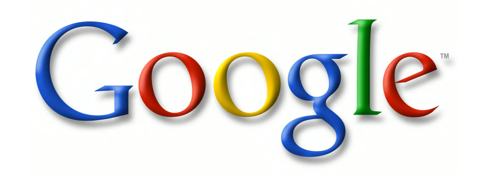




LES
MEMOIRES
DE
MADAME
DE
VILLENEMOURS.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LES MEMOIRES DE MADAME LA MARQUISE DE VILLENEMOURS,

Ecrits par elle-même, & rédigés par Madame

DE MOUHY.

PREMIERE PARTIE.



A LA HAYE,
Chez ANTOINE VAN DOLE,
Libr. à l'Enſeigne de HUGO GROTIUS.
M. DCC. XLVII.



A SON
ALTESSE ROYALE,
MADAME
LA
PRINCESSE
D'ORANGE.

MADAME,

DAIGNEZ agréer avec bonté l'hommage timide & respectueux d'une jeune

Femme de Condition, qui brule du desir de plaire à VOTRE ALTESSE ROYALE. Je sçavois, avant que de partir de Paris pour suivre mon Mari en Hollande, que les belles qualités du cœur & de l'esprit, qui semblent héréditaires à son auguste Maison, la mettoient à l'égal des plus grandes Princesses de l'Univers, & que Monseigneur le PRINCE D'ORANGE, son auguste Epoux, fait les délices de

sa

ſa Cour & de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Pénétrée d'admiration au recit des juſtes éloges que la Renommée publie des Vertus de VOTRE ALTESSE ROYALE, je n'ai pû me refuſer la douceur de lui préſenter les prémices de mon foible génie. Heureuſe, ſi la pureté de l'intention ſupplée à la médiocrité du préſent, & ſi je puis, MADAME, rapporter en France le glorieux avantage d'avoir

obtenu la précieuse permission de continuer à Vous faire ma Cour, & celle de me dire avec la plus profonde soumission,

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE

La très humble & très obéissante Servante

DE MOUHY.

PRE-



PRÉFACE.

IL eſt rare qu'une femme de vingt-deux ans s'amuſe à écrire un Roman, ſur-tout quand elle eſt aſſez jolie pour s'occuper d'agrémens plus vifs. Je ne prétends point, par ce début, inſinuer que je ſuis aimable; je n'ai pour objet que de faire ſentir que je ne ſuis pas dans l'uſage de faire des Livres, que je tremble ſur la manière dont celui-ci ſera reçu, & que comme femme, j'ai beſoin de beaucoup d'indulgence. Si je m'étois trouvée la maitreſſe de la deſtinée de cet Ouvrage, je ne me ſerois jamais miſe dans le cas certainement de demander de pareilles graces. Sans hauteur, je connois

lés droits de mon ſexe, & jusqu'ici je m'en ſuis prévalue; mais dépendante, autant par l'inclination que par le devoir, d'un Mari, il a fallu céder à ſes inſtances. Il a vû mon Roman: ſoit bonté de ſa part, ſoit hazard, il s'en eſt amuſé. J'ai eu beau réſiſter à ſon empreſſement pour qu'il vît le jour, il m'a répondu que je ne riſquois rien, ſuppoſant plaiſamment que s'il ſe trouve mauvais, on le lui attribuera, & au contraire que s'il plait, il me fera honneur, parce qu'alors on le croira véritablement de moi. Si cet Epoux, trop modeſte, m'avoit laiſſé la liberté de répondre ſérieuſement à ce badinage, je lui aurois rendu ici la juſtice qu'il ne s'eſt jamais rendue, en apprenant au Public qu'il y a peu d'Ecrivains, dont le génie ſoit ſi aiſé & auſſi fécond. Jamais ſon imagination ne lui manque, il eſt toujours nouveau, & ne ſe repete jamais. Etonnée d'une ſi grande facilité, je n'ai pû réſiſter à l'envie de juger, par ma propre ex-

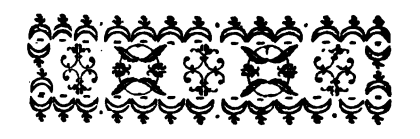
expérience, si je pourrois, à son imitation, créer, ou pour mieux dire, supposer une Histoire; mais à peine ai-je eu mis la main à la plume, que j'ai compris que rien n'est plus difficile que d'écrire en ce genre. A chaque pas j'étois arrêtée, tantôt par la nature des évenemens, un moment après, par la difficulté de les rendre vraisemblables & de les bien dénoüer. Mon Mari faisoit une partie de cent soixante pages, pendant que j'arrangeois un fait; j'aurois dix fois quitté mon entreprise, sans le chagrin qu'il en auroit ressenti. D'ailleurs, pour m'engager à ne point l'abandonner, il me disoit tant de choses flatteuses sur les commencemens de mon Livre, que pour tâcher de répondre à l'opinion favorable qu'il sembloit en avoir, j'ai fait un effort surnaturel pour parvenir à l'achever.

Je suis trop amie de la vérité, pour ne pas convenir de bonne foi que mon Mari a revû & corrigé

mon Livre. Je lui en ai sçu un gré infini, parce qu'il ne s'est jamais donné cette peine pour les siens. J'avoüerai encore qu'il a par-ci par-là jetté des êteincelles de son imagition, sans marquer les endroits; le Public, qui la connoît, les remarquera bien. Il n'est pas douteux que ces bluettes ne fassent un bon effet, & ne donnent du relief à la simplicité des faits, lesquels dérivent plus du sentiment que des finesses de l'art.



LES



LES

MEMOIRES DE MADAME LA MARQUISE DE VILLENEMOURS.

PREMIERE PARTIE.

L'Histoire de ceux qui m'ont donné le jour, a trop de rapport avec la mienne, pour que je la paſſe ſous ſilence: elle renferme des particularités qui donneront plus de jour à ces Mémoires.

MON Perc étoit fils d'un Gentilhomme Bourguignon, nommé le Marquis de Courval, Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Il ſe maria à une Demoiſelle de ſa Province. Il n'eut de ce mariage que celui de qui je tiens la naiſſance; il le mit de très bonne heure dans le Service. Le jeune de Courval donna bientôt des preuves de ſon courage, il ſe ſignala par des actions auſſi ſurprenantes, que rares dans un homme de quatorze ans, & il s'acquit par-là l'eſtime & la conſidération de tout le Corps des Officiers. L'on ne parloit enfin que de ſa bravoure, c'étoit un prodige, & l'on en faiſoit autant de cas que de l'Officier le plus conſommé. Cependant la Paix s'étant faite quelques années après, le Roi, à qui l'on fit un rapport fort avantageux d'une action où le jeune de Courval s'étoit conduit avec tant de pruden-

dence, qu'il rendit un ſervice eſſentiel au Géneral, en arrachant aux Ennemis un Convoi qu'ils avoient enlevé, & qui fut le ſalut de l'Armée, Sa Majeſté voulut le voir, pour que cette diſtinction portât la Nobleſſe à l'imiter.

CET illuſtre Monarque, qui ſe connoiſſoit ſi bien au vrai mérite, & qui ſe plaiſoit à le recompenſer, lui ordonna, lorſqu'il parut à ſes yeux, de lui rendre compte lui-même de l'affaire où il s'étoit ſignalé, afin de juger ſans doute par le détail ſi l'opinion, que le jeune homme avoit de lui-même, ne diminuoit point l'éclat de ſon action. Sa Majeſté ſe trouva ſi ſatisfaite de la manière modeſte & ſpirituelle dont il en parla, & ſi étonnée qu'à un âge ſi peu avancé il s'énonçât ſi habilement ſur ſon métier, qu'elle ſe plut à lui faire de nouvelles queſtions, auxquelles il répondit avec la même

facilité. Enfin voulant lui donner des marques publiques de son contentement, le Roi lui ordonna de lui demander une grace, en daignant lui promettre qu'elle lui seroit accordée.

MON Pere n'hésita point sur sa réponse. Après s'être jetté aux pieds de son Maître, il demanda la Croix de Saint Louïs, en ajoutant qu'il ne s'en croyoit pas encore digne; mais en protestant qu'il s'attacheroit dans toutes les occasions à faire les derniers efforts pour faire honneur à cette grace. Les expressions dont il se servit pour qu'elle lui fût accordée, plurent autant que le reste. Le Roi fut étonné que le jeune Officier ne se fût borné qu'à cette faveur, & conçut une haute opinion de sa façon de penser. Après en avoir fait l'éloge devant plusieurs Généraux qui étoient présens, il le nomma sur le champ Che-

va-

valier de S. Louïs, & deux jours après il lui fit l'honneur de le recevoir lui-même, en ajoutant à cette distinction une pension de deux mille Frans.

AUCUNE des Personnes, qui se trouverent présentes à ces marques de bonté, ne les desapprouverent; l'envie même & la jalousie, si ordinaire contre ceux que le Prince remarque, se tûrent cette fois-là. Le Roi fut applaudi, & le jeune de Courval reçut des complimens de toute la Cour à ce sujet.

QUELQUE tems après cet évenement, mon Pere se rendit dans sa Famille, où il fut, comme on le pense facilement, fort caressé. Huit jours s'étant passés, sans qu'il fût question d'autre chose que de la joye de son retour, & des faveurs qu'il avoit reçues à Paris, dont la Province étoit déjà instruite, le vieux Marquis son Pere, qui avoit des vûes sur son compte, lui fit dire un

matin qu'il avoit à lui parler. Lorſqu'il ſe fut rendu à cet ordre, le vieux Marquis fit retirer ſes gens, & lui tint ce diſcours.

Vous ſçavez, mon Fils, que je vous aime ; je veux bien ajouter que vôtre bonne conduite m'y engage de plus en plus. Vous avez ſignalé votre courage au ſervice de votre Maître, vous n'avez fait dans cette occaſion que ce que vous deviez comme ſujet, & ce que vous vous deviez à vous-même comme Gentilhomme. Les bontés, dont le Roi vient de vous honorer, vous obligent à les mériter, & à ſoutenir juſqu'à la fin le parti du Service ; mais dans la ſituation où je me trouve, il convient que nous profitions des momens que la fin de la guerre nous donne, pour vous marier. Je ſuis d'un âge fort avancé, je n'ai que vous pour relever ma Famille, il ſeroit imprudent de laiſſer paſ-

paſſer un tems ſi favorable ; la guerre ſe rallumera peut-être d'un moment à l'autre, & un hazard malheureux peut faire échoüer mes eſperances. Je vous crois trop raiſonnable, pour ne point entrer dans mes vûes : il ne s'agit en ce cas que de faire le choix d'une Perſonne aimable, qui puiſſe vous rendre heureux, & me convenir. Confiez-moi naturellement ſi dans le nombre des maiſons où vous avez été depuis votre retour, vous ne vous êtes point prévenu pour perſonne ? Il eſt rare qu'à vôtre âge on n'aye pas des yeux pour le ſexe : parlez moi à cœur ouvert, moins comme à votre Pere que comme a votre Ami. Si la Demoiſelle, préferée par votre cœur, eſt d'une Famille ſortable, je ne regarderai point au bien, je ferai ce qu'il faut pour aſſûrer votre bonheur.

LE jeune de Courval remercia ſon Pere de ſes bontés. Enſuite il l'aſſûra que juſqu'alors ſon cœur n'avoit reçu aucune des impreſſions de l'amour. Il ajouta qu'il ſe feroit toujours un devoir d'exécuter ſes ordres, & de ſe conformer au moindre de ſes deſirs. Le Marquis, auſſi ſatisfait de cet aveu que de la doeilité que ſon fils lui marquoit, lui apprit qu'il avoit jetté les yeux ſur un parti qui lui conviendroit parfaitement, tant à cauſe de la naiſſance que du bien qu'il rencontroit. Il lui nomma Mademoiſelle de Chaſſagne, fille du premier Préſident de la Province; il l'aſſûra qu'elle étoit très aimable, que tout le monde en diſoit beaucoup de bien, & il l'exhorta de ne rien négliger pour le mettre en état d'en pouvoir faire la demande auſſi-tôt, afin que rien ne retardât la concluſion d'une affaire qui lui ſembloit beaucoup plus

plus importante qu'il ne pouvoit ſe l'imaginer.

APRES cet entretien, mon Pere fut congédié. Lorſqu'il fut en liberté de s'examiner, il fit bien des réflexions ſur les engagemens auxquels le mariage alloit l'aſſujettir. Il lui ſembla qu'après la manière dont il venoit de répondre, il ne lui étoit pas poſſible de ſe démentir : cependant plus il enviſageoit la choſe, & plus il reconnoiſſoit qu'il n'avoit aucun goût décidé pour un parti ſi ſérieux.

MAIS il ne prévoyoit pas que ſa façon de penſer ne ſeroit pas toujours la même, & qu'il étoit à la veille de perdre cette inſenſibilité qui l'avoit rendu ſi docile pour le mariage qui lui avoit été propoſé.

CEPENDANT le vieux Marquis, ſatisfait d'avoir trouvé ſon fils ſi ſoumis, ſe hâta de profiter de ſes bonnes diſpoſi-

 tions,

tions, pour consommer une affaire qu'il avoit à cœur depuis long-tems. Pour cet effet, il voulut exécuter dès le même jour son projet: il fut trouver Mr. de Chassagne, & après les premiers complimens d'amitié, il lui demanda sa Fille en mariage pour son Fils. Le Président tint à honneur la proposition, il n'attendoit qu'une occasion favorable pour marier sa Fille, il avoit ses raisons pour s'en défaire, il fut charmé de celle qui se présentoit, & l'accepta avec les témoignages de l'amitié la plus tendre. Le jeune de Courval étoit Fils d'un Homme de Qualité, respecté, riche. En mettant à part les raisons qu'il avoit de marier sa Fille, il n'y avoit personne dans la ville qui à sa place n'eût souhaité une alliance aussi distinguée. Les deux Peres, prévenus de cette manière, arrêterent sur le champ le mariage, & convinrent d'en presser

ser la célebration le plûtôt qu'il seroit possible.

DES que le Marquis fut revenu chez lui, il fit appeller son Fils, & lui apprit la démarche qu'il venoit de faire en sa faveur, & la manière polie dont les propositions avoient été reçues.

APRES un entretien assez long sur les avantages de cette alliance que ce bon Pere lui fit encore valoir, il lui conseilla de ne pas manquer de rendre, dès le jour suivant, une visite à la Demoiselle. Mr. de Courval promit qu'il ne négligeroit aucune des attentions convenables pour plaire & pour prévenir en sa faveur.

LE lendemain Mr. de Courval se rendit chez Mr. de Chassagne. Il y avoit apparence que le Président s'attendoit à cette visite, il ne se trouva chez lui que sa famille, quoiqu'il fût assez dans l'usage de n'être jamais seul. Les poli-

teſſes furent réciproques, Mr. de Courval trouva la Demoiſelle telle qu'elle étoit; c'eſt-à-dire fort aimable, mais il n'en devint point amoureux. Il s'apperçut fort bien de ce ſentiment, & ne s'en affligea pas; il avoit de l'eſprit, & ſavoit que l'eſtime conduit quelquefois juſqu'à l'amour.

MADEMOISELLE de Chaſſagne ne penſa pas avec cette tiédeur, elle ne rendit que trop de juſtice au mérite de Mr. de Courval. Juſque-là elle ne l'avoit examiné que timidement, mais ſe trouvant pour lors autoriſée par l'approbation de ſes parens, elle démêla des qualités qui lui perſuaderent ſi poſitivement qu'il étoit digne de toute ſa tendreſſe, qu'elle ſe livra entiérement à ſes préventions. Cette Demoiſelle avoit l'imagination vive, impétueuſe; ſon caractère ne lui permettoit pas d'aimer, ou de haïr à demi, & l'on verra bientôt

tôt que ſon cœur n'ignoroit pas l'un & l'autre de ces ſentimens.

APRES les premiers complimens, le Préſident donna un coup d'œil au Marquis, & ſous prétexte de lui faire voir des tableaux, il le fit paſſer dans un autre appartement. Le prétexte fut compris, il convenoit que les jeunes gens fiſſent connoiſſance. Mon Pére s'acquita de cette entrevûe en homme galant, & qui a de l'uſage du Monde; mais les douceurs, qu'il ſe trouvoit obligé de débiter, n'avoient pas ce ton qui touche, & ce je ne ſçais quoi qui perſuade qu'on ne peut prendre que lorſqu'on eſt véritablement amoureux. Il étoit bien éloigné de ſentir pour Mademoiſelle Chaſſagne ce qu'elle reſſentoit pour lui: l'amour n'étoit que d'un côté, c'eſt tout dire. Ce n'étoit pas aſſez pour rendre cette conférence auſſi intéreſſante qu'elle

l'eût été, si la sympathie y eût présidé.

MADEMOISELLE de Chassagne avoit les yeux trop ouverts sur son nouvel amant, & se connoissoit trop bien aux mouvemens que l'amour fait ressentir, pour ne pas soupçonner une partie de la vérité de ces choses. Elle craignit de n'avoir pas assez plû, & cette défiance ne lui fut pas favorable. Elle commença à craindre que les idées flatteuses, dont elle s'étoit trop tôt bercée, ne s'évanoüissent aussi vîte qu'elles avoient été conçues: son amour propre souffrit de cette pensée, & lui rappella un souvenir fatal; elle ne put s'empêcher d'en être troublée. Il fut heureux que la compagnie reparût pour la remettre; une jolie femme n'est pas à son aise en pareil cas. Cependant personne ne s'apperçut de son inquiétude. Il fut question des apprêts du futur mariage, & il fut résolu qu'il seroit cé-

célebré dans huit jours au plus tard.

LE vieux Marquis, qui desiroit avec une impatience extrême l'accompliſſement de ce mariage, ne fut pas plûtôt ſorti de chez le Préſident de Chaſſagne, qu'il demanda à ſon Fils ce qu'il penſoit de la Demoiſelle. Mr. de Courval lui répondit franchement qu'il la trouvoit aimable; mais que ſes charmes n'avoient fait aucune impreſſion ſur ſon cœur. Le Pere auroit bien deſiré quelque choſe de plus; cet aveu ſincère lui annonçoit beaucoup d'indifférence. Il s'en conſola cependant par l'eſperance que dans les viſites ſuivantes il trouveroit Mademoiſelle de Chaſſagne plus à ſon gré, & que les charmes d'une auſſi jolie perſonne, que celle qui lui étoit deſtinée, l'ameneroit inſenſiblement au point où il le deſiroit.

LA ſurveille du jour qui avoit été marqué pour la conſommation

tion de ce mariage, le vieux Marquis engagea ſon Fils à l'accompagner à l'Opera, où il alloit aſſez ordinairement. Les premières perſonnes qui s'offrirent à leurs yeux, lorſqu'ils furent placés, furent Mr. & Mademoiſelle de Mazeville. Le vieux Marquis les connoiſſoit depuis long-tems, ils ſe firent les politeſſes qu'on ſe fait en pareille occaſion. Après l'Opera, le Comte de Mazeville reprocha au Marquis de Courval qu'il l'avoit fort négligé, & que pour l'en punir, il vouloit qu'il vint dîner le lendemain chez lui avec ſon Fils; la partie fut acceptée. Le jeune de Courval ne ſortit pas de l'Opera comme il y étoit entré: la beauté de Mademoiſelle de Mazeville avoit triomphé de ſon indifférence. Il n'avoit pas ceſſé de l'admirer pendant tout le tems du Spectacle & de ſoupirer à la vûe de tant de charmes; auſſi jamais rien de ſi beau ne s'étoit offert à ſes yeux.

yeux. Mademoiſelle de Mazeville étoit grande & faite à charmer. Elle avoit l'air majeſtueux, les cheveux noirs, & le plus beau teint du monde; de grands yeux bleus, tendres & vifs à la fois donnoient à ſes regards un je ne ſçais quoi de ſéducteur dont il étoit bien difficile de ſe défendre. Son nez étoit fin & tourné à charmer; ſa bouche adorable étoit ornée des plus belles dents du monde; le tour de ſon viſage avoit des graces qu'on ne peut définir; le bras, la main, tout en un mot concouroit à la rendre parfaite. Que pourroit-on ajouter de plus? il étoit impoſſible de la voir ſans l'aimer.

CEPENDANT tout ce précieux amas de perfections & de charmes n'étoit rien en comparaiſon de ſon eſprit. Qu'elle douceur dans le caractère, quelle aiſance dans les manières, quelle juſteſſe dans le diſcours, quelle fineſſe dans la

penſée, enfin quelle grace dans les expreſſions!

Ce fut avec une rapidité ſans égale que l'amour s'empara du cœur de Mr. de Courval. Il oublia dans ces momens qu'il avoit pris des engagemens avec une perſonne pour laquelle il ne ſentoit rien; mais ſçait-on refléchir quand on devient amoureux?

A la ſortie de l'Opera, le vieux Marquis ordonna qu'on les conduiſît chez Monſieur de Chaſſagne. Mademoiſelle ſa Fille s'apperçut dans le moment de l'air inquiet & réveur de celui qu'on lui deſtinoit pour Epoux. Elle diſſimula ſon trouble, mais elle ne put s'empêcher de lui en faire adroitement la guerre. Mon Pere répondit avec cet embarras, dont on n'eſt pas le maître lorſque l'on ſe ſent coupable; ce fut en vain qu'après avoir fait réflexion à ce qu'on lui diſoit, il voulut ſe remettre, & le réparer. La trop clair-voian-

ante Fille du Préſident avoit conçu des ſoupçons, c'en étoit trop pour qu'elle pût reprendre ſa tranquillité. Elle ſe tut, & pendant le cours de cette viſite elle ne ceſſa de rêver. Après le départ du vieux Marquis & de ſon Fils, cette jeune perſonne fut s'enfermer dans ſa chambre, où elle s'abandonna à ſes inquiétudes & à ſes réflexions. Elle voulut pénétrer vainement ce qui avoit pû donner lieu à l'indifférence de ſon amant, il lui fut impoſſible d'en trouver une cauſe qui lui parût valable. Elle crut ne devoir attribuer qu'à l'inconſtance ordinaire des hommes le changement auquel elle n'avoit pas donné lieu, & qui lui paroiſſoit ſi peu naturel: ſoit vanité, ſoit aveuglement, elle ne ſoupçonna point quels en étoient les vrais motifs. Il y a des momens dans la vie, où, quelque eſprit qu'on ait, on manque de lumière & de pénétration.

L'ON

L'ON imagine aiſément que le jeune de Courval n'étoit pas dans un état plus tranquille. Quoique ſon goût pour Mademoiſelle de Mazeville ne fût point encore à un certain point, il en étoit aſſez épris pour faire des réflexions ſur la ſituation où il ſe trouvoit. Il paſſa la nuit dans une agitation qui lui déroba une partie de ſon repos : mais dans la confuſion des idées qui l'accabloient tour à tour, le deſir d'être à l'heure où il devoit revoir celle qui avoit fait ſa conquête, étoit le dominant. Son cœur ne pouvoit ſe livrer qu'à cette conſidération.

CE moment tant deſiré arriva enfin, il trouva chez Mr. de Mazeville beaucoup de monde, & lorſqu'il entra avec ſon Pere, l'entretien rouloit ſur les graces de celle qui l'avoit captivé. L'on juge bien qu'il ne fut pas le dernier à en faire l'Apologie. Mademoiſelle de Mazeville, auſſi modeſte que belle, répondit à tous

tous ces complimens avec autant d'esprit que de graces: la legéreté de ses expressions & le tour badin qu'elle y donna, fit un plaisir infini. Cette conversation acheva de rendre mon Pere le plus passionné de tous les hommes; le parallèle qu'il fit en secret de cette adorable Fille avec Mademoiselle de Chassagne, ne fut pas favorable à cette dernière. Il n'en falloit pas tant pour le faire repentir de s'être engagé si legérement; il soupira dans le fond de son cœur d'avoir donné sa parole. Il ne concevoit que trop que si son mariage avoit lieu, il alloit devenir le plus malheureux de tous les hommes.

Il étoit encore occupé de ces tristes réflexions, lorsqu'on vint avertir qu'on avoit servi: il fallut se mettre à table. Pendant le repas, le jeune de Courval ne cessa de porter ses regards sur Mademoiselle de Mazeville: c'étoit avec une attention trop mar-

marquée pour qu'elle ne s'en apperçût pas. Elle ignoroit qu'il étoit à la veille de se marier, elle n'étoit revenue du Couvent que de la veille. Le Cavalier étoit bien fait, peut-être qu'il ne lui déplaisoit pas, & qu'elle ne lui savoit pas mauvais gré de ce qu'il la trouvoit aimable. Il est rare qu'une Demoiselle, quelque fière qu'elle soit, se révolte de l'hommage qu'on rend à sa beauté.

LA fin du repas l'instruisit des secrets de Mr. de Courval. Il fut question de son mariage avec Mademoiselle de Chassagne, & sur cela les complimens lui furent renouvellés. Le jeune homme en rougit, & y répondit fort mal. L'on ôse dire que Mademoiselle de Mazeville ne trouva point cette nouvelle agréable: une personne, élevée d'une certaine façon, sçait dissimuler: mais on a sçu d'elle dans les suites qu'elle y fut sensible, & que ce ne fut pas

pas ſans art qu'elle put le déguiſer.

APRES le caffé, l'on ſe mit à joüer. Mon Pere auroit bien voulu trouver l'occaſion de parler à l'aimable objet de ſes vœux, mais il lui fut impoſſible de ſe procurer cette ſatisfaction. Tout ne réuſſit pas dans la vie au gré de nos deſirs. Que les paſſions ſont impétueuſes & bizarres! Mr. de Courval étoit le plus indifférent & le plus inſenſible de tous les hommes, avant qu'il fût queſtion de le marier. On lui trouve une perſonne aimable à laquelle on l'engage, qui eſt dejà prévenue en ſa faveur; il ne reſſent rien pour elle. A peine voit-il Mademoiſelle de Mazeville, que ſon inſenſibilité s'évanoüit, & qu'il devient le plus tendre de tous les amans. Voilà les caprices de l'amour.

DES que Mr. de Courval fut rentré chez lui & qu'il eut fait ſa cour à ſon Pere un moment,

ment, il ſe retira dans ſon appartement; il étoit accablé de mille penſées ſur leſquelles il vouloit méditer en ſecret. Après avoir examiné l'état de ſon cœur, il ſe livra à une foule de réflexions. Quoi! diſoit-il en lui même, en ſe promenant avec agitation dans ſa chambre, je pourrois vivre pour une autre que pour Mademoiſelle de Mazeville! D'où vient donc ſacrifierois-je mon amour & le repos de ma vie? Non non, ſi je ne puis être à cet objet adorable de ma flamme, je ne ſerai jamais à d'autre. Ah! charmante perſonne, continuoit-il en ſe rappellant ſes charmes, pourquoi vous ai-je connue ſi tard, ou pour mieux dire, que ne vous ai-je connue un peu plûtôt? Je pourrois eſperer qu'un amour ſi ſincère & ſi tendre vous toucheroit un jour en ma faveur. Mais à quoi ſervent ces inutiles plaintes? reprenoit-il, élevant les yeux au Ciel. L'amour m'a-

m'aveugle ; mon Pere a donné sa parole, je ne dois pas me flatter qu'il la rétracte. D'ailleurs, quel prétexte employer pour manquer à un homme de la distinction du Président de Chassagne, qui ne mérite pas un pareil affront ! O Ciel ! dans quel embarras me trouvai-je? Ne dois-je pas me respecter moi-même, dois-je être moins jaloux que mon Pere de ma parole? ne seroit-ce pas me deshonorer que de m'oublier à ce point ? Non non, je l'acquiterai, dussai-je en mourir ; mon honneur m'en fait une loi. A moins qu'un heureux hazard ne me dégage, je n'aurai pas la lâcheté d'insulter une famille estimable, & de desobliger à ce point un Pere qui m'aime si tendrement, & auquel je dois tout ce que je suis.

LE jeune de Courval étoit dans ces agitations, lorsque le vieux Marquis se présenta tout à coup à ses yeux. Il venoit lui

faire part d'une Lettre qu'il venoit de recevoir du Préſident, qui lui mandoit qu'il avoit réſolu de partir le lendemain pour ſa Campagne, où le mariage devoit ſe faire, & qu'il viendroit le prendre ſur les neuf heures du matin avec ſon Fils. Mon Pere eut bien de la peine à diſſimuler le chagrin que cette nouvelle lui cauſa, & pour ne point ſe mettre dans le cas qu'il fût pénétré, il promit d'être prêt à l'heure indiquée, & évita adroitement un plus long entretien.

DES qu'il eut reconduit ſon Pere, il rentra dans ſa chambre, & ſe mit à réver profondément ſur le parti qu'il avoit à prendre. Il n'avoit pas un moment à perdre; la partie de Campagne, projetée pour le lendemain, ne lui laiſſoit aucune incertitude ſur l'engagement que ſon amour redoutoit. Il n'étoit pas douteux que ſon mariage avec Mademoiſelle de Chaſſagne

ne

ne fût célebré deux jours après. Plus il s'en vit à la veille, & moins il se trouva disposé à ce sacrifice. Vingt projets lui roulerent dans la tête pour trouver un prétexte honnête pour le différer; mais n'en imaginant aucun qui lui parût convenable, il résolut de se confier à un Valet-de-Chambre qui l'avoit élevé, & dont il connoissoit l'attachement. Il lui fit part de l'embarras où il se trouvoit & de son éloignement invincible pour l'union projettée. Du Gast, c'étoit le nom de ce domestique fidèle, parut fort sensible à l'opinion que son maître avoit de son intelligence, & pour le lui mieux persuader, l'assûra que s'il l'avoit ôsé, il auroit fait des représentations sur cette affaire qui auroient peut-être empêché que les choses n'eussent été plus loin; mais que n'en aiant été informé que lorsqu'elle avoit été déclarée, il n'avoit pas cru prudent de faire part de ce-

qu'il ſçavoit, dans la crainte que ſes avis n'euſſent été mal reçus. Il n'en falloit pas tant pour irriter la curioſité de mon Pere : il ordonna à du Gaſt de s'expliquer, en lui proteſtant qu'il ſe trouveroit le plus heureux des hommes, ſi dans ce qu'il avoit à lui rapporter ſur le chapitre de Mademoiſelle de Chaſſagne, il ſe trouvoit des raiſons plauſibles pour rompre un engagement qu'il ne pouvoit s'empêcher de regarder comme tout ce qui pouvoit lui arriver pour lors de plus malheureux.

Du Gaſt, ſe trouvant à ſon aiſe par cette aſſûrance, apprit à mon Pere qu'il tenoit d'un de ſes Couſins, qui ſervoit actuellement le Préſident de Chaſſagne, que l'année précédente Mademoiſelle de Chaſſagne avoit été recherchée à Paris, où elle étoit alors avec M. ſa Mere, par un Maſtre des Comptes, nommé Beauharnois, grand, bien fait, & fort bien

bien venu de toutes les femmes; qu'après deux mois d'assiduités, elle s'en étoit tellement passionnée, qu'elle en étoit devenue jalouse avec excès; que Beauharnois, rebutté par toutes les tracasseries qu'elle lui faisoit tous les jours, avoit insensiblement diminué ses visites; que Mademoiselle de Chassagne, dont le caractère est violent, se trouvant offensée de ce relâchement, ne s'étoit pas contentée de lui en faire de vifs reproches, mais qu'elle avoit fait épier les démarches du Cavalier; qu'ayant appris qu'il alloit souvent chez la femme d'un Conseiller au Parlement, elle avoit fait avertir sous main le mari de l'intrigue, & indiqué les momens où on le trahissoit; que sur ce terrible avis, le Conseiller, au-lieu d'aller au Palais selon sa coutume, s'étoit caché dans sa maison, dans l'intention de se venger de sa femme & de son amant; que l'un & l'autre, ig-

norant les risques auxquels ils étoient exposés, avoient été surpris, mais que malgré les projets de fermeté du mari, Beauharnois, à qui pareille avanture étoit déjà arrivée, & qui sçavoit que le Conseiller n'étoit pas méchant, avoit pris un si grand ton, qu'il en avoit imposé a l'Epoux offensé, & l'avoit obligé de pardonner à sa femme, sous peine de son indignation, en lui promettant pour condition qu'il ne lui donneroit plus autant d'inquiétude, & qu'il ne verroit plus sa femme; que les choses s'étant terminées de cette manière, il s'étoit retiré, mais qu'il avoit appris, deux jours après, d'où l'avis étoit venu, la femme du Conseiller lui aiant envoié une Lettre anonyme qu'elle avoit trouvée dans le cabinet de son mari; qu'aiant jugé par l'écriture qu'elle partoit de Mademoiselle de Chassagne, il la lui avoit renvoiée, en lui mandant qu'a-

qu'après une pareille méchanceté de sa part, qui lui faisoit connoître de quoi elle étoit capable, il lui disoit un adieu éternel; que Mademoiselle de Chassagne avoit été si transportée de colère du congé que lui donnoit Beauharnois qu'elle aimoit à la rage, qu'elle avoit pris la résolution de faire tomber son ressentiment sur sa rivale; qu'ayant bientôt été informée que c'étoit toujours la belle Conseillere, elle avoit trouvé le moyen de s'introduire chez elle, où elle s'étoit fait cacher jusqu'au moment que Beauharnois étoit entré; qu'alors elle les avoit surpris ensemble, & qu'après avoir débité tout ce que la jalousie & la fureur peuvent suggerer à une amante irritée, elle avoit jetté à la tête de sa rivale une bouteille remplie d'eau forte, dont elle auroit eu le visage entiérement brulé, sans l'adresse de son amant, qui fut

aſſez heureux pour détourner le coup.

QUE Mademoiſelle de Chaſſagne, au déſeſpoir d'avoir échoüé dans ſon project, s'étoit jettée ſur la belle Conſeillere, laquelle, malgré tous ſes efforts & ceux de ſon défenſeur, avoit eu bien de la peine à ſe tirer de ſes mains: mais qu'enfin le Conſeiller, étant accouru au bruit, avoit pris connoiſſance de l'avanture; qu'au lieu de s'emporter contre ſa femme & contre Beauharnois, comme il étoit naturel de le ſoupçonner, il avoit traité Mademoiſelle de Chaſſagne avec le dernier mépris, en lui jurant que ſi elle étoit aſſez hardie pour ſe porter à de nouvelles violences contre ſa femme, il la feroit repentir de ſes emportemens; que Mademoiſelle de Chaſſagne, humiliée de tant de manières, s'étoit retirée ſi outrée du mauvais ſuccès de ſon entrepriſe, qu'il n'étoit pas douteux qu'elle ne s'en fût pas tenue là: mais

mais qu'heureusement pour elle, le procès, pour lequel sa famille se trouvoit à Paris, s'étant terminé à son avantage, elle avoit été obligée de revenir en Province, où son Pere, qui avoit été informé de ses extravagances, l'avoit mise dans un Couvent, afin que cette affaire ne transpirât pas, dans l'intention de la marier à la première occasion & de se défaire d'une fille si dangereuse.

MON Pere sauta au cou de du Gast, après qu'il eut achevé cette histoire. Il comprit qu'elle suffisoit pour rompre son mariage; cependant lorsqu'il voulut concerter de quelle manière il devoit en faire usage pour parvenir à cette fin, il se trouva fort embarrassé. Le vieux Marquis étoit le meilleur Pere du monde; mais le plus entêté: si malheureusement il ne trouvoit pas que le prétexte fût suffisant, il n'y avoit plus à se flatter. Mr. de Courval & du Gast

ne trouverent point de meilleur expédient, pour éviter la partie du lendemain, que de prétexter des ordres de la Cour pour joindre le Régiment. Ce projet ne fut pas plûtôt conçu, qu'il fut exécuté. Mon Pere prit la poste au point du jour. Dès qu'il fut parti, du Gast se rendit chez le Président de Chassagne de la part de son maître pour notifier les causes de son départ précipité. Lorsqu'il fut jour chez le vieux Marquis, il lui remit une grande Lettre, dans laquelle son Fils lui mandoit fort au long les raisons qui l'empêchoient de conclure le mariage projetté, sans faire aucune mention des vrais motifs qui le portoient à souhaiter avec tant d'ardeur la rupture de cet engagement, afin qu'ils ne parussent pas fondés sur ceux de l'inconstance & de la legéreté, & qu'on ne soupçonnât rien de sa nouvelle passion.

Du Gast étoit encore chargé d'une commission bien plus dé-

délicate, & bien plus importante pour le nouvel amour de son maître; il avoit à remettre adroitement une Lettre à la belle de Mazeville. Quelque difficile que fût cette entreprise, son intelligence applanit les difficultés. Il renoüa une ancienne connoissance avec une Femme-de-Chambre de la maison, à qui il en avoit conté autrefois. Après trois ou quatre visites, il l'engagea à remettre à la jeune Demoiselle le poulet dont il étoit chargé.

JE ne m'étendrai pas sur la manière dont cette Lettre fut rendue. Malgré tous les scrupules de Mademoiselle de Mazeville pour la recevoir, sa Femme-de-Chambre s'y prit si adroitement, qu'elle fut acceptée. Peut-être qu'un peu de curiosité n'y contribua pas peu. Mr. de Courval étoit à la veille de se marier, on ne l'ignoroit pas; un billet de sa part devoit renfermer un mystère & être intéressant. Elle

avoit trop d'esprit pour ne pas s'être apperçue que ses charmes avoient étonné le jeune homme; n'étoit-il pas bien naturel d'éclaircir ce soupçon? Un peu de vanité se mit de la partie: quoi qu'il en soit, elle ouvrit le poulet, & elle le trouva conçu en ces termes.

„ J'etois libre hier au ma-
„ tin, Mademoiselle, & je ne
„ connoissois point encore l'a-
„ mour; mais aujourd'hui que
„ je suis différent, je suis son
„ Esclave, & je fais mon
„ bonheur le plus doux de
„ l'être devenu. Vos charmes
„ seuls ont fait ce changement,
„ il vous surprend sans doute.
„ Mais d'où vient en seriez-vous
„ surprise? N'êtes-vous pas
„ faite pour charmer, & pour
„ donner de l'amour? Que vais-
„ je devenir, si vous n'avez pitié
„ de moi? Je n'ai consenti à
„ prendre des engagemens avec
„ Mademoiselle de Chassagne,
„ que pour obéir aux ordres
„ d'un

„ d'un Pere que j'aime ten-
„ drement, & auquel jusqu'ici
„ j'ai été toujours soumis. Je
„ n'ai jamais eu aucun goût
„ pour cette Demoiselle : en
„ vous voiant, j'ai perdu à la
„ fois mon indifférence & mon
„ cœur. Dois-je me féliciter,
„ ou me plaindre de ce chan-
„ gement ? N'ai-je pas tout lieu
„ de craindre, & très peu d'es-
„ perer ? Hélas! si je pouvois
„ me flatter que vous n'eussiez
„ pas d'antipathie pour l'a-
„ mant le plus tendre, je fe-
„ rois tout mon possible pour
„ mériter un jour le bonheur
„ de vous appartenir. Par-
„ donnez, Mademoiselle, si je
„ m'explique aussi librement
„ dans une première Lettre;
„ mais les momens sont pré-
„ cieux. Je suis à la vielle
„ de partir, je n'ai que ce
„ moyen pour rompre mon
„ mariage, en un mot si je ne
„ suis pas assez heureux pour
„ vous plaire & pour devenir

„ votre Epoux, je ne ferai ja„ mais à personne. J'en instrui„ rai mon Pere quand il sera „ tems, je me flatte qu'il en„ trera dans mes vûes. Je sçais „ combien il considére Made„ moiselle de Mazeville, & le „ cas infini qu'il fait de vous, „ je ne doute pas même qu'il „ ne fût entré dans mes vûes „ légitimes, sans les cruels en„ gagemens qu'il a pris. Je ne „ désespererois pas de mon bon„ heur, Mademoiselle, si vous „ daigniez approuver les démar„ ches que je vais faire pour „ me conserver à vous, & „ pour vous mériter. Voudriez„ vous bien vous expliquer sur „ le sort d'un homme qui ne „ respire que pour vous être „ soumis? Celui, qui vous re„ mettra ma Lettre, a l'ordre „ d'apprendre si vous voulez „ que je meure ou que je vi„ ve. Pardonnez au trouble „ qui regne dans ma Lettre: à „ la veille de quitter ce qu'on

„ a

„ a de plus cher dans le Mon-
„ de, on n'a de raiſon & d'eſ-
„ prit que pour ſentir les
„ rigueurs de l'abſence & de ſa
„ ſituation. "

QUOIQUE Mademoiſelle de Mazeville eût pénétré à peu près ce que renfermoit cette Lettre, elle ne s'attenſoit pas à une déclaration auſſi préciſe, & encore moins à la rupture du mariage que ſes charmes occaſionnoient. Les réflexions qu'elle fit à ce ſujet, furent flatteuſes, & ne nuiſirent point à ſon nouvel amant. Sa Femme-de-Chambre, qui attendoit un moment favorable pour ſervir mon Pere, n'échappa point celui-ci: elle jugea, à l'air réveur de ſa maitreſſe, qu'elle n'étoit point offenſée des témoignages d'amour qu'on venoit de lui donner. Elle ne fut pas long-tems ſans en être aſſûrée; le ſacrifice qu'on lui faiſoit d'une perſonne aimable & riche, avec les diſpoſitions qu'elle avoit à aimer

ce

ce Cavalier, la touchèrent. Les vûes de M. de Courval étoient d'ailleurs si innocentes, & si légitimes, qu'elle n'avoit aucune raison de le traiter avec rigueur. Il n'y eut qu'une difficulté qui fut trouvée importante; on demandoit une réponse, Mademoiselle de Mazeville ne pouvoit s'y résoudre. Ce ne fut que par les sollicitations les plus pressantes, que sa Femme-de-Chambre put l'y engager. Malgré la liberté que les femmes se donnent aujourd'hui, la licence du siécle n'a point encore été au point d'admettre qu'une fille de condition, bien élevée, répondît à des Lettres d'amour. L'usage le souffre aux femmes mariées: la scrupuleuse décence s'en plaint toujours; mais la liberté qui regne souverainement aujourd'hui, s'en amuse, & la laisse murmurer sans s'en inquiéter.

Du Gast, qui attendoit avec impatience l'effet de la Lettre de

de ſon maître & des promeſſes de la Femme-de-Chambre, fut agréablement ſurpris lorſqu'elle le chargea d'une réponſe. Après en avoir fait des remercimens à ſa manière, il retourna à la maiſon & écrivit à ſon maître ce qui ſuit.

MONSIEUR,

„ EN conſéquence de vos
„ ordres, je me ſuis rendu,
„ auſſi-tôt que vous avez été
„ parti, chez Monſieur de
„ Chaſſagne. Il travailloit déjà
„ dans ſon cabinet. Après avoir
„ lû votre Lettre, il s'eſt é-
„ crié : Hé voilà un départ
„ bien précipité ! la poſte eſt
„ donc arrivée aujourd'hui bien
„ matin. Comme j'avois prévû
„ cette réflexion, j'ai répondu
„ que ce n'étoit point par cet-
„ te voye que vous aviez
„ reçu vos ordres, mais par
„ l'arrivée imprévûe d'un Ca-

„ va-

„ valier de votre Compagnie, „ que votre Colonel vous avoit „ envoyé exprès. Cette ré- „ ponſe a paru le ſatisfaire, „ & ſans me rien dire autre „ choſe, il m'a congédié, en „ m'ordonnant de dire à Mon- „ ſieur votre Pere qu'il au- „ roit l'honneur de le voir „ ſur les dix heures le même „ jour.

„ De chez Monſieur de „ Chaſſagne, je ſuis retourné „ au logis attendre qu'il fût jour „ chez Monſieur. Dès qu'il m'a „ été permis d'entrer, je lui „ ai remis votre Lettre. Pen- „ dant qu'il la liſoit, j'ai re- „ marqué beaucoup d'émotion „ ſur ſon viſage. Lorſque „ cette lecture a été finie, il „ m'a demandé ce que Made- „ moiſelle de Chaſſagne avoit „ répondu à votre Lettre; je „ lui ai rapporté ce je viens „ de vous dire à ce ſujet. En- „ ſuite il m'a queſtionné pour „ apprendre ſi je ne vous con-

„ noiſ-

„ noiſſois point quelque inclina-
„ tion particulière. Après lui
„ avoir répondu que je ne
„ m'en étois pas apperçu, il
„ m'a congédié, en me diſant
„ qu'il vous écriroit dans quel-
„ ques jours.

„ A l'égard de ma troiſième
„ commiſſion, la Lettre que je
„ joins à celle-ci, vous prou-
„ vera que je m'en ſuis acquitté
„ heureuſement. Si j'apprens
„ quelque choſe de rélatif à vòs
„ affaires, ou à vos intérêts, je
„ ne manquerai pas de vous en
„ faire part ſur le champ. "

LE lendemain du jour que mon Pere arriva à la Ferre, où étoit ſon Régiment, il reçut cette Lettre: mais avant que de la lire, il ouvrit avec précipitation celle de la belle de Mazeville: il la baiſa cent fois; elle étoit conçue en ces termes.

BIL-



BILLET.

„ UNE Demoiſelle ne ré-
„ pond point ordinairement à
„ des Lettres du genre de la
„ vôtre; mais après le ſacrifice
„ que vous me faites, & des
„ preuves ſi convaincantes de
„ ſincérité, je crois ne point
„ manquer à ce que je me dois,
„ en vous laiſſant entrevoir
„ que ſi mes parens vous ſont
„ favorables, je ne mettrai
„ point d'obſtacle à vos em-
„ preſſemens. "

MR. de Courval fut tranſporté de cette précieuſe réponſe, & la relut encore bien des fois. Quatre jours après, il reçut une grande Lettre de ſon Pere, qui eſt trop intéreſſante pour ne pas être copiée mot à mot.

„ A vôtre âge je penſois
„ comme vous; mais je ne pre-
„ nois pas auſſi vîte mon parti.
„ Vous auriez dû me voir, avant
„ que d'aller au Régiment;
„ peut-

„ peut-être cette peine vous eût-
„ elle été épargnée : mais les
„ jeunes gens écoutent plus leur
„ tête que les règles de la pru-
„ dence. C'eſt une choſe faite,
„ n'en parlons plus. Vous avez
„ cependant bien fait de ſup-
„ poſer des ordres pour pré-
„ texter une abſence auſſi
„ extraordinaire. Monſieur de
„ Chaſſagne a pris le change,
„ & cela me donne du tems
„ pour vérifier ſi les rapports,
„ qui vous ont été faits, ſont
„ bien fondés ? Car de quoi
„ l'envie & la malignité ne ſont-
„ elles pas capables dans de
„ ſemblables occaſions ? Com-
„ bien n'a-t-on pas vû de ma-
„ riages mal à propos rompus,
„ pour les avoir trop écoutées?
„ Non, ne vous y trompez pas,
„ mon Fils, ſi les avis ſont faux,
„ rien ne peut nous empêcher
„ d'achever le mariage. Les
„ Gens de Qualité ne ſont pas
„ faits pour manquer d'honneur,
„ ni de parole. Mademoiſelle
„ de

„ de Chaſſagne me paroît fort
„ inquiéte, & elle me fait
„ mille queſtions. Son Pere a
„ exigé de moi que je vinſſe
„ ſouvent dîner chez lui, afin
„ que l'on ne tire point de conſéquence fâcheuſe ſur votre
„ retraite imprévûe, laquelle a
„ déjà occaſionné bien des
„ diſcours. De mon côté, pour
„ tranquilliſer cette famille, je
„ l'ai invitée à dîner demain
„ chez moi. J'ai écrit à Paris à gens qui me rendront
„ bon compte de Mademoiſelle de Chaſſagne, & de tout
„ ce que vous m'avez mandé au
„ ſujet de ce Beauharnois. Cette réponſe décidera ſi elle
„ ſe trouve conforme à ce que
„ vous m'avez mandé. J'en uſerai franchement alors avec le
„ Préſident, en lui avoüant naturellement que cette avanture vous a éloigné, & en prenant avec lui des meſures
„ pour que cette rupture ne
„ puiſſe point lui faire de tort

„dans

„ dans le Monde. Un homme
„ de condition, mon Fils, ne
„ doit jamais craindre d'en trop
„ faire, & d'avoir de bons pro-
„ cedés ; il faut qu'il force
„ jusqu'à ses ennemis même à
„ l'estimer. Adieu, soyez exact
„ à me donner de vos nouvel-
„ les, & sur-tout ayez une
„ autre fois un peu plus de
„ confiance en votre Pere. Je
„ ne vous cele point que je
„ n'ai pas été content de vo-
„ tre discrétion mal entendue.
„ Comme vous me dites que
„ vous n'avez rien à vous re-
„ procher à l'égard de cette
„ affaire, ce mot suffisoit seul
„ pour que vous comptassiez
„ sur mes bontés & sur mon
„ indulgence. "

COMME Mr. de Courval ne pouvoit attendre rien de moins sévere de la part de son Pere, il fut extrêmement satisfait de la modération avec laquelle il avoit pris la chose, & il se flatta. Le premier coup étant porté, ce-

cela suffisoit seul pour le tranquilliser.

PENDANT qu'il s'abandonnoit aux flatteuses esperances que lui donnoit son amour, Mademoiselle de Chassagne étoit en proye à ses réflexions. L'issuë malheureuse qu'avoit eue sa première passion, lui fit craindre que celle, dont elle étoit prévenue pour Mr. de Courval, n'eût pas un succès plus favorable. Le jour qu'elle dîna chez le vieux Marquis avec sa Famille, elle tenta par tous les moyens possibles de le faire parler sur l'absence de son Fils, qui ne lui paroissoit pas naturelle; mais il étoit trop en garde pour qu'elle pût le pénétrer. Cependant quelques mots qu'elle interpréta, lui inspirerent de la défiance, & la firent retomber dans ses premières agitations.

CEPENDANT il n'étoit pas possible que les choses restassent plus long-tems dans cette indéci-

cision. Le hazard leur donna un nouveau cours, & fit cesser des incertitudes bien embarassantes.

UN jour que le vieux Marquis avoit été rendre une visite à Mr. de Chassagne, ce qui lui arrivoit souvent par les raisons qui ont été déja dites, il laissa tomber, sans s'en appercevoir, un paquet de Lettres de sa poche. Mademoiselle de Chassagne les trouva & les ramassa avec un certain mouvement d'inquiétude, qui sembloit lui présager les tristes nouvelles qu'elle alloit apprendre. Que devint-elle après avoir ouvert la première Lettre, & l'avoir lûe? C'étoit celle que Mr. de Courval avoit écrite à son Pere, dans laquelle il lui expliquoit les motifs de son départ, & toutes les raisons qui l'engageoient à ne point conclure son mariage. La seconde venoit de Paris, & rendoit compte de l'avanture de Madlle. de Chassagne

ſagne avec Beauhárnois. Mademoiſelle de Chaſſagne, vive & impétueuſe, comme nous l'avons déjà remarqué, fut accablée de ces cruelles découvertes. Elle voulut d'abord gemir, ſoupirer & ſe plaindre ; elle ne le put. En vain ſes pleurs tenterent de s'ouvrir un paſſage : ſuffoquée par ſa douleur, ſes ſens l'abandonnerent. Elle fit d'inutiles efforts pour prévenir ſa foibleſſe ; ſes jambes plierent ſous elle, & elle tomba ſur un canapé, comme une perſonne dont l'ame eſt prête à s'envoler.

MR. & Madelle. de Chaſſagne ne furent pas long-tems ſans être avertis de ce qui venoit d'arriver. Une Femme-de-Chambre qui ſurvint, courut avec effroi les chercher : on la ſecourut, & après bien des ſoins, elle reprit connoiſſance. On avoit trouvé dans ſes mains les Lettres fatales qui l'avoient accablée; mais plus occupé de la ſituation où elle ſe trouvoit, que

que de ce qu'elles contenoient, on n'y avoit fait d'abord qu'une legère attention.

Si la foiblesse de cette trop tendre Fille avoit allarmé un Pere & une Mere qui l'aimoient, malgré les raisons secrettes qu'ils avoient de s'en plaindre, l'état où ils la virent, après en être revenue, les jetta dans la dernière consternation. Elle versoit un torrent de larmes, soupiroit, & malgré toutes les questions qu'on lui faisoit, elle gardoit un triste silence, & ne discontinuoit point ses pleurs. Comment eût-elle ôsé en confier la cause? c'étoit rappeller des foiblesses dont elle ne pouvoit s'empêcher de rougir. Enfin l'énigme s'expliqua, la lecture des Lettres, adressées au vieux Marquis, dévoila le mystère. Mr. de Chassagne prit son parti: il gronda beaucoup sa Fille de la sensibilité qu'elle faisoit paroître, il lui remontra combien de tels emportemens blessoient la dé-

cence & lui convenoient peu, fur-tout après les juftes foupçons qu'elle avoit déjà donné de fe plaindre d'elle. Il paffa de là aux raifons de fierté qu'elle devoit montrer dans une pareille occafion, afin de ne point rappeller des anecdotes defagréables, qui n'étoient pas encore fi bien effacées, que la malignité ne les remît au jour dans l'occafion. Enfin le Pere, encore trop bon, finit par la confoler, en lui promettant que fi elle fe conduifoit comme elle le devoit, il ne fe fouviendroit de ce qui s'étoit paffé, que pour la plaindre, & pour lui affûrer un fort plus heureux.

MADEMOISELLE de Chaffagne, qui craignoit fon Pere, diffimula, & parut fe foumettre aux avis fenfés qu'on venoit de lui donner. Afin de mieux perfuader, elle convint qu'elle avoit été fenfible pour Mr. de Courval, parce qu'elle s'étoit cru autorifée pour l'aimer; mais que les

les choſes étant ainſi changées, elle feroit ſes efforts pour l'oublier, & pour ne ſe jamais reſſouvenir de lui. Elle pouſſa la diſſimulation, ou le dépit, au point d'aſſûrer que quand même il reviendroit à elle de bonne foi, & qu'il perſévereroit dans ſes premiers ſentimens, elle ne voudroit point en entendre parler, & qu'elle le refuſeroit; qu'à l'égard de ſa conduite paſſée, elle s'obſerveroit de manière qu'elle ne donneroit jamais de matière à la rappeller. La fin d'un diſcours, ſi peu rélatif aux ſentimens ſecrets de ſon cœur, fut une prière qu'elle fit à ſon Pere de prévenir le Marquis de Courval de lui rendre ſa parole, & de rompre entiérement le mariage. On ſçut bon gré à Madlle. de Chaſſagne d'avoir pris ſon parti. Dès le même jour le projet fut rempli; mais malgré le ſang froid que le Préſident fit paroître dans cette occaſion, le vieux

Marquis jugea bien que les Parties intéressées conservoient du ressentiment: mais il ne prévoioit pas qu'il auroit d'aussi fatales suites que celles dont il sera bien-tôt parlé.

LE Marquis n'ignora pas longtems ce qui avoit donné lieu à la démarche de Mr. de Chassagne: la perte de la Lettre de son Fils, dont il s'apperçut, l'éclaircit sur les doutes qu'il avoit eus d'abord à ce sujet. Il ne fut pas fâché cependant que le hazard l'eût si bien servi dans cette occasion, & qu'il eût appris au Pere de la Demoiselle un mystère qu'il ne pouvoit se résoudre à développer. Délivré de cette contrainte, il reprit ses premières idées sur l'envie qu'il avoit de marier son Fils; mais ne voulant point dans cette occasion rien risquer, il résolut de le faire revenir, & de le laisser le maître absolu de se pourvoir comme il le jugeroit à propos, afin qu'intéressé par son inclination

tion à conclure ſon mariage, il n'eût pas à craindre de le voir manqué, comme cela venoit d'arriver, ne doutant pas que ſon éloignement pour Mademoiſelle de Chaſſagne n'eût occaſionné les recherches qui avoient ſervi de motifs pour la rupture.

HUIT jours après que le vieux Marquis eut écrit à ſon Fils, mon Pere fut de retour. Il fut reçu auſſi bien qu'il pouvoit le deſirer; mais ce qui le transporta intérieurement de joye, fut l'empreſſement que lui montra ſon Pere de le voir marié, & l'aſſûrance qu'il lui donna qu'il n'avoit qu'à choiſir une perſonne qui lui convint, & qu'il travailleroit ſur le champ à la lui faire obtenir. Mr. de Courval fut à la veille vingt fois de ſe trahir & de découvrir ſon amour pour Mademoiſelle de Mazeville, & les véritables motifs qui l'avoient obligé à la rupture de ſon mariage; mais craignant qu'une

pareille confidence ne fît un mauvais effet, il se contint, & termina cette première entrevûe par des remercimens respectueux, & par des promesses de travailler, dès le lendemain, à donner la satisfaction qu'on attendoit de lui avec tant d'empressement.

A PEINE Mr. de Courval se trouva-t-il le maître de se livrer à son penchant, qu'il vola chez Mr. de Mazeville. Il saisit le premier moment favorable pour entretenir sa charmante Fille. Son Pere, ayant été obligé de passer dans son cabinet pour affaire, il se jetta à ses genoux avec un air tendre & timide.

COMBIEN n'ai-je point souffert depuis que je suis privé du bonheur de vous voir, Mademoiselle, lui dit-il? Il me semble que cette cruelle absence a duré des années entières. Mademoiselle de Mazeville, troublée de voir Mr. de Courval à ses pieds, ne voulut point en

en entendre davantage, qu'il n'eût repris une ſituation plus convenable. Permettez, Monſieur, lui dit-elle lorſqu'il eut pris un ſiége, que je m'en tienne à ce que je vous ai marqué lorſque vous mavez fait part de vos ſentimens. Je ſuis ſenſible, autant que je dois l'être, à la préference que vous me donnez ſur une perſonne auſſi aimable que Mademoiſelle de Chaſſagne; mais à moins que ceux, dont je tiens la naiſſance, n'approuvent vos vûes, vous ne devez pas eſperer que je vous en diſe davantage. Que je doive du moins à votre cœur, reprit Mr. de Courval tendrement, le charmant bonheur d'être à vous avant que Mr. de Mazeville ſoit prévenu par mon Pere, & que ce ne ſoit pas à la ſeule obéiſſance, que j'obtienne ce que je voudrois tenir de l'amour! Une Fille qui ſort du Couvent, reprit en ſoûriant le plus agréablement du monde Mademoiſelle

de Mazeville, ne ſçait pas faire de ces diſtinctions. Je crois que vous devez être ſatisfait de ce que je n'oppoſe pas d'autres obſtacles. Si vous êtes auſſi touché que vous voulez me le perſuader, vous travaillerez à lever celui-ci: ſi vous y réuſſiſſez, je m'expliquerai peut-être plus clairement.

Mr. de Courval ſe préparoit à répondre à un diſcours auſſi ſpirituel & auſſi flatteur; mais du monde étant entré, la converſation devint générale. Pour ne point entrer dans de trop grands détails, il ſuffira de dire que pendant un mois entier les choſes furent à peu près ſur le même ton: Mademoiſelle de Mazeville ſe ſoutint toujours avec la même décence, quoique ſon amant n'omît rien pour arracher l'aveu qu'il étoit aimé. Ce tems expiré, Mr. de Courval apprit à ſon Pere ſes vûes pour Madlle. de Mazeville, & ne lui cacha point qu'il s'en croyoit ai-

aimé. Le parti parut si sortable au vieux Marquis, qu'il agréa sur le champ le projet de son Fils, & dès le même jour vit Mr. de Mazeville, & lui demanda sa Fille. Le Pere & la Mere, après en avoir conferé avec elle & s'être éclaircis de ses sentimens, ne voulant point la contraindre, répondirent favorablement, & tinrent à honneur une recherche qui resserroit les liens d'une amitié constante qui regnoit depuis long-tems entre les deux familles.

L'APRES-midi du même jour Mr. de Courval, qui avoit appris avec transport la favorable réponse qui avoit été faite à son Pere, se rendit, avec tout l'empressement qu'on peut imaginer, cher Mr. de Mazeville. La manière dont il y fut reçu, lui confirma son bonheur prochain. On lui laissa adroitement la liberté d'entretenir l'objet de son amour : il en profita avec vivacité, & s'exprima si tendrement,

qu'il obtint enfin l'aveu qu'il avoit tant desiré.

LES deux Parties étant d'accord, on proceda au contract de mariage, & l'on fit les apprêts de la Cérémonie. Mr. de Courval montroit une impatience si vive, qu'ils furent abrégés autant qu'il fut possible. Le jour, tant attendu, fut enfin fixé, & les deux familles en reçurent les complimens.

LA veille du jour que le mariage devoit être célebré, Mr. & Mademoiselle de Mazeville, accompagnés de Mr. de Courval, se trouverent dans une maison, où le hazard amena Made. & Madlle. de Chassagne. La Mere & la Fille ne laisserent entrevoir aucune mauvaise humeur qui pût faire imaginer qu'elles conservassent du ressentiment. Mais doit-on s'en rapporter à ces apparences, est-il rien de plus dissimulé qu'une femme, quand le dépit la guide, & qu'elle veut se venger! L'évene-

ne.

nement, qui eſt à la veille de nous frapper, en ſera bien-tôt une funeſte preuve. Les affronts, faits à l'amour propre, ſe pardonnent difficilement.

ENFIN le jour, qui devoit conſommer le bonheur de Mr. de Courval, étant arrivé, il fut uni pour jamais à l'objet qu'il adoroit. Mr. de Mazeville avoit donné à cette occaſion un magnifique repas, où les deux familles & quelques amis choiſis avoient été invités: la journée ſe paſſa le plus agréablement du monde.

IL avoit été réſolu que la maiſon de Mr. de Courval & celle de Mr. de Mazeville n'en feroient à l'avenir qu'une ſeule. L'un & l'autre étoient trop attachés à leurs enfans pour vouloir s'en ſéparer. Enfin on ne reſpiroit que la joye, avoit-on lieu de prévoir de quel retour elle ſeroit ſuivie? L'orage grondoit ſur la tête de ces heureux Epoux, ſans qu'ils le ſoupçonnaſ-

ſent; il étoit à la veille d'éclater.

DES que la nuit fut avancée, Mr. & Madame de Mazeville, le vieux Marquis, & une de ſes proches Parentes conduiſirent les nouveaux Mariés dans l'appartement nuptial. Après pluſieurs plaiſanteries, aſſez d'uſage en ſemblable occaſion, ils ſe retirerent bien ſatisfaits d'avoir fait leur bonheur. Mr. de Courval étoit trop occupé de ſon amour pour perdre en vains complimens des momens, tant attendus & ſi précieux. A peine fut-il ſeul, qu'il ſe jetta dans les bras de ſon adorable Femme, qui reçut cet Epoux chéri avec toute la tendreſſe qu'il pouvoit attendre d'une jeune perſonne qui le regardoit comme l'auteur de ſa félicité. Ce n'étoit plus par des expreſſions tendres & amoureuſes que l'heureux de Courval exprimoit ſa paſſion; tranſporté de plaiſir, de joye, & brulant de volupté, il alloit faire parler l'amour à ſon tour, lorſqu'une main

main barbare le frappa tout à coup avec un poignard. Sa tremblante Epouse, qui voit le fer menaçant, jette un cri d'effroi, & veut éviter le fer prêt à la percer elle-même. *Mourez, perfides*. s'écrie une voix inconnue, en lui plongeant avec fureur dans le sein le même poignard, encore ensanglanté du sang d'un mari si cher; *Mourez, tout votre sang répandu suffit à peine pour laver les affronts que j'ai reçus de vous.*

AUX premiers cris que les Epoux infortunés avoient jettés, une Femme-de-Chambre de la nouvelle Mariée, qui s'étoit retirée pour se co cher dans une chambre voisine, étoit accourue avec précipitation pour apprendre ce qui les occasionnoit. A peine eut-elle entrevû de la porte le spectacle affreux qui s'offroit à ses yeux, qu'elle remplit la maison de ses clameurs. Elles percerent bientôt jusque dans les appartemens des Parens

des

des Epoux. Ils n'étoient pas encore couchés, ils se rassemblent, ils volent à la fois dans celui de leurs chers enfans. Comment exprimer leur effroi, leurs regrets, leur désespoir! Ils les trouvent baignés dans leur sang, & les croyent sans vie; mais tandis que Madame de Mazeville & la Parente de Mr. de Courval s'abandonnent à leurs regrets, Monsieur de Mazeville & de Courval demandent où est le meurtrier. On le cherche partout, enfin on rencontre un jeune inconnu, pâle, interdit, les yeux égarés, qui cherche à fuir, & que le crime arrête. Qui croiroit à sa figure prévenante, & à son air naïve, qu'il est le meurtrier? Mais ses mains, encore ensanglantées, déposent contre lui. Mr. de Mazeville, transporté de fureur, veut laver dans son sang sa barbarie. Le vieux Marquis, aussi pénétré de douleur, mais plus tranquille, le retient; il s'écrie que la punition seroit

trop

trop douce, & qu'un tel monstre ne doit périr que dans les supplices & par la main d'un bourreau. Il dit, & le remet entre les mains de ses gens, jusqu'à ce qu'il soit livré au bras séculier.

Le Médecin & le Chirurgien, qu'on avoit envoyé chercher dans les premiers momens, arrivoient alors : ils sonderent les blessures de ces Epoux infortunés. Celles de Mr. de Courval furent trouvées plus dangereuses que celles de sa Femme, dont le coup n'avoit porté que dans les chairs ; on les fit revenir. On ordonna qu'on les laissât tranquilles, & que l'on ne souffrît point qu'ils parlassent. Ensuite tout le monde se retira, il n'y eut personne qui ne fût pénétré d'un si cruel évenement, & qui ne tâchât de déviner les causes secrettes qui avoient pû y donner lieu.

Le premier soin de Mr. de Mazeville & du vieux Marquis, lors-

lorſqu'ils eurent quitté leurs enfans, fut d'envoyer chercher la Juſtice pour faire le procès verbal de ce qui venoit de ſe paſſer. Mais de quelle ſurpriſe ne fut-on point frappé, lorſqu'on reconnut, ſous l'habit d'un homme, Mademoiſelle de Chaſſagne, que la jalouſie avoit portée à commettre cet acte inhumain! Malheureuſement pour elle & pour ſa famille, Meſſieurs de Mazeville & de Courval s'étoient retirés, cette jeune perſonne n'ayant point voulu parler tant qu'ils furent préſens. Ils n'euſſent pas ſouffert ſans doute, à cauſe de la conſidération qu'ils avoient pour ſon Pere, que cette affaire fût pouſſée plus loin;mais la Juſtice, qui va toujours ſon train en pareille occaſion, fit conduire Mademoiſelle de Chaſſagne en priſon, & n'en rendit compte que le lendemain. Le ſeul parti, que Meſſieurs de Mazeville & de Courval trouverent convenable dans

dans ce cas imprévû, fut de faire avertir le malheureux Mr. de Chaſſagne de ce qui étoit arrivé la veille, en lui faiſant une ſorte d'honnêteté ſur ce qu'il n'avoit pû empêcher les ſuites de cette cruelle affaire.

JE n'entreprendrai point de rapporter quelle fut la douleur du Pere & de la Mere de cette Fille terrible, à une auſſi accablante nouvelle; je ſuis preſſée d'entrer dans des détails plus intéreſſans & qui me touchent de bien plus près. Juſqu'au moment qu'on leva le premier appareil, tout fut dans la maiſon dans la plus triſte conſternation. On attendoit cet inſtant avec la dernière impatience; mais combien ne le craignoit-on pas? Il étoit déciſif; c'étoit un arrêt de vie ou de mort, qui eſt ordinairement ſans grace & ſans appel en pareille occaſion.

LE rapport des Chirurgiens donna un peu plus de tranquillité aux Parens des nouveaux Ma-

Mariés. Ils apprirent que les bleſſures n'étoient point dangereuſes, qu'il y avoit tout à eſperer de la jeuneſſe des Epoux, & qu'en obſervant le régime & la tranquillité preſcrite, il n'y avoit pas lieu de douter qu'avant un mois ils ne fuſſent ſur pied.

CES habiles gens ne ſe tromperent point dans leurs heureuſes conjectures. Au bout de quinze jours, les jeunes Epoux ſe virent en état de recevoir compagnie, & au bout du tems indiqué ils ſe trouverent parfaitement guéris.

CEPENDANT Mr. & Madame de Chaſſagne, que l'avanture de leur Fille jettoit dans les embarras les plus épineux, ne furent pas plûtôt informés de la guériſon de Mr. & de Madame de Courval, qu'ils vinrent prier Mademoiſelle de Mazeville de les aider à ſe tirer de cette terrible affaire. Ils furent reçus avec autant d'égards qu'ils pouvoient

voient l'esperer, & on leur promit tous les services qu'on étoit en état de leur rendre. Mr. de Chassagne, bien content de ces assûrances, prit le parti de faire entendre d'autres témoins, & comme il étoit trop habile en pareille matière pour ne pas imaginer les tournures convenables, il trouva bientôt les moyens de se faire rendre sa Fille : mais après une pareille avanture, ils la mirent dans un Couvent, où, quelques mois après, elle se fit Religieuse. Avant que de prononcer ses vœux, elle écrivit une grande Lettre à Madame de Courval, dans laquelle elle lui demandoit de sincères pardons de ses crimes envers elle, en faisant un aveu sincère des causes qui l'avoient portée à des actes si violens. On sçut par-là que l'indifférence, qu'elle avoit affectée à l'occasion du mariage de Mr. de Courval, n'avoit été que feinte; que son désespoir avoit

été porté à un tel excès, qu'elle n'avoit pas été un moment sans méditer les projets de la vengeance la plus affreuse ; qu'enfin ayant appris le jour de la célebration du mariage, elle s'étoit déguisée en homme, & que profitant de la confusion qui regne dans de semblables occasions, elle s'étoit glissée dans l'appartement nuptial, où elle s'étoit cachée pendant tout le jour sous le lit, dans l'intention de se venger de Mr. de Courval, dès qu'il seroit endormi ; mais que son désespoir s'étant trouvé aigri par les douceurs qu'elle avoit entendu débiter à Mr. de Courval, elle n'avoit pû être retenue par aucune considération, & que sa rage l'avoit portée aux actes barbares dont elle alloit faire penitence toute sa vie. Elle ajoutoit qu'elle avoit cru son crime consommé, & qu'elle n'avoit souffert, dans les premiers jours de sa prison, que du regret

gret de ne s'être vengée qu'à demi.

LE Pere de cette Fille infortunée eut tant de chagrin de cette avanture, qu'il vendit sa charge, & quitta un lieu où il ne devoit s'attendre qu'à des desagrémens ; mais comme il étoit parfaitement honnête homme & d'une probité reconnue, il fut généralement plaint, & regretté de tous ceux qui le connoissoient.

TROIS mois après le fatal évenement que je viens de décrire, Madame de Courval devint grosse. Cette nouvelle combla de joye son Mari & les deux familles ; mais elle ne fut pas de longue durée. Pour abréger des détails inutiles, & passer à des faits plus intéressans, cette grossesse fut suivie d'une fausse couche, & pendant dix années entières, aucun des enfans, que Madame de Courval mit au Monde, ne put être élevé. Mon Pere en étoit au désespoir,

il

il avoit de grands biens, ſans ceux dont il devoit hériter un jour, & il deſiroit avec paſſion d'avoir des héritiers. Ma Mere ne tarda pas même à s'appercevoir que ce défaut, dont elle étoit innocente, refroidiſſoit inſenſiblement ſon Epoux pour elle; cette connoiſſance la plongéa dans un mortel chagrin. Elle fit pluſieurs pelerinages & des vœux pour obtenir du Ciel la grace d'avoir encore un enfant. Ses prières furent exaucées, elle mit au Monde un Fils, & dans la crainte de le perdre, elle voulut qu'il fût élevé près d'elle, & en eut des ſoins infinis; mais malgré tant de prévoyance, il commença à déperir à vûe d'œil, & tomba bientôt en langueur. Les Médecins, qui furent conſultés, furent d'avis qu'on l'élevât à la Campagne; l'on prit ce parti. Cet enfant étoit dévenu trop cher, pour qu'elle ne fît pas tout ce qu'il falloit pour n'avoir

rien à ſe reprocher de ce côté.

MA Mere recevoit ſouvent des nouvelles de ce cher Fils. Un jour on lui manda qu'il étoit à l'extrémité : l'on peut juger de quelle douleur elle fut accablée dans le moment ; ſon bonheur étoit attaché à la vie de cet enfant. Depuis ce nouveau préſent du Ciel, mon Pere avoit repris ſa tendreſſe pour elle ; n'avoit-t-elle pas lieu de craindre qu'en le perdant, elle ne perdît encore l'amour de ſon Mari, dont elle faiſoit ſon bonheur ?

UNE de ſes intimes Amies, nommée Me. de St. Simon, vint la voir dans le tems qu'elle étoit en proye à toutes ces réflexions. Dès qu'elle fut inſtruite des cauſes de ſa douleur, elle tâcha de l'adoucir par les motifs les plus propres à y parvenir. Vous ne ſçavez pas, reprit ma Mere, en ne pouvant s'empêcher de verſer des larmes, à quel point je ſerois

malheureuſe ſi je perdois mon Fils. Une fatale expérience m'a fait connoître que Mr. de Courval eſt d'une ſenſibilité ſur ce point ſi étonnante, que malgré ſes lumières, il me rend, pour ainſi dire, reſponſable d'un malheur dont je ſuis innocente, & dont je ſouffre la première. En un mot, ſi je me vois ſans enfans, je ne dois point compter ſur ſon amour, & je vous avoüe que ma vie eſt attachée à la conſervation d'un bien qui ne peut m'être ravi, ſans la perdre. Me. de St. Simon, touchée au dernier point de l'état où elle vit ſon Amie, lui dit que dès que les choſes étoient ſur ce ton, elle lui conſeilloit, en cas qu'elle perdît ſon Fils, de lui en ſubſtituer un autre à la place. Elle l'aſſûra qu'avec un peu d'adreſſe, la choſe ſe pourroit faire facilement; qu'elle ne ſeroit pas la première qui eût eu recours à de pareils artifices, & qu'elle

s'en

s'en devoit faire d'autant moins de ſcrupule, qu'elle n'avoit pour objet, dans cette occaſion, que de plaire à un Mari, dont la manie, quoiqu'aſſez bizarre, méritoit de l'indulgence & des ménagemens.

ME. de Courval ne fit pas pour lors grande attention à ce diſcours; mais quelques jours après, ayant été informée, par un Exprès que la Nourrice de ſon Fils lui dépêcha, que l'enfant étoit fort mal, & qu'il n'y avoit pas d'apparence, ſelon même le ſentiment des Médecins, qu'il en revint, ma Mere, effrayée, ſe rendit ſur le champ chez Me. de St. Simon, à laquelle elle fit part de cette triſte nouvelle, en la priant de ſe reſſouvenir des conſeils qu'elle lui avoit donnés à cette occaſion. Avoüant qu'elle avoit pris ſon parti & qu'elle étoit réſolue d'en faire uſage, aimant mieux tout riſquer que de ſe mettre dans le cas dont elle lui avoit parlé, ſa bon-

ne Amie, non seulement ne se démentit point, mais elle s'offrit même à faire tout ce qui convenoit pour sa tranquillité. On juge combien de telles offres firent de plaisir. Ma Mere en fut transportée, & dès le moment il fut arrêté de quelle manière on procéderoit à la supposition. Il n'y avoit pas de tems à perdre; d'un moment à l'autre le petit de Courval pouvoit manquer; il falloit qu'un autre enfant se trouvât prêt, que la Nourrice fût gagnée, & ce n'étoit pas l'affaire d'un moment.

LA première chose que fit ma Mere, fut d'écrire à la Nourrice, & de lui ordonner de suivre aveuglément tout ce que celle, qui lui remettroit sa Lettre, lui diroit. Pour la gagner plus efficacement, elle remit à Me. de St. Simon vingt Louïs pour lui donner, avec promesse qu'elle auroit soin d'elle toute sa vie, si elle se conduisoit dans cette occasion avec tout l'atta-

che-

chement qu'elle lui croioit. Dès que les deux Amies furent convenues de leurs faits, elles se séparerent. Me. de St. Simon envoya chercher un carosse de remise, & dès le même jour elle partit pour mettre sur le champ la main à cette affaire. Elle en avoit senti toute la délicatesse, mais elle s'étoit engagée. Elle avoit des obligations essentielles à ma Mere, elle n'étoit pas riche, & elle étoit bien aise de se la ménager pour des services peut-être plus importans. D'ailleurs nous autres femmes nous ne raisonnons pas tant: il suffit que nous voyions de la possibilité dans nos entreprises, pour aller en avant, sans tant approfondir.

Au-lieu de descendre au Village du Hautmenil, où demeuroit la Nourrice du petit de Courval, Me. de St. Simon s'arrêta dans un autre, qui n'étoit distant de celui-là que d'une demi-lieuë. Elle avoit fait ses ré-

réflexions en chemin, & imaginé des mesures, toutes différentes de celles dont elle étoit convenue avec Madame de Courval; elle étoit trop habile pour se mettre dans le cas d'aucune indiscrétion. Dès qu'elle se fut logée, elle envoya chercher la Nourrice de l'enfant de son Amie. L'amitié que je porte à Me. de Courval, lui dit-elle, après l'avoir fait rafraîchir, ne m'a pas permis de passer si près de chez vous, sans m'informer des nouvelles de son Fils. A mon départ elle étoit dans de si grandes allarmes à son sujet, qu'elle m'a fait pitié. Hélas! reprit la Nourrice, elles étoient bien fondées: le pauvre enfant est à la mort, & j'ai bien peur que cette nuit il ne soit délivré de tous ses maux. Non seulement je plains cette tendre Mere, continua l'adroite Me. de St. Simon; mais vous, ma pauvre Nourrice, qui me paroissez une bonne femme. Outre que je

je vous crois attachée de bonne foi à cet enfant, vous allez perdre votre fortune. J'ai entendu dire vingt fois à Mr. & à Madame de Courval que si vous étiez assez heureuse pour leur élever leur Fils, qu'ils vous donneroient une bonne recompense, & qu'ils vous assûreroient du pain pour le reste de vos jours. Voyez, pauvre petite femme, ajouta l'Amie de ma Mere avec un air d'attendrissement, si cette mort ne vient pas bien mal à propos, & ce que vous perdez en perdant cet enfant. Je ne m'en doutois que trop, reprit la Païsanne en pleurant. Depuis que mon mari est mort, rien ne m'a réussi. Tout au contraire, tantôt c'est une vache morte de la gravelée, un autre jour un mouton pris par le loup. Je n'avois que trois poulets, de mauvais garnemens de soldats me les ont attrapés. Enfin, Madame, continua-t-elle, il n'y

a pas de malchance qui ne se montre pour moi. Mais pour faire bref, apprenez un surcroît de chagrin que vous ne dévineriez jamais. En revenant hier du Bourg voisin, où j'étois allée acheter un remède, ordonné par le Médecin pour le petit malade, j'ai rencontré, à la sortie du Bois, un petit Orphelin délaissé, & qui jettoit les hauts cris. Dieu sçait si j'ai eu la cruauté de passer mon chemin: je suis pauvre, mais j'ai le cœur pitoiable. Assottée par les pleurs de ce pauvre délaissé, je l'ai relevé, & voyant qu'il se pâmoit de besoin, je lui ai donné à teter. Pour faire court, après avoir regardé de côté & d'autre pour voir si les gens, à qui appartenoit cet enfant, ne seroient pas dans les environs, ne découvrant rien, j'ai emporté cet Orphelin. Hélas! il semble que le pauvre petit ait la conception de sentir que sans moi il périssoit. Il m'a sou-

soûri pendant tout le chemin, & j'en ai été si affolée, que quoi que j'eusse résolu de le porter demain à la charité de notre Curé, il me fait tant de pitié, que je me suis dit que je le garderois; ce que je vous conte, Madame, ajouta cette bonne Nourrice, pour vous faire voir ma chance. Je vais perdre un nourriçon qui m'auroit fait ma fortune s'il avoit vécu, & dans le même moment j'en retrouve un qui sera à ma charge, & pour lequel je serai obligée de m'ôter de la bouche pour le lui donner.

La suite de ce discours parut d'un bon augure à Me. de St. Simon pour son projet. Quoiqu'elle eût déja des vûes pour remplacer l'enfant de ma Mere, ayant un de ses gens qui en avoit six, & qui n'auroit pas mieux demandé que d'en placer un en bon lieu, elle jugea que celui, qui avoit été trouvé par cette Nourrice, convenoit mille fois

mieux à la ſuppoſition, non ſeulement parce qu'il ſe trouvoit tout porté, mais encore parce que par-là elle ne ſe voyoit pas dans l'obligation de confier le ſecret à perſonne. Elle s'arrangea ſur ces idées, & reprenant l'entretien, après avoir rêvé un moment, Sçavez-vous bien à quoi je viens de penſer, dit-elle, en regardant fixement la Nourrice? A vous tirer de l'embarras où vous allez vous trouver, continua-t-elle, ſans lui donner le tems de lui répondre. Ce que vous venez de m'apprendre de cet Orphelin que vous avez trouvé, me donne une imagination, pour que vous n'en ſoyez pas embarraſſée, qui me paroîtroit admirable, ſi vous aviez aſſez d'eſprit & d'indelligence pour en profiter. Par-là vous conſerveriez non ſeulement la protection de Mr. & de Me. de Courval, mais même votre fortune ſeroit faite. Eh! Madame, interrompit

pit la bonne femme, en joignant les mains avec un air suppliant, ayez la charité de m'enseigner un aussi bon moïen. Quoi! pauvre petite femme, repartit Me. de St. Simon, vous ne le dévinez pas? il n'y a rien cependant de si aisé. Hé bien, pour vous faire connoître que je m'intéresse véritablement à ce qui vous regarde, & que j'entre dans vos peines, je m'en vais vous le dire; mais avant que d'en venir là, je veux que vous me fassiez un serment que vous ne le confierez jamais à personne, & que quoi qu'il arrive, vous ne conviendrez jamais que je vous ai donné des conseils. J'aime à faire du bien à d'honnêtes gens, comme vous, qui le méritez; mais je ne veux que personne le sçache jamais.

LA Nourrice fit le serment que l'Amie de ma Mere exigeoit, & promit une discrétion éternelle. Dès que Me. de St. Simon se fut assûrée de ce côté-

 là,

là, elle lui dit que pour ne pas perdre les recompenſes qu'elle attendoit du Fils de Mr. de Courval, elle n'avoit qu'à ſubſtituer l'Orphelin à ſa place, dès que celui, qui étoit à la veille de mourir, ſeroit expiré; & pour que perſonne ne pût jamais découvrir ſon ſecret, il ne s'agiſſoit, dès qu'il ſeroit mort, que d'aller l'enterrer elle-même, pendant la nuit, dans le cimetière. Si le Médecin, qui en a eu ſoin, revenoit par hazard, ce qui n'arrivera pas vraiſemblablement, puiſqu'il l'a abandonné, vous lui direz que vous avez pris ſoin vous-même de votre enfant, & que vous ne voulez pas abſolument que perſonne en approche que vous. Par-là vous vous délivrerez non ſeulement de ſon importunité, mais de celle de ceux dont vous pourriez vous défier. Si l'on vient, de la part de Mr. de Courval, pour apprendre des nouvelles de ſon Fils, vous répondrez qu'il

va

va mieux depuis qu'il a été abandonné des Médecins, & que si l'on s'en rapporte à vous seule, vous esperez, avec l'assistance du Ciel, de le sauver. Il n'en faudra pas davantage pour qu'on vous laisse la maitresse absolue, & lorsque vous aurez laissé passer quelques mois, vous mandrez hardiment au Pere & à la Mere que vous avez tiré leur enfant d'affaire. Jugez, ma chere Nourrice, continua Me. de St. Simon, en la regardant en soûriant, si l'on sera content de vous, & si les recompenses vous manqueront.

LA Nourrice fut transportée de joye de cette ouverture, & quoiqu'elle n'eût pas un grand génie, son intérêt lui fit sentir parfaitement qu'en parvenant à exécuter de point en point ces conseils, elle ne pouvoit qu'en tirer un bon parti. Elle s'en expliqua sur ce ton à Me. de St. Simon, mais elle parut embarrassée de la crainte que le Pere & la Mere ne s'apperçussent

ſent de la ſuppoſition, parce que, pourſuivit la Nourrice, l'Orphelin, dont je vous ai parlé, a une marque ſur la poitrine bien ſingulière, & que le Fils de Mr. de Courval n'en a point. L'Amie de ma Mere ayant demandé ce que c'étoit que ce ſigne, la Nourrice lui apprit que l'enfant, dont il étoit queſtion, avoit empreint dans cet endroit un ſoleil parfaitement deſſiné. On n'y prendra pas garde, continua Me. de St. Simon. Dailleurs, comme il n'y a que vous dans la maiſon qui ayez eu ſoin du petit de Courval, perſonne ne pourra vous faire de la peine ſur ce ſujet. A l'égard de la vraiſemblance, n'ayez aucune inquiétude ſur cela: les enfans changent tellement tous les jours, ſur-tout quand ils ſont en bas âge; que je vous jure qu'une propre Mere ſeroit trompée en pareil cas; à moins qu'elle ne s'en défiât. On en voit des exemples tous les jours.

CET-

CETTE difficulté levée, la Nourrice parut résolue à suivre le conseil qu'on venoit de lui donner. Me. de St. Simon, la la voiant parfaitement déterminée, lui dit que Me. de Courval l'avoit chargée, en cas qu'elle se détournât pour aller apprendre des nouvelles de son Fils, de lui faire une petite gratification, supposé qu'elle trouvât qu'il se portât mieux. Je repasserai demain matin, ajouta-t-elle, dans ce Village; vous n'avez qu'à venir m'y trouver sur le midi: si vous avez exécuté tout ce dont nous venons de convenir, sousentendu que votre nourriçon soit mort, je vous donnerai le présent qui vous est destiné, & je serai la première qui apprendra à Mr. & à Me. de Courval que leur enfant va mieux, en leur disant que depuis qu'il a été abandonné de ceux qui le soignoient, vous avez tant pris de peine auprès de lui, que je ne doute pas que vous

vous ne lui ſauviez la vie, & que vous ne le leur conſerviez.

LA Nourrice ſe retira, bien ſatisfaite de cette conférence, & proteſta qu'elle n'oublieroit jamais de ſa vie les grandes obligations qu'elle avoit à une auſſi charitable Dame. L'Amie de ma Mere, bien contente de la manière dont alloit cette affaire, repartit ſur le champ pour en aller faire ſon rapport à Me. de Courval. On juge de la ſatisfaction qu'elle eut, en concevant que de la manière dont cette ſuppoſition ſe faiſoit, elle ne courroit aucun riſque ſur la diſcrétion de cette femme; inquiétude, dont elle avoit été toujours allarmée depuis qu'il en avoit été queſtion.

LE lendemain Me. de St. Simon ſe trouva à l'aſſignation qu'elle avoit donnée. La Nourrice ſurvint un quart d'heure après. Elle jugea à ſon air qu'elle avoit de bonnes nouvelles à lui apprendre; en effet tout

tout avoit réussi comme il avoit été imaginé. Personne dans le Village n'avoit été informé que la Nourrice eût trouvé un enfant, étant revenue trop tard pour avoir rencontré personne. Par-là elle se voyoit absolument la maitresse de son secret, elle n'avoit chez elle que deux enfans qui auroient pû l'inquiéter; mais outre qu'ils étoient en bas âge, ils dormoient quand elle arriva avec l'Orphelin trouvé, & le lendemain elle les avoit envoyés aux champs dès le grand matin.

LE petit de Courval mourut la nuit suivante, comme on s'y attendoit. La Nourrice ne s'en fut pas plûtôt apperçue, qu'elle s'arma d'un hoyau, fut lui faire une fosse dans le cimetière, qui n'étoit pas éloigné de sa maison, & y enterra l'enfant mort, sans qu'aucun obstacle se fût rencontré, qui pût interrompre son projet.

ME. de St. Simon, satisfaite de

de ce rapport, la renvoya avec quatre Louïs, en lui conseillant d'employer cette somme pour remplacer les pertes qu'elle avoit faites, l'assûrant que dans les suites de pareils secours ne lui manqueroient pas. Elle ne voulut pas lui en donner davantage, dans la crainte qu'une plus grosse somme ne fît ouvrir les yeux à la Nourrice, & qu'elle n'occasionnât des scrupules & de l'indiscrétion. Avec les gens de cette classe on ne peut se conduire avec trop de ménagement & de prudence.

Je n'entrerai point dans un plus long détail à cette occasion, il suffira que j'ajoute que tout ce qui avoit été concerté, réussit comme il avoit été été prévû. Un an après, Mr. de Courval voulut que son prétendu Fils fût ramené à la maison. Il fut transporté de le voir, après avoir tant craint de le perdre. L'enfant étoit de la plus jolie physionomie du monde,

de, & auſſi aimable qu'on pouvoit le deſirer pour ſon âge. On ne manqua pas d'en faire compliment à mon Pere, & de lui dire, comme cela arrive toujours, que c'étoit ſon véritable portrait, & cela ne lui déplut pas, parce que ſon amour propre n'y trouvoit rien que de flatteur.

QUATRE ans après cette ſuppoſition, Me. de Courval devint groſſe. Son mari en fut auſſi charmé, qu'elle en reſſentit de remords. Elle ſe repréſenta alors l'irrégularité de la conduite qu'elle avoit tenue, en introduiſant un Etranger dans ſa famille; mais ſa bonne Amie, à qui elle confia ſes regrets, la tranquilliſa, en l'aſſûrant que l'avenir lui ſuggéreroit les moyens de concilier toutes ces choſes, & qu'elle n'étoit pas la ſeule qui ſe fût trouvée dans de pareils embarras.

MA Mere accoucha d'une Fille le plus heureuſement du mon-

monde, & cette Fille, c'eſt moi. Je fus élevée à la maiſon avec tous les ſoins qu'on peut imaginer. A ſix ans on me flattoit déjà d'être jolie, d'avoir des manières & de l'eſprit pour mon âge ; on ſe promettoit enfin beaucoup de moi. Je répondois à l'amitié, que mon Pere & ma Mere avoient pour moi, par un attachement extraordinaire & par de petites façons enfantines qui les ſéduiſoient de plus en plus.

NOUS étions parfaitement unis, mon Frere & moi. Il m'aimoit tendrement, & je lui rendois un ſincère retour; on admiroit notre union. Jamais nous n'avions de diſputes, ni d'envie l'un contre l'autre, & nous ne cherchions de diſſipation que celle d'être enſemble; le plaiſir nous tenoit lieu de tout.

MON Pere, qui nous idolatroit, ne voulut point confier notre éducation à d'autre qu'à lui-

lui-même, ni que nous sortissions de la maison paternelle. On donna à mon Frere un Gouverneur & un Précepteur, dont les mœurs étoient connues, & qui joignoient de l'esprit & de l'éducation à leur sçavoir. A mon égard, on me choisit une Gouvernante, recommendable par sa vertu, & mon Pere préfera ce parti à celui de me mettre dans un Couvent. Il pensoit, & je crois qu'il avoit raison, que le Cloître n'est pas toujours un azyle sûr pour l'innocence, & que si les jeunes personnes, qu'on y place, n'y font point de mal, du moins elles y apprennent beaucoup de choses qu'elles devroient ignorer; une fille n'est rien moins qu'innocente quand elle en sort. Je ne prétends point parler des Religieuses, leur conduite est assûrément pour la plûpart, non seulement sans reproche, mais respectable. Il seroit à desirer que leurs Pensionnaires imitassent

ſent d'auſſi bons modèles; mais il s'en faut beaucoup. Les plus éveillées corrompent bientôt celles qui le ſont moins, & ſouvent il ne manque que l'occaſion aux premières pour ſe perdre: en ce cas, qu'on imagine le riſque que doivent courir les ſecondes. J'en ai vû des exemples qui m'ont fait trembler, & après cela, j'aurois dix Filles, que je ne voudrois jamais en mettre une ſeule dans le Couvent, à moins qu'elle ne voulût abſolument ſe faire Religieuſe, & que je fuſſe moralement ſûre qu'elle ne rentreroit jamais dans le Monde.

MON Frere avoit quatorze ans, & moi dix, lorſque mon Pere & ma Mere firent pour notre éducation ces arrangemens. Il faiſoit des progrès ſurprenans dans ſes Etudes, & de mon côté j'apprenois avec beaucoup de facilité tout ce qu'on me montroit. On me donna tous les maîtres convenables

bles pour l'éducation d'une Fille de ma ſorte, & j'ôſe dire que j'y répondois de manière à m'attirer l'approbation de tous ceux à qui j'avois compte à rendre. Il ne m'en coutoit rien pour remplir mes devoirs.

L'AMITIE, que j'avois pour mon Frere, me ſuggera de demander la permiſſion d'étudier avec lui. Comme on n'y trouva aucun inconvénient, elle me fut accordée, & j'en fus ravie.

COMME mon Frere étoit plus avancé dans ſes Etudes que moi, il étoit quelquefois mon maître, & j'en étois charmée. Nous paſſions nos heures de recréation enſemble: je l'aimois tendrement, & il ſe ſeroit fait ſacrifier pour moi. Lorſque l'un de nous recevoit quelque mortification, l'autre le conſoloit & la partageoit avec vivacité. Nous nous prévenions ſur tout, & nous ne goutions point de plaiſir, ſi nous ne le partagions enſem-

ſemble. Enfin on nous donnoit pour modèles à tous les Freres & à toutes les Sœurs. Mon Pere étoit comblé de voir la parfaite amitié qui étoit entre nous, & s'en applaudiſſoit avec ſes Amis.

IL venoit ordinairement beaucoup de monde à la maiſon. Lorſque cela arrivoit dans les tems où mon Frere & moi étions quittes de nos maîtres, on nous faiſoit deſcendre, dans l'intention ſans doute de nous accoutumer pareillement au ton du bel uſage. Si l'on nous eût conſultés, nous aurions préferé de paſſer le reſte de la journée enſemble, au deſagrément d'être ſéparés l'un de l'autre. Que je ſuis malheureux, s'écroit quelquefois mon Frere, de ne pouvoir pas être toujours avec vous, mon aimable Sœur! Si je ſuis jamais mon maître, & que vous penſiez comme moi, il faudra ne nous jamais quitter. N'y conſentirez vous pas, ma petite Sœur, me diſoit-il tendrement! Hé-

Hélas ! je reſſentois trop de plaiſir à ces témoignages de ſa tendreſſe, pour l'en dedire, & je ne manquois jamais de lui proteſter que de pareils arrangemens feroient la félicité de ma vie.

LES perſonnes, qui venoient au logis, y amenoient quelquefois leurs enfans pour nous tenir compagnie; mais ce ſoin étoit bien inutile, & nous étoit bien à charge. Nous nous ſuffiſions parfaitement à nous-mêmes, & nous nous ſerions bien paſſés de ſemblables attentions. Cependant, malgré le ſecret dépit que nous en reſſentions l'un & l'autre, nous étions trop bien élevés pour ne pas le diſſimuler.

ENTRE les gens de notre âge, qui venoient le plus ordinairement à la maiſon, Mr. & Madlle. de Blanchemure étoient ceux qui méritoient le plus d'être diſtingués. Ils étoient l'un & l'autre parfaitement aimables,

& leurs façons étoient si prévenantes, qu'il n'étoit pas possible de ne les pas recevoir agréablement.

UN jour, que nous passâmes ensemble une partie de la journée, je m'apperçus que mon Frere avoit été fort réveur. A peine me trouvai-je seule avec lui, que je lui en demandai la cause. Hélas! reprit-il en soupirant, elle est bien légitime. Etonnée qu'il ne voulût pas m'en dire davantage, j'en fus piquée. Vous ne m'aimez donc plus, poursuivis-je, puisque vous ne me dites pas ce qui vous chagrine? Ce reproche, continua-t-il, ne vous convient pas; c'est moi qui ai sujet de vous le faire. Moi! repartis je. Oui, repliqua-t-il, & j'en mourrai de douleur. Je vois bien que vous me préferez Mr. & Madlle. de Blanchemure. Je ne me suis que trop apperçu que vous les aimez beaucoup plus que moi; jugez, après cela, si j'ai lieu d'ê-

d'être chagrin. Ce reproche me toucha au vif, je me mis à pleurer amérement. Il n'entrevit pas plûtôt mes larmes, qu'il se jetta à mes genoux, & me demanda mille pardons de m'avoir mise dans cet état, & joignit ses larmes aux miennes. Cette vûe m'attendrit, je le relevai avec empressement. Vous êtes bien méchant, lui dis-je en l'embrassant, de penser que j'aime mieux Mr. & Mdlle. de Blanchemure que vous. Vous mériteriez, ajoutai-je avec un petit air mutin, que je vous fisse dire vrai. Que je suis malheureuse de n'avoir pas la force de me venger! Mais je me souviendrai long-tems de l'injustice de vos soupçons, & je ne vous le pardonnerai pas sitôt.

A ces mots mon Frere se jetta une seconde fois à mes pieds, & me renouvella ses excuses. Je voulus le faire relever, sans lui rien dire; mais il m'assûra qu'il n'en feroit rien que je ne lui

eusse promis d'oublier le chagrin qu'il venoit de me donner. Je suis née assez fière, je tins bon & je ne me rendis pas. Cette obstination le pénétra jusqu'au vif & le transporta de dépit. Il se leva, & me dit avec des yeux où le désespoir étoit peint, que puisque je persistois à ne lui vouloir point pardonner une faute qu'il n'avoit commise que par l'excès de son amitié, il ne vouloit plus vivre, qu'il alloit s'en punir, & que je regretterois peut-être les cruautés dont j'usois envers un Frere qui m'aimoit si tendrement.

JE tremblai à ce discours. Je craignis l'effet de son désespoir, je me levai précipitamment & courus après lui. Je l'appellai, en le priant de revenir. Non, non, s'écria-t-il, vous ne me m'aimez plus, laissez-moi mourir. Je me pressai de l'assûrer du contraire: il revint enfin, en me protestant qu'il eût ces-

cessé de vivre, si je ne lui eusse pas dit que je l'aimois encore. Je lui promis que l'amitié, que j'avois pour lui, ne diminueroit jamais, & cette promesse le tranquillisa. Que je suis heureux, ma chere Sœur, s'écria-t-il, que mes soupçons se trouvent mal fondés! mais jugez vous-même si j'ai eu tort de prendre l'allarme. Vous connoissez toute ma tendresse, mettez-vous à ma place. Pendant que Mr. & Madlle. de Blanchemure ont été ici, je vous ai parlé plusieurs fois, sans que vous ayez daigné me répondre. Vous n'étiez occupée que du plaisir de vous entretenir avec Mr. de Blanchemure; ma tendre amitié s'en est allarmée, j'ai été saisi du plus cruel ennui. Vous m'offenseriez, repris-je, par ce doute. Je ne suis ni legère, ni inconstante. Je vous le pardonne, puisque je vous l'ai promis; mais s'il est vrai que vous m'aimiez aussi

tendrement que vous me le dites, ne m'exposez jamais aux allarmes que vous venez de me donner.

LORSQUE je fus seule, je me rappellai ce qui venoit de se passer, & je fremis quand je pensai que mon Frere avoit voulu se tuer. J'en serois morte, me dis-je en moi-même; car je l'aime plus que ma vie. Je fis ensuite à ma manière de petites réflexions. D'où vient, me disois-je, que tous ceux, qui s'offrent à mes yeux, ne me paroissent pas aussi aimables que mon Frere? Il me semble qu'il n'y a personne qui l'égale & qui ait le mérite que j'admire en lui. Pourquoi tout le monde ne pense-t-il pas comme moi à son égard? Est-ce que j'ai l'esprit fait differemment? Mon Pere & ma Mere l'aiment assûrément, je ne puis en douter; mais j'ai tout lieu de juger qu'il s'en faut encore beaucoup qu'ils l'aiment autant

que moi. Seroit-ce à cause qu'il est mon Frere, que mon amitié est si vive? Mais que dis-je? reprenois-je, n'est-il pas leur Fils, l'affinité du sang n'est-elle pas égale? J'avois beau vouloir trouver le vrai motif de ces différences, je me perdois. Enfin dans ces considérations la conclusion fut, après m'être convaincue que mon amitié l'emportoit sur celle de ceux qui lui avoient donné le jour, que je devois m'applaudir de ce que personne ne pouvoit me le disputer dans cette occasion, parce que ce cher Frere, persuadé de ma tendresse extrême, en seroit plus reconnoissant, & m'en aimeroit mieux.

MON Pere voyoit avec une grande satisfaction les progrès que nous faisions l'un & l'autre dans les Sciences; il se félicitoit d'avoir donné le jour à des enfans qu'on regardoit comme des prodiges dans sa Province. Nous commencions à ne plus

être des enfans. Je passois pour belle, j'en recevois tous les jours des complimens; mais je n'y étois sensible que lorsqu'ils me venoient de la part de mon Frere. Je ne me souciois que de sa tendresse, qui augmentoit tous les jours; le reste m'étoit indifférent.

UNE Dame des Amies de ma Mere, nommée Madame de Longuemotte, devant marier sa Fille le lendemain, vint nous inviter de nous trouver à cette cérémonie. Mon Frere, m'ayant rencontrée seule quelques momens après, me dit avec un air fort triste, que cette partie de plaisir, à laquelle on venoit de nous inviter, lui faisoit faire de cruelles réflexions. Sur la surprise que je marquai à ce discours, il me dit que le mariage de Madlle. de Longuemotte lui faisoit envisager une idée bien accablante, pensant, comme il le faisoit, à mon égard. Ne dois-je pas craindre,

ma

ma chere Sœur, continua-t-il, que mon Pere ne vous marie un jour? Ah! si ce malheur m'arrivoit, je ne pourrois le soutenir. Quoi! je me verrois séparé de vous pour jamais! Non, je n'y pourrois résister. Pour vous, ingrate Sœur, ajouta-t-il, vous m'auriez bientôt oublié dans les bras d'un Epoux. Il accompagna ces derniers mots d'un regard si touchant & si attendri, que j'en fus émûe jusqu'aux larmes Je me pressai fort de l'assûrer que l'évenement qu'il craignoit, n'arriveroit pas; que je prierois mon Pere avec tant de larmes de me laisser Fille, que je me flattois qu'il ne me contraindroit pas, & qu'il pouvoit compter sur l'éloignement que j'aurois toujours pour un semblable engagement.

NOUS passions ainsi la vie du monde la plus agréable. Nous ne cessions, mon Frere & moi, de nous donner des preuves réciproques de notre tendresse

mutuelle. Ma Mere, qui jusque-là n'y avoit fait qu'une legère attention, commença à en être allarmée. Elle sçavoit, mieux que personne, les suites qui en pouvoient résulter; elle résolut de nous examiner de plus près, & n'ayant pas été longtems sans s'appercevoir de la conséquence d'une amitié aussi vive, elle pensa à en couper le cours en nous séparant. Pour cet effet elle écrivit à un de ses Oncles, nommé Mr. de Forcel, qui demeuroit à Paris. Sans lui faire part des raisons qui l'engageoient à éloigner mon Frere, elle lui manda simplement qu'elle se feroit un vrai plaisir qu'il fût élevé près de lui, parce qu'il entroit dans un âge où il avoit besoin de faire ses exercices, afin que si la guerre arrivoit, il fût en état d'entrer dans le Service & d'y faire son chemin. Elle ajouta qu'il mettroit le comble à l'obligation qu'elle lui auroit, s'il se condui-

soit

foit de manière, dans cette occasion, qu'il ne femblât pas qu'elle y eût part, aiant des raifons pour que Mr. de Courval ne l'en foupçonnât pas, dont elle lui feroit part en tems & lieu.

AUSSITÔT que Mr. de Forcel eut reçu cette Lettre, il écrivit à mon Pere, en conféquence des intentions de fa Niéce. Quelque attachement qu'eût Mr. de Courval pour mon Frere, il n'héfita point fur le parti qu'il avoit à prendre. Mr. de Forcel vouloit bien fe charger de l'éducation de fon Fils, il étoit fort riche, il promettoit de veiller lui-même à fa conduite ; c'étoit un parti trop convenable pour le refufer. Pénétré de ces confidérations, mon Pere paffa dans l'appartement de ma Mere, & lui fit part de la Lettre de fon Oncle, & des motifs qui l'engageoient à céder à ces inftances. Ma Mere affecta d'abord de l'éloignement pour fe féparer

 d'un

d'un Fils qu'elle aimoit, disoit-elle, si tendrement; mais feignant peu à peu de se laisser persuader par les raisons de son Epoux, elle céda, & en vertu de son consentement le jour du départ de mon Frere fut arrêté.

Mr. & Me. de Courval ne furent pas plûtôt d'accord sur ce point, qu'ils firent appeller mon Frere, & lui apprirent ce qu'ils venoient de décider sur son sort. Un coup de foudre & cette nouvelle furent pour lui à peu près la même chose. Il pâlit, & changea vingt fois de visage pendant le discours de mon Pere! Que vous ai je donc fait, s'écria-t-il douloureusement, en se jettant à ses pieds? D'où vient me bannissez-vous de votre présence? qu'ai-je donc fait pour me priver du précieux bonheur d'être toujours près de vous? Hélas! c'est le seul qui me soit cher dans la vie, je n'en connois point d'autre, & je vais devenir le plus malheu-

reux

reux de tous les hommes. Mon Pere fut ſenſible aux marques d'attachement que mon Frere lui donna. Il l'aſſûra qu'il ne les oublieroit jamais; il ajouta qu'il ne comptoit point le bannir en l'envoyant à Paris; que cette abſence ne feroit pas longue, & qu'elle dépendroit des progrès qu'il feroit dans ſes exercices. D'ailleurs, il lui fit ſentir qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de l'envoyer à un Oncle qui deſiroit avec ardeur de le voir; qu'il devoit s'attacher ſur-tout à lui plaire, parce qu'il s'en trouveroit bien dans les ſuites; qu'il commençoit à ne plus être un enfant, & qu'il falloit penſer en homme raiſonnable; en un mot qu'il étoit inutile d'employer des prières pour le faire changer; qu'il avoit mandé à Mr. de Forcel le jour qu'il partiroit; que la choſe étoit décidée, & qu'il ne devoit plus s'occuper que du ſoin de ſe préparer à partir.

MON Frere voulut tenter du

côté de ma Mere, lorſqu'il put la joindre, de faire révoquer un ordre qui lui paroiſſoit ſi cruel; mais mon Pere étant ſurvenu & ayant appris de quoi il étoit queſtion, affectant d'être fâché de cette réſiſtance, lui ſignifia qu'il vouloit être obéi, & lui ordonna de ſe retirer.

J'ETOIS dans la chambre de mon Frere lorſqu'il rentra. Quelle fut ma ſurpriſe de le voir baigné de pleurs! Il ſe jetta dans un fauteuil, où il reſta immobile. Je volai vers lui, & lui demandai, avec un ſaiſiſſement dont je ne fus pas la maîtreſſe, ce qui lui étoit donc arrivé. Mais quelle fut ma douleur, lorſque je m'apperçus qu'il avoit perdu connoiſſance! Je courus, toute effrayée, appeller du monde; on le fit enfin revenir. Dans quelle inquiétude ne me trouvai-je pas alors! A peine eut-il repris connoiſſance, que de nouveaux ſoupirs penſerent le ſuffoquer. Je ne ſçavois que penſer d'un état ſi violent, & j'atten-

tendois avec une impatience extrême qu'il pût m'expliquer ce qui y avoit donné lieu.

DES qu'il put parler, il s'écria avec douleur : Je ne vous verrai donc plus, ma chere Sœur ! Ah ! c'en est fait, ... Eh pourquoi donc, repris-je, frappée d'un si cruel début ? Hélas ! continua t-il, en se jettant à mes pieds ; mes maux sont sans remède. Apprenez qu'on me sépare de vous. En vain, par les prières les plus soumises, ai-je voulu faire révoquer cet arrêt cruel : on veut ma mort, on me fait partir pour Paris. Il n'en put dire davantage, les sanglots étoufferent sa voix. Je pensai à mon tour m'évanoüir ; ma Gouvernante, qui survint, & qui s'apperçut de l'état où j'étois, fut en avertir ma Mere. Elle accourut, & fut témoin de l'excès de ma douleur : au-lieu de la calmer, comme cela sembloit naturel, elle m'en fit de vifs reproches, en me disant que je ne l'aimois donc

donc point, puiſque j'ôſois m'oppoſer aux volontés de ceux dont je tenois le jour. Mon Frere ne fut pas traité avec plus de douceur. Comme il étoit mon aîné, & qu'elle n'avoit pas les mêmes raiſons de tendreſſe pour le ménager, elle lui fit une aigre réprimande ſur ce qui venoit de ſe paſſer, en ajoutant qu'il ne pouvoit réparer des fautes ſi graves, qu'en obéiſſant avec ſoumiſſion.

APRES avoir fini par ce ton impoſant, elle en reprit un plus doux. Elle nous dit qu'elle ne deſapprouvoit point que nous nous aimaſſions, mon Frere & moi, avec toute la tendreſſe poſſible; mais qu'il ne falloit pas que cette amitié fût pouſſée juſqu'à l'extravagance. Pénétrée d'une remontrance auſſi raiſonnable, je lui promis de ne plus lui donner lieu de ſe plaindre de moi. Elle me parut adoucie de cette ſoumiſſion, & m'ordonna de la ſuivre. Lorſqu'elle fut rentrée dans ſon appartement,

ment, elle me défendit de me trouver seule avec mon Frere, & de ne point l'interrompre dans les apprêts qu'il étoit obligé de faire pour son départ.

CET ordre rigoureux fut exécuté ponctuellement. Mon Pere tint à peu près la même conduite envers mon Frere, & depuis ce moment, nous ne nous vîmes plus qu'en sa présence. Ce qui étoit arrivé, fit précipiter le voyage, & le jour fatal du départ. Je ne sçais comme il ne fut pas le dernier de ma vie. On nous permit de nous dire adieu, & de nous embrasser. O Ciel! est-il possible que nous n'expirâmes pas de douleur dans ce terrible moment? Nos cœurs, pressés par le plus sensible chagrin, ne nous laisserent pas la force de proferer une seule parole; il fallut user de violence pour nous séparer, & j'en fus si pénétrée, de mon côté, que je tombai sans sentiment.

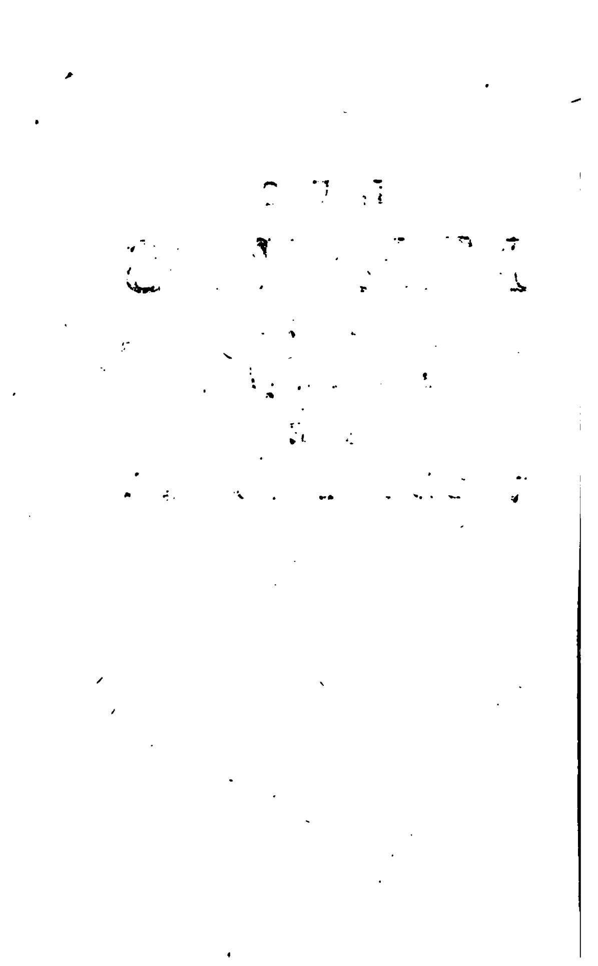
ON me porta dans ma chambre,

bre, où je fus long-tems sans connoissance; je ne la recouvrai que pour m'abandonner aux plaintes & aux larmes. Mon agitation fut si violente, que la fiévre me prit avec des redoublemens. Les Médecins furent appellés: ils me trouverent très mal. Je restai en cet état pendant quelques jours. La jeunesse, & les soins que l'on eut de moi, me tirerent de ce danger; mais je restai dans une mélancholie affreuse. Ma Mere fit tout ce qu'elle put pour la dissiper; elle prit des soins inutiles, je ne me plaisois qu'à m'entretenir des peines que me causoit l'absence de mon Frere. Me. de Courval, qui jugea bien que toutes ses représentations seroient inutiles, résolut de me laisser vivre à ma manière, dans l'esperance que le tems, ce Médecin de tous les maux, feroit ce que tous ses soins n'avoient pû faire jusque-là.

FIN

de la I. Partie.

LES
MEMOIRES
DE
MADAME
DE
VILLENEMOURS.



LES MÆMOIRES DE MADAME LA MARQUISE DE VILLENEMOURS,

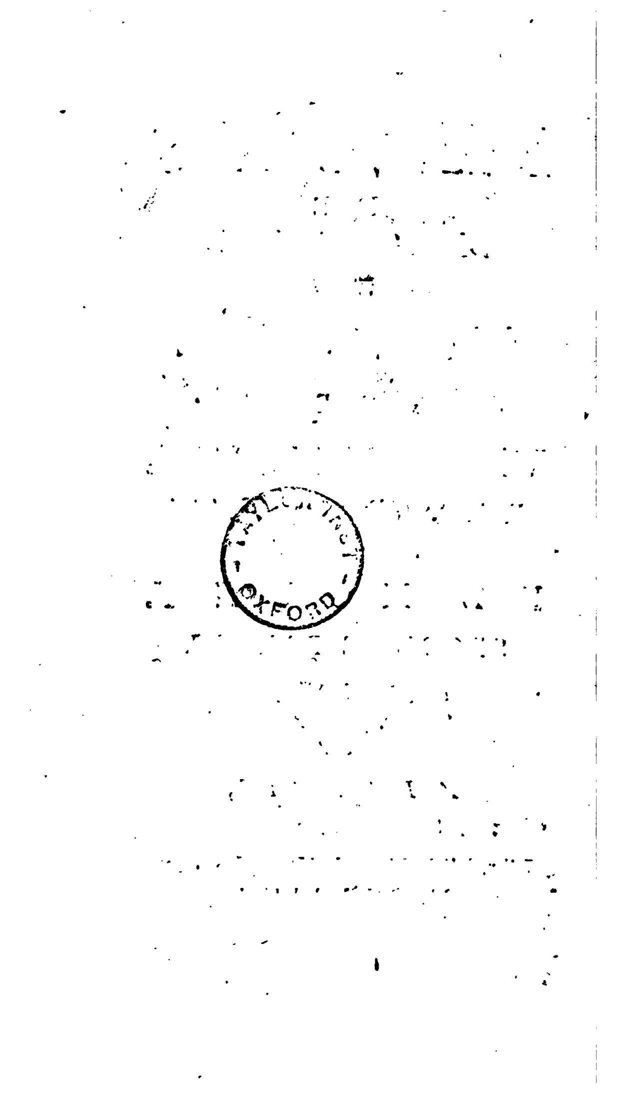
Ecrits par elle-même, & rédigés par Madame

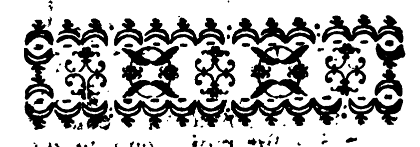
DE MOUHY.

SECONDE PARTIE.



A LA HAYE,
Chez ANTOINE VAN DOLE,
Libr. à l'Enſeigne de HUGO GROTIUS.
M. DCC. XLVII.


OXFORD



LES MEMOIRES DE MADAME LA MARQUISE DE VILLENEMOURS.

SECONDE PARTIE.

CEPENDANT au bout d'un mois, je devins un peu plus tranquille. La raison me fit concevoir que je devois m'assujettir aux ordres de ceux qui m'avoient donné le jour, & ne pas les désespérer par

par des chagrins portés à l'excès. Cette considération eut tant d'empire sur moi, que je devins de jour en jour plus raisonnable; mais je n'en souffrois pas moins: plus je me contenois, & plus je ressentois l'éloignement d'un Frere que j'aimois tant.

MON Pere arriva de Paris deux mois après son départ. Ma Mere lui apprit tout ce qui s'étoit passé à mon sujet pendant son absence. Elle ne lui en avoit rien marqué, parce qu'elle sçavoit qu'il m'aimoit beaucoup, & lui en avoit fait un mystère, dans la crainte de l'inquiéter. Ce tendre Pere me dit, après les premiers embrassemens, que mon Frere se plaisoit fort à Paris, qu'il me faisoit mille complimens, & qu'il s'étoit bien voulu charger d'une Lettre de sa part, pour me prouver qu'il ne desapprouvoit pas l'amitié que je lui portois. Je ne pus cacher la joye extrême que je ressentis. Mon Pe-

Pere m'aiant donné la permiſſion de lire cette chere Lettre, je le fis avec tout l'empreſſement qu'on peut imaginer. Elle commençoit par les témoignages de l'amitié la plus tendre, & par d'inſtantes prières de ne me point chagriner. Il me conſoloit de ſon abſence, en m'aſſûrant qu'elle ne ſeroit pas longue, & qu'il feroit tout ſon poſſible pour l'abréger. Enſuite il me parloit de notre Oncle, qui avoit, diſoit-il, mille bontés pour lui, dont il paroiſſoit fort reconnoiſſant. La fin de ſa Lettre étoit une apologie de la Ville où il ſe trouvoit, qui renfermoit, aſſûroit-il, tant d'agrémens, qu'il étoit bien difficile de vivre ſans en être affecté. Mon amour propre fut piqué d'un ſentiment qui me parut ſi déplacé: je fus ſurpriſe que mon Frere trouvât tant de charmes dans un endroit où je n'étois pas; je compris par ce trait qu'il étoit déjà

consolé de mon absence. J'en fus si piquée, que je repris un air d'indifférence. Il faut, Monsieur, dis-je à mon Pere, en lui donnant la Lettre que je venois de lire, que Paris ait bien des charmes, & que ce soit un séjour bien enchanté, puisque mon Frere en fait un éloge si flatteur, & qu'il s'est consolé si tôt d'être séparé de Ma Mere & de moi. Mr. de Courval ne put s'empêcher de soûrire du dépit avec lequel je proferai ces mots, & de la maniére adroite dont je le cachois. Pour s'en divertir sans doute, il confirma l'éloge que mon Frere faisoit de Paris dans sa Lettre, & le chargea le plus qu'il lui fut possible, en ajoutant que son Fils n'y auroit pas été six mois, qu'il n'y auroit rien dans le Monde qui fût capable de l'en arracher.

Ce dernier trait me pénétra jusqu'au vif. Dans la crainte de laisser entrevoir combien

j'en souffrois; je profitai du premier prétexte pour me retirer dans ma chambre. A peine y fus-je seule, que je me livrai à ma douleur. L'ingrat! m'écriois-je, non seulement m'a déjà oubliée, mais même a encore la cruauté de me le faire sentir. Voilà donc à quoi ont abouti tant d'assûrances d'une fidélité éternelle! Trop crédule que j'étois, j'eusse répondu de la durée de ses sentimens...... mais puisqu'il me traite avec une si cruelle indifférence, ajoutois-je, il faut l'imiter. Pourquoi l'aimerois-je seule, & me consumerois-je de regrets inutiles? Cette réflexion me frappa. A force de l'étendre, je parvins à la connoissance de mon état: j'en fus effrayée: j'eus beau d'abord vouloir déguiser mes propres sentimens, je reconnus mon erreur. Le Ciel me dessilla sans doute les yeux; un rayon de lumière m'éclaira jusques dans le fond

de mon cœur. Je jettai un cri d'horreur, en y trouvant la fatale paſſion qui s'en étoit emparée. Les Etudes, que j'avois faites avec mon Frere, m'avoient appris à raiſonner & à tirer des conſéquences; je ſentis l'extravagance d'un amour ſi contraire aux Loix de la Nature.

LA première choſe que je fis, après m'être reconnue, fut de me jetter à genoux, de demander pardon à Dieu de mon égarement, & de le prier ardemment de m'aider à ſortir du précipice affreux où j'étois tombée ſi imprudemment.

APRES cet acte de repentir, je me trouvai plus tranquille. La Lettre fatale, qui m'avoit cauſé tant de chagrin, fit dans ce moment un effet tout contraire; je reſſentis une conſolation infinie, en imaginant que mon Frere, à qui je connoiſſois tant d'eſprit, avoit ſans doute ſenti, comme moi, l'irré-

régularité de ſa paſſion, & que c'étoit-là la vraye cauſe de l'indifférence qui paroiſſoit dans ſa Lettre qui m'avoit tant chagrinée; je réſolus ſincérement de l'imiter, & de n'avoir plus pour lui que les ſentimens que je lui devois.

DIEU me ſoutint dans ces bonnes réſolutions, au point que mon Pere & ma Mere ne tarderent pas à s'appercevoir du changement qui s'étoit fait en moi. Ils en furent charmés; mais ils le diſſimulerent avec bonté, dans la vûe ſans doute de ne point m'humilier. Depuis ce jour, je n'évitai plus de me trouver en compagnie, & de prendre les plaiſirs innocens que l'on vouloit bien me procurer; au contraire je les cherchois pour me diſtraire du retour de ces ſentimens trop tendres qui venoient quelquefois me troubler malgré moi. Je les ſurmontai à la fin, & commençai alors à joüir d'un repos

dont j'étois privée depuis longtems.

MON Frere nous donnoit ſouvent de ſes nouvelles. J'étois charmée d'en apprendre; mais cette joye étoit pure, & débarraſſée des ſentimens impétueux de la paſſion dont j'avois été agitée. Il me faiſoit des complimens, & je lui faiſois les miens dans les réponſes qu'on lui envoyoit. Ma Mere étoit fort aiſe de la tranquillité que je faiſois paroître, & elle ne douta pas que la raiſon n'eût corrigé ce qu'il y avoit de trop vif dans mon amitié pour mon Frere.

DEGAGÉE d'un fardeau qui m'avoit tant couté de combats, pour m'en délivrer, je ne voulus plus m'occuper que du ſoin de plaire à ceux qui m'avoient donné le jour. Ils me propoſerent bientôt pluſieurs partis qui ſe préſentoient; mais je les ſuppliai avec tant d'inſtance de ne point me priver ſi tôt du bonheur

heur de vivre avec eux, qu'il n'en fut plus question alors, & qu'ils furent remerciés.

Un jour que j'étois seule à travailler avec Madame de Courval, mon Pere vint nous joindre, en riant. Il nous dit qu'il alloit nous amuser par la lecture d'une Lettre de mon Oncle, qu'il venoit de recevoir; il la lut. Mr. de Forcel lui mandoit que mon Frere voyoit une Femme de la première distinction, dont il lui avoit procuré la connoissance, en arrivant à Paris, & qu'il l'avoit ménagée avec tant de soin, qu'elle le recevoit avec mille bontés; qu'il ne passoit pas un jour sans y aller; que depuis ce tems il étoit si changé à son avantage, que tout le monde l'en félicitoit; que bien loin que ses assiduités lui déplussent, il étoit le premier à les approuver, parce qu'un semblable commerce ne pouvoit que lui être fort avantageux dans les suites, & lui

procurer des connoiſſances auſſi utiles qu'agréables.

MON Pere en étoit là, lorſqu'on l'interrompit pour lui annoncer une viſite ; elle vint fort à propos pour moi. J'avois été frappée de cette terrible Lettre, & ſans le prétexte que j'avois de me retirer, il m'eût été impoſſible de cacher le trouble dont j'étois agitée.

DES que je me trouvai ſeule, je ſentis toute la rigueur de mon ſort ; je connus bien que je m'étois trompée, en croiant avoir déraciné de mon cœur la fatale paſſion dont ma raiſon avoit cru avoir triomphé. Je ne jugeai que trop, par le dépit & par la jalouſie qui s'étoient emparés de mon ame, en apprenant que mon Frere étoit ſenſible pour une autre que pour moi, que je l'aimois avec plus d'excès que je ne l'avois jamais aimé. Je ſuis donc un monſtre, me diſois-je, que l'on auroit dû étouffer en naiſſant? Quoi!

Quoi ! je perſévere dans le crime, tout horrible qu'il me paroît. Ne méritai-je pas que le Ciel m'en puniſſe, ſur-tout après la grace qu'il m'avoit faite de me reconnoître ? Comment ! grand Dieu, ne vous vengez-vous pas, continuois-je, en verſant un torrent de larmes ! Mais, que dis-je ? ne l'avez-vous pas fait, en me livrant une ſeconde fois à toutes les horreurs dont je ſuis déchirée ? Pénétrée de cette terrible réflexion, je fus prête vingt fois à tomber dans le plus affreux déſeſpoir : mais la raiſon, m'ayant enfin fait comprendre que c'étoit commettre un nouveau crime que d'attenter ſur mes jours malheureux, je me retins, & je fis des réflexions plus tranquilles. Pour adoucir en quelque façon mes peines, je refléchis que je n'avois d'abord été coupable que par l'ignorance de mes propres ſentimens ; que je les avois combattus dès que

je les avois trouvés criminels; que le Ciel même devoit me soutenir & me prêter des forces, puisque le crime m'étoit en horreur, & que je n'y succombois que malgré moi.

SI j'avois été pour lors la maitresse de faire mes volontés, je me serois jettée sur le champ dans un Cloître, & j'y aurois pris l'habit; mais j'étois sûre que mes Parens n'y consentiroient jamais. Je fus vingt fois à la veille de leur déclarer ce qui se passoit dans mon cœur, pour tâcher d'obtenir d'eux cette permission; mais la crainte de leur causer de nouveaux chagrins, ou peut-être la honte de faire d'aussi humilians aveux, me retint, & me fit éviter l'éclat. Je résolus de garder mon secret, de tâcher de vaincre par mes propres forces, ou si je me sentois trop foible, de confier la situation délicate, où je me trouvois, à mon Confesseur, que je prierois de m'ai-

m'aider de ses conseils & de joindre ses prières aux miennes pour obtenir du Ciel la grace de me délivrer du penchant funeste qui m'entrainoit malgré moi vers le crime.

JE ne manquai pas le lendemain d'exécuter ce projet. Mon Directeur étoit un homme éclairé, & aussi prudent que sage. Il m'écouta avec beaucoup de douceur, & lorsque je lui eus dévoilé le fond de mon ame, il me rassûra sur mes inquiétudes, ne trouva point le mal sans remède, & me promit tous les secours qui dépendoient de lui, pour me soutenir dans mes bonnes résolutions, & pour me préserver de la rechûte que je craignois avec tant de raison.

J'EUS lieu de m'applaudir de m'être tournée du côté de la Religion; elle me fournit de grandes consolations. Au bout de quelque tems, je m'apperçus avec bien de la joye que

ma raiſon avoit encore repris le deſſus : je retrouvai par-là ma tranquillité & la paix ; je ſouhaitai ſincérement de ne plus me mettre dans le cas où je m'étois trouvée.

J'AVOIS ſi bien ſçû m'obſerver, que perſonne ne s'étoit apperçu des nouveaux troubles dont mon ame avoit été dévorée. Quelque tems après, je voulus faire une épreuve pour ſçavoir ſi mon cœur étoit tout à fait tranquille ; je demandai à mon Pere, en badinant, s'il avoit encore la Lettre par laquelle mon Oncle lui marquoit que mon Frere étoit amoureux, n'en ayant entendu lire qu'une partie ; il voulut bien avoir la complaiſance de me la remettre. J'en fis la lecture en ſecret ; j'eus lieu d'être ſatisfaite des progrès que ma raiſon avoit faits. Je me trouvai ſans émotion ; ce qui me confirma que j'étois parvenue au point important que je m'étois propoſé.

QUEL-

QUELQUE tems après, que je crus avoir remporté cette victoire sur moi-même, mon Pere me proposa un parti, pour lequel il me parut fort prévenu; c'étoit le Marquis de Marsinville, Colonel de Cavalerie, qui venoit depuis quelque tems à la maison, & qui y avoit été amené par un des meilleurs Amis de Mr. de Courval. Il joignoit à une naissance illustre une figure aimable, de l'esprit, & de la délicatesse dans les mœurs. En fort peu de tems il avoit trouvé le secret de prévenir toute la famille en sa faveur. La manière, dont ce nouveau prétendant me fut annoncé, me fit penser qu'un refus décisif seroit fort mal reçu, surtout dans le soupçon que j'avois qu'on ne manqueroit pas d'attribuer mon éloignement à l'extravagante manie d'aimer encore mon Frere. Cette idée eut tant de crédit sur moi, que je répondis que je serois toujours soumise tou-

tes les fois qu'on voudroit dispo-
ser de moi ; mais que je ne croy-
ois pas me mettre dans le cas
de déplaire, en demandant quel-
ques jours pour me consulter.
Mon Pere & ma Mere trouve-
rent tant de raison dans cette ré-
ponse, qu'ils me l'accorderent
sans aucune difficulté, en m'as-
sûrant même que si je me sentois
de la répugnance pour le Cava-
lier, après l'avoir mieux connu,
qu'ils n'étoient pas dans l'inten-
tion de me contraindre jusqu'au
point de l'épouser.

DES que je me trouvai seule,
je consultai mon cœur sur le
parti qu'on me proposoit. Je
ne trouvai que de l'indifférence
pour Mr. de Marsinville, quoi-
que je rendisse justice à son mé-
rite ; j'aurois fort desiré d'ê-
tre un peu plus prévenue en
sa faveur. Je ne sentois
plus de foiblesse pour mon
Frere que j'avois tant aimé ;
mais je ne pouvois prendre de
l'amour pour un autre. Après
m'ê-

m'être bien examinée ſur ce point, j'étois prête à ſupplier Mr. & Me. de Courval de ne point encore ſe preſſer de me marier, en leur faiſant part de l'indifférence où j'étois à ce ſujét; mais m'étant rappellée tout à coup cette rechûte dont j'ai fait le détail, je conçus que pour couper racine à mes anciens égaremens, je devois ſaiſir l'occaſion qui s'offroit, afin qu'étant liée pour jamais à des devoirs que je ne pourrois me diſpenſer de remplir, je m'ôtaſſe le fol eſpoir qui réſidoit peut-être en ſecret dans mon cœur. Je me fondai d'autant plus ſur cette réflexion importante; que la lecture de frivoles Romains m'avoit gâté l'eſprit ſur ce point, & que j'avois été un tems à me flatter qu'il ſurviendoit peut-être un jour quelque évenement imprévû qui rendroit légitime une paſſion auſſi criminelle. J'étois même aſſez folle dans ces momens pour enviſager des

idées chimeriques comme des inſpirations ſecrettes qui devoient ſervir à m'empêcher de diſpoſer de ma main. Mon Directeur, auquel j'avois confié toutes ces choſes, les avoit traitées de tentation, que je devois craindre & ne jamais écouter. Je me ſouvins, en me rappellant les conſeils qu'il me donna à cette occaſion, qu'il ajouta que pour ne pas m'y expoſer trop longtems, je devois m'en délivrer, en me ſoumettant aux premiers engagemens que mes Parens voudroient me faire contracter, & que c'étoit-là le grand point de mon entière guériſon.

TOUTES ces choſes, que je méditai avec beaucoup d'attention, eurent beaucoup de crédit ſur mon eſprit. Après y avoir encore refléchi pendant pluſieurs jours, je pris le parti qui me parut le plus ſûr & le plus ſage; en un mot je me déterminai à épouſer celui qui m'étoit propoſé.

CE-

CEPENDANT, avant que je le déclaraſſe à mon Pere, je conſultai encore mon ſage Directeur. Il me loüa de ma réſolution, me dit que mes craintes étoient juſtes & bien fondées, & me repeta une partie des choſes qu'il m'avoit déjà dites ſur ce ſujet. Cette conference acheva de me décider. A mon retour, j'aſſûrai mon Pere qu'il étoit le maître de diſpoſer de moi, & que je ne trouvois nulle répugnance à lui obéir.

MR. de Courval, qui ne s'attendoit pas ſans doute à me trouver ſi ſoumiſe, toujours prévenu que je n'étois pas ſi bien guérie, que je le faiſois paroître, de ma folle paſſion, ne crut pas devoir bruſquer une affaire dont le bonheur de ma vie dépendoit. Dans cet eſprit il me dit, après m'avoir loüée de ma docilité, qu'il vouloit me donner de nouvelles preuves de ſes bontés, en m'accordant le délai d'un mois, pour avoir le

quelques jours, le mariage fut déclaré, & nous en reçûmes les complimens.

LE jour du départ de Mr. de Marsinville, il vint me faire ses adieux, & ce fut dans les termes les plus tendres & les plus délicats. Comme j'en avois usé de bonne foi, en approuvant sa recherche, je tâchai que ma réponse ne tint pas de l'indifférence dont j'étois malheureusement prévenue pour lui. Il me repeta plusieurs fois qu'il seroit incessamment de retour. Hélas! s'il avoit sçû que loin de le desirer, je me flattois que les évenemens agiroient en faveur de mon éloignement pour le mariage, il auroit supprimé sans doute la récidive.

ENVIRON trois semaines après qu'il fut parti, me trouvant seule dans ma chambre, occupée à broder auprès de ma fenêtre, j'entendis ouvrir ma porte avec beaucoup de précaution, & un moment après, j'en-

j'entrevis quelqu'un ſur la pointe des pieds qui ſembloit indécis, & examiner avec beaucoup d'attention s'il n'étoit point remarqué. Je me trouvai émûe, ſans en trop ſçavoir la raiſon; car quoiqu'il fût tard, il faiſoit aſſez de jour pour n'avoir pas à craindre de fâcheux évenemens. M'étant cependant retournée pour demander qui c'étoit, j'eus à peine achevé cette courte queſtion, que l'inconnu fut à mes pieds. J'étois à la veille de m'écrier, effrayée d'une pareille avanture; mais quelle fut ma ſurpriſe en reconnoiſſant, au ſon d'une voix, encore trop chere à mon cœur, qui étoit l'ennemi que j'avois à mes genoux! Cruelle Sœur, me dit-il en me ſerrant les mains! vous avez donc réſolu ma mort? Eh bien vous me voyez prêt à vous ſatisfaire. Se peut-il qu'après m'avoir juré tant de fois que puiſqu'il ne vous eſt pas permis d'être à moi, vous ne feriez jamais

mais à personne, vous me manquiez de parole? est ce-ainsi, ingrate! que vous êtes fidèle à vos promesses & à votre amitié? Sans le hazard, qui m'a fait trouver chez mon Oncle lorsque Mr. de Marsinville a passé par Paris pour se rendre dans sa Province, j'ignorerois vos cruels engagemens, & je vous eusse trouvée mariée à mon retour. Quoi! charmante Sœur, est-il possible que vous ne m'aimiez plus, & que vous ayez poussé l'indifférence au point de prendre un parti sans m'en faire part? Ah! je ne le vois que trop, vous ne m'avez jamais aimé. Je me repaissois en vain de ce flatteur espoir qui faisoit ma félicité. A peine m'avez-vous vû partir, que vous m'avez oublié; tandis que je me consumois de regrets, que je ne vivois que de mes douleurs, vous aviez déjà un Amant, & me sacrifiyez à mes regrets & à toute la rigueur de mon sort.

LA surprise extrême, où m'avoit jettée la présence imprévûe de mon Frere, ne me permit pas d'interrompre ces reproches & ce discours passionné; mais m'étant remise avant qu'il cessât ses plaintes, je commençai par l'obliger à se relever. Je me flattois, lui dis-je, mon Frere, en prenant un grand sérieux, que la raison, vos lumières & l'absence auroient fait sur votre cœur ce qu'une partie de ces choses ont fait sur le mien. Quoi! se peut-il que vous soyez resté jusqu'ici dans l'erreur, & que votre aveuglement ait persévéré jusqu'au point de conserver des sentimens que la Nature abhorre, & qui sont en effet si monstrueux? Après ce peu de mots, inspirée sans doute par le Ciel, qui me fournit des lumières dont je n'étois pas capable, je lui remontrai avec une force pathétique la nature & le fond de son égarement, je lui fis toucher au doigt & à l'œil qu'il

qu'il étoit en horreur à Dieu & aux hommes, en un mot la grace permit que je traitasse cet article avec des termes si propres à persuader, que je m'apperçus, avec une satisfaction infinie, que mon Frere s'attendrissoit & que la vérité couloit jusque dans le fond de son cœur.

Sa réponse me confirma que je ne m'étois point trompée. Il m'avoüa que jusqu'à ce jour son amour aveugle l'avoit mis hors d'état de faire ces terribles distinctions. Hélas, continua-t-il, pourquoi le Ciel permet-il que je sois éclairé si tard! Je sens toute l'horreur de la passion que vous m'avez inspirée ; mais moins vertueux que vous êtes sage, j'en gemis, sans pouvoir cesser de vous aimer. Je vous avoüerai même, avec toute la franchise dont je suis capable, que je désespere de pouvoir jamais parvenir à arracher les traits charmans qui sont gravés dans

dans mon cœur. Ouï, trop aimable Sœur, votre image y est si profondément imprimée. . . C'en est trop, Monsieur, interrompis-je en me levant & en affectant un air de sévérité que mes sentimens secrets ne m'inspiroient pas, puisque vous persistez dans le crime, je ne puis plus vous écouter. Rentrez en vous-même, ou ne me voyez jamais. Je vous ai plus aimé que vous ne l'avez jamais fait, j'ai bien sçu triompher, toute foible que je suis, d'un penchant si fatal; d'où vient auriez-vous moins d'empire sur vous-même, sur-tout dissipé, comme vous devez l'être, dans une Ville remplie d'agrémens, & où vraisemblablement vous n'avez pas toujours été occupé de moi seule.

J'AUROIS voulu pour toute chose au monde retenir ces derniers mots; ils m'échapperent malgré moi. Malheureusement je me ressouvins, pendant les

pro-

protestations que mon Frere me faisoit de sa fidélité, de cette Lettre dont j'ai parlé plus haut, où le contraire étoit si bien prouvé. Je voulus sur le champ réparer mon imprudence ; mais il n'étoit plus tems. Si le changement qui est arrivé en vous, me dit-il, en me regardant plus fixement qu'il n'avoit fait jusque-là, n'a été occasionné que par un semblable motif, vous êtes, ma Sœur, dans l'erreur. Je n'ai jamais aimé que vous seule, tout le reste est supposition de la part de mon Pere, ou de mon Oncle. Je ne vais que dans une seule maison à Paris, où M. de Forcel lui-même m'a introduit pour me donner, à ce qu'il dit, ce bel usage du monde, qu'on n'acquiert que par le commerce des femmes d'un certain rang. C'est chez la Marquise de Villenemours, qui a au moins quarante ans, & son âge est si différent du mien, comme vous le voyez, que la plaisanterie, que

que mon Oncle a faite à cette occaſion, ne peut être interpretée férieuſement. Je ne diſconviendrai pas de mes ſentimens d'eſtime pour cette reſpectable femme. Elle m'a toujours reçu avec tant de bonté, s'eſt donné tant de ſoin pour polir mon éducation, que je ſerois le plus ingrat de tous les hommes ſi je penſois différemment à ſon égard. Voilà, Mademoiſelle, quelles ont été mes habitudes juſqu'ici : ſi vous vous voulez en écouter davantage, il ſera aiſé de vous prouver, en vous rendant un compte exacte de la manière dont j'ai vécu depuis que je ſuis à Paris, qu'on ne peut pas même me ſoupçonner. . . . J'interrompis dans cet endroit mon Frere. Je n'eus garde d'écouter la juſtification qu'il me propoſa ; c'étoit rentrer dans l'abyme dont je voulois le faire ſortir. D'ailleurs, je me craignois trop moi-même pour m'hazarder dans un combat

bat auſſi périlleux. Je repris le ton qui convenoit à mes deſſeins : s'ils n'eurent pas l'effet que j'en attendois, les menaces, qui le ſuivirent, de ne jamais le revoir s'il ôſoit m'entretenir d'une paſſion que j'avois en horreur, retinrent du moins ſes tranſports. Il jugea que mon parti étoit pris depuis trop long-tems, pour parvenir à me faire changer dans une ſeule viſite. Il ſe flatta ſans doute qu'en diſſimulant avec moi, il me rameneroit par dégré. Je le connoiſſois trop bien pour prendre le change ; mais pour ne point trop le déſeſperer & le porter à des excès impétueux, je changeai d'entretien. Je lui demandai s'il avoit vû, en arrivant, Mr. & Me. de Courval. Il me répondit que perſonne ne ſçavoit le ſecret de ſon voyage ; qu'il avoit ſuppoſé, en partant, qu'il alloit pour quelques jours à la Campagne avec un de ſes Amis ; qu'il étoit arrivé en poſ-

te

te la nuit précédente, que sçachant les êtres de la maison, il avoit trouvé le moyen de s'introduire & de s'y cacher, sans que qui que ce fût en eût aucune connoissance, & qu'il comptoit bien repartir avec le même succès.

JE profitai de cette occasion pour le prier de le faire sur le champ, dans la crainte qu'on ne le surprît dans ma chambre, & que l'imprudence d'une pareille démarche ne me fût imputée; mais je parlois à un fou que nulle considération ne pouvoit retenir. Il me jura qu'il n'étoit venu que pour empêcher mon mariage, ou mourir, & qu'à moins que je lui donnasse ma parole qu'il n'auroit jamais lieu, il étoit déterminé à risquer le tout pour le tout, & que rien n'étoit capable de lui faire prendre une autre résolution. Je me préparois à reprendre le ton avec le Frere trop amoureux, dans la crainte

 de

de me démentir enfin, & de laiſſer entrevoir la ſenſibilité que je reſſentois malgré moi, lorſque la porte de ma chambre s'ouvrit bruſquement, & que je reconnus Mr. de Marſinville, une bougie à la main. Je me trouvai ſi effrayée d'une apparition ſi imprévûe, le comptant encore en Bretagne, & je ſentis ſi douloureuſement le cruel effet qu'alloit cauſer la rencontre imprévûe de mon Frere, que je reſtai immobile, trop pénétrée pour exprimer autrement ma ſurpriſe. Mr. de Marſinville, qui s'étoit fait un tendre plaiſir de me ſurprendre, n'avoit pas eu plûtôt embraſſé mon Pere en arrivant, qu'ayant appris que j'étois ſeule dans ma chambre, qu'il lui avoit demandé la permiſſion de s'annoncer lui-même. Guidé par ſa joye, il y vola; ſes bras étoient déjà étendus pour m'embraſſer. Qu'on juge de l'étonnement où il fut de me trouver interdite ſans lumiè-

mière, & enfermée avec un jeune homme. Il en conçut un saisissement si vif, que le flambeau qu'il tenoit, lui échappa de la main, en m'appellant perfide, & en se plaignant de la trahison qu'il me supposoit.

Il fut heureux que sa bougie s'éteignit. Mon Frere m'a avoüé depuis que jugeant, par ce discours que Mr. de Marsinville étoit son rival, il eût perdu la vie, ou lui éût arraché la sienne. Le Ciel ne permit pas que je fusse exposée à de pareils malheurs. Par une providence, dont je l'ai mille fois remercié, ma Mere avoit appris, par une Femme-de-Chambre, que mon Frere étoit arrivé, & qu'il étoit passé dans ma chambre. Cette Fille l'avoit entrevû d'une porte vitrée, qui faisoit face à ma chambre. Elle n'igoroit pas les chagrins que ma Mere avoit essuyés à son occasion, & jugeant, par toutes les précautions prises pour passer

ſer ſans être vû, que ſon arrivée renfermoit un myſtère, elle ſe preſſa de faire ſon rapport. Me. de Courval, qui fut bien aiſe d'éclaircir l'avanture, & de juger peut-être, par ſes propres oreilles, du fond de mes ſentimens, ſuppoſant ſans doute qu'une pareille entrevûe étoit méditée depuis longtems entre nous, paſſa dans une garderobe à côté de l'endroit où nous étions, de laquelle il ne lui fut pas difficile d'entendre notre entretien. Par le même bonheur elle reconnut la voix de Mr. de Marſinville, & ſentant pour lors qu'elle n'avoit pas un moment à perdre pour le détromper & pour prévenir de fâcheuſes impreſſions, elle ſortit préciptamment de l'endroit où elle nous écoutoit, & parut un moment après avec des bougies. Au-lieu de marquer aucune ſurpriſe de l'embarras où nous nous trouvions tous, Sçavez-vous, ma Fille, s'écria-t-elle, avant

avant que d'entrer, que Mon Fils & Mr. de Marsinville viennent d'arriver? Ah ah, continua-t-elle avec une liberté qui nous remit tous, vous en étiez informée avant moi. Mr. de Marsinville qui reconnut alors l'imjustice de ses soupçons, sauta au cou de mon Frere, lequel, malgré ses idées sinistres, reçut poliment son Rival, si j'ôse me servir de ce terme, dans l'étonnement sans doute d'être revû de ma Mere sans colerè. Pour moi, qui me trouvois confondue d'une scène si surprenante, j'ouvrois de grands yeux, sans articuler une parole; mais Me. de Courval m'ayant dit de faire les honneurs de chez moi, qu'elle avoit à parler à mon Frere, & qu'elle alloit revenir, je me remis, & écoutai les excuses que me fit Mr. de Marsinville sur la sottise de son erreur (car il l'appella de ce nom). Je lui laissai dire tout ce qu'il voulut, bien satisfaite

qu'une avanture, qui m'avoit tant fait trembler, & dont je craignois tant les suites, prît un tour aussi favorable, sans sçavoir encore cependant par quel prodige il s'étoit operé.

JE ne tardai pas à en être éclaircie. Me. de Courval, par une suite de sa prudence ordinaire, n'emmena mon Frere que pour prévenir tout ce qui pouvoit arriver. Après lui avoir fait sentir qu'elle étoit instruite de ses extravagances, & lui avoir fait envisager que ses folies avoient pensé me perdre de réputation, & occasionner les plus grands malheurs, elle lui ordonna, sous peine de son indignation, de se conduire avec tant de prudence, que Mr. de Marsinville ne pût s'appercevoir de l'horrible secret qu'il avoit tant d'intérêt à cacher. Quoiqu'elle comprît, par l'humiliation qu'il fit paroître, qu'elle n'avoit plus rien à craindre de ce côté, elle ne voulut

rien risquer. Elle fit appeller mon Pere, auquel elle conta tout ce qui venoit de se passer, ne jugeant pas que dans une affaire de cette conséquence aucune considération dût la retenir. Mr. de Courval fut d'abord transporté de colère, & prétendoit que mon Frere repartît sur le camp; mais ma Mere lui ayant fait comprendre qu'après ce qui venoit de se passer, une pareille conduite seroit suspecte, mon Pere se laissa fléchir, & pardonna, à condition que mon Frere ne le quitteroit pas d'un pas, jusqu'à nouvel ordre, & qu'il se gouverneroit avec tant de ménagement avec moi, que tout prévenu qu'il étoit lui-même de son égarement, il ne pourroit soupçonner de nouvelles folies de sa part.

LE ton paternel en imposa à mon Frere. Il promit tout ce qu'on exigeoit de lui, & tint exactement parole; à peine ôsa-t-il lever les yeux sur moi pen-

dant le soupé. Le lendemain son départ ayant été concerté entre Mr. & Me. de Courval pour se délivrer d'inquiétudes légitimes, ils supposerent une Lettre, arrivée de Paris, par laquelle on feignoit que Mr. de Forcel étoit fort mal, & qu'il demandoit avec instance qu'on lui renvoyât son Neveu. La chose étant ainsi décidée, cette prétendue Lettre fut apportée comme nous étions à table. Mon Pere la lut tout haut, & quelques instances que Mr. de Marsinville fît pour empêcher un départ si précipité, on envoya sur le champ chercher des chevaux de poste, & à l'issue du dîner mon malheureux Frere fut obligé de partir. Il étoit si troublé, qu'à peine dit-il quatre paroles. Je lûs dans ses yeux son désespoir & sa douleur; mais j'étois sur mes gardes, & je feignis de ne pas m'en appercevoir. Pour comble de chagrin, Mr. de Courval lui donna, pour l'accom-

compagner, un vieux Lieutenant-Colonel, notre Coufin, auquel il fut fi bien recommandé, qu'il n'y avoit pas lieu de craindre qu'il pût lui échapper.

JE dois convenir ici, avant que d'aller plus loin, que malgré l'indifference apparente dont je m'étois paré, que mon cœur avoit partagé vivement les fentimens de mon Frere, & que j'eus befoin de toute ma raifon pour le diffimuler. J'eus beau vouloir éloigner fon idée & me rappeller tant de réfolutions prifes de ne jamais retomber dans mes égaremens, je me fentois prefque auffi foible que je l'avois été. Cependant à force de combattre, je captivai en quelque façon mon cœur. Je me voyois à la veille d'époufer Mr. de Marfinville; c'en étoit plus qu'il ne falloit pour me hâter d'affujetir mes fentimens.

TOUT fe difpofoit pour la

célebration de mon fatal mariage (car je ne pouvois encore m'empêcher de l'appeller tel), lorsqu'il vint un paquet de la Cour, adressé à mon Pere, par lequel il lui étoit ordonné de joindre dans la quinzaine son Régiment, qui étoit déjà en marche pour la frontière, la guerre s'étant déclarée tout à coup.

LE lendemain Mr. de Marsinville reçut les mêmes ordres; ils étoient trop précis pour s'occuper d'autres soins que de celui de se préparer à partir. Tandis que Mr. de Marsinville s'abandonnoit à la douleur d'un contretems si cruel pour son amour, je ne pouvois m'empêcher de remercier le Ciel en secret de ce qu'il différoit un hymen pour lequel je me sentois éloignée, malgré toutes mes bonnes résolutions. J'esperai que de là au retour de la Campagne, où le mariage avoit été remis, j'aurois banni en-

entiérement de mon ame les reſtes d'une paſſion ſi peu propre à me ſuivre en ménage. Mon deſſein étoit de me combattre avec tant de ſévérité, que je parviendrois entiérement à remporter cette victoire ſur mon cœur.

JE ne rapporterai point les pleurs que nous répandimes, ma Mere & moi, au départ de mon Pere. Ces tendres Epoux s'aimoient trop pour ne pas ſentir vivement la rigueur d'un pareil adieu. Ceux, qui ſçavent ce que c'eſt qu'aimer, ſe mettront aiſément à leur place, & imagineront ſans peine la douleur dont ils furent accablés. Je crois que ſi jamais je ſuis ſéparée de ce que j'aime, j'en mourrai de douleur.

A peine Mr. de Courval fut-il parti, que ma Mere tomba en foibleſſe. J'eus mille peines à la faire revenir & à la conſoler. Elle ne ceſſoit de pleurer, & ne vouloit prendre au-

& son sort en effet étoit bien digne de ma pitié.

Cette dernière nouvelle ne servit pas à nous tranquilliser; nous jugeâmes par-là des risques que couroient ceux qui nous étoient si chers. Nous trouvâmes le reste de la Campagne d'une longueur insupportable; lorsque l'inquiétude nous agite, le tems coule bien lentenment. Nous desirions avec ardeur les jours de Poste, & cependant nous tremblions d'apprendre quelque mauvaise nouvelle. Graces au Ciel, nous n'en reçûmes aucune fâcheuse. Mon Pere & mon Frere se trouverent dans tous les endroits les plus chauds, & en sortirent sans malheur. Enfin nos allarmes cesserent entiérement; nous aprîmes, avec les transports de la joye la plus vive, que nos chers Guerriers étoient en route, & le jour heureux qu'ils devoient arriver.

Pour anticiper le plaisir de re-

revoir des perſonnes qui nous avoient couté tant d'inquiétudes & tant de larmes, ma Mere réſolut d'aller à leur rencontre: nous fûmes au-devant d'eux juſqu'à Langres. Je n'entreprendrai point de dépeindre quel fut le raviſſement où nous nous trouvâmes lorſque nous nous revîmes; je ne trouve point de termes pour l'exprimer. On pleure de joye, comme de chagrin. Mon Frere & moi, nous nous embraſſâmes ſans remords. Soit qu'il crût devoir affecter d'être revenu de ſes anciens égaremens, ou que la raiſon les eût ſurmontés, il me parut ſi tranquille, que j'en fus enchantée. A mon égard, la Religion, les bons conſeils de ma Mere, & l'attention perpétuelle que j'avois eue à m'obſerver, m'avoient enfin fait remporter une entière victoire. Le bon compte que mon Pere rendit de ſon Fils, le fit fort bien recevoir de ma Mere; mais je remar-

marquai encore, avec la même surprise, qu'il y avoit beaucoup à dire des transports qu'elle marqua pour son Mari. L'amour agissoit pour celui-ci, le simple devoir pour celui-là. Je me perdois lorsque je voulois pénétrer la cause d'une indifférence si marquée.

QUELQUES jours après que nous fûmes de retour à Dijon, nous reçûmes une visite qui me toucha sensiblement; ce fut celle de Mr. de Marsinville. Dans quel état, grand Dieu! se présenta-t-il à mes yeux? Il avoit un bras & une jambe de bois, un air triste, abattu & mélancholique. Quelle différence de sa figure à celle qu'il avoit avant la Campagne! Cela faisoit deux hommes différens.

BIEN loin qu'un semblable changement en inst dans mes manières, je m'attachai sincérement à lui faire oublier, par mes politesses, & par les discours les plus prévenans, le

cha-

chagrin qu'il devoit reſſentir de ſa funeſte ſituation. Plus il y fut ſenſible, & moins il s'en prévalut: j'eus beau lui faire comprendre que loin que mes réſolutions fuſſent changées à ſon égard, j'étois prête à acquitter les paroles qui lui avoient été données. Cet homme, véritablement généreux, m'aſſûra que plus je penſois avec nobleſſe à ſon égard, & moins il devoit écouter ſes propres deſirs; qu'il n'avoit garde de me faire un auſſi triſte préſent que celui d'un Epoux perclu de preſque tous ſes membres; qu'au-lieu de faire ſon bonheur, il ſe reprocheroit ſans ceſſe de ne m'avoir aimée que pour l'amour de lui-même. Plus touchée encore d'un procedé, ſi beau, je pris à tâche de l'aſſûrer que nul de ces prétextes n'étoit capable de me faire démentir. Il perſévera dans ſa réſolution, & après nous avoir aſſûré qu'il conſerveroit toujours pour nous les ſentimens

mens d'une amitié aussi vive que s'il nous étoit attaché par les liens les plus près, il continua son voyage, & nous laissa pénétrés de la beauté de ses procedés.

IL est certain que la véritable vertu a cela de propre, qu'elle ravit & jette quelquefois dans l'yvresse. Cela est si vrai, que si Mr. de Marsinville m'eût épousée dans les momens d'admiration pour le vrai mérite que je trouvois en lui, je me fusse donnée de tout mon cœur & de la meilleure foi du monde; mais quand il fut parti, & que la réflexion se trouva seule, je me trouvai fort heureuse que les choses n'eussent pas tourné de cette manière. Ce n'étoit pas assez que de la parfaite estime, dont j'étois pénétrée en sa faveur, pour nous rendre heureux l'un & l'autre. On a beau nous vanter les mariages faits par les convenances & par la raison. Je ne dis pas que quel-

ques-

ques-uns ne puissent réussir; mais il est rare qu'ils procurent de vrais plaisirs sans la sympathie des cœurs. Comment se rencontreroient-ils dans un hymen où l'amour ne préside pas, puisqu'il n'y a que lui seul qui les fait naître, & que sans lui l'hymen n'est suivi que de dégoûts, ou du moins de tiédeur?

POUR revenir à ce qui m'intéresse, mon Frere, qui continuoit à s'observer avec beaucoup de soin, ne fut pas le maître de contenir la satisfaction que la rupture de mon mariage lui causa. La remarque que j'en fis, me fâcha véritablement. Dans la crainte que quelques reproches de ma part ne réveillassent des idées que j'avois trop d'intérêt de laisser vieillir, je feignis de ne m'en pas être apperçue. Pour ne lui donner même aucune prise, j'évitai avec soin de me trouver seule avec lui; heureusement je ne fus pas longtems dans cette con-

contrainte. Mr. de Forcel, qui écrivoit Lettres ſur Lettres pour que mon Pere le lui renvoyât, le mit dans l'obligation de ſonger à partir.

Nos adieux furent tendres, mais tranquilles de part & d'autre. Mr. & Me. de Courval étoient préſens, & il ne lui échappa rien qui pût rien faire ſoupçonner à ſon égard.

QUELQUE tems après, ma Mere tomba malade. Dans peu de jours il y eut à craindre pour ſa vie. Malgré tous les ſecours qui lui furent donnés, elle fut toujours en empirant. Sentant enfin le danger qu'elle couroit, les remords la preſſerent, & pour n'être point prévenue par la mort, avant que d'avoir mis ordre à ſa conſcience, elle demanda un Confeſſeur. Lorſqu'il fut ſorti, elle fit prier mon Pere de paſſer auprès d'elle; il s'y rendit, pénétré de douleur. En vain lui cachoit-on le danger qu'elle couroit, ſon

ſon amour le rendoit trop attentif & trop clairvoyant pour qu'il ne l'entrevît pas. Il s'approcha pénétré de crainte, & retenant à peine ſes larmes: Lorſque je vous aurai fait part d'un ſecret que ma conſcience me reproche d'avoir gardé ſi longtems, lui dit ma Mere, après l'avoir prié que perſonne ne vint l'interrompre, vous calmerez bientôt la douleur dont je vois que vous êtes accablé. Non, Monſieur, je ne mérite ni vos regrets, ni ces larmes. Comment pourrez-vous me pardonner de vous avoir caché, pendant ſi longtems, des choſes, ou qui ne devoient jamais être, ou dont je devois du moins vous faire part à la naiſſance de ma Fille? Mr. de Courval, jugeant par ce début que le myſtère, qu'on alloit lui dévoiler, étoit de la dernière importance, fut fermer les portes aux veroux, après avoir examiné avec ſoin ſi perſonne ne

ne pouvoit écouter. Enſuite il ſe rapprocha de ma Mere, & l'aſſûra que quelque offenſe dont elle fût coupable envers lui, il lui juroit de lui pardonner, & que rien n'étoit capable de le refroidir un inſtant à ſon égard.

MA Mere, raſſûrée par un diſcours ſi propre à lui donner de la confiance, lui fit un aveu ſincère de la ſuppoſition de l'enfant trouvé, que j'ai détaillée en ſon lieu, en lui expliquant les motifs qui l'avoient portée à ſuivre les conſeils de Me. de St. Simon. Mon Pere marqua de la ſurpriſe, mais elle fit bientôt place à des ſentimens de reconnoiſſance & d'amour. Comme il avoit autant d'eſprit que de juſtice, il ſentit que ma Mere n'avoit pû être guidée pour cette ſuppoſition par d'autres vûes que celles de ſon amour, puiſque par ſon contract de mariage elle étoit avantagée de manière que mon Pere, mourant ſans lui laiſ-

laiſſer d'enfans, elle n'en étoit pas plus mal à ſon aiſe. Il conçut juſqu'à quel point il étoit aimé, puiſque ſcrupuleuſe, comme il l'avoit toujours connue, elle avoit été capable de riſquer des choſes qu'on ne riſque guères quand on a la conſcience timorée à un certain point. De cette réflexion il paſſa à celle de l'indifférence qu'il avoit marquée dans les tems où il s'étoit vû ſans enfans. Toutes ces idées ſe raſſemblerent alors comme dans un point de vûe. Il en tira cette conſéquence, que plus il ſe trouvoit convaincu que jamais Epoux n'avoit été aimé ſi tendrement que lui, & plus il étoit malheureux de ſe voir à la veille de perdre un tréſor ſi rare & auſſi précieux.

ATTENDRI par des réflexions ſi touchantes, il n'y eut point de proteſtations de tendreſſe qu'il ne fît à ma Mere. Elle en fut ſi pénétrée, & ſon état devint ſi tranquille, après s'être

s'être déchargée d'un auſſi peſant fardeau, que dès ce moment elle ſe trouva mieux. Mon Pere, qui deſiroit avec ardeur que cette Epouſe chérie lui fût rendue, ne quitta pas un moment le chevet de ſon lit, & ces attentions touchantes, qui prouvoient avec combien de bonne foi ſon amour continuoit, ſauverent la vie à Me. de Courval. Au bout de huit jours, elle fut hors de danger, & avant quinze elle paſſa à une parfaite convaleſcence.

QUELQUES mois après qu'elle eut repris une ſanté parfaite, mon Pere confera avec elle ſur la manière dont il falloit en uſer avec leur prétendu Fils. Me. de Courval ſe ſoumit aveuglément à tout ce que ſon Mari décideroit pour ſon ſort. Mr. de Courval crut que dans une affaire ſi délicate, il ne devoit pas s'en rapporter à ſes propres lumières: il écrivit à un fameux Avocat au Parlement de Paris, &

& lui proposa le fait sous des noms supposés. En attendant le retour de cette consultation, il fut arrêté entre Mr. & Me. de Courval que quelque chose qui fût décidée, ils feroient une rente viagère à mon prétendu Frere, suffisante pour le mettre en état de vivre honnêtement, & résolurent d'employer le crédit de leurs Amis pour le pousser dans le Service, & pour tâcher de lui faire une fortune. Mon Pere ne voulut pas avoir à se reprocher d'avoir rendu misérable un enfant, qui, sans la supposition, auroit été élevé dans une condition qui lui auroit été propre, & qui l'auroit mis en état de gagner sa vie; ce qui étoit devenu impossible par le ton où il avoit été monté. D'ailleurs, il ressentoit pour cet inconnu une tendresse qui différoit, à peu de chose près, de celle qu'il auroit eue pour son propre Fils. Les qualités estimables qu'il avoit re-

reconnues en lui, la bonté de son caractère, sa valeur dont il avoit été témoin tant de fois pendant le cours de Campagne précédente, toutes ces choses le confirmerent dans cette favorable prévention. En un mot, sans l'obligation étroite où il se trouvoit de le desavoüer, pour satisfaire à la délicatesse de sa probité, de sa conscience, & à ce qu'il me devoit comme mon Pere, il eût laissé cette affaire dans l'état où elle se trouvoit; mais quand il faisoit réflexion aux graves inconvéniens qui en pouvoient résulter, par un procès dont la perte m'eût dépouillée d'une partie du bien qui devoit naturellement me revenir, il persistoit à prendre le parti de prévenir tout ce qui pouvoit arriver, en constatant mon état, & en le desavoüant pour son Fils.

LA réponse de l'Avocat fut conforme aux inquiétudes de mon Pere. Son sentiment étoit qu'à

qu'à moins d'un desaveu autentique, & ratifié par des actes de justice, l'étranger seroit en état un jour de se faire reconnoître pour Fils légitime; ce qui seroit une source de procès à l'infini. Mr. de Courval, après cet avis, n'hésita plus: il ne fut question que de la manière dont ce desaveu se feroit, malgré la fermeté de sa femme, qui consentoit d'être citée, & que les choses fussent rapportées comme elles s'étoient passées. Il ne put se résoudre à la compromettre avec tant d'éclat, & encore moins à devenir le sujet d'une histoire publique. Après avoir consulté avec d'habiles gens & avec ma Mere tous les biais qu'on pouvoit employer pour mettre au jour cette supposition, il fut arrêté que puisque Me. de St. Simon avoit eu la prudence de ne point compromettre ma Mere, il falloit s'en tenir à cet arrangement; mais comme pour

en venir là, on ne pouvoit se dispenser de mettre en cause Me. de St. Simon, on lui fit part de cette nécessité, dans l'esperance qu'ayant prêté son ministère à la supposition, elle voudroit bien en user de même pour la prouver. Mais quelque Amie qu'elle fût de ma Mere, elle assûra que si on ôsoit la citer, elle la démentiroit publiquement, ne voulant pas s'attirer sur les bras une affaire criminelle. Mon Pere, jugeant qu'il ne devoit pas se promettre de la faire changer, tant qu'on ne feroit parler que la voix de l'honneur & de l'attachement, prit le parti de lui offrir dix mille francs, en lui en promettant autant, si par son canal il parvenoit à prouver la supposition. Cette femme, qui n'étoit pas riche, comme je crois l'avoir dit ailleurs, fut ébranlée par un avantage qui arrangeoit si bien ses affaires: elle entra en pourparler, & il fut enfin con-

convenu, après bien des contestations, que pour se mettre à couvert des poursuites de la Justice, elle signeroit un acte autentique, par lequel elle déposeroit de la vérité de la supposition, en mentionnant par détail exact tous les faits, & qu'aussitôt qu'elle seroit dans le cas d'être citée, elle passeroit dans une autre Province, où elle se cacheroit jusqu'à la définition de cette affaire.

LA malheureuse Nourrice, qui s'étoit portée si facilement à ce qu'on avoit exigé d'elle, se trouva fort étourdie lorsqu'on lui demanda compte de ce qu'elle avoit fait de l'enfant de Mr. de Courval, & par quel motif elle en avoit supposé un autre à la place. Au-lieu de nier, comme c'étoit son plus court, elle se coupa, & sur ses réponses elle fut arrêtée. La frayeur, qu'elle eut des menaces qu'on lui fit si elle ne convenoit pas de bonne foi des

choses, lui fit tout avoüer. Sur sa déclaration, on en vint aux preuves; la principale étoit de vérifier la sépulture de son nourriçon. Par un hazard, qui tient du prodige, après avoir montré la place où elle l'avoit enfoüi, il se trouva qu'il n'y avoit qu'une partie de son corps qui fût consumée, & qu'on reconnut parfaitement que le mort avoit été un enfant. Pour surcroît de preuves, deux Filles, que cette Nourrice avoit, ayant été interrogées, l'une déclara qu'elle se souvenoit parfaitement bien que le nourriçon, que sa mere avoit eu, étoit mort, & que celui qu'elle avoit trouvé dans le chemin, n'étoit sorti de la maison que longtems après. Quoique celle-là n'eût que six ans alors, sa déposition fut admise, & elle ne servit pas peu à la définition de ce Procès.

TROIS mois après, le Parlement admit la supposition. Pen-

Pendant ce tems, mon Pere, ayant eu avis que le Jugement procéderoit à la dernière rigueur contre la malheureuse Nourrice, il trouva le moyen de faire gagner sous main, avec une somme d'argent, un des Guichetiers, & de la faire évader pour tranquilliser entiérement ma Mere de ce côté, parce qu'elle étoit dans de grandes allarmes sur le sort de cette femme. Il lui en fit un heureux, & l'ayant fait changer de nom, il la fit passer dans une de ses terres éloignées, avec une de ses filles qui n'étoit pas mariée, où il pourvut abondamment à leur subsistance.

JE ne suis point entrée dans un plus grand détail sur cette affaire, parce que cela m'auroit menée trop loin, & que je n'entends pas assez les matierès de la procédure pour avoir ôsé m'enfoncer dans ce labyrinthe. Il suffit que j'ajoute que cette affaire fut épineuse, fort débat-

tue & fort conteſtée, & que le Parlement ne prononça qu'après avoir parfaitement averé les preuves de la ſuppoſition.

POUR Me. de St. Simon, elle ne fut que legérement compromiſe, non ſeulement parce que les termes de ſon acte étoient ménagés, & qu'elle ne rapportoit le fait que comme l'ayant entendu conter par une femme qu'elle avoit rencontrée par hazard, qui s'étoit dite la nourrice du petit de Courval; mais parce que cettte nourrice ne la connoiſſoit point. Elle ne l'avoit point citée, & avoit répondu, lorſqu'on lui en parla, qu'elle en avoit une idée confuſe; mais qu'il y avoit trop longtems pour ſe la rappeller.

L'OBLIGATION, où je me ſuis trouvée de rapporter tout de ſuite cette affaire pour ne pas être obligée d'y revenir à deux fois, m'a empêchée de faire mention de choſes intéreſſantes qui ſe paſſerent avant & pendant

dant le cours de ce procès; j'y reviens, afin de ne pas l'oublier, ce qui jetteroit de l'obſcurité dans des faits qui doivent réſulter d'un évenement auſſi important.

DES qu'il fut décidé entre mon Pere & ma Mere que le deſaveu éclateroit, ils convinrent de faire revenir mon prétendu Frere, pour le prévenir ſur l'obligation indiſpenſable où ils ſe trouvoient l'un & l'autre de lui porter un coup ſi ſenſible. Ils écrivirent à Mr. de Forcel pour le prier de le faire partir auſſi-tôt, ſans lui apprendre encore le nœud de cette affaire. Hélas! il ne fut pas beſoin de le preſſer. Ce malheureux Neveu, qui alloit ceſſer de l'être, à peine ſçut-il qu'il falloit aller en Bourgogne, qu'il fut prêt à monter à cheval; il fit même tant de diligence, qu'il arriva vingt-quatre heures plûtôt qu'on ne l'attendoit.

ME. de Courval m'avoit déjà

prévenue des motifs de son arrivée. Je tenterois en vain de dépeindre quelle fut la situation où je me trouvai à la connoissance d'un évenement auquel je m'attendois si peu. Je me souviens seulement que je me dis sur le champ dans moi-même : Ah ! je vois donc enfin clair dans mon cœur ! Ma Mere, qui démêla d'un coup d'œil l'effet que cette nouvelle imprévûe faisoit dans le fond de mon ame, me fit entendre que je n'en étois pas plus avancée, & que dans la situation fâcheuse où les choses étoient, je devois être plus retenue & moins prévenue que jamais en faveur d'un homme qui ne me seroit jamais de rien.

JE sentis parfaitement tout ce qu'on vouloit me dire. En effet, sur quel miracle aurois-je pû fonder de frivoles esperances ? Devois-je me flatter que le Ciel en opéreroit un second pour justifier une prévention trop

trop fatale? Pénétrée de cette idée, je répondis, en baissant les yeux, qu'après ce que j'avois obtenu sur moi-même, on ne devoit pas douter que je me berçasse de nouvelles chimères, & que je ne m'écarterois jamais de ce que je devois à ceux dont je tenois le jour.

La veille que mon Amant infortuné arriva, personne n'ignoroit dans la maison le changement qui venoit de se faire dans son état. Les premières démarches étoient déjà publiqués, pour le lui ôter. Il n'y eut pas un Domestique qui ne fût attendri, en le voyant descendre de cheval. La joye, qui étoit peinte sur son visage, prouvoit assez qu'il ignoroit son sort, & qu'il n'étoit occupé que du plaisir de se retrouver dans une maison qu'il croyoit encore la paternelle. Les ordres étoient trop précis, pour qu'il se trouvât quelqu'un, qui ôsât le prévenir sur les secrets qu'il alloit

apprendre. Tous les Domestiques lui parurent si tristes, qu'il demanda d'abord de nos nouvelles à tout le monde, dans l'apprehension qu'il n'eût été mandé pour en apprendre de funestes. Rassûrée par la réponse qui lui fut faite, il monta dans l'appartement de mon Pere. J'avois eu ordre de me retirer, dès qu'on avoit appris son arrivée; on ne jugeoit pas à propos que je fusse témoin d'une scène si attendrissante. Ma Mere, qui, depuis cet évenement, avoit redoublé de tendresse à mon égard, voulut prévenir les marques de foiblesse qu'elle sentoit que je donnerois dans une occasion si touchante, & je lui en sçus bien bon gré, car malgré toutes mes résolutions de me bien observer, pouvois-je assez compter sur ma raison pour soutenir d'un œil sec une conférence qui devoit être si intéressante?

JE ne fus pas plûtôt seule dans ma chambre, que je me trouvai en proye à cent réflexions, toutes rélatives à mon prétendu Frere. J'eus beau vouloir éloigner son idée, & me rappeller les motifs qui devoient m'engager à bannir entiérement de mon cœur ces sentimens trop favorables dont il étoit prévenu, je ne pus y parvenir: il sembloit que l'arrivée de cet aimable Amant lui eût rendu tous ses droits. Sans y penser, je me trouvai plus tendre que jamais. Ma passion n'ayant plus rien de criminel, je ne pus parvenir à la combattre, & encore moins à l'éteindre. Quoi! me disois-je, je cesserois d'aimer un homme digne de ma tendresse, parce qu'il devient malheureux! Que m'importe de quel sang il est né, dès que tout le monde convient de son mérite, & que je n'ai rien à lui reprocher du côté de sa fidélité & de son amour? Mes

Parens ne penſeront point comme moi, je n'en dois point douter; continuois-je, ils ne me l'ont déjà que trop fait entendre; eh bien je reſterai Fille, & ſi je ne puis parvenir à être à lui par des nœuds légitimes, je lui ſerai fidèle, je lui conſerverai mon amour, & je ne ſerai à perſonne.

CONFIRMÉE dans ce ſentiment, je me trouvai plus à mon aiſe, & je ne m'occupai plus que du plaiſir de le revoir; ce ne fut qu'à ſoupé. Je penſai, à ſon premier abord, me trouver mal. Il avoit pleuré, je n'en pus douter; les traces en étoient encore fraîches, mais malgré un air de honte & de triſteſſe répandu ſur ſon viſage, j'entrevis dans ſon premier regard des étincelles de joye & d'amour qui paſſerent juſqu'au fond de mon cœur. Il ne me dit que quatre mots, mais avec tant d'embarras, obſervé comme il l'étoit, qu'il me fit pitié.

Ma Mere, qui craignoit que je ne me démentiſſe, me tira d'affaire, en me parlant de la ſatisfaction que mon Pere reſſentoit de la conférence qu'il venoit d'avoir avec ſon Fils, car elle ne ſe ſervit pas d'autres expreſſions. Elle ajouta que les arrangemens, qui avoient été pris, ne contribueroient pas peu à dédommager Mr. de Firminville (c'eſt le nom qui fut donné à ce Fils deſavoüé) de la perte que le hazard lui faiſoit faire, & qu'il n'avoit qu'à continuer à être honnête homme & à s'appliquer à remplir ſes devoirs, qu'il n'y avoit pas de doute qu'il ne fût un jour auſſi heureux qu'on le deſiroit.

LE changement, arrivé à la ſituation de Mr. de Firminville, car je ne l'appellerai plus que de ce nom, en mit beaucoup à ſes manières. Il ſentit combien il lui étoit important de s'obſerver, & il ſe contint de ſorte que Mr. & Me. de Cour-

val ne purent ſoupçonner ce qui ſe paſſoit en lui à mon égard. De mon côté, prévenue que nous étions examinés avec ſoin, je marquai l'air le plus naturel qu'il me fut poſſible. Si mon Pere & ma Mere y furent trompés, c'eſt ce que je ne puis aſſûrer; mais ce qui eſt de certain, c'eſt que Mr. de Firminville & moi ne leur donnâmes aucune matière à fonder des conjectures ſur les ſentimens ſecrets dont nous pouvions être prévenus.

J'AVOIS d'abord été dans l'idée que pendant le ſéjour qu'il feroit au logis, il tenteroit tous les moyens poſſibles pour m'entretenir en ſecret. Dans la crainte de ma Mere, je m'étois fait une loi de l'éviter; mais je jugeai bientôt que ma prévoyance avoit été inutile. Mr. de Firminville, qui ſentit ſans doute, auſſi-bien que moi, à quoi m'expoſeroit une pareille tentative, m'aima aſſez pour ne pas

pas y ſonger; au-lieu même de faire des efforts pour allonger ſon ſéjour, il prit congé de Mr. & de Me. de Courval au bout de quatre jours, en prétextant qu'il avoit promis à Mr. de Forcel de ne pas être plus long-tems en Bourgogne, en ajoutant que dans la poſition où il ſe trouvoit, il lui étoit important de le ménager plus que jamais, ſur-tout après toutes les bontés dont il l'avoit honoré juſque-là.

MON Pere n'eut garde de s'oppoſer à une impatience qui paroiſſoit ſi convenable. D'ailleurs, malgré notre façon de nous conduire, on craignoit que les occaſions fréquentes, que nous avions de nous voir, ne rallumaſſent des feux qu'on trouvoit bon d'éteindre. Cependant Mr. de Courval, voulant dans ce moment lui donner des preuves qu'il ne lui avoit pas promis ſa protection vainement, lui fit préſent, la veille de

de ſon départ, d'une bourſe de deux cens Louïs & de deux beaux chevaux pour la Campagne prochaine, en l'aſſûrant qu'il devoit toujours le regargarder comme ſon Pere, & qu'il ne lui manqueroit jamais dans le beſoin.

SI par une prudence que je ne puis aſſez loüer, Mr. de Firminville ne tenta point de m'apprendre l'excès de ſa paſſion, avant que de ſe ſéparer de moi, il ſçut parfaitement me la dépeindre toutes les fois que ſes regards ſurprirent les miens. J'étois trop ſatisfaite de ſa retenue & de ſes ménagemens pour ne pas lui laiſſer entrevoir dans les miens une partie de ce que je reſſentois en ſa faveur.

MON Pere reçut, quelques jours après l'arrivée de Mr. de Firminville à Paris, une Lettre de Mr. de Forcel, en réponſe à celle qu'il lui avoit écrite pour lui faire part de l'éve-

l'évenement qui l'obligeoit à le desavoüer pour son Fils. Nous jugeâmes, à la chaleur qu'il marquoit pour lui dans cette occasion, combien il l'aimoit. Il manda que rien n'étoit capable de le faire changer à son égard; que le mérite, qu'il avoit toujours reconnu en lui, l'avoit assujetti au point qu'il ne cesseroit jamais de le regarder comme son Neveu, & que puisque la fortune bizarre lui avoit ôté ses Parens, il vouloit lui tenir lieu de ceux qu'elle lui ravissoit si cruellement, & que son amitié le dédommageât de tout ce qu'il perdoit, sans l'avoir mérité.

QUELQUE tems après que la supposition eut été constatée, il survint un procès d'une si grande conséquence à mon Pere, qu'il fut obligé de se rendre à Paris pour le solliciter lui-même. Comme cette affaire paroissoit de longue haleine, il

il nous emmena avec lui, ma Mere & moi. Je fus charmée de ce voyage, parce qu'il me procuroit l'esperance de revoir ce que j'aimois le plus dans le Monde. D'ailleurs, je n'étois jamais sortie de ma Province, & l'on me menoit dans une Ville dont j'avois oüi dire tant de merveilles; mais je renfermai ma joye pour ne pas reveiller de certaines idées qui sembloient s'assoupir. A deux lieuës de Paris, quelle fut ma surprise & mon ravissement! Nous rencontrâmes mon Oncle & Mr. de Firminville qui venoient nous recevoir. Mon Pere avoit mandé à Mr. de Forcel le jour de notre arrivée, & l'avoit prié de nous tenir un logement prêt à nous recevoir, n'ayant pas voulu accepter l'appartement qui lui avoit été offert, sous prétexte de ne point l'incommoder, quoique nous ne doutassions point, Mr. de Firminville & moi, que nous n'eussions

ſions donné lieu à ce foible prétexte.

APRES que ma Mere eut eu la complaiſance de me faire voir une partie de ce que Paris referme d'agrémens, nous fûmes à Verſailles, où mon Pere avoit affaire. J'avoüerai que je fus dans une ſurpriſe extrême de toutes les beautés dont il eſt rempli. Mon voyage fut heureux de toutes les manières. Deux jours après que nous fûmes arrivés, un Parent de Me. de Courval vint le ſoir nous apprendre que le Roi donneroit le lendemain un Bal, & nous offrit des billets pour nous en procurer l'entrée. Mon Pere, qui démêla l'envie que j'avois de voir une ſi magnifique fête, prit le Parent à ſa parole. On ordonna des *Dominos* pour le lendemain, parce qu'on n'entroit au Bal que maſqué. Qu'on juge du raviſſement où je fus, en voyant d'un coup d'œil toute la Cour. Il eſt bien doux pour

pour une jeune Demoiselle, qui n'eſt jamais ſortie de ſa Province, de ſe trouver à d'auſſi pompeuſes fêtes. J'étois ſi occupée de la magnificence qui frappoit mes regards, & j'avois tant de queſtions à faire, qu'un Maſque me tira pluſieurs fois par mon habit, ſans que j'y fiſſe attention.

J'ALLOIS enfin paſſer du côté de ma Mere, étant ſéparée d'elle par la femme de ce Parent qui nous avoit donné des billets, pour me délivrer de ce Maſque importun qui continuoit à me preſſer de l'écouter, lorſqu'il me retint adroitement par mon *Domino*. Les plaiſirs que vous goutez ici, vous ſemblent donc bien doux, Mademoiſelle de Courval, me dit-il, en ſe penchant vers mon oreille, puiſque vous les préferez à des gens qui n'en goutent que lorſqu'ils ont le bonheur de vous voir. La voix, qui proferoit ces paroles, m'étoit trop con-

nue

nue pour héſiter ſur le nom de celui qui me parloit. Dans ce moment tous mes raviſſemens ceſſerent, je ne vis plus que Firminville. Je lui demandai comment il avoit pû dèviner que j'étois au Bal. Il m'apprit qu'en ayant été informé la veille de cette fête, il n'avoit point douté que je ne m'y trouvaſſe, puiſque j'étois à Verſailles. Je lui ſçus bon gré de m'avoir ſurpriſe ſi agréablement, & je ne fis point de difficulté de l'écouter: l'occaſion étoit la plus favorable du monde. La Parente de ma Mere l'occupoit entiérement, & ayant jetté les yeux de leur côté, je jugeai, à l'attention avec laquelle elle l'écoutoit, qu'il étoit queſtion de l'hiſtoire de la ſuppoſition. Ce n'étoit pas l'affaire d'un moment; d'ailleurs Firminville étoit ſi bien maſqué, que je ne craignois pas qu'il fût reconnu.

CET Amant chéri me dit tout ce que l'amour inſpire de plus ten-

tendre & de plus délicat. Ensuite passant tout d'un coup à sa situation qui lui permettoit à peine de me voir, dans la crainte de desobliger Mr. & Me. de Courval, & que je n'en souffrisse la première, Que vais je donc devenir, s'éria-t-il? Quoi! l'hyver se passera-t-il sans que je joüisse du seul bien qui me reste dans la vie? car enfin Mdlle, ajouta-t-il en me serrant adroitement la main à la faveur de la confusion qui regnoit dans le Bal, je ne puis me flatter de la moindre esperance. Quand vous ne seriez pas une riche héritière, & une Fille de Qualité, qui voudroit s'allier avec un homme desavoüé lequel se trouve sans Parens, sans Amis, sans biens, sans naissance? Vous dirai-je plus, trop adorable de Courval? je vous aime trop pour ôser porter mes vûes jusqu'à vous; vous êtes digne de la plus haute fortune. Hélas! vous feriez le bonheur d'un

Roi même; ferois-je aſſez peu délicat pour vous priver des grands avantages qui vous ſont deſtinés. Non non, meure plûtôt mille fois l'infortuné Firminville; le ſeul déſeſpoir eſt ſon partage; il n'étoit pas né pour un ſi grand bonheur.

LE ton avec lequel ces mots furent proférés, m'attendrit juſqu'au vif. Je jugeai que ſous le maſque ce malheureux Amant répandoit des larmes. Pourquoi me croyez-vous, lui dis-je avec émotion, moins généreuſe que vous? Plus vous êtes malheureux, & plus votre ſort me touche. Eſperez qu'après le miracle qui s'eſt fait en notre faveur, qu'il arrivera quelque évenement favorable qui pourra concilier les obſtacles qui vous affligent; mais quand il n'en arriveroit point, Monſieur, continuois-je, ſoyez ſûr que je ne vous manquerai jamais. Rien ne m'obligera de vous ſacrifier à perſonne; je préfere-

rois plûtôt le parti d'un Cloître, pour lequel vous sçavez ma répugnance. Je ne vous dissimule point que je vous aime, & ce qu'il m'en a couté pour combattre ce penchant lorsqu'il convenoit que je le fisse, cela doit vous suffir si vous m'aimez & vous tenir lieu de tout le reste. Ouï, divine de Courval, vous me dédommagez, par ces charmantes assûrances, de tout ce que je ne regrettois qu'à cause de vous, interrompit Firminville, en contenant à peine sa joye. Puisque vous m'aimez, je suis riche, je suis Prince, & je ne desire plus rien. Vous ne rendrez jamais un Rival heureux, continua-t-il par réflexion? Ah! Mdlle. une promesse si flatteuse est pour moi le charme de ma vie, & m'anonnce qu'il n'est pas possible qu'avec le tems il ne survienne des momens fortunés qui couronneront mon amour.

J'ETOIS si attachée à ce que me di-

difoit ce tendre Amant, que Me. de Courval m'appella deux fois, fans que je l'entendiffe. La Parente m'en ayant avertie, je fis un figne à Firminville, qu'il entendoit, & je paffai du côté de ma Mere. Evitez, me dit-elle, de parler ici à qui que ce foit, à moins que vous ne le connoiffiez. Votre Pere vient de m'avertir que le Duc de Folbrac cherche à vous reconnoître. On lui a dit que vous êtes aimable, & il veut en juger par fes yeux. Nous voudrions fort pouvoir éviter toute liaifon avec lui; on m'en a fait un portrait qui m'a effrayée. On dit qu'il fuffit de lui plaire pour être en butte à fes importunités, & que lorfqu'il ne peut parvenir à fes vûes, il employe jufqu'aux moyens les plus hardis pour fe fatiffaire. Comme il a beaucoup de crédit, il n'y a perfonne qui n'évite de fe compromettre avec lui.

MON Pere me confirma, à

notre retour, tout ce que Me. de Courval m'avoit dit à ce ſujet. Il ajouta que Mr. de Folbrac avoit démaſqué quatre femmes en ſortant du Bal, dans la confiance où il étoit que c'étoit celle dont on lui avoit vanté la beauté. Il ne nous cacha pas l'embarras où il ſe trouvoit à ce ſujet, ne doutant pas que la perſonne, qui lui avoit parlé de moi, ne lui apprît où nous demeurions à Paris: ce qui nous attireroit vraiſemblablement des viſites de ſa part, qu'il ne pouvoit honnêtement refuſer. Mr. de Courval nous parloit à ce ſujet avec une agitation qui ſembloit prévenir ce que cette connoiſſance devoit lui occaſionner. Ma Mere, qui s'en apperçut, le pria de ſe tranquilliſer, en l'aſſûrant qu'elle trouveroit bien les moyens de ſe défaire de ce Duc, en cas qu'il lui prît fantaiſie de venir au logis. En attendant, il fut décidé que nous retournerions à Paris le lende-

demain, afin de ne pas le rencontrer, comme cela fût arrivé infailliblement.

CETTE précaution ne retarda que de quelques jours les importunités que mon Pere craignoit avec tant de raiſon. Mr. de Folbrac, après nous avoir cherchés quelque tems à Verſailles, revint à Paris, où il ne fut pas longtems à apprendre notre demeure. Il ne m'eut pas plûtôt vûe, qu'il devint éperduement amoureux de moi. Dès le lendemain, Me. de Courval écrivit au Pont-aux-Dames, où elle avoit une Parente, pour la prévenir ſur ſon deſſein. Auſſi-tôt qu'elle eut une réponſe, elle m'avertit de me tenir prête à partir, en me confiant que les aſſiduités de Mr. de Folbrac étant capables de me perdre de réputation, elle avoit réſolu, de concert avec mon Pere, de me mettre au Couvent, juſqu'à ce que leur procès fût terminé, & que nous puſ-

ſions retourner en Bourgogne.

LES préparatifs de mon départ furent bientôt faits. Je partis ſecrettement, avant la pointe du jour, avec une Femme-de-Chambre de ma Mere, qui me conduiſit chez les Religieuſes de Pont-aux-Dames, à quelques lieuës de Meaux, où je fus réçue avec beaucoup de politeſſe & de bonté.

APRES mon départ, ma Mere publia qu'une de mes Tantes fort riche l'avoit priée de me permettre d'aller paſſer chez elle le tems qu'elle reſteroit à Paris, & qu'elle me reprendroit en paſſant ſon chemin, l'obligeant de paſſer à Auxerre, dont cette Parente ne demeuroit qu'à quelques lieuës. Mr. de Folbrac ne put diſſimuler ſon dépit, en apprenant cette nouvelle. Pour mon Pere & ma Mere, ils ſe féliciterent d'avoir pris ce parti, & je n'eus pas plûtôt diſparu, qu'ils furent délivrés des viſites importunes, d'un

d'un homme dont la préfence leur étoit auffi à charge qu'elle leur étoit redoutable.

JE m'ennuyai beaucoup les premiers jours que je fus au Couvent. J'étois accoutumée au grand monde depuis mon arrivée à Paris, celui avec lequel je me trouvois, étoit bien différent, mais cette différence ne caufoit pas ma plus grande peine. Depuis l'entretien que j'avois eu à Verfailles avec Mr. de Firminville, j'étois devenue plus réveufe que je ne l'avois jamais été; j'étois tout de bon frappée de fon mérite. Je regretai fort de n'avoir pû le faire avertir de mon départ, & des motifs qui l'avoient occafionné. J'avois lieu de craindre avec raifon qu'il ne fût défefperé de me voir difparue, fur-tout fi on ne lui confioit pas le fecret d'une réfolution fi précipitée, comme il y avoit quelque apparence. Toutes ces chofes m'avoient plongée dans

un abattement qui fut remarqué. Comme j'avois été fort recommandeé à ma Parente, & qu'elle étoit fort considerée dans cette Maison, il n'y eut pas jusquà l'Abbesse même qui ne vint me voir souvent, & qui ne donnât l'exemple des complaisances qu'elle vouloit qu'on eût pour moi dans la Maison.

DANS le nombre des Religieuses qui me firent beaucoup d'amitié, il s'en trouva une, dont la physionomie me revint beaucoup. Je me liai plus étroitement avec elle qu'avec les autres, & en peu de tems nous devinmes intimes Amies. Je vous ai aimée, me disoit-elle quelquefois, dès le premier moment que jai eu le bonheur de vous voir; mais hélas! que je prévois de chagrins lorsque nous nous séparerons! Je m'apperçus qu'en me tenant ce discours, ses yeux se mouilloient de larmes; j'en fus attendrie, & lui fis mille protestations que

je ne l'oublierois jamais. J'avois déja remarqué plusieurs fois qu'elle avoit un fond de chagrin qui la dévoroit; mais comme elle ne m'avoit pas mise encore dans le cas de lui en demander la confidence, j'avois feint de ne pas m'en appercevoir, dans la crainte de l'embarrasser, ou de la desobliger.

JE recevois tous les ordinaires des nouvelles de ma Famille; mon Pere me venoit voir de tems en tems. Il m'apprit, à la première visite qu'il voulut bien me rendre, que l'affaire, qui l'avoit attiré à Paris, ne se termineroit pas sitôt, & que tant qu'il y resteroit, il convenoit que je demeurasse au Convent, pour ne rien risquer du côté de Mr. de Folbrac. Je répondis, en affectant un air indifférent sur cette nouvelle, que puisqu'il le jugeoit à propos, j'obéirois sans chagrin, & que ce qui me fâchoit le plus de cette né-

cessité, c'étoit d'être éloignée de ma Mere & de lui.

CEPENDANT Mr. de Firminville trouva le secret d'apprendre où j'étois, & de me faire tenir plusieurs Lettres; ce qui ne contribua pas peu à me rendre cette retraite supportable, aussi-bien que l'amitié que me portoit Madame de Ste. Cécile: c'étoit le nom de cette Religieuse dont jai parlé plus haut. Cette Fille avoit infiniment d'esprit, & un caractère de douceur qui me rendoit sa compagnie fort chere. Il étoit rare que nous fussions l'une sans l'autre: ou je passois une partie des jours dans sa cellule, ou elle étoit dans ma chambre; nous ne nous quittions presque plus.

UN jour qu'elle étoit chez moi, où nous travaillions ensemble, on vint m'annoncer qu'une Dame me demandoit au Parloir. Je m'y rendis sur le champ,

champ, dans l'impatience où j'étois d'apprendre le ſecret d'une pareille viſite que je ne pouvois prévoir. Je ne fus pas peu ſurpriſe de me trouver avec une perſonne qui m'étoit totalement inconnue. Je lui demandai, avec le plus de politeſſe qu'il me fut poſſible, ce qui l'amenoit près de moi. Le bonheur de vous voir, reprit-elle, dont je ne puis plus me paſſer. Le ſon de cette voix paſſa juſqu'au fond de mon cœur. Je levai les yeux avec une émotion extrême; mais quelle fut ma ſurpriſe, après avoir fixé cette inconnue, de reconnoître Mr. de Firminville! La douleur étoit peinte ſur ſon viſage. Quel malheur venez-vous donc m'annoncer, Monſieur, lui dis-je vivement? Une démarche, auſſi extraordinaire que la vôtre, qui peut nous nuire à l'un & à l'autre ſi elle eſt ſçue, & la triſteſſe dont je remarque que vous êtes pénétré, ne me laiſſent

pas douter que vous n'ayez des choſes deſagréables à m'apprendre. Je ſuis le plus infortuné de tous les hommes, reprit triſtement mon Amant, en ſe jettant à mes pieds. Vous me voyez au déſeſpoir. Mr. de Forcel m'apprit hier que Mr. & Me. de Courval, pour ſe délivrer des appréhenſions où ils ſont à cauſe de Mr. de Folbrac, qui fait faire des perquiſitions pour ſçavoir où vous êtes, ont conclu de vous marier. Que me dites-vous, interrompis-je, fort allarmée de ce que j'apprenois? il n'y a que quatre jours que j'ai vû Mr. de Courval, & il ne m'a rien dit qui ait rapport à cette nouvelle. Se pourroit-il qu'on voulût diſſimuler avec moi à ce point? Je ne ſçais, continua de Firminville; mais ce qu'il y a de poſitif, c'eſt que votre mariage eſt arrêté avec le Préſident de Trainelong, qui vous eſt allié, & qui eſt auſſi riche qu'accrédité

dans

dans la Robe. Les chofes font fi avancées, qu'on prétend que les articles du Contract font convenus. A peine me fuis-je trouvé en liberté, que j'ai pris la Pofte pour me rendre ici. Dans la crainte de trouver des difficultés pour vous parler, je me fuis déguifé en femme, me flattant que cet habit réuffiroit mieux. C'eft à vous à prononcer à préfent, Mademoifelle, continua-t-il en me regardant avec une langueur qui me toucha jufqu'aux larmes. Que faut-il que je devienne? Puis-je compter fur les affûrances que vous avez daigné me donner en dernier lieu? Pardonnez à mes allarmes: je trouve le danger fi grand pour mon amour, que depuis cette fatale connoiffance, je ne fçais fi je vis, ou fi je meurs.

UN caroffe, que nous entendîmes dans ce moment, arriver dans la cour, m'empêcha de répondre. Voyez m'écriai-je

avec beaucoup d'émotion, si cet équipage n'auroit point rapport à moi. Après ce que vous venez de m'apprendre, j'ai lieu de m'attendre à une visite de mon Pere, ou de ma Mere. Hélas! s'écria de Firminville en soupirant, après avoir été à la fenêtre, votre conjecture n'est que trop juste. Ce sont vos Livrées. Je suis perdu, ajouta-t-il, on vient m'enlever tout ce que j'aime, & tout ce qui me reste dans le Monde. Si vous n'avez pitié de mon sort, je n'ai plus rien à esperer.

VOUS comptez donc bien peu sur mes paroles, lui dis-je en me levant? Si j'avois plus de tems à moi, combien ne serois-je pas en droit de vous faire des reproches? Retirez-vous, & faites en sorte de vous trouver ici ce soir; ou si cela ne se peut, demain après la Messe: je vous ferai part de ce qui se sera passé, & vous connoîtrez par-là, ingrat, si vous pou-

pouvez compter ſur moi, & ſi je ſuis auſſi legère qu'il ſemble que vous le ſoupçonnez.

Je ſortis du Parloir après ces mots, perſuadée que Firminville ſeroit un peu plus tranquille, & je rentrai dans mon appartement, du moins auſſi agitée qu'il me l'avoit paru. Je n'eus pas le tems d'y faire de longues réflexions; un moment après on vint m'avertir que Mr. & Me. de Courval m'attendoient au Parloir. La Mere Tourrière m'apprit, en me conduiſant, qu'ils étoient accompagnés par un grand homme âgé. Je ne doutai pas, à ce diſcours, que ce ne fût le Préſident de Trainelong; ce qui fit que j'entrai dans le Parloir avec beaucoup d'émotion.

Apres que j'eus aſſûré de mes reſpects mon Pere & ma Mere, le Préſident de Trainelong me fut préſenté comme un de leurs intimes Amis qui avoit bien voulu avoir la complaiſan-

ce de les accompagner dans ce petit voyage. J'en ſuis bien dédommagé, reprit-il, ſans me laiſſer le tems de répondre, par le plaiſir de voir une Demoiſelle ſi bien faite & de ſi belle eſperance. En vérité, continua-t-il en prenant un ton badin que je ne trouvai point qui lui convint, c'eſt un meurtre que de laiſſer plus long-tems tant de charmes en priſon. Allez, Mademoiſelle, ajouta-t-il, en me ſoûriant d'une manière deſagréable, rapportez-vous-en à moi, vous n'y ſerez que le moins que je le pourrai.

AVANT que d'entrer dans le détail d'un entretien qui me couta bien des larmes, je crois devoir dire quelque choſe de l'Epoux qu'on me deſtinoit. Il étoit âgé d'environ ſoixante ans, étoit d'une taille giganteſque, & d'un ſi grand dégingandement, qu'il ne pouvoit reſter un moment en place, ſans changer dix fois d'attitude. Il

avoit

avoit la tête fort petite, des yeux presque aussi gros que ceux d'un veau qui vient au monde, surmontés de deux sourcils fort épais, fort gris, & levés de plus de deux doigs au-dessus de la place ordinaire; ce qui lui donnoit toujours un air de surprise, ou d'admiration. Il avoit le nez très court & très pointu, la bouche fort grande, & le menton aigu. Sa taille étoit fort mince, quoiqu'il eût les épaules larges; ses jambes étoient aussi grosses par le bas que par le haut, & comme il portoit des souliers fort quarrés & très grands, il sembloit qu'il fût toujours en botte molle. L'habit qu'il avoit, étoit d'un drap couleur d'olive, avec un gros bouton d'or, quoique la mode en fût passée depuis longtems; sa veste étoit brodée, mais je ne pus distinguer de quoi. Il avoit une cravatte qui lui descendoit fort bas, avec deux prodigieux glands, deux

nœuds

nœuds fort gros, & accompagnés d'une groſſe touffe de cheveux, qui balotoient par devant. Le haut de ſa perruque étoit ſi élevé, qu'il dominoit d'un demi-pied au-deſſus de ſa tête, laquelle, confondue dans ce cahos de cheveux, reſſembloit aſſez à une poire de Virgouleuſe qui a eſſuyé dans une ſerre les rigueurs de l'hyver, pour ſervir de jeûne à un Chartreux dégouté.

La Mere Benigne, cette Parente de ma Mere, étant ſurvenue quelques momens après, Mr. de Courval la pria de tenir compagnie au Préſident, & me dit de paſſer dans le Parloir voiſin, où il avoit à me parler. Je jugeai bien de quoi il alloit être queſtion, & j'y paſſai en tremblant. Que dites-vous, ma Fille, me dit-il, après que nous fûmes aſſis, de Mr. de Trainelong? C'eſt un homme au moins d'un ſingulier mérite, ſans parler de ſa naiſſance, qui eſt

eſt des plus diſtingués dans la Robe. Il a cent bonnes mille livres de rente, & peut-être plûs d'un million d'argent comptant. Mr. de Forcel, qui a ſenti, comme moi, la néceſſité de vous marier pour nous mettre à l'abri des extravagances de Mr. de Folbrac, a manié ſi bien les choſes, que le Préſident, qui n'avoit jamais ſongé à aucun engagement, vous a fait demander en mariage. Votre Mere & moi, nous n'avons eu garde de refuſer un parti qui va vous rendre la plus heureuſe de toutes les femmes; je n'ai point fait de difficulté de donner ma parole, parce que je connois votre raiſon & votre docilité. J'ai été bien aiſe de vous prévenir, afin que vous ne vous trouvaſſiez pas embarraſſée ſi Mr. de Trainelong, qui eſt d'une humeur joviale, comme vous l'avez pû remarquer, vous tenoit quelques propos rélatifs à ce que je viens

de

de vous dire. D'ailleurs, les avantages qu'il vous fait, en vous épousant, sont si grands, que vous ne sçauriez trop le bien recevoir. De cette visite va décider cette affaire, & comme il me paroît que vous avez plû, je ne doute point qu'elle ne soit bientôt terminée.

Comme j'étois préparée heureusement à ce discours, j'avois pris mon parti. Je ne fus pas aussi embarrassée que je l'aurôis été, si je ne m'y fusse pas attendue. Je sens, comme je le dois, Monsieur, toutes les bontés dont vous continuez de m'honorer, repris-je avec un ton reconnoissant. Je ne doute pas que l'empressement, que vous avez de me marier, n'ait en vûe mon avantage & mon bonheur; mais s'il m'est permis, dans une affaire de cette importance, de vous faire quelques représentations, j'ôserai vous faire remarquer que l'âge de Mr. de Trainelong est bien dispro-

proportionné au mien. Quand cela feroit, interrompit mon Pere, étonné d'une réfiftance qu'il ne prévoyoit pas, qu'en devez-vous conclure autre chofe, finon que vous en ferez heureufe? Si vous aviez un peu plus d'ufage du monde, ma Fille, vous fenteriez combien une jeune perfonne rifque quand elle époufe un homme de fon âge, & combien de defagrémens & de chagrins elle fe prépare. Si j'avois le loifir, je vous en citerois bien des exemples, dans notre Province même. A peine un jeune homme eft-il marié, qu'il fe livre à toutes fes paffions. En vain la douceur de fa femme, fes bonnes manières, & même fes larmes tentent-elles de le ramener; plus elle fait d'efforts, & plus elle lui paroît à charge. Heureux, s'il s'en tient aux froideurs & aux dégoûts! Bientôt une maitreffe, qui ne la vaut prefque jamais, s'empare de fon efprit & de fa bour-

bourse. Je ne finirois pas sitôt, si je voulois entrer dans le détail de tous les desagrémens qu'elle essuye en pareil cas. C'est un Enfer, ma Fille, & j'en connois plus de quatre, qui, ne pouvant plus endurer tant de tourmens, ont été obligées de recourir aux derniers moyens pour s'en affranchir.

MAIS une Fille, assez raisonnable pour s'en rapporter au choix de ceux qui lui ont donné le jour, ne risque jamais rien ; ils sont trop intéressés à la rendre heureuse, pour ne pas se conduire avec toute la prudence que leur amour exige, pour ne rien risquer d'un côté si important. En épousant un homme d'un certain âge, on ne doit s'attendre qu'à être heureuse : moins un mari est jeune, & plus il aime sa femme. De cet article dépend la félicité de celle-ci, puisqu'il ne s'occupe que des moyens de la lui procurer. Revenu des égaremens d'u-

d'une jeunesse étourdie, il se renferme dans le soin de sa Famille, & ne s'applique qu'à s'y rendre agréable & à s'y faire aimer. Un autre avantage, qu'une honnête femme ne devroit pas cependant envisager, & qu'elles envisagent presque toutes mal à propos, c'est que plus un mari est avancé en âge, & plus elles sont à la veille de se voir indépendantes. Je ne prétends point cependant, ma Fille, trop appuyer sur ce point: je vous crois trop bien élevée pour que vous fassiez jamais aucune réflexion à ce sujet.

QUELQUE persuadé que mon Pere fût de la solidité de ces réflexions; on conçoit bien qu'elles ne m'ébranlerent pas. Je sens fort bien, Monsieur, lui répondis-je, qu'une fille, qui n'a en vûe, en se mariant, que de sortir de la tutelle de ses parens, doit ne consulter que cet objet, & ne pas refléchir aux inconvéniens d'être unie

unie avec un homme qu'elle ne connoît pas, de quelque âge qu'il ſoit; mais penſez-vous, Mr. qu'une jeune perſonne, qui ſe trouveroit, par exemple, à ma place, pourroit ſe réſoudre à ſe voir ſéparée d'un Pere & d'une Mere auxquels elle ſeroit extrêmement attachée, pour être livrée à un homme qu'elle n'a jamais connu, & pour lequel elle ne peut que ſentir de la répugnance, ſur-tout ſi elle ſe trouvoit forcée de céder à la volonté de ſes parens, ſans qu'on lui eût même laiſſé le tems de pouvoir l'eſtimer. Pour moi, je vous avoüe que je ne pourrois me réſoudre à un pareil ſacrifice. . . . Comment, interrompit mon Pere, eſt-ce que vous prétendriez refuſer le parti que je vous propoſe? Parlez, continua-t-il, en voyant que je baiſſois les yeux. Je vous ai dit que je comptois ſur votre ſoumiſſion, & que j'ai donné ma parole. Je ſçais tout

tout le respect que je dois à vos ordres, Monsieur, repris-je, de plus en plus intimidée; mais je me flatte que vous ne vous prévaudrez point de l'autorité que vous avez sur moi pour me rendre malheureuse... Est-ce vous rendre telle, interrompit Mr. de Courval, en commençant à se fâcher, que de vous donner à un homme de distinction qui joüit de cent mille livres de rente, & qui vous mettra au niveau de ce qu'il y a de plus grand à Paris? Non, Monsieur, continuai-je avec plus de fermeté, si je n'envisageois dans un établissement que la fortune & les aisances de la vie. Et qu'envisagez-vous donc, Mademoiselle, poursuivit mon Pere en élevant de plus en plus la voix? Seroit-ce des agrémens que vous ne connoissez pas, & qu'une fille sage ne doit pas même concevoir? Je ne sçais ce que vous entendez par-là, repris je

en rougiſſant ; mais pour ne point vous laiſſer en doute, je penſe que pour être heureuſe en ſe mariant, il faut du moins être prévenue de quelque inclination pour celui avec lequel on doit paſſer le reſte de ſa vie. Je ne ſuis pas la ſeule qui ſoit prévenue de cette maxime, & ſi je ne me trompe, je crois avoir entendu dire pluſieurs fois à ma Mere que quelque honneur que votre recherche lui fît, elle ne vous auroit jamais donné la main, ſi elle ne vous eût aimé.

IL me ſemble, Mademoiſelle, reprit mon Pere avec un ſoûri amer, que vous êtes devenue bien raiſonneuſe depuis quelque tems; il en a été un, où vous étiez plus docile & moins refléchiſſante. J'ai bien peur qu'il n'entre là-dedans du Firminville, & qu'on ne vous donne de mauvais conſeils. Prenez-y garde au moins, continua-t-il, en me regardant avec

avec colère ; si j'apprenois à ce sujet la moindre chose, je vous en punirois rigoureusement. En attendant, tenez-vous prête à donner la main à Mr. de Trainelong, & à bien recevoir aujourd'hui tout ce qu'il vous dira sur son mariage. Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, s'écria Mr. de Courval en se levant, c'est que si vous vous respectiez assez peu pour me desobéir, ne comptez jamais de reparoître aux yeux de votre Mere & de moi ; un Couvent seroit votre partage, & vous y resteriez le reste de vos jours.

APRES ces terribles menaces, mon Pere se retira, en m'ordonnant de repasser auprès de ma Mere. Elle jugea bien, à l'air d'affliction avec lequel je rentrai, que je n'avois pas été aussi soumise que Mr. de Courval se l'étoit promis. Mr. de Trainelong, qui s'apperçut de même de mon trouble, au lieu

de reprendre son sérieux, continua ses gentillesses, en disant que toutes les filles à marier étoient montées sur le même ton, qu'il en avoit vû dans sa vie plus de vingt pleurer à leurs nôces, les unes de joye, les autres de regret; qu'un homme raisonnable n'y faisoit pas attention, & que ces pleureuses avoient fait, comme les autres, lorsqu'elles s'étoient vûes en ménage; qu'à son égard les larmes d'une femme ne lui faisoient pas la moindre impression, sçachant qu'elles leur étoient aussi naturelles, que leur goût pour la coquetterie; qu'il ne se formaliseroit jamais des miennes, & qu'au-lieu de me contraindre sur l'envie que j'avois d'en répandre, il me convioit au contraire de ne point me retenir à cause de lui, me donnant sa parole qu'il n'y feroit aucune attention.

ON juge que de semblables propos ne me prévinrent point

en

en faveur d'un Amant ſi extraordinaire. Je ne ſçais ſi ce fut par eſprit de contradiction que je ne pleurai pas, ou ſi les mouvemens de haine, que cet homme m'inſpira, m'affecterent de manière qu'ils concentrerent ma douleur. Quoi qu'il en ſoit, je ne lui donnai pas le plaiſir de voir couler mes larme; mais tant que la ſcéance dura, je fus ſi ſérieuſe, qu'il dut s'en retourner bien perſuadé que j'étois fort éloignée de partager ſes deſirs.

L'ADIEU qu'il me fit, fut auſſi ſingulier que tout le reſte. Il me dit que la huitaine ne ſe paſſeroit pas ſans qu'il me vît; qu'il alloit de ce pas donner des ordres à ſa terre qui n'étoit qu'à quatre lieuës, où mon Pere & ma Mere vouloient bien venir coucher; que le lendemain ils retourneroient enſemble pour faire dreſſer le contract; que trois jours après l'on me l'apporteroit à ſigner,

& que le même jour il viendroit me prendre avec ma Mere pour me conduire à son Château, dans la Chapelle duquel je serois mariée le lendemain.

JE me promis bien que ces beaux arrangemens n'auroient jamais lieu. J'étois outrée qu'on me traitât avec si peu de considération. Quelque chose que pût me dire ma Mere, qui resta un quart-d'heure avec moi, je ne me laissai point ébranler, & lui parlai sur ce sujet avec une fermeté qui l'étonna. Elle en usa comme avoit fait mon Pere, me reprocha que je pensois toujours à Firminville, & me quitta, en m'assûrant que si j'étois assez hardie pour persister dans mes refus, elle en useroit de manierè à mon égard que j'aurois à me reprocher toute ma vie d'avoir gardé si peu de ménagement pour ceux à qui je devois le jour.

JE croyois être quitte d'une journée si pénible, mais j'eus en-

encore à essuyer les représentations de la Mere Benigne ma Parente, qui furent d'une longueur éternelle. C'étoit la plus digne Religieuse du Monde, mais la plus ennuyante. Elle me repeta mille fois qu'en desobéissant à mes Parens, c'étoit manquer à Dieu même: elle me cita cent fois St. Paul & St. Augustin, pour me persuader. Je me souviens qu'elle m'impatienta de sorte à cette occasion, que je lui répondis que je n'avois jamais lû dans les Peres de l'Eglise qu'on fût damnée pour refuser d'épouser un homme aussi haïssable que le Président de Trainelong.

Je ne doute pas qu'elle ne se retirât fort mal édifiée; mais j'étois si rebutée, que je n'y fis pas attention. Je m'en retournai de fort mauvaise humeur dans ma chambre, ne comptant pas, comme il étoit tard, que Firminville se hazardât de revenir. Ma bonne Amie étoit au Réfec-

toir ; ainſi je me trouvai en proye à ma douleur, & je m'abandonnai aux plus triſtes réflexions.

LE lendemain après la Meſſe, on me demanda au Parloir ; j'y trouvai Firminville avec le même déguiſement. Je ſuis perdu, me dit-il, en démêlant l'affliction dont j'étois pénétrée ; on veut m'enlever le ſeul bien qui me reſte, & ſans lequel ma vie m'eſt importume. Raſſûrez-vous, lui-dis-je en baiſſant la voix. Quelque choſe qui arrive, je ne ferai jamais à d'autre qu'à vous. Plus on veut me tyranniſer, & plus je ſuis réſolue à vous être fidèle ; voilà ſur quoi vous pouvez compter. Le pauvre Firminville fut tranſporté de ces nouvelles aſſûrances, elles lui donnerent la force d'entendre un détail qui l'auroit accablé, ſi elles ne l'euſſent pas prévenu. Notre entretien fut long & touchant, il ſe termina par des promeſſes ré-

réciproques de nous être éternellement fidèles. Nous convinmes d'être fur nos gardes, de nous écrire plus rarement, & fur-tout qu'il ne fe hazarderoit plus à venir me voir, dans la crainte de porter mes Parens à des excès contre lui & contre moi, qui nous mettroient peut-être hors d'état, l'un & l'autre, d'avoir jamais de nos nouvelles. L'adieu, que nous nous fîmes, fut des plus tendres & des plus touchans; mais quelque peine que je reffentiffe en me féparant de lui, je remportai la fecrette confolation de penfer qu'il venoit de recevoir de nouvelles affûrances de ma tendreffe, & qu'il devoit par-là être confolé de toutes les peines que fon amour lui faifoit fouffrir.

JE fus quinze jours entiers fans avoir des nouvelles ni de mes Parens, ni du Préfident de Trainelong. Loin d'en defirer, je fouhaitois au contraire qu'il

s'en passât encore autant sans que j'en entendisse parler, dans l'idée que ce silence ne pouvoit que m'être avantageux. Peut-être, me disois-je en moi-même, le Président se sera-t-il dégouté de ma résistance, ou que ma fermeté a fait faire de sérieuses réflexions à Mr. & à Me. de Courval sur la tyrannie qu'ils vouloient exercer envers une Fille qu'ils ont paru jusqu'ici aimer si tendrement. Enfin je me flattois, & je ne m'attendois guères aux nouvelles peines que j'étois prête à essuyer.

UN soir que je m'entretenois avec Ste. Cecile de toutes ces choses, on vint m'annoncer qu'un Ecclésiastique me demandoit au Parloir. Voici sans doute des nouvelles, m'écriai-je, plût à Dieu qu'elles soient bonnes! Je conjecturai que le Prêtre, dont il étoit question, étoit un vieil Aumônier de Mr. de Forcel, qui avoit été autrefois son Précep-

cepteur, & que Mr. & Me. de Courval, étant indignés contre moi, se servoient de son ministère pour me faire parvenir leurs ordres. Ste. Cecile crut que je ne me trompois pas, & je descendis au Parloir avec la même opinion.

JE ne fus pas aussi longtems incertaine cette fois-là pour reconnoître mon Amant, que je l'avois été à la première. Quoi! c'est vous, cher Firminville! m'écriai-je d'une voix basse. N'étions-nous pas convenus. . . Ah! Mademoiselle, interrompit-il du même ton, comment aurois-je pû vous faire part de ma situation déplorable, sans ce nouveau déguisement? A la veille de vous faire peut-être un adieu éternel, ne m'est-il pas pardonnable de tâcher de me procurer la seule consolation qui me reste? Qu'est-il donc arrivé, interrompis-je avec inquiétude, qui soit capable de vous jetter dans l'état où je

vous vois, & de me faire envisager une séparation éternelle? Je tremble de vous en faire l'aveu, reprit ce cher Amant, en répandant des pleurs. Mr. de Forcel me plonge le poignard dans le sein par la nécessité où il me met d'être ingrat envers lui, d'oublier ses bontés, & de chercher la mort à la première Campagne. Expliquez-vous donc, interrompis-je, de plus en plus allarmée. Vous redoublez mes craintes & mon effroi. He bien, apprenez donc, continua Firminville, en prenant une chaise, cette fatale histoire; vous jugerez alors si mon désespoir est légitime, & si rien peut m'empêcher de m'y livrer. Quelques jours après que je vous eus quittée, Mademoiselle, poursuivit Firminville, Mr. votre Pere & Me. votre Mere passerent au logis, & furent s'enfermer dans le cabinet de Mr. de Forcel fort longtems. Lorsqu'ils se furent reti-

tirés, j'y fus appellé. Mr. de Forcel me demanda avec un grand férieux fi je n'avois point quelque inclination, & que fi cela étoit, je le lui avoüaffe. La crainte que ce ne fût un piége qu'il me tendît, me fit repondre qu'autrefois j'avois été prévenu pour une perfonne fort aimable; mais que la raifon m'ayant fait comprendre que je devois me guérir d'une paffion inutile, j'y étois parvenu après quelques efforts. Il me parut content de cette réponfe, & me dit qu'il étoit charmé que je fuffe libre, parce qu'il avoit des vûes fur moi, dont il me feroit part au premier jour. Je ne crus pas devoir relever ce difcours, je me perfuadois que fur une matière auffi délicate je ne pouvois être trop circonfpect, ni trop réfervé.

UN jour, que je fus à mon ordinaire chez la Marquife de Villenemours, cette même Dame dont je vous ai parlé le jour

que nous fûmes surpris par Mr. de Marsinville, & qui vous avoit donné lieu dans ce tems de soupçonner ma fidélité, elle me reçut beaucoup mieux qu'à son ordinaire, & me pria à dîner le lendemain avec Mr. de Forcel, qu'elle avoit déjà retenu. Je n'avois garde de déviner à quel dessein se faisoit cette invitation. Au dessert, Mr. de Forcel lâcha mille demi-propos, auxquels je ne compris rien, n'étant point prévenu de ses cruelles idées sur mon compte. Ils étoient tous rélatifs à un engagement prochain; Me. de Villenemours y répondoit de tout son cœur. Comment me serois-je persuadé qu'il fût question de moi, & que je jouois le premier rôle dans ce que j'envisageois comme des plaisanteries dont il n'y avoit que Me. de Villenemours & mon Oncle qui eussent la clef?

HIER le matin, Mr. de Forcel me fit l'honneur de passer

ſer dans ma chambre. Je n'étois pas dans l'habitude de le voir de ſi bonne heure, je jugeai bien qu'il avoit quelque choſe d'important à me dire. Comme j'étois dans des inquiétudes continuelles à l'occaſion de votre mariage avec le Préſident de Trainelong, j'ai tremblé qu'il ne vint m'apprendre quelque choſe de deſagréable ſur ce chapitre ; mais quelle a été ma ſurpriſe, après s'être expliqué ! Il veut, Mademoiſelle, pour abréger un détail ſuperflu, continua Firminville en joignant les mains, que je me prépare à épouſer Me. de Villenemours, qui, après dix ans de veuvage, s'eſt aviſée de vouloir le rompre en ma faveur, s'étant prévenue au point à mon égard, que Mr. de Forcel, s'en étant apperçu, l'a déterminée à me donner la main, préoccupé de la fortune que ce mariage doit me faire. J'ai eu beau proteſter que je me ſen-

sentois une répugnance infinie pour contracter cet engagement, il m'a répondu séchement qu'il n'ignoroit pas mes idées extravagantes pour vous; qu'elles n'auroient jamais lieu, & que si je refusois absolument de me soumettre à ses ordres dans cette occasion, que non seulement il m'abandonneroit à mon mauvais sort; mais même qu'il se serviroit d'autres moyens pour me faire repentir de l'ingratitude que j'ôserois montrer à son égard.

LA fin de ce recit fut accompagnée de regrets & de nouvelles larmes. J'avoüerai de bonne foi que je ne pus retenir les miennes, & que je sentis vivement le coup dont mon amour étoit accablé; mais ma passion délicate me faisant envisager tout d'un coup à quelles horribles extrémités mon Amant alloit être réduit par l'abandon genéral de tous ceux qu'il avoit tant d'intérêt de

de ménager, je voulus être généreuse, & par un sacrifice bien rare me fournir un motif légitime de me consoler de la perte qu'il en alloit couter à mon cœur. Vous ne devez pas douter, lui dis-je en dévorant mes larmes, & en affectant plus de tranquillité, que ce que vous m'apprenez ne me soit au moins aussi sensible qu'à vous. L'aveu, que je vous ai fait tant de fois de mes sentimens pour vous, suffit pour vous le prouver; mais plus vous m'êtes cher, & plus je dois vous le prouver, en ne permettant pas que vous vous perdiez pour jamais. Bien loin de vous applaudir de la conduite que vous avez tenue vis-à-vis de Mr. de Forcel, je la condamne. Avez-vous ôsé chagriner un Ami bienfaisant, qui, depuis même la connoissance de votre état, s'est efforcé de vous donner de nouvelles marques de ses bontés? Se peut-il, Monsieur, que vous soyiez

ſoyiez aſſez ingrat pour les faire regretter? Eh! quand encore? Lorſqu'il ſe fait un plaiſir généreux d'aſſûrer pour jamais votre fortune. Non non, continuai-je avec vivacité, en le priant de ne point m'interrompre, il faut réparer cette faute en ſubiſſant la loi qu'il vous impoſe. Vous dirai-je plus? j'exige abſolument ce ſacrifice. Juſqu'ici vous m'avez juré mille fois que vous m'aimiez; eh bien, voici le tems de me le prouver. Epouſez Me. de Villenemours qui vous aime. Eh! qui . . . eh! le puis-je, cruelle? s'écria douloureuſement mon Amant, attendri de mon élevation de penſer. Plus vous me montrez de nobleſſe dans cette occaſion, & moins je ſuis capable de vous être infidèle. Ah! Mademoiſelle, continua-t-il en joignant les mains, & en me regardant tendrement, ſe peut-il que vous m'aimiez, & que vous me preſcriviez d'auſſi funeſ-

neftes ordres? Ouï, je vous aime, interrompis-je à mon tour, avec autant de tendreſſe qu'Amante en ait jamais reſſentie pour perſonne. En pourriez-vous douter, ingrat, après ce que mon cœur eſt capable de faire pour vous? Mais en vous repetant que je vous aime, je prétends que vous cédiez à mes inſtances: il y va de votre fortune, de ma gloire & du repos de mon cœur; mais pour qu'aucun prétexte ne vous retienne, & que vous ne penſiez pas que j'aye aucune vûe pour exiger ce ſacrifice, je vous jure que quelque choſe qui arrive, n'ayant pû être à vous, je ne ſerai à perſonne. Après cette proteſtation, ſçachez, Monſieur, que je ne veux pas être contredite, à moins que vous ne vouliez que je vous haïſſe autant que je vous aime, & que je ne vous revoye jamais.

FIRMINVILLE voulut encore contester, & par mille motifs, plus pressans les uns que les autres, m'engager à changer de résolution; mais quels que fussent les attendrissemens qu'il me causa, je restai inébranlable. Je lui passai ma main pour lui dire le dernier adieu, il l'arrosa de ses larmes. Cette scène fut si touchante, que je ne puis même aujourd'hui me la rappeller encore sans émotion. Nous nous quittâmes enfin, lui pénétré de la plus vive douleur, & moi si fort attendrie, que dans la crainte d'être rencontrée, je fis un long détour, & regagnai ma chambre en pleurant.

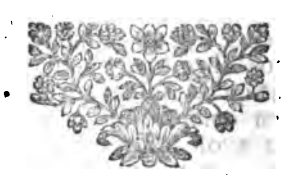
J'Y trouvai Ste. Cecile qui m'y attendoit. Elle jugea, à la trace de mes larmes qui avoient été essuyées vainement, de l'excès de mon affliction. Celles, qu'elle répandit, me prouverent si bien sa tendre amitié, que

que je ne lui fis point un myſ-
tère de mon hiſtoire, ni de ce
qui venoit d'arriver. Cette ten-
dre Amie ſe ſervit de toutes les
raiſons qui lui vinrent dans l'eſ-
prit, pour calmer mon ennui,
& vanta, dans les termes que
la vérité dictoit, la grandeur du
ſacrifice que je venois de faire.
Enſuite voulant me diſtraire par
la peinture de maux encore
plus touchans que les miens,
elle me dit qu'elle alloit me
faire connoître, en me rendant
confidence pour confidence,
que nos chagrins, quelque ac-
cablans qu'ils fuſſent, n'étoient
rien en comparaiſon de ceux
qu'elle avoit eſſuyés; qu'elle
ſaiſiſſoit avec empreſſement
cette occaſion pour me mar-
quer à quel point elle m'aimoit,
puiſque j'étois la ſeule, depuis
qu'elle etoit dans cette Maiſon,
à qui elle eût fait part de ſon
hiſtoire; que je jugerois, par
les ſecrets qu'elle m'alloit dé-
voi-

voiler, de sa parfaite confiance & de l'excès de son amitié. Après ces mots, nous nous embrassâmes tendrement, & nous étant ensuite enfermées, elle commença ainsi le recit de ses malheurs.

FIN

de la II. Partie.



CA-

CATALOGUE DES LIVRES,

Qui se trouvent dans la Boutique

*d'*ANTOINE VAN DOLE,

Et dont il a un petit nombre.

L'*Allemagne délivrée, en Dialogues Dramatiques, en vers François, entre la Bavière & la France, sur les affaires présentes*, la Haye, 1743. 8.

Analecta ad Historiam scissi Belgii potissimum attinentia, sive Vita Vigilii ab Aytta Zuichemi ab ipso Vigilio scripta; Ejusque, necnon Joach: Hopperi & Jo: Bapt: Tassii Opera Historica, per Corn. Paul. Hoynck van Papendrecht, *Hagæ Comitum*, 1743. 6 *vol.* 4.

Beschryving der Stadt en Lande van Breda, behelsende de Oudheydt van het Land, &c. met schoone platen, 's Hage 1744. Folio.

Histoire de Suéde sous le Regne de Charles XII. par Limiers, avec figures, Amsterdam 1721. 6 vol. 12.

Mémoires de Monsieur de la Colonie, Maréchal de Camp des Armées de l'Electeur de Baviere, contenant les eve-

ne-

nemens de la Guerre, depuis le Siége de Namur en 1692. *jusqu'à la Bataille de Belgrade én* 1717. Utrecht 1738. 3 vol. 8.

- - - - *idem, Tom. second & troisième separé*, ibid. 1738. 8.

Naudæana & Patiniana, ou singularités remarquables, prises des Conversations de Mess. Naudé & Patin, la Haye 1717. 12.

Ode à sa Majesté Impériale, Fançois I. sur son Election, & son Couronnement, avec lé Portrait de LL. MM. JJ. la Haye 1745. 8.

Ordonnances Militaires du Roi de France, Ouvrage très utile à tous les Gens de Guerre, la Haye 1747. 12.

Portrait de Monsieur Guillaume van Haren, Deputé aux Etats-Généraux de la part la Province de Frise, gravé par Piere Tanjée, avec une Ode de Mr. de Voltaire, in Plano.

- - - *le même, avec les Vers en Latin, par Mr. & Me. Gerard Schröder.*

*Présomption Punie; Comédie traduite de l'Allemand du Baron D***. représentée pour la première fois sur le Théatre du Prince de ***, le 2. Février* 1743. la Haye 1743. 8.

LES
MEMOIRES
DE
MADAME
DE
VILLENEMOURS.

LES MEMOIRES DE MADAME LA MARQUISE DE VILLENEMOURS,

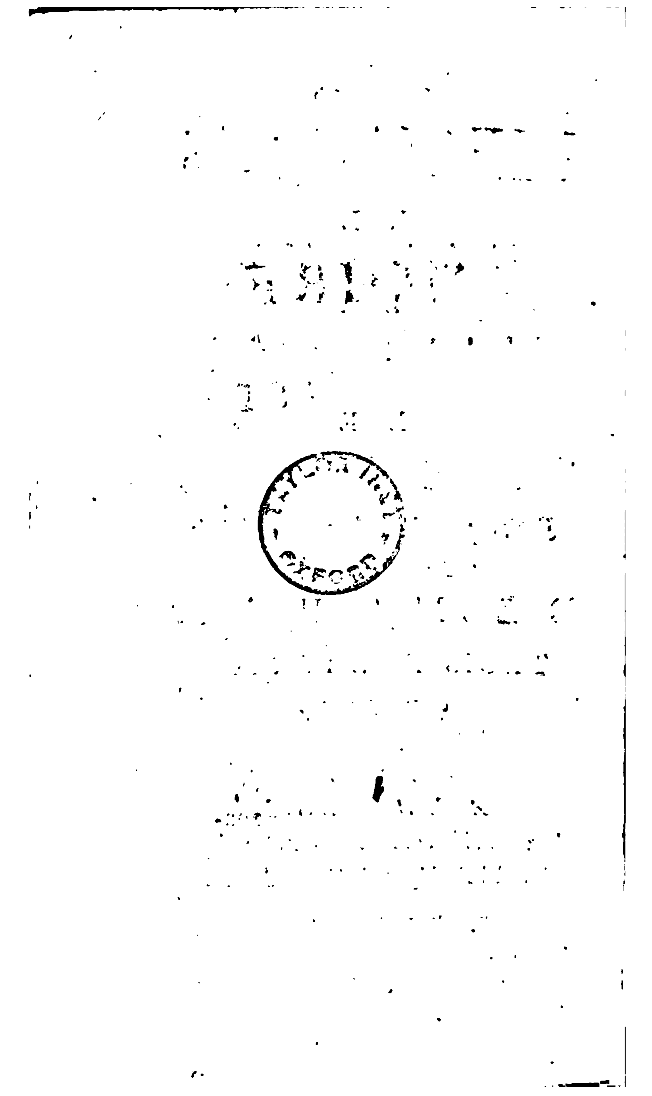
Ecrits par elle-même, & rédigés par Madame

DE MOUHY.

TROISIEME PARTIE.



A LA HAYE,
Chez ANTOINE VAN DOLE,
Libr. à l'Enseigne de HUGO GROTIUS.
M. DCC. XLVII.





LES

MEMOIRES

DE MADAME LA

MARQUISE

DE

VILLENEMOURS.

TROISIEME PARTIE.

HISTOIRE DE SAINTE CECILE.

JE suis née d'un Pere aussi considérable par sa naissance que par son bien. Mon éducation a été convenable à mon état. Je n'entrerai

 point

point dans le détail de mon enfance, je dirai seulement que mon Pere étoit extrêmement sévère, que ma Mere étoit sa seconde femme, qu'elle vivoit dans un si grand monde, qu'elle se mettoit fort peu en peine de son ménage, & qu'elle n'étoit presque jamais à la maison.

JE n'avois pas quatorze ans, que je remarquai qu'un jeune homme d'une figure aimable ne manquoit jamais de se trouver par-tout où j'allois; c'étoit enfin mon ombre. En vain faisoit-il parler cependant ses yeux; peu faite à ce langage, je le voiois avec plaisir, mais je ne comprenois pas ce qu'il me vouloit.

LAS sans doute de se donner tant de soins inutiles, & de ne pouvoir parvenir à me faire connoître sa passion, il trouva le secret de gagner ma Gouvernante, & de la mettre dans ses intérêts. Elle me demanda un jour si j'avois remarqué un certain

tain jeune homme qui me suivoit en tous lieux, & qui sembloit me trouver fort à son gré. En étant convenue, il est d'une jolie figure, me dit-elle, je ne doute pas qu'il ne vous aime : en ce cas seriez-vous disposée à lui rendre le change? J'avouai ingénument qu'il ne me déplaisoit pas. L'adroite Gouvernante en resta là pour ce jour.

QUELQUE téms après, elle me remit une Lettre de cet Amant. Je la refusai, sous prétexte qu'une fille bien élevée n'en devoit jamais recevoir. Elle m'assura qu'il n'y avoit aucun mal dans cette occasion, parce que celle, dont il étoit question, m'étoit écrite par un homme qui n'avoit que des vûes légitimes; qu'elle s'en étoit expliquée de manière à me rassûrer, mais qu'avant que de me demander en mariage, il avoit la délicatesse de vouloir apprendre de moi si je ne me sentois

point d'averſion pour lui, & ſi ſa recherche me ſeroit agréable. J'ouvris la Lettre, perſuadée par ces raiſons ; j'y trouvai une déclaration d'amour des plus touchantes, avec des aſſûrances qu'il mourroit de douleur, s'il ne parvenoit pas au bonheur de ſe faire aimer. Il ajoutoit qu'il ne connoiſſoit que celui-là dans la vie, & qu'il ſacrifieroit tout pour y parvenir, & pour devenir mon Epoux.

LORSQUE j'eus achevé la Lettre, ma Gouvernante me demanda ce que j'en penſois, & ſi cette déclaration me fâchoit. Non, répondis-je, puiſque les vûes de cet homme ſont de m'épouſer, la ſévérité, dont on uſe envers moi, rend mon état ſi malheureux, que je ſerai charmée d'en changer: mais je crains bien qu'il ne puiſſe obtenir l'aveu de mes Parens. Pourquoi, reprit la Gouvernante? Il eſt riche & de bon-

bonne Maiſon ; il y a tout à eſperer. Cependant, ajouta cette femme adroite, puiſque vous êtes dans ces diſpoſitions, je vous conſeille de lui faire une réponſe, afin de ne le pas rebuter. Quelque peu d'uſage du monde que j'euſſe, je ſentis bien que cette démarche n'étoit pas à ſa place, & refuſai de la faire. C'eſt bien aſſez d'avoir reçu ſa Lettre, lui dis-je ; vous pouvez aſſûrer Mr. de Boulignac, c'étoit le nom de cet Amant, que ſi mon Pere l'accepte pour mon Epoux, j'y conſentirai avec plaiſir. Ma Gouvernante ſe tut, & ne me preſſa pas davantage.

DES que je me trouvai ſeule, je me félicitai de la conquête que j'avois faite. Ce jeune homme avoit trouvé le ſecret de me plaire, avant que de me déclarer ſon amour. Vous devez juger, par ces ſentimens, de l'effet que cette déclaration produiſit dans mon cœur, déjà

trop bien préparé à recevoir de telles impressions.

MA Gouvernante m'entretenoit souvent de celui pour lequel je commençois à m'intéresser, elle me fit un portrait charmant de son caractère & de son esprit. Elle ajouta qu'il étoit estimable par bien des endroits; que la femme, qui seroit assez heureuse pour lui appartenir, pourroit se flatter d'avoir trouvé le Phénix des hommes; que de plus il étoit d'une naissance illustre, & possedoit de grands biens. Je lui demandai de qui elle tenoit toutes ces choses. Elle m'assura qu'une de ses Parentes avoit élevé une Sœur de Mr. de Boulignac, & qu'elle la rencontroit presque tous les jours. J'appris encore que la famille de mon Amant étoit habituée à dix lieuës de nous, & qu'elle y étoit en grande considération; mais que Boulignac ayant un Oncle fort riche dans la Ville où nous sé-

séjournions, il y venoit passer une partie de l'année pour le voir & pour le ménager.

IL n'y avoit point de jour que cette femme adroite ne me dît des choses favorables de Boulignac. J'avalois à longs traits le poison. Elle ne se fut pas plûtôt apperçue que j'étois entiérement prévenue, qu'elle commença à me parler de lui accorder une entrevûe. La chose étoit, on ne peut pas plus facile, ma Mere n'étant presque jamais à la maison; & mon Pere allant, de deux jours l'un, à la Chasse dans sa terre, où il couchoit même souvent. Je sçavois tout cela; mais la crainte, que j'avois que tôt ou tard mon Pere ne vint à l'apprendre, soutenoit ma fermeté. J'avois entendu conter, étant en bas âge, par une vieille fille qui l'avoit élevé, & qui étoit morte à la maison, des traits si horribles de sa part envers une fille qu'il avoit eue de son pré-

mier mariage, qu'il avoit fait mourir, disoit on, de chagrin & de mauvais traitemens, que me rappellant alors toutes ces choses, je tremblois de me trouver moi-même un jour dans le même cas, & je voulois faire ensorte de n'y point donner occasion.

UN jour que j'avois vû Mr. de Boulignac à la promenade, ma Gouvernante me demanda, lorsque nous fûmes revenues, si je n'avois pas remarqué, comme elle, combien il étoit triste & abattu. Lui ayant avoüé que j'en avois été touchée, elle m'assûra qu'il avoit été malade, & que si je continuois à le traiter avec tant de rigueur, elle ne faisoit aucun doute qu'il ne le prît à cœur & qu'il n'en mourût. L'intérêt, que je marquai à ce discours, donna lieu à la Gouvernante de réiterer ses instances pour que je ne fusse pas cause de la perte d'un homme qui m'étoit attaché si ten-

tendrement. Que vous dirai-je? J'étois jeune, j'avois de la confiance dans cette femme; elle me tourna comme il lui plut, & il fut décidé que j'accorderois le rendez-vous après lequel mon Amant soupiroit depuis si long-tems.

LE lendemain Mr. de Boulignac eut lieu de s'applaudir des soins qu'on se donnoit en sa faveur. Il fut introduit sur le soir dans mon appartement, ce jour ayant été choisi, parce que mon Pere ne devoit point coucher à la maison. Pour ma Mere, elle étoit depuis quelques jours à la Campagne. A peine m'eut-il entrevû, qu'il se jetta à mes pieds, parut transporté du plaisir de me voir, me jura un amour éternel, & me dit tout ce que la passion la plus vive peut inspirer de plus tendre, en me priant de lui apprendre s'il pouvoit esperer de toucher mon cœur.

JE répondis à toutes ces cho-

ses comme je le devois. Je l'assûrai que j'avois une estime infinie pour lui, & que je serois fort aise que mon Pere m'accordât à ses vœux. Sûr cét aveu, il me protesta qu'il alloit écrire à sa Famille pour l'engager à faire les démarches nécessaires pour le faire parvenir au suprême bonheur de m'être uni pour jamais. La conversation se termina par des assûrances réciproques de fidélité, & nous nous séparâmes, fort satisfaits l'un de l'autre.

Nous continuâmes à nous voir presque tous les jours de cette maniere jusqu'au retour de mon Pere; alors il fallut changer de note, & nous tenir sur nos gardes. Cependant quel que fût mon penchant pour Boulignac, je lui fis sentir qu'à moins qu'il ne fit parler à mes Parens, il devoit s'attendre que je n'aurois plus les complaisances que j'avois eues jusque-là. Il m'assûra que sans l'absence de son

son Pere, qui l'avoit empêché de terminer cette affaire, il n'auroit pas attendu que je lui rappellasse un devoir qui étoit devenu pour lui le plus doux de sa vie.

PENDANT trois mois entiers, les choses resterent sur le même ton. J'attendois de jour en jour des nouvelles favorables, ayant appris de mon Amant que son Pere étoit arrivé, & qu'il lui avoit écrit pour l'engager aux démarches convenables pour le mariage que nous nous proposions, lorsqu'il me fit demander un jour un rendez-vous par ma Gouvernante, pour me communiquer des nouvelles importantes. Dans l'espérance d'en apprendre d'agréables, je le lui assignai pour le même soir; mais que devins-je lorsqu'il se présenta devant moi? Il sembloit pénétré du plus noir chagrin, ses yeux étoient couverts de larmes, enfin on eût dit qu'il étoit prêt à

expirer. J'en fus saisie au point que je pensai tomber en foiblesse. Je lui demandai avec empressement ce qui lui étoit arrivé, pour être plongé dans un si profond désespoir. Le plus grand de tous les malheurs, me dit-il, en se jettant à mes genoux, & en pouvant à peine s'exprimer. Voilà, continua-t-il, en me montrant une Lettre, de quoi justifier mon accablement. Je l'ouvris avec précipitation, elle étoit de Mr. de Boulignac le Pere. Hélas! quelle rigueur! il defendoit à son Fils, sous peine d'encourir son indignation, d'ôser jamais songer à mon alliance, en lui reprochant qu'il falloit qu'il eût bien peu de cœur, & qu'il lui fût bien peu attaché, pour vouloir s'unir à la fille de son plus grand Ennemi. Si vous „ l'ignorez, Fils indigne, di„ soit-il, apprenez que le Pere „ de celle à qui vous avez „ été assez lâche d'engager vo-

„ tre foi, m'a fait le plus sen-
„ sible affront qui puisse être
„ fait à un homme d'honneur.
„ Nous étions, l'un & l'autre,
„ dans le Service. Il vaquoit
„ un Régiment à ma bienséan-
„ ce, j'étois sûr de l'obtenir,
„ c'étoit le coup de ma fortu-
„ ne. Le lâche, profitant de
„ ma confiance, étant de mes
„ Amis pour lors, prend la
„ Poste, arrive à la Cour, &
„ par son crédit & par celui de
„ mes propres Amis, il se fait
„ donner le Régiment. Ce
„ n'est pas tout. L'ayant ap-
„ pellé sur le prés pour avoir
„ raison de ce procedé, il m'a
„ dénoncé au Tribunal, & m'a
„ fait souffrir une longue pri-
„ son, au bout de laquelle j'ai
„ été obligé de me retirer. A-
„ près cela, Fils dénaturé, ô-
„ serois-tu encore persister dans
„ ces honteuses résolutions?

JE pensai mourir de douleur après la lecture de cette fatale Lettre. Je n'eus que la force de

de verser des larmes. Que je suis infortuné, s'écrioit Boulignac avec fureur ! que vais-je devenir, & quel parti vais-je prendre ? Je n'en connois qu'un seul, qui est de terminer des jours aussi malheureux que les miens. Je ne concevois dans la vie de bonheur que celui d'être à vous, continuoit-il en me regardant tendrement. Voilà donc mon espoir évanoüi. Quoi! s'écria-t-il en versant de nouvelles larmes, je perds donc pour jamais ce qu'il y a de plus aimable dans le monde, & ce que j'y ai de plus cher. Non non, cruel, poursuivit-il, avec transport, vous ne joüirez pas longtems de ma douleur; mon désespoir va me précipiter dans les horreurs d'une cruelle mort. Oüi, Mademoiselle, ajouta-t-il, après ce qui m'arrive, mon espoir se trouvant confondu, je vous dis adieu pour jamais, & vous délivrerai pour toujours d'un amant si malheureux.

reux. . . Arrêtez, cruel, m'écriai-je, pénétrée jusqu'au vif de son désespoir, & d'un adieu si touchant, se peut-il que vous m'accabliez avec tant de rigueur? Me croyez-vous donc moins sensible à ce qui arrive, que vous, ingrat? Ne vous ai-je pas dit cent fois que je vous aime? Après cet aveu, pensez-vous que je ne partage pas avec vivacité vos ennuis? N'achevez donc point de m'accabler, en vous arrachant des jours qui me sont aussi chers que les miens; ne soyez pas plus cruel à mon égard, que vos Parens le sont au vôtre. Vivez, c'est moi qui vous en prie: il viendra peut-être un tems plus heureux; mais quoi qu'il arrive, soyez sûr que mon amour pour vous sera éternel, & que rien ne sera jamais capable de me faire changer.

CE discours, que j'accompagnai de caresses innocentes, calma les transports de Boulignac. Il me donna sa foi, & il re-

reçut la mienne. Ma Gouvernante, qui en fut témoin & qui entra vivement dans nos peines, nous assûra qu'après ces sermens réciproques nous étions unis devant Dieu; & nous annonça un avenir plus heureux. Nous en acceptâmes l'augure avec empressement; mais remarquant qu'il étoit tard & que nous risquions tout en demeurant ensemble plus longtems, nous nous séparâmes, après nous être promis de continuer à nous donner mutuellement de nos nouvelles, jusqu'à ce que nous pussions nous revoir sans rien risque des deux parts.

A peine me trouvai-je séparée d'un Amant qui me devenoit cher de plus en plus, que je m'abandonnai à la douleur la plus amère. Ma Gouvernante, qui craignit que mon Pere ne s'en apperçût, & qu'il ne voulût en apprendre la cause, me dit tout ce qui étoit capable de me calmer. Je pris sur moi de dévorer mes ennuis; mais

hélas! plus je faiſois d'efforts pour y parvenir, & plus il en coutoit à mon cœur.

PLUS de ſix mois s'étoient paſſés depuis notre ſéparation, ſans que nous euſſions pû trouver l'occaſion favorable pour nous revoir, lorſque ma Gouvernante m'apprit que mon Pere devoit faire un voyage de quinze jours, & me propoſa de profiter de ſon abſence pour revoir le malheureux Bouliſnac, qui ſe déſeſperoit, m'aſſûroit-elle, d'être ſi longtems ſans joüir du bonheur de me voir. Un certain preſſentiment, qui l'emportoit ſur mon amour, me fit réſiſter longtems à ſes ſollicitations. Enfin preſſée par une Lettre de mon Amant, je conſentis à le recevoir le lendemain du départ de mon Pere. Hélas! je ne penſois pas qu'une telle condeſcendance me perdroit: mon malheureux deſtin m'entrainoit malgré moi.

LE lendemain de ce fatal ren-

rendez-vous, étant encore ensévelie dans un profond sommeil, je fus réveillée en surfaut par des coups qu'on portoit à ma porte. Je ne pris que le tems de jetter une robe sur moi, craignant que ma Gouvernante n'eût des choses de conséquence à m'apprendre ; mais quelle fut mon horrible surprise, après avoir ouvert ma porte, de voir mon Pere, que je croyois à trente lieuës de là! J'en fremis. Il avoit le regard allumé & furieux. Il entra sans parler, & après s'être enfermé, Je sçais, Mademoiselle, me dit-il, en me lançant un regard terrible, que vous avez un commerce réglé avec Boulignac, le fils du plus grand de mes Ennemis. Un autre que moi, après cette connoissance, vous arracheroit la vie; mais je veux vous faire souffrir un châtiment plus rigoureux; vous ne seriez pas punie autant que l'offense l'exige. Je ne vous en dis pas davan-

vantage pour le moment; dans peu vous sçaurez de quelle nature sera le supplice que je vous destine. A l'égard de votre Gouvernante, c'est une misérable que je vais faire enfermer pour le reste de ses jours. Après ces cruels mots, il me quitta, sans daigner jetter les yeux sur moi. A peine fut-il éloigné, que je volai dans la chambre de ma Gouvernante pour lui proposer de prendre la fuite avec moi, effrayée des terribles menaces qui venoient de m'être faites; mais elle n'y étoit déjà plus. Elle avoit laissé une carte sur une table, où étoient écrits ces mots,

„ J'AI tout entendu, je parts, „ je vous plains, & je vous „ conseille de m'imiter, si vous „ le pouvez ".

LA première chose que je fis en rentrant dans ma chambre, fut de bruler toutes les Lettres de Boulignac. Je m'apperçus, en finissant, que j'avois perdu la

la dernière ; je ne doutai pas qu'elle ne fût tombée dans les mains de mon Pere, & que par cette voye il n'eût découvert notre secret.

EFFRAYÉE de tous les malheurs que je prévoyois, & me rappellant alors le sort de cette malheureuse Sœur, dont je vous ai parlé plus haut, je me munis de tout ce j'avois de plus précieux, & je voulus prendre la fuite ; mais en ouvrant la porte de la cour pour gagner la rue, mon terrible Pere m'arrêta par le bras. Je juge à quel point tu es criminelle, me dit-il ; Fille indigne, par le parti que tu prends de t'enfuir ; vas, je vais te mettre en lieu où tu auras le loisir de t'en repentir. Après avoir achevé ces mots, il appella un de ses gens, & lui ordonna de faire avancer son carosse ; il m'obligea à y monter. J'y trouvai une vieille femme d'une physionomie seche & rébarbative. Au bout de trois heu-

heures, nous arrivâmes à sa terre; là il me remit à cette femme. Faites ce que vous sçavez, lui dit-il, avant que de nous quitter. Si elle ôse vous résister, servez-vous des moyens dont nous sommes convenus; je vous seconderai s'il le faut. Après ce discours, ce Pere barbare me laissa. La vieille me prit par le bras, & me fit descendre dans une cave; ensuite elle tira de dessous son tablier un paquet qu'elle déploya. Elle étala à mes yeux une robe de laine, des cornettes de grosse toile, & une paire de sabots; & elle m'ordonna avec un ton fort dur de me deshabiller, & de me parer de ces rustiques ajustemens. Je voulus d'abord le refuser; mais profitant de ma foiblesse, elle se jetta sur moi & me servit de Femme-de-Chambre. En moins de rien je fus transformée comme ces malheureuses filles que le libertinage fait enfermer dans des

Mai-

Maisons de force. Ensuite elle emporta tout ce qu'elle venoit de m'ôter, & me laissa en proye à la douleur la plus amère. J'apperçus, à la sombre lueur d'une triste lampe, un méchant lit, deux chaises & une table. Mes sens se glacerent à ce fatal aspect, je tombai sans connoissance. J'aurois été bien heureuse, si ce moment eût été le dernier de ma vie, je n'eusse pas eu à soutenir le traitement le plus barbare dont on ait jamais entendu parler. Je ne sçais comment il est possible que je l'aye supporté sans mourir; tout autre que moi y auroit certainement succombé.

JE ne pus m'empêcher d'interrompre Ste. Cecile en cet endroit. Votre Pere étoit donc bien cruel, lui dis-je, pour se porter envers une fille à de pareilles extrémités? Vous en allez juger, reprit cette Amie infortunée. Attendez, ce n'est encore rien que ceci en compa-

pa-

paraison de ce que j'ajouterai bientôt.

Lorsque je revins de mon évanouissement, je me trouvai sur le lit dont je viens de parler. La vieille étoit occupée à me faire revenir. Laissez-moi mourir, lui dis-je; vous êtes bien cruelle de me rappeller à une vie que je déteste, & que je suis condamnée sans doute à perdre par les tourmens les plus horribles. Elle ne répondit rien à ces mots. Elle me proposa de me mettre dans le lit, sur lequel je m'étois jettée. Je le refusai, & la priai de me laisser en repos; ce qu'elle fit, en me faisant entendre le bruit affreux de ses veroux, comme si elle eût voulu par-là se venger de mon peu de déference.

A PEINE fus-je seule, que je me livrai à toute l'horreur de mon désespoir. Il fut heureux que l'on eût pris la précaution de ne me rien laisser qui pût m'aider à m'arracher la vie; je n'en

n'en aurois pas joüi plus long-tems, & j'aurois terminé des jours si malheureux.

APRES que ces premiers transports furent passés, mes idées se porterent sur Mr. de Boulignac. S'il sçavoit ce que je souffre, & l'état affreux où je suis réduite, me disois-je, que deviendroit-il, & à quelle extrémité ne se porteroit-il pas, sur-tout s'il étoit instruit qu'il est la fatale cause de ce que je souffre? Cette pensée m'attendrit & me fit verser des larmes. Non non, cher Amant, lui dis-je alors, ne crains rien de ma fidélité: quels que soient les traitemens qu'on me prépare, ils ne t'arracheront jamais de mon cœur. Plus tu es en horreur à ce Pere dénaturé, & plus tu me deviens cher: s'il faut que je meure, ce sera du moins en t'aimant.

LE bruit, qu'on fit en ouvrant les portes de mon affreux cachot, suspendit ces réflex-

ions

ions attendriſſantes. C'étoit la vieille, que ſon inquiétude ramenoit. Elle me propoſa de prendre de la nourriture, je la refuſai durement. Elle me répondit que j'étois la maitreſſe de faire ce que je voudrois, qu'elle m'apportoit du pain & de l'eau, & que ſi je l'en croyois, je tâcherois de me ſoumettre à mon ſort, parce que le déſeſpoir ne pouvoit me mener à rien.

IL y avoit deux jours que j'étois dans ma priſon, ſans que je vouluſſe manger, lorſque ma Gouvernante m'avertit que j'allois avoir la viſite de mon Pere. Cette nouvelle me fit trembler; j'avois trop de ſujets de me plaindre de ſes cruautés pour deſirer de le revoir, & pour n'en pas craindre de nouvelles de ſa part.

QUELQUES momens après, il parut. J'apprends, me dit-il en entrant, que vous ne voulez point manger; je vous ordonne

de le faire tout à l'heure. Votre mort feroit trop prompte, si je vous abandonnois à l'excès de votre désespoir. Je veux que vous souffriez, & non que vous mouriez si tôt. Présentez-lui du pain, dit-il en parlant à la vieille; si elle n'obéit pas, je trouverai bien le secret de l'y obliger. Enfin il me força de manger. Il m'ordonna ensuite de ne plus lui donner la peine de revenir pour le même sujet, m'assûrant que dans ce cas il me feroit repentir de la lui avoir fait prendre. Je voulus tenter de le toucher par mes soupirs & par mes larmes, je me jettai à ses pieds: mais il ne daigna pas seulement m'écouter. Je fus pendant un mois dans cet état cruel, sans que je pusse prévoir de quelle manière il finiroit.

UN jour que je m'affligeois avec encore plus d'excès qu'à mon ordinaire, je m'apperçus que cette vieille, que je haïssois tant,

tant, me regardoit avec des yeux de pitié. Cette remarque me donna quelques rayons d'esperance : au-lieu de la traiter sans ménagement comme j'avois fait jusque-là, je commençai à lui marquer de l'amitié; je pris le bon parti. Elle ne fut pas longtems sans me plaindre, & sans me marquer combien elle étoit touchée de servir d'instrument aux rigueurs de mon Pere. Elle me jura que ne pouvant faire autre chose dans la position où elle se trouvoit, que d'adoucir les cruautés que l'on exerçoit envers moi, je pouvois compter qu'elle n'y manqueroit pas, & en effet dès le même jour elle me tint parole, en me donnant en secret une nourriture plus solide, & en m'apportant des livres pour m'aider à me distraire de mes affreux ennuis.

Un jour que je lui témoignois combien j'étois reconnoissante de sa sensibilité, elle me deman-

da ce qui avoit pû porter mon Pere à se porter à d'aussi cruelles extrémités envers moi. J'avois trop lieu de me loüer de la manière dont elle en ûsoit depuis quelque tems à mon égard, pour vouloir dissimuler avec elle. D'ailleurs, puisqu'elle en ignoroit les raisons, il étoit simple que je la fisse revenir des impressions qu'elle devoit avoir prises à mon sujet, n'y ayant personne qui pût se figurer, à la nature des cruautés qu'on exerçoit envers moi, qu'elles ne fussent motivées par les égaremens les plus condamnables. Dans cet esprit je lui contai mon histoire; mais à peine eusje prononcé le nom de mon Amant, qu'elle marqua tant d'étonnement, que je m'interrompis pour lui en demander la cause. Elle m'apprit qu'elle connoissoit Mr. de Boulignac, qu'elle avoit servi autrefois dans cette maison, pour laquelle elle conserveroit toute sa vie du res-

respect & de l'attachement, n'en n'étant sortie que pour se marier, & ayant eu toutes les raisons possibles de se loüer des bontés & de la générosité de Mr. de Boulignac, lequel, depuis ce tems-là, ne s'étoit jamais démenti à son égard.

Je ne fus point fâchée d'une circonstance qui devenoit si favorable aux vûes secrettes que j'avois d'essayer si la bonne volonté de cette femme iroit jusqu'au point de faire parvenir une Lettre à mon Amant. La tentative étoit trop délicate pour que je risquasse d'être trahie; mais à peine lui eus-je rapporté mon histoire, qu'elle fut la première à me conseiller de lui donner de mes nouvelles, en me promettant de me servir avec la dernière fidélité. Elle ajouta que dès que je n'étois pas plus criminelle que je venois de le lui dire, elle regarderoit, comme une œuvre méritoire, de faire tout ce qui dé-

dépendroit d'elle pour adoucir mes malheurs. Transportée de pareilles assûrances, on doit imaginer que je ne négligeai rien pour m'assûrer de semblables ressources. Je lui protestai que je trouverois les moyens de récompenser un jour son zèle, qu'en tout cas puisqu'elle connoissoit Mr. de Bouliguac, il sçauroit bien s'acquitter envers elle de tout ce que je lui devrois.

Dès le même jour elle m'apporta tout ce qu'il falloit pour écrire. Je ne vous rapporterai point tout ce que contenoit ma Lettre; elle étoit de huit pages. Vous concevez bien que je ne diminuai pas mes souffrances, elles me tenoient lieu d'un nouveau mérite envers lui. Après en avoir fait la lecture à Me. Ridassot, c'étoit le nom de ma vieille, elle se chargea de la faire partir dès le lendemain par un exprès dont elle étoit sûre, afin que je ne pusse rien risquer. Quatre jours après, el-

elle m'en apporta la réponse. Je lui sautai au cou, en la recevant, tant je fus satisfaite de ce que m'écrivoit mon Amant. Il me peignoit la douleur qu'il avoit ressentie lorsque je lui avois été enlevée, & cela dans des termes qui me persuaderent. Il n'y avoit pas de moyens qu'il n'eût mis en pratique, assûroit-il, pour parvenir à découvrir ce que j'étois devenue; mais persuadé, après un longtems de leur inutilité, il étoit tombé dans des excès de désespoir, qui avoient pensé m'en priver pour jamais.

APRES les protestations les plus vives de sa fidélité, il me parloit des transports que lui avoit causés ma Lettre, & il la finissoit, en me jurant qu'il alloit partir dans la minute, & qu'il se trouveroit la nuit suivante dans le même lieu où je souffrois de si injustes traitemens, pour conferer avec moi des moyens de les faire cesser.

ME. Ridaſſot, après avoir eu la communication de cette Lettre, me dit que dans toute autre occaſion elle n'eût point prêté ſon miniſtère pour une intrigue amoureuſe ; mais que la dureté de mon Pere l'y déterminoit. Elle me promit de me faire parler à mon Amant, dès qu'il ſeroit arrivé, à condition qu'elle ſeroit préſente à ce rendez-vous. Je fus ſenſible, autant qu'on le peut être, à une complaiſance auſſi marquée, laquelle me prouvoit ſi bien la franchiſe de ſon attachement. Je lui repetai que ſi ma captivité finiſſoit, & que je divinſſe ma maitreſſe, elle n'auroit pas lieu de ſe repentir de m'avoir ſecourue avec tant d'affection. Cette femme me repartit avec aſſez d'eſprit, que l'intérêt n'entroit pour rien dans ce qu'elle faiſoit pour moi; que je ne devois l'attribuer qu'à ſon zèle & à la juſte pitié que mon malheur lui inſpiroit. Elle m'en-

m'entretint ensuite des arrangemens qu'elle avoit dessein de prendre pour introduire Boulignac dans ma triste demeure, sans rien risquer. Il me marquoit qu'il se trouveroit à deux heures du matin dans la rue, près de notre porte, & que pour se faire mieux reconnoître, il porteroit un grand bâton à la main. Me. Ridassot avoit fait sur cela ses arrangemens, & je les trouvai si prudement concertés, que je ne fus nullement inquiéte qu'ils ne réussissent heureusement.

JE passai le reste de la journée à m'occuper du plaisir que j'allois gouter par la présence de mon Amant, & j'attendis avec une impatience extrême le moment qui devoit me le procurer.

IL arriva enfin. De ma vie je n'ai ressenti tant de joye; elle m'ôta la parole. Il en fut de même à l'égard de celui qui la causoit. Jamais deux Amans

ne se sont revûs, après une si longue absence, avec tant de plaisir. Boulignac revint le premier de son transport, & passa à des sentimens bien différens. Dans quelle affreuse situation vous retrouvai-je, s'écria-t-il, en reculant d'horreur! se peut-il que Mr. votre Pere soit assez barbare pour vous réduire dans un état aussi cruel? Est-il possible que ce qu'il y a de plus aimable dans le Monde, soit traité avec autant d'humiliation? Comment avez-vous pû les supporter jusqu'ici, charmante personne? Pour moi, j'en mourrai, si je ne parviens pas à les faire cesser au-plûtôt. Ces mots furent accompagnés des plus vifs transports de douleur. Je sentis une consolation bien douce de me voir aimée si tendrement, & les larmes, que je versai dans ce moment, furent autant de satisfaction que de douleur.

Si j'ai soutenu ce supplice, lui

lui dis-je, en le regardant tendrement, soyez certain que vous en êtes le véritable motif. Cette idée me l'a rendu supportable, & m'a aidée à souffrir patiemment. D'ailleurs, l'esperance, que j'ai toujours conservée que le Ciel, touché de tant de peines, se laisseroit enfin fléchir par mes prières, n'a pas peu contribué à me donner de la patience. Que sçais-je si connoissant la pureté de mes desirs, il ne touchera pas nos Peres, & ne nous fera point les instrumens de leur réunion?

MON Amant me remercia dans les termes les plus tendres des preuves de ma tendresse. Il m'assûra d'une reconnoissance éternelle, & qu'il n'y auroit que la mort qui pût éteindre son amour. Il me demanda ensuite s'il pouvoit esperer de joüir souvent de la consolation de me voir, en attendant qu'il pût trouver les moyens de faire cesser mes souffrances. Me.

Ridassot répondit pour moi qu'elle tâcheroit de nous en faciliter l'occasion le plus souvent qu'il lui seroit possible, & qu'elle saisiroit avec empressement tous les moyens de nous obliger. Nous la remerciâmes de ses bontés. Boulignac lui fit sur le champ ressentir des effets de sa générosité; il l'obligea à recevoir un diamant de prix, qu'il eut beaucoup de peine à lui faire accepter.

Il fut résolu que Mr. de Boulignac iroit loger à une lieuë de l'endroit que j'habitois, de crainte qu'il ne fût reconnu, & que Me. Ridassot le feroit avertir toutes les fois qu'il seroit possible de me l'amener. Nous ne pouvions prendre trop de précautions: mon terrible Pere venoit de tems en tems juger par ses propres yeux si l'on suivoit exactement ses ordres & on n'en sçavoit jamais le jour. Cette raison avoit empêché la compatissante Me. Ridassot de me

me faire ſortir de mon cachot, dans la crainte d'être ſurpriſe dans le tems où elle s'y attendroit le moins.

APRES que mon Amant ſe fut retiré, nous paſſâmes quelques heures à nous entretenir ſur ſon compte. Elle me dit tout le bien du monde de mon Amant. Son préſent avoit fait ſon effet, mais il n'empêcha pas qu'elle ne me laiſſât entrevoir les inquiétudes où elle étoit ſur la crainte que tôt ou tard le ſecret de nos entrêvues ne tranſpirât. Je fis de mon mieux pour la raſſûrer, quoique dans le fond je ne fuſſe pas plus tranquille qu'elle.

APRES que ma Gouvernante ſe fut retirée, je me mis ſur mon malheureux lit. Il y avoit ſi longtems que je ne dormois pas, qu'enfin un doux ſommeil s'empara de mes ſens, & me procura des ſonges moins triſtes qu'à mon ordinaire. A mon reveil je me rappellai avec plaiſir

plus indulgens. Ces motifs étoient puissans, mais ils ne m'ébranlerent pas. Hélas! repris-je en m'attendrissant, je ne puis me résoudre à ce pas trop délicat: je me perdrois de réputation pour jamais, du moins n'ai-je rien à me reprocher, & cela me console. De quel œil me regarderoit-on, si j'étois capable de recourir à des moyens si honteux? Comme une fille infortunée qui fuit la barbarie d'un Pere cruel, interrompit vivement Boulignac, & que le désespoir jette dans les bras d'un Amant qui l'adore pour en faire un heureux Epoux. Me croyriez-vous assez malhonnête homme pour vouloir profiter de vos malheurs, & assez lâche pour être capable de manquer au respect que je vous dois? Non non, je vous l'atteste par tout ce qu'il y a de plus sacré, & je suis prêt à le signer de mon sang. Boulignac, concevant que ses instances ne pouvoient m'é-

m'ébranler, penſa que Me. Ridaſſot ſeroit de ſon avis, & il la pria de l'aider à me déterminer; mais il ne réuſſit pas mieux de ſon côté que du mien. Elle l'aſſûra au contraire que quand je ſerois capable de me manquer à ce point, elle n'y conſentiroit jamais; elle me loüa de mes ſentimens. Voyant, par ce double refus, qu'il n'avoit rien à eſperer de ce côté, il nous proteſta à l'une & à l'autre qu'il ne nous avoit engagées à le ſuivre, que pour mettre fin à des peines dont il ne pouvoit être le témoin ſans mourir de regret; mais que puiſque je préferois le parti de tant de ſouffrances à celui que l'amour lui avoit ſuggeré, qu'en ſe plaignant de ma vertu trop ſévère, il ne pouvoit s'empêcher de lui prodiguer des éloges, & que ſon amour en étoit encore augmenté.

MA Gouvernante fut très ſatisfaite de la façon dont Bouſignac s'expliqua à ce ſujet. Elle m'aſ-

m'assûra que s'il avoit persisté davantage à vouloir me séduire, elle n'auroit pas souffert qu'il me revît jamais. Cette Madame Ridassot, toute bonne qu'elle étoit, n'entendoit aucune raillerie sur le chapitre de l'honneur. Plût à Dieu qu'elle n'eût pas eu autant de confiance qu'elle en avoit en ma vertu! je ne serois pas tombée dans l'abyme où je ne fus pas longtems sans me précipiter.

Six mois s'étoient écoulés de cette manière depuis mon entrée dans cette prison cruelle; lorsqu'un jour mon terrible Pere se présenta à mes yeux. Quel fut mon effroi! il n'étoit pas dans l'habitude de me faire ce triste honneur; mes sens se glacerent alors. Eh bien, me dit-il en entrant avec un air ironique, comment vous trouvez-vous dans ces lieux? Vous vous y occupez sans doute de la douce idée d'un Amant si chéri, tandis qu'au désespoir des obs-

ta-

tacles que j'oppose à de si beaux feux, vous souhaitez la fin de mes jours pour consommer mon deshonneur. Quelles que soient vos rigueurs, repris-je, je ne ferai jamais, Monsieur, des souhaits aussi criminels; mais puis-je me flatter, continuai-je en me jettant à ses pieds, qu'après tant de souffrances il vous plaira de finir mes tourmens? Ces mots furent accompagnés d'un torrent de larmes, & de toutes les expressions touchantes qui pouvoient l'attendrir. Eh bien, reprit le Pere barbare, après m'avoir fait relever, voyons si vous êtes digne de ma grace; vous pouvez l'obtenir à une condition. Je vous ai fait part de ma haine pour Boulignac le Pere, vous m'avez donné le coup de la mort en contractant des liaisons avec son Fils: je suis prêt à tout oublier, pourvû que vous me prêtiez la main pour me venger. Son offense en-

envers moi eſt encore plus atroce que celle de ſon Pere. Quelque grande que ſoit l'injure de celui-ci, elle n'a été rélative qu'à ma fortune, au-lieu que votre Amant criminel s'eſt attaché précifément à me ravir l'honneur; en attaquant votre cœur, & en tâchant de vous féduire. Car ne vous y trompez pas; ô Fille trop imprudente! ſous prétexte de vous épouſer, l'infâme ne cherchoit qu'à vous perdre & à me deshonorer. De ſemblables affronts ne ſe lavent que dans le ſang. Ecrivez-lui que malgré toute ma prévoyance, vous avez trouvé les moyens, en gagnant ceux que j'ai commis à votre garde, de le voir. Donnez lui un rendez-vous; que par votre moyen il tombe ſous mes coups. Vous êtes libre, dès que je ſuis vengé, & je réparerai, par un mariage honorable, tous les maux que vous m'avez mis dans l'obli-

l'obligation d'exercer envers vous.

PLUTÔT mourir mille fois, repris-je en jettant un cri d'horreur, effrayée d'un projet si barbare. Moi! je pourrois servir de prétexte à un assassinat si horrible! Tu n'en mourras point, s'écria ce monstre, car comment ôserois-je l'appeller mon Pere? mais je te ferai souffrir tant de supplices, que tu maudiras mille fois le malheureux jour que je t'ai donné.

APRES avoir prononcé ces terribles mots, il sortit, referma lui-même les portes de mon affreux domicile. Que vais-je donc devenir, m'écriai-je en jettant de grands cris? Quelle nouvelle barbarie ce tyran prétend-il donc encore exercer contre moi? A peine eus-je le tems d'achever cette funeste réflexion, que le Barbare rentra avec un foüet de poste à la main. Devinant alors la nature des excès auxquels il vouloit se por-

porter, je me jettai à ses pieds, dans l'esperance de l'attendrir ; mais inutiles efforts, mes cris & mes larmes ne servent qu'à l'irriter. Il m'arrache la robe que j'ai sur le corps, & me laisse à peine la chemise. Alors de mille coups il me frappe : de quelque côté que je me tourne, mon supplice me poursuit & renouvelle. Qu'ajouterois-je de plus ? Trop foible pour y résister, je tombe sans connoissance ; trop heureuse, si c'eût été sans vie. Dieux cruels ! pourquoi voulûtes-vous que je la reprisse ? J'étois sans crime alors : tant de tourmens, que je n'avois point mérités, eussent peut-être expié mes fautes, & m'eussent rendue digne de vous ; mais vous me réserviez à de plus grands malheurs, il étoit écrit que je ne pouvois les éviter.

DANS cet endroit, l'infortunée Ste. Cecile se trouva si pénétrée de ces funestes souvenirs, que l'abondance de ses larmes

ne

ne lui permit pas de parler davantage. Pour moi, qui retenois les miennes depuis longtems, je fus obligée, pour me soulager, de leur laisser un libre cours. Nous restâmes dans cet état quelques momens, pendant lesquels ayant donné à cette chere Amie mille marques de mon attendrissement, elle reprit ainsi le fil d'une si terrible histoire.

EN revenant de mon évanouïssement, je me trouvai dans les bras de Me. Ridaffot. Cette pauvre femme étoit tout en larmes, & s'occupoit à me frotter avec des huiles douces pour soulager les maux cuisans que je ressentis bientôt avec les plus grandes douleurs. Mon corps, trop délicat pour des traitemens aussi grossiers, étoit dans un état à tirer des larmes des plus insensibles; il n'y avoit pas un intervalle où l'on pût méconnoître les excès de la cruauté la plus horrible. Je jettai des cris d'hor-

d'horreur en envisageant l'état où j'étois réduite. La Ridassot, lisant dans mes yeux mon désespoir, se jetta à mon cou, me baigna de ses larmes, & me dit tout ce que la pitié lui suggera pour tâcher de me consoler.

Je fus huit jours entiers à me désesperer. Enfin je commençai à pleurer, & bientôt à me calmer. J'avois été pendant ce tems sans jetter une seule larme, trop irritée sans doute pour trouver en moi ce sentiment de foiblesse qui a tant de douceur pour les malheureux. A peine la nature fut-elle satisfaite sur ce point, que je songeai à Bouliguac. Je demandai à Me. Ridassot si elle lui avoit fait part des cruautés que j'avois souffertes. Elle m'apprit sur cela qu'il étoit inconsolable; qu'il avoit voulu se porter à des extrémités, qui, sans elle, auroient peut-être augmenté mes infortunes; qu'enfin elle

étoit

étoit venue au point de le calmer, mais que ce n'avoit été que sous la condition de me l'amener dès qu'elle en trouveroit l'occasion favorable.

JE pensai jetter un cri à cette nouvelle, & lui dire qu'elle s'en gardât bien, tremblante pour les jours de ce malheureux Amant; mais faisant tout d'un coup réflexion qu'en communiquant à cette femme des desseins cruels de mon Pere contre les jours de Boulignac, je risquois, ou qu'elle se retirât effrayée d'horreur & dans la crainte d'être un jour compromise dans cette assassinat, ou que son zèle, que je connoissois pour la famille de mon Amant, ne fût poussé au point de lui faire commettre une indiscrétion capable d'occasionner les plus grands malheurs, je me retins, en prenant pour prétexte du refus de le recevoir, qu'après ce qui venoit de m'arriver

ſans des cauſes légitimes, je devois éviter de me perdre, en me mettant dans le riſque d'une récidive ſuffiſante pour m'attirer de nouveaux traitemens plus affreux. Mais tout ce que je pus dire, ne fit point changer de ſentiment à Me. Ridaſſot. Elle me fit entendre que dans l'excès, où le deſeſpoir avoit jetté mon Amant, il n'y avoit que moi qui pût le calmer; ſans quoi il étoit capable d'attaquer mon Pere même, & de me précipiter encore dans de plus affreux embarras.

Que vous dirai-je? ma fatale deſtinée étoit plus forte que mes ſages prévoyances. Je fus obligée de céder, & mon trop foible cœur acheva de me réſoudre; je revis Boulignac. Je ne tenterai point de vous dépeindre ſes tranſports de fureur, quand il vit ſur mon viſage & ſur mes bras les preuves des cruautés qui avoient été exer-

exercées envers moi ; il fallut tout le crédit que j'avois sur son esprit, pour modérer sa colère, ses ressentimens & ses résolutions désesperées. Enfin je parvins à lui faire sentir qu'il ne pouvoit agir contre mon propre Pere, sans nous perdre tous à jamais. J'obtins sa parole, mais pour lors ce ne fut qu'à condition que j'accepterois le parti qu'il m'avoit proposé, en me rappellant que son amour, trop prévoyant, m'avoit annoncé ce que mon opiniâtreté m'avoit fait souffrir, & qu'il ne falloit pas nous mettre dans le cas de risquer de nouveaux malheurs.

QUOIQUE je fusse presque déterminée à prendre ce parti, je ne pus cependant m'y résoudre que je n'eusse tenté un projet qui me rouloit dans l'esprit depuis longtems. Quoique ma Mere ne se souciât point trop de moi, préoccupée des diffi-

pations dans lesquelles mon Pere la laissoit vivre, parce que cet homme terrible, à l'imitation de bien d'autres, craignoit sa femme, soit qu'il l'idolatrât, ou que les alliances qu'elle avoit avec des personnes du premier rang, lui en eussent imposé, il n'étoit pas naturel qu'instruite de tout ce que j'avois souffert, & de la rigueur de mon sort, elle me laissât entre les mains d'un furieux, qui d'un moment à l'autre pouvoit enfin m'arracher la vie. Je communiquai cette idée à Me. Ridassot, qui l'approuva, & elle se chargea, dès que ma Mere seroit de retour de Paris, où elle étoit allée, de lui rendre elle-même une de mes Lettres, & de servir de témoignage pour tout ce qui y seroit énoncé.

BOULIGNAC, à qui je fis part de ce que nous avions résolu, la Ridassot & moi à cette occasion, n'en

n'en parut pas trop ſatisfait. Il ſe récrioit ſans ceſſe ſur les longueurs de l'attente, & continuoit à m'engager de le ſuivre, comme il ſembloit que j'y avois conſenti ; il devenoit de jour en jour plus preſſant. Malheureuſement pour moi, la Ridaſſot avoit pris tant de confiance en ma ſageſſe, qu'elle y comptoit entiérement, joint à ce que depuis ce qui m'étoit arrivé, elle devenoit de plus en plus inquiéte, ce qui l'obligeoit, dès que mon Amant étoit entré dans ma chambre, de nous laiſſer pour aller veiller elle-même, dans la crainte d'être ſurpriſe, & peut-être en ce cas de prendre le parti de la fuite, comme avoit fait ma première Gouvernante, dont elle ſçavoit l'hiſtoire. Quoi qu'il en ſoit, nous nous trouvions, Boulignac & moi, preſque toujours ſeuls. Le perfide conçut ſans doute, dans ces quarts d'heure trop favorables à ſon amour, de cer-

taines esperances; il me voyoit accablée de mes maux, & comptoit sur mon trop tendre cœur. Hélas! je me reposois sur l'opinion que j'avois de sa probité; j'étois sans inquiétude. Malheureuse que j'étois! je ne voyois pas le précipice ouvert à mes pieds.

PERMETTEZ, Mademoiselle, continua Ste. Cecile, en baissant les yeux, que je jette un voile éternel sur cette partie humiliante de mon histoire. Apprenez seulement qu'un jour, le plus malheureux de ma vie, le perfide Boulignac, profitant d'un moment où mon amour étoit exprimé dans mes yeux, il s'emporta à des excès si peu ménagés, que malgré mes prières, mes larmes, ma résistance, il consomma ses desseins scélerats. Pour y parvenir, le cruel tira son épée, affecta, ou fut pénétré de ne pouvoir obtenir un bien sans lequel, disoit-il, il ne pouvoit plus vivre, en tour-

tourna la pointe ſur ſon cœur, & voulut s'en percer à mes yeux. Soit effroi, ou foibleſſe, ma vertu chancela. Je n'en dirai pas davantage, il parut comblé de ſa félicité, & dès ce moment, je le fus pour toujours de remords & de regrets.

STE. Cecile ne put encore en cet endroit s'empêcher de verſer de nouvelles larmes. Je la conſolai du mieux qu'il me fut poſſible. Ne dois-je pas craindre, me dit-elle, en me regardant avec des yeux pénétrés de honte & de triſteſſe, que des aveux ſi funeſtes ne m'ôtent, ou du moins ne diminuent une amitié qui fait à préſent la douceur de ma vie? Que penſerez-vous d'une fille qui a été aſſez foible pour ſe laiſſer ſéduire au point de tomber dans de telles foibleſſes? Je ne prétends pas me juſtifier, continua-t-elle, par ce que je vais vous alleguer; je ſens que je ſuis coupable. Cependant je puis vous proteſter

que l'amour eut moins de part à mon crime, que la crainte d'être exposée à de nouveaux malheurs, persuadée que mon Amant se seroit donné la mort, comme il m'en menaçoit. Loin de paroître indécise sur ce point, je laissai penser à cette malheureuse Amie qu'il n'y eût eu personne à sa place qui n'eût succombé, & qu'au-lieu que son recit diminuât en rien mes tendres sentimens pour elle, il servoit à m'inspirer une compassion si vive, qu'elle m'en devenoit encore plus chere. De semblables discours parurent la calmer, elle m'embrassa étroitement, puis elle continua ainsi son histoire.

LORSQUE je fus revenue d'une si fatale yvresse, je ressentis vivement l'excès de mon égarement. Je tombai dans une rêverie si profonde, qu'il étoit aisé de comprendre jusqu'à quel point mes remords m'accabloient.

bloient. Boulignac, qui pénétra une partie de ce qui se passoit en moi, se servit de tous les moyens qu'il crut propres à me tranquilliser. Laissez-moi, lui dis-je en répandant un torrent de larmes. Après m'avoir deshonorée si lâchement, que voulez-vous encore exiger de moi? J'y ai donné lieu par mon imprudence, mais cruel, si vous m'aviez aimée, n'eussiez-vous pas respecté ma trop foible vertu? Sont-ce-là les promesses si souvent réiterées de ne jamais me manquer? Après m'avoir séduite avec si peu de ménagement, comment pourrai-je compter sur vos paroles & sur les assûrances que vous me donnez de votre fidélité? Non non, je ne dois plus prétendre à rien d'agréable de votre part, toute esperance m'est ôtée, de noirs pressentimens m'annoncent des malheurs, encore plus cruels que ceux que j'ai essuyés. Je

les ai mérités, & je ne dois plus m'en prendre qu'à moi.

BOULIGNAC, qui me parut attendri de ces plaintes, tenta une seconde fois de m'adoucir; mais de plus en plus irritée, je lui imposai silence. Cependant, pour ne point trop ouvrir les yeux à Me. Ridassot sur ce qui venoit de se passer, je repris, lorsqu'elle rentra, mes façons ordinaires; & peu de momens après je fis signe à Boulignac de se retirer.

DES qu'il fut parti, je me livrai à toute ma douleur. Je me rappellai alors tout ce que mon barbare Pere m'avoit fait envisager à ce sujet. Ce souvenir me fit une telle impression, qu'il me sembla dans ce moment que Boulignac me devenoit odieux. Plût au Ciel que j'eusse persisté dans ce sentiment convenable! je me serois épargné bien des tourmens, & je n'aurois peut-être pas essuyé tous

tous les malheurs qui m'arriverent dans les ſuites; mais dans le cas où je m'étois miſe, devois-je m'attendre à des infortunes moins grandes que celles dont je ne ſerai pas longtems ſans parler?

IL étoit grand jour que je n'avois pas encore fermé l'œil. Me. Ridaſſot vint ſçavoir comment j'avois paſſé la nuit: elle m'avoit trouvé l'air ſi abattu le jour d'auparavant, qu'elle craignoit que je ne fuſſe à la veille de tomber malade. Après m'avoir fait prendre un bouillon, elle me conſeilla de me repoſer. Quels que ſoient les effets du chagrin, la nature ne perd jamais ſes droits. A peine fuſſe-je ſeule, qu'accablée d'une longue veille, je m'endormis auſſi paiſiblement que ſi je n'euſſe été agitée d'aucun remords, & que je ne fuſſe pas à la veille de nouveaux chagrins.

A mon reveil, j'appris une nouvelle qui m'affligea beau-

 coup.

coup. Me. Ridaſſot vint me dire qu'un domeſtique de mon Pere, qui arrivoit de la Ville, venoit de lui dire que ma Mere étoit de retour de Paris; mais qu'elle s'étoit trouvée fort mal pendant les derniers jours de ſon voyage, & que cette indiſpoſition alloit en augmentant. J'en fus au déſeſpoir; je voyois encore par-là mes eſperances reculées. Il n'étoit pas naturel que je priſſe ſi peu favorablement mon tems pour lui écrire & pour lui apprendre l'affreuſe ſituation où j'étois réduite; d'auſſi fâcheuſes repréſentations ne pouvoient être bien reçues alors, & malgré l'impatience où j'étois de ſortir d'un état ſi horrible, je différai à rien tenter, juſqu'à ce que ma Mere fût hors de danger.

QUINZE jours après, Me. Ridaſſot vint un matin me trouver de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Je tremblai lorſqu'elle ſe préſenta devant moi: el-

elle avoit l'air pâle & interdit. Je la preſſai de m'apprendre les malheurs qu'elle avoit encore à m'annoncer. Elle me dit qu'elle ne ſçavoit rien de poſitif, mais qu'ayant vû mon Pere deſcendre de ſa chaiſe avec l'air beaucoup plus chagrin qu'à ſon ordinaire, quoiqu'il l'eût aſſez naturellement, elle avoit craint qu'il ne fût informé de mon commerce avec Boulignac, & qu'il ne vint exercer de nouvelles cruautés ſur moi. Ce diſcours me parut ſi vraiſemblable, que j'en fremis d'horreur. Cette pauvre femme n'étoit pas plus tranquille; cependant après quelques réflexions à ce ſujet, nous nous remîmes. Il y avoit près de quinze jours que mon Amant n'étoit venu me voir: nous conclûmes que ſi nos liaiſons euſſent été découvertes, que ce ne pouvoit être que de la dernière fois que Boulignac s'étoit trouvé au rendez-vous, & de l'humeur dont je connoiſſois mon

Pere, il n'étoit pas homme à renfermer si longtems sa fureur.

JE ne fus pas longtems dans l'incertitude. Une heure après que Me. Ridassot m'eut quittée pour aller, disoit-elle, sonder le terrein; mais en effet pour préparer sa retraite, comme elle me l'avoüa bientôt, mon redoutable Pere se présenta tout d'un coup à mes yeux. Votre Mere est à l'extrémité, me dit-il, elle m'a demandé votre grace, je la lui ai accordée, elle vous croit dans un Couvent. Qu'il ne vous arrive pas au moins, continua-t-il, en me regardant fixement, de la tirer d'erreur; vous me connoissez, cela doit vous suffire.

JE promis d'obéir exactement, & le remerciai du pardon qu'il vouloit bien m'accorder. Il ajouta que pour que personne ne pût pénétrer un secret que j'avois autant d'intérêt à cacher que lui, je ne sortirois qu'au commencement de la nuit; qu'en

qu'en attendant, ma Gouvernante alloit m'apporter mes habits, & que nous trouverions une chaise prête à minuit, qui nous emmeneroit le lendemain matin chez lui.

J'AVOIS si peu vécu avec ma Mere, & elle avoit toujours paru se soucier si peu de moi, que je m'occupai moins, après le départ de mon Pere, de l'extrémité où elle se trouvoit, que de la joye de sortir d'un Enfer où j'avois tant souffert de différens chagrins. Je m'y livrai avec tant d'excès, qu'à peine me souvins-je de mon dernier malheur. Le Ciel se lasse de me persécuter, m'écriois-je follement, il va faire succéder sans doute d'heureux jours après tant de traverses. Qui sçait si ma Mere, en mourant, n'obtiendra pas aussi la grace de mon Amant? Puisqu'on a supposé que je suis dans un Couvent, il n'est pas douteux qu'elle n'en

sçache la cause. Si cela est, que n'ai-je pas à esperer?

ME. Ridassot me trouva en proye à ces chimères. Elle m'apportoit des habits, & de quoi mieux dîner que je n'avois fait jusque-là. Ce fut dans le moment qu'elle convint de toutes les frayeurs dont elle avoit été allarmée, & de ses résolutions: elle ne se possedoit pas de joye du changement qui arrivoit dans ma situation. Elle convint qu'elle étoit à bout, & que sans l'attachement qu'elle avoit pris pour moi, elle se seroit retirée depuis longtems.

J'ETOIS si lasse des haillons que je portois depuis si longtems, qu'à peine eus-je vû mes habits, que je me mis à ma toilette. Je jettai un cri, en remarquant le triste changement qui étoit arrivé en moi; je me fis peur à moi-même. Cette triste connoissance me fit encore verser des larmes. Je n'ai plus

plus rien à esperer, me dis-je en moi même, de la fidélité de Boulignac. Puisque j'ai cessé d'être belle, il cessera de m'aimer. Me. Ridassot, qui dévina une partie de mes allarmes, me rassûra en me faisant entendre que puisque malgré la perte de mes charmes qu'il avoit reconnus avant moi, il n'avoit pas cessé d'être tendre & de rechercher les occasions de me voir, je devois me tranquilliser de ce côté. Elle ajouta que ce n'étoit pas toujours la beauté qui captivoit les hommes; que d'ailleurs j'étois si jeune, qu'avant un mois je reprendrois avec de l'embonpoint tous mes agrémens. Ce discours étoit trop propre à me consoler, pour qu'il ne fît pas son effet, sur tout lorsque je fus coëffée & habillée entiérement. Je me trouvai alors si différente de ce que je m'étois vûe, que l'amour propre m'aida à reprendre la confiance que le premier

coup

coup d'œil m'avoit fait perdre d'abord.

AUSSITÔT que minuit fnt fonné, nous partîmes. Nous àrrivâmes avant le jour chez mon Pere, comme il l'avoit ordonné. Il m'attendoit, & me préfenta lui-même à ma Mere; je la trouvai fort mal. Je touche à ma dernière heure, me dit-elle d'une voix foible, après que je me fus jettée à fes pieds. J'aurois été bien fâchée de mourir, fans vous voir, & fans vous réconcilier avec votre Pere. Soyez plus fage, ma Fille, que vous ne l'avez été jufqu'ci, & que cette leçon vous ferve pour le refte de vos jours.

JE ne pus répondre à ce difcours; la voix de la nature agiffoit puiffamment dans mon cœur. Je faifis une des mains qu'elle me tendoit, je la baifai, en l'arrofant de mes larmes. Elle en parut touchée, & ne put retenir les fiennes. Mon Pere, qui

qui craignit que cet attendrissement n'augmentât les douleurs de ma Mere, me fit signe de me retirer, & je passai dans l'appartement, que j'occupois avant le malheur dont j'avois été accablée.

DES que je m'y trouvai seule, je m'y livrai à toute ma douleur. Me. Ridassot, qui vint bientôt m'y joindre, fit ses efforts pour m'engager à ne point m'en laisser accabler, en me rappellant tous les maux dont je sortois à peine; mais dans ce moment je n'étois occupée que du malheur dont j'étois menacée, & tout le reste ne me faisoit qu'une legère impression.

MA Mere resta quatre jours dans le même état. Le cinquième sa maladie empira de telle sorte, que les Médecins assûrerent qu'elle ne passeroit pas la nuit suivante. Je ne la quittai plus, & fus assez malheureuse pour la voir expirer dans mes bras. Je ne pus tenir

à ce ſpectacle, je tombai évanoüie. On crut, pendant quelques heures, que je ſuivrois cet exemple; mais par malheur cette crainte fut vaine. Je l'ai déja dit, j'étois deſtinée pour ſupporter d'autres ſouffrances; le tems approchoit, où je devois apprendre, par une funeſte expérience, qu'il y a des maux dans la vie plus terribles que la mort.

PEU de jours après qu'on eut rendu les derniers honneurs à ma Mere, je fus attaquée d'une violente maladie. On déſeſpera longtems de moi, mais la cruelle mort me fuioit: le mal diminua au bout d'un mois, & je ne tardai pas à reprendre ma ſanté. Mon Pere eut des ſoins infinis de moi pendant tout le tems de ma maladie, & pour la première fois peut-être de ſa vie, il fut attendri. Il ſe reprochoit ſans doute toutes les cruautés qu'il avoit exercées envers moi, ne pouvant pas dou-

douter que s'il me perdoit, il n'en pouvoit accuſer que l'horrible barbarie dont il avoit uſé à mon égard.

LORSQUE je commençai à être convaleſcente, je me ſouvins de Mr. de Boulignac, auquel je n'avois preſque point ſongé depuis le jour de ma délivrance, trop occupée de l'état où j'avois trouvé ma Mere, & des chagrins que ſa mort m'avoit occaſionnés. Je demandai à Me. Ridaſſot ce qu'il étoit devenu, & s'il étoit informé de la fin de mon eſclavage & des dangers que je venois de courir. Elle répondit à cette queſtion, en m'apprenant que dès le lendemain du jour que j'étois retournée chez mon Pere, elle lui en avoit fait part, en lui mandant l'impoſſibilité où il ſe trouvoit de me voir, & les riſques où il me mettroit, s'il faiſoit quelque tentative pour y parvenir; que dans la réponſe qu'il lui avoit faite, il lui avoit pro-

promis de suivre ses sages conseils, & de s'y conformer; mais que depuis ce tems il l'avoit suivie un jour qu'elle alloit à l'Eglise, pour être mieux informé de tout ce qui me concernoit; qu'il l'avoit chargée d'une Lettre pour moi, mais que jusque-là elle n'avoit pû trouver l'occasion de me la rendre, trop occupée alors de la perte que je venois de faire, & ma maladie étant survenue, qui m'avoit mise dans l'impossibilité d'en faire usage; que ne m'ayant pas quittée depuis ce tems-là, elle ignoroit s'il étoit encore à la Ville, ou s'il étoit retourné chez lui.

JE me pressai de voir ce que me marquoit cet Amant trop chéri; j'ouvris cette Lettre. Boulignac me marquoit que quoique ma liberté le privât du plaisir de me voir, il la préferoit à sa propre satisfaction; qu'il aimoit mieux souffrir les rigueurs de l'absence, que de

me

me ſçavoir auſſi malheureuſe que je l'avois été. Il me repetoit enſuite ce qu'il m'avoit juré tant de fois, & finiſſoit ſa Lettre, en me priant de lui donner quelquefois de mes nouvelles, juſqu'à ce que le Ciel permît de lui faciliter d'heureuſes occaſions, où, ſans me mettre en riſque, il pût me convaincre de bouche de la grandeur de ſon amour & de ſa fidélité.

UNE Lettre, ſi tendre & ſi chere, ne contribua pas peu au parfait rétabliſſement de ma ſanté; mais je ne joüis pas longtems de cette tranquillité apparente. Je m'apperçus avec effroi, quelques jours après, que je portois des marques certaines de mes foibleſſes pour Boulignac. Se peut-il que j'aye pû ſurvivre à une ſi cruelle connoiſſance? Non non, on ne meurt point de douleur, puiſque j'ai ſupporté ce dernier coup. A ce trait ne fremiſſez-

vous

vous pas, Mademoiselle? Ouï, sans doute, vous prévoyez déjà une partie des malheurs que je suis à la veille de vous détailler.

JE ne me sentis capable d'aucune résolution après cette terrible découverte; elle me mit dans un état que je ne puis définir. A force de sentir, je ne sentois plus rien. De cette insensibilité je tombai dans une indifférence de tout ce qui pouvoit en résulter, qui tenoit de l'imbécillité. Mon Pere, qui me traitoit avec beaucoup moins de sévérité depuis la mort de ma Mere, parut inquiet de la mélancholie profonde dans laquelle j'étois plongée; il l'attribua à l'excès de ses rigueurs, & je crus lire plusieurs fois dans ses yeux qu'il s'en repentoit.

CEPENDANT je ne sçavois quel parti prendre pour dérober le moment critique auquel je ne pouvois songer sans trembler. La honte & la timidité, d'in-

d'intelligence, conservoient mon secret; je n'ôsai le confier à personne. Me. Ridassot, qui étoit la seule à qui j'aurois pû m'ouvrir sur ce fatal chapitre, me paroissoit si sévère sur la matière de l'honneur, que toutes les fois que j'avois pris le parti de lui parler, je n'avois plus rien à lui dire.

PAR une suite du malheureux ascendant qui me persécutoit, après la cruelle connoissance de mon état, le vieux Marquis de Riberville, ancien Ami de mon Pere, Officier d'une grande distinction & fort riche, se retira de la Cour, où il vivoit ordinairement, pour venir vivre en Province. A peine y fut il arrivé, qu'il vint au logis. Je lui plus au point, qu'il ne nous quitta presque plus. Trop âgé pour suivre les usages ordinaires, il ne connut pas plûtôt que je manquois à son bonheur, qu'il confia ses vûes à mon Pere, & me de-

manda en mariage. Les avantages extraordinaires, qu'il offroit en faveur de cette alliance, décidèrent. Mon Pere fut charmé de trouver une occasion si favorable de se défaire de moi ; il craignoit toujours que ma passion pour Boulignac ne se rallumât, & il vouloit s'éviter de nouveaux chagrins.

A peine eut-il donné sa parole, qu'il m'en fit part. Je le priai de vouloir me donner le tems de me décider. Il m'accorda huit jours, en m'avertissant qu'après ce terme expiré, il vouloit être obéi sans aucun délai.

CE coup imprévû mit le comble à toutes mes infortunes. Quand j'aurois pû prendre sur moi de sacrifier le goût que j'avois pour Boulignac, l'état, où je me trouvois, ne suffisoit-il pas pour que je tentasse tous les moyens possibles pour éviter un mariage si funeste? J'étois dans le cinquième mois de ma gros-

groſſeſſe, il me paroiſſoit impoſſible de la cacher encore longtems. Me. Ridaſſot me regardoit de tems en tems avec des yeux qui ſembloient me reprocher ma honte, & le peu de confiancc que je lui marquois. Je ne ſçavois enfin à quoi me déterminer: je fus prête vingt fois de déclarer le tout à mon Pere, & de finir ce terrible état d'incertitude, en m'expoſant à toute ſa fureur; mais lorſque je me rappellois toutes les cruautés qu'il m'avoit fait endurer ſur le ſimple ſoupçon que j'aimois le Fils de ſon Ennemi, je ne pouvois m'y réſoudre. Cette ſeule idée me cauſoit des révolutions effroyables, & je retombois dans mon premier état, qui étoit de ne ſçavoir à quoi me déterminer.

UNE nuit que je fus plus frappée de l'horreur de ma ſituation qu'à l'ordinaire, je me demandai comment il étoit poſ-

ſible que j'attendiſſe ſi longtems à prendre un parti. Ce que je porte dans mon ſein, me dis-je, n'exige-t-il pas que je tente tous les efforts poſſibles pour l'arracher au malheur qui le menace? Cette idée prit un tel crédit dans mon eſprit, que je réſolus de travailler dès le lendemain à me tirer de la tyrannie où j'étois, & de riſquer le tout pour le tout, plûtôt qui de conſentir à un mariage qui devoit rendre à la fois malheureux Mr. de Riberville & moi.

DECIDÉE ſur ce point, je me relevai, & j'écrivis une grande Lettre à Boulignac, par laquelle je lui marquois que j'avois des choſes de la dernière importance à lui communiquer, & qu'il ſe rendît ſur le champ à l'endroit que je lui indiquois. J'avois prévenu Me. Ridaſſot ſur l'envie que j'avois de voir mon Amant, du moins encore une fois avant que de le perdre pour jamais. Elle avoit eu bien de

de la peine à me promettre de m'en faciliter les moyens, dans la juste crainte de ce qui pouvoit en arriver; mais je lui fis des instances si pressantes, en lui promettant que c'étoit pour lui faire des adieux éternels, qu'elle se laissa enfin toucher. Elle se chargea de ma Lettre, la fit rendre en main propre, & m'en apporta elle-même la réponse.

BOULIGNAC me mandoit qu'il arriveroit le même soir, & qu'il attendroit mes ordres à l'endroit que je lui avois marqué. J'en fis part sur le champ à Me. Ridassot: elle me tint la parole qu'elle m'avoit donnée; tout sembloit favoriser notre entreprise. Mon Pere ne soupoit point au logis, & il ne devoit rentrer que fort tard, selon sa coutume; il fut décidé qu'on profiteroit de cette occasion. Mon Amant fut prévenu, & il fut introduit dans mon apparte-

ment, comme il avoit été convenu.

A peine fut il entré, que sans lui donner le tems de me parler de son amour, je lui fis part de la fâcheuse situation où je me trouvois, & qu'il ignoroit encore; je lui parlai du mariage projetté à la veille de se conclure, & du parti que j'avois enfin pris d'abandonner la maison paternelle, & de le suivre où il voudroit me conduire. Il parut ravi de joye à cette nouvelle. Je vais donc devenir heureux, s'écria-t-il, & me voir pour jamais à l'objet que j'adore! J'interrompis les transports, le tems me paroissoit trop précieux pour le perdre en vaines protestations. Il s'agissoit de prendre sur le champ des mesures pour l'exécution d'un projet qui m'étoit si important & qui ne souffroit point de retard. Boulignac, frappé de la justesse de mes réflexions, commen-

menoit à m'expliquer de quelle manière il prétendoit assûrer notre fuite, lorsqu'on frappa à la porte. Dans la confiance que c'étoit Me. Ridassot, & qu'elle veilloit à notre sûreté, je courus précipitamment ouvrir, persuadée qu'elle ne revenoit pas si vîte sans raison; mais quelle fut mon horrible surprise, en me trouvant vis-à-vis de mon Pere! Boulignac, qui m'avoit suivi, & qui le reconnut aussi tôt que moi, fit deux sauts en arrière, & gagna la fenêtre. Le lâche aima mieux risquer de se casser une jambe, que de rendre un combat qui pouvoit nous sauver tous deux, ou du moins me donner le tems de prendre la fuite. Il en fut quitte pour quelques contusions: la fenêtre étoit basse, donnoit dans la rue, & il s'échappa avec plus de bonheur qu'il ne méritoit.

CEPENDANT mon terrible Pere, qui avoit mis l'épée à la

main dès qu'il avoit reconnu Boulignac, ne vit pas plûtôt sa vengeance trahie par la legéreté avec laquelle il lui étoit échappé, qu'il se saisit de la porte & s'enferma avec moi. Eh bien, infâme, me dit-il en s'asseyant dans un fauteuil, & en me lançant un regard terrible, voilà donc à quoi ont abouti de rigoureuses corrections. Insensé que j'étois, s'écria-t-il en levant les yeux au Ciel avec fureur, devois-je me persuader qu'une femme, qui s'est manquée une fois, soit susceptible de repentir & de retour? Non non, je devois t'arracher la vie, continua-t-il en les rabaissant sur moi; tu ne me ferois pas aujourd'hui ce double affront.

AUX premières paroles de ce Pere terrible, j'étois tombée à ses genoux, que j'arrosois de mes larmes. Penses-tu, Fille, indigne d'une vie que j'aurois déjà dû te faire perdre, que tes pleurs suffisent pour calmer mon jus-

juſte reſſentiment? Parle, fais-moi l'aveu honteux de tes crimes, ou prépares-toi à la mort. Ne crois pas m'en impoſer, je ſçais tout. Dépêches, il me tarde d'apprendre toutes les circonſtances de mon deshonneur, afin de meſurer ma vengeance á la nature de l'affront.

APRES pluſieurs ſanglots qui me ſuffoquoient, j'entrai dans le funeſte détail qu'il exigeoit. A peine fus-je arrivée à l'endroit fatal qui conſommoit ma honte, qu'il ſe leva, tranſporté d'une nouvelle fureur. Meurs, Fille abominable, s'écria-t-il, en me plongeant ſon épée dans le ſein; meurs, expies, s'il eſt poſſible, ton deshonneur & le mien! Je n'en entendis pas davantage, ſuffoquée par le ſang qui ſortoit à gros bouillons de ma bleſſure. Je tombai en foibleſſe, & quand je repris encore, malgré moi, le ſentiment, je me trouvai entre les mains des Chirurgiens & de

Me. Ridaſſot, leſquels ſe donnoient tous les ſoins poſſibles pour me tirer d'un état, trouvé plus dangereux que le coup affreux qui venoit de m'être porté.

A peine me reconnus-je, que je voulus rejetter tous les ſecours qu'on me donnoit pour conſerver la vie. La Ridaſſot, qui jugea à mon déſeſpoir que j'étois perdue ſi elle ne trouvoit le moyen de me calmer, fit retirer les Chirurgiens à l'écart, & me demanda à l'oreille ſi je voulois perdre le fruit que je portois dans mon ſein; que j'en allois devenir reſponſable devant Dieu & devant les hommes, puiſque Dieu l'avoit ſauvé lui-même, en ne permettant pas que ma bleſſure l'eût offenſé, & qu'en ſouffrant qu'on mît l'appareil, les Chirurgiens répondoient de mon ſalut & du ſien.

CETTE conſidération ſenſible me décida. Cette bonne femme trouva le ſecret de m'atten-

tendrir & de me rendre docile.
Les Chirurgiens furent rappellés, ils firent leur devoir, & au bout de quelques jours je me trouvai hors de danger.

DES qu'il me fut permis de parler, la Justice, qui avoit été déjà informée du fait, députa un Commissaire pour apprendre de moi qui étoit mon Assassin. Je me respectai assez pour ne pas nommer mon Père; je supposai que c'étoit un inconnu qui s'étoit introduit dans ma chambre, lequel, au premier cri que j'avois jetté, m'avoit mise dans l'état où l'on m'avoit vûe. Comme l'on avoit trouvé mes fenêtres ouvertes, & que la chose paroissoit vraisemblable, l'affaire en resta-là, & il n'en fut plus parlé.

DES que je me vis seule avec Me. Ridassot, je m'informai par quel miracle j'étois assez heureuse pour qu'elle se rencontrât encore avec moi. Elle m'apprit que lorsqu'elle avoit

entendu arriver mon Pere, elle étoit accourue pour nous avertir, Boulignac & moi, de ce cruel contretems; mais que la foiblesse de son âge, ou sa précipitation, l'ayant fait tomber dans l'escalier, il étoit survenu, sans qu'elle pût exécuter son dessein; que jugeant bien alors qu'elle étoit perdue sans pouvoir nous sauver, elle avoit pris le parti de s'enfuir; mais que le lendemain ayant appris d'un domestique de la maison, à qui elle avoit fait parler, que j'avois été blessée dangereusement, & qu'on ignoroit d'où le coup partoit, son attachement pour moi lui avoit fait faire de nouvelles informations pour apprendre si mon Pere, qu'elle soupçonnoit du coup, étoit à la maison, décidée, en cas qu'il n'y eût pas reparu depuis ce moment, de revenir me trouver, jugeant bien par-là qu'il étoit le coupable & qu'elle y seroit en sûreté, n'étant pas na-

naturel qu'il ôsât reparoître, & qu'elle étoit revenue sur le champ.

LORSQU'ELLE m'eut satisfaite sur ce point, elle me pria de lui avoüer naturellement si je l'avois compromise dans l'aveu que j'avois fait de tout ce qui s'étoit passé. La crainte d'effrayer cette pauvre femme, qui m'étoit devenue si utile dans la situation où je me trouvois, me fit supprimer cette vérité. Elle parut tranquille alors, & m'assûra que dès que je ne l'avois pas nommée, elle ne craignoit plus rien, & qu'en cas que son maître reparût, elle soutiendroit avec tant de fermeté la négative, qu'elle ne donneroit aucune prise à son ressentiment.

CEPENDANT mon Pere, qui s'étoit caché chez un de ses intimes Amis lorsqu'il crut m'avoir tuée, ne fut pas plûtôt informé que je ne l'avois pas dénoncé dans les interroga-

tions que la Justice avoit fait faire, & qu'il n'étoit en aucune manière soupçonné de ce qui venoit d'arriver, qu'il revint chez lui, comme s'il arrivoit d'un voyage, & feignit autant de surprise & de douleur que s'il eût ignoré les choses qu'on lui apprenoit. Il porta l'hypocrisie au point de se jetter à genoux, en remerciant hautement le Ciel de ce qu'il m'avoit fait échapper à un aussi terrible danger. A peine eut-il fait comprendre à ses domestiques combien il étoit touché des risques que j'avois courus, qu'il vint précipitamment dans ma chambre, pour juger, disoit-il par ses propres yeux, du bonheur entrême qu'il goutoit de ma guérison. Il n'y eut point de choses tendres qu'il ne me dît pour que ceux, qui étoient présens, ne conservassent aucun soupçon, en cas qu'ils en eussent formé. Comme je n'étois point prévenue, ma surprise fut

ex-

extrême ; cependant je me conduisis de manière qu'il eut tout lieu d'être content. Dès qu'il fut parti, je demandai à Me. Ridassot ce qu'elle pensoit de la conduite que venoit de tenir mon Pere avec moi. A mon égard, lui dis-je, je ne doute pas qu'il ne dissimule : après l'intention qu'il a eue de m'ôter la vie, puis-je penser autrement ? Me. Ridassot voulut en vain faire cesser mes justes appréhensions, en me représentant qu'il pouvoit se repentir de bonne foi des excès auxquels il s'étoit porté, je persistai dans mes allarmes. Je le connoissois trop délicat sur l'honneur, pour esperer qu'il me laissât longtems en repos.

EFFECTIVEMENT dès le même soir il revint me voir. Il étoit accompagné de Mr. de Riberville, qui, depuis l'évenement qui m'étoit arrivé, n'avoit, pour ainsi dire, pas quitté mon antichambre, & qui avoit

voit marqué beaucoup de chaleur dans cette occasion. Jusque-là j'avois refusé de le voir, sous prétexte de ma blessure; mais il venoit sous de trop bons auspices pour ôser refuser sa visite. Je fus fort sérieuse; j'écoutai avec beaucoup de froideur ses complimens sur ma convalescence, & ses protestations sur son amour. Mon Pere, qui le remarqua, me fit un signe terrible, qui acheva de me déconcerter; je ne pus me remettre, & dans la crainte de faire éclater sa colère, je rejettai sur un mal de tête violent & sur les suites de mon état l'accablement où je me trouvois. Mr. de Riberville, qui le crut de bonne foi, fut le premier à engager son Ami de se retirer, en lui disant que j'étois encore trop nouvellement convalescente pour me fatiguer d'une plus longue visite.

HUIT jours se passerent de cette manière. Ils venoient

me

me voir réguliérement à la même heure, & sur le soir ils me laissoient. Pendant ce tems, Me. Ridassot m'avertit que mon Pere s'étoit informé plusieurs fois du tems que je serois en situation de sortir, voulant, disoit-il, me faire changer d'air, & me mener à la Campagne, où il pensoit que je me porterois mieux. Je fus inquiéte de pareils soins. Hélas! lui dis-je, ils ne m'annoncent de sa part que de nouveaux malheurs. Je ne sçais à quel parti recourir pour les éviter.

MALGRÉ d'aussi justes sujets d'inquiétude, mes motifs ne l'emportoient pas sur le chagrin de ne plus entendre parler de Boulignac. Malgré la lâcheté de sa fuite, qui m'avoit pensé couter la vie, mon amour l'avoit déjà justifié dans mon esprit sur ce trait honteux, en supposant que dans la crainte de tuer mon Pere, il avoit mieux aimé risquer sa propre vie

vie par le danger où il s'étoit exposé, que de se mettre dans le cas de ne pouvoir jamais être à moi, n'étant pas naturel qu'étant devenu le meurtrier de mon Pere, je voulusse lui donner la main. Mais de n'avoir, depuis ce tems, tenté aucune démarche pour apprendre de mes nouvelles, c'est ce que je ne pus excuser. Me. Ridasson, à qui j'en parlois tous les jours, m'assûra qu'elle n'en avoit eu aucune nouvelle, & qu'elle en étoit d'autant plus surprise, qu'elle avoit appris par son Amie qu'il avoit paru depuis dans la Ville; ce qui empêchoit qu'on ne pût attribuer aux effets de sa chûte son silence, puisqu'il étoit prouvé par-là que s'il en avoit souffert, ce n'avoit été que legérement.

CEPENDANT, malgré tant de raisons de soupçonner son inconstance, il ne me vint jamais rien dans l'esprit qui pût m'en faire défier; je ne pouvois pren-

prendre même sur moi de le condamner entiérement. Il pouvoit avoir de si bonnes raisons pour ne faire aucune démarche dans ces commencemens, surtout après avoir été surpris si malheureusement, que je serois la première à les approuver lorsque j'en serois informée. Voilà jusqu'à quel point ma fatale prévention agissoit en sa faveur.

LORSQUE je fus entiérement rétablie, mon Pere m'annonça un matin que nous allions partir pour la Campagne: je tremblai à cette nouvelle, & je pensai me trouver mal. Il me rassûra, en me disant, après un soûris ironique, que je ne retournerois pas dans mon ancien appartement, & que le supplice, qu'il me préparoit, étoit d'une nature à ne plus m'effrayer, puisque j'avois déjà pris mes licences. Je rougis à ce trait, je ne compris que trop qu'il me reprochoit mes foi-

foiblesses pour Boulignac, & que ce supplice étoit mon mariage, à la veille de se conclure avec Mr. de Riberville. Je soupirai de douleur à cette connoissance; mais je me tus, de crainte que ce funeste badinage ne dégénerât en fureur.

ME. Ridassot, à qui je fis part de ce que venoit de me dire mon Pere, me confirma ce que j'avois pensé. Elle avoit vû faire des apprêts qui dénotoient clairement la chose. Deux heures après je n'eus plus lieu d'en douter. Mr. de Riberville, qui monta en carosse avec nous, n'en fit plus un mystère, il nous entretint, en chemin, de ses projets pour me rendre heureuse, & pour mener la vie du monde la plus agréable. Il nous vanta l'agrément de sa terre, la bonne compagnie que j'y verrois, & enfin mille propos de cette nature, qui ne m'étoient pas assez agréables pour qu'ils mé-

ritassent mon attention. J'étois occupée de soins bien plus sérieux. D'un côté mon amour pour Boulignac me faisoit méditer de quelle manière je pourrois éluder ce cruel mariage, de l'autre ma situation me faisoit trembler. On me parloit de nôces, pendant que j'étois dans l'inquiétude de sçavoir comment je m'y prendrois pour accoucher. J'étois au désespoir, & je ne sçavois à quoi me résoudre.

A peine fûmes-nous arrivés, que mon Pere m'avertit que la nuit suivante je devois me préparer à épouser Mr. de Riberville, toutes les choses étant arrangées pour la célebration de mon mariage. Je fremis d'une nouvelle si peu attendue; je comptois au moins sur quinze jours, & mes projets s'étoient arrangés là-dessus. Je crus, dans une pareille extrémité, que je n'avois d'autre parti à tenter que de demander

der un délai, jusqu'à ce que je fusse du moins en état de n'avoir rien à craindre, avec un Epoux, des suites de ma grossesse. Je croyois que des motifs aussi raisonnables suffiroient pour me le faire accorder, & je les fis sentir avec une force dont je ne me serois jamais crue capable; mais ils n'aboutirent qu'à m'attirer des brusqueries de la part de ce Pere terrible. Il me répondit qu'il n'avoit pas prétendu, en me mariant, de faire mon bonheur; mais de me punir, par les endroits les plus honteux & les plus sensibles, des crimes que j'avois ôsé commettre envers lui & envers moi; qu'il ne connoissoit pas de supplice plus grand pour une femme, que celui de passer sa vie avec un mari qu'il l'accableroit sans cesse de reproches & de mépris, & que pour les encourir justement, il importoit à sa vengeance que je fusse mariée dans l'état où je me trouvois, afin

que

que je ne pusse échapper à l'affreuse destinée à laquelle il m'avoit condamnée, puisque malgré tout ce qu'il avoit fait pour m'arracher une odieuse vie, il n'avoit pas été assez heureux pour y parvenir.

Si je m'étois crue, dans le désespoir où un discours si affreux me jetta, je me serois arrachée cette vie qu'il me reprochoit à ses propres yeux; mais hélas! je me trouvai si pénétrée, que je ne répandis que des larmes: encore le Pere barbare m'envia-t-il cette douceur. Il me dit, avec un ton qui me glaça d'horreur, que je prisse garde que Mr. de Riberville ne s'apperçût ni de ma répugnance pour mon mariage, ni des raisons secrettes qui l'occasionnoient, en faisant un serment horrible que si par mes dégoûts le mariage manquoit, il me renfermeroit dans la cave, que je connoissois, pour le reste de mes jours, & qu'il n'y avoit

pas de ſupplices que la barbarie la plus cruelle n'inventât pour me faire repentir à toutes les minutes du jour d'avoir ôſé lui deſobéir.

IL me laiſſa, après ces menaces horribles, effrayée, ne ſçachant à quelle réſolution recourir. Me. Ridaſſot, à qui j'en fis l'entière confidence, me dit qu'elle ne s'oppoſoit plus au parti de la fuite; que dans une extrémité pareille elle convenoit que tout étoit permis, & que je me trouvois trop malheureuſe pour que perſonne oſât jamais m'en blâmer.

JE me trouvai extraordinairement ſoulagée de ce diſcours; je ne comprenois que trop que ſans ſon ſecours je ne pouvois rien tenter. Le tems étoit ſi précieux, que je ne pouvois le perdre, ſans tout riſquer. J'écrivis ſur le champ à Boulignac; je ſçavois, à n'en pouvoir douter, qu'il étoit à la Ville, que je venois de quitter.

Me.

Me. Ridaſſot l'avoit rencontré la-veille de notre départ. Je lui mandois de ſe trouver avec une chaiſe à l'entrée de l'avenue du Château, & que je lui dirois alors les motifs qui me déterminoient à fuir, dont il étoit la principale cauſe. Me. Ridaſſot chargea un Païſan de cette Lettre, auquel elle fit prendre un cheval, en lui recommandant une diligence extrême. Il n'étoit que dix heures du matin, & pour peu que cet homme fût exact, il devoit être de retour à deux heures après-midi. Juſqu'à ce tems, je fus d'une inquiétude extrême; il arriva enfin, mais quelle fut ma douleur! Le Commiſſionaire revenoit ſans réponſe. Après mille queſtions ſur un fait qui me cauſoit tant d'étonnement, je compris que Boulignac n'avoit point voulu m'écrire. Je fus déſeſperée d'une pareille tiédeur; mais Me. Ridaſſot m'ayant fait re-

marquer qu'en faiſant partir une ſeconde Lettre, dans laquelle j'entrerois dans un détail plus circonſtancié & plus propre à décider cet Amant, je pourrois encore en avoir la réponſe avant la nuit. Je volai pour la tenir prête, pendant que le Païſan préparoit un autre cheval pour répondre de ſon mieux à l'impatience que j'avois marquée, & que j'avois payée, en lui donnant deux Louïs pour ſes peines, & en lui en promettant autant s'il m'apportoit avant la nuit la réponſe que j'attendois avec tant de raiſon.

COMMENT, après une indifférence auſſi marquée de la part de Boulignac, qui tenoit même du mépris, puiſqu'il n'avoit pas même daigné répondre à une Lettre auſſi preſſante que la mienne, ne devois-je pas ſoupçonner ſa noire perfidie? Je l'avoüerai avec confuſion, après tant de raiſons pour le croire un ingrat, mon fatal pen-

penchant prit encore ſon parti. Je crus que le Commiſſionnaire avoit mal entendu, ou mal fait ſa commiſſion; & dans cette malheureuſe confiance je fus aſſez folle pour me perſuader que Boulignac viendroit lui-même réparer une pareille bevûe, & me tranquilliſer. Je paſſai la journée dans cette douce eſperance, & mon Pere, qui me trouva plus tranquille que je ne l'avois paru le matin, ſe perſuada que j'avois enfin pris mon parti; ce qui fit qu'il me regarda avec moins de ſévérité.

PLUS le Païſan me fit attendre, & plus je comptai ſur d'heureuſes nouvelles. Il étoit huit heures ſonnées, qu'il n'étoit pas encore arrivé, quoiqu'à la rigueur il eût pû être de retour avant ſix. Cela faiſoit deux mortelles heures de différence. Me. Ridaſſot penſa, comme moi, que Boulignac avoit voulu prendre, avant que de répondre, toutes les meſures

néceſſaires pour une fuite ſi précipitée, & que c'étoit-là la vraye cauſe du délai. J'aurois bien voulu aller, ſous prétexte de me promener, au-devant du Commiſſionnaire; mais Mr. de Riberville venoit d'arriver de ſa terre avec compagnie, & mon Pere me fit avertir de venir l'aider à la recevoir. Ma chere Gouvernante me promit de trouver un prétexte pour venir me joindre dès que le Païſan ſeroit arrivé. Une demi-heure après qu'elle m'eut quittée, elle me fit dire, par un Valet-de Chambre, qu'elle avoit un mot à me dire. Mon Pere, qui demanda ce qu'on me vouloit, & le domeſtique ayant cité Me. Ridaſſot, il me fit ſigne d'aller ſçavoir de quoi il étoit queſtion, car je dois remarquer, en paſſant, qu'autant il m'étoit cruel dans le particulier, autant & plus avoit-il l'air bon & complaiſant quand il me parloit devant des étrangers.

LA joye, que j'entrevis ſur le viſage de ma Gouvernante, me ſembla d'un heureux préſage. Je lui demandai avec impatience ſi j'avois des nouvelles de Boulignac; elle ne me répondit qu'en me remettant une Lettre entre les mains. Je treſſaillis de ſatisfaction, ne doutant point qu'elle ne renfermât d'heureuſes nouvelles, & dans la crainte d'être ſurpriſe dans une lecture, que je me figurois ſi intéreſſante, nous fûmes nous renfermer dans mon appartement, après avoir pris toutes les meſures que la prudence nous ſuggera pour ne pas être entrevûes des fenêtres. J'ouvris la Lettre, & j'y trouvai les mots ſuivans.

LETTRE.

„ IL ne faut plus nous flatter, Mademoiſelle, nous n'étions pas nés l'un pour l'autre. Vous épouſez demain

„ Mr. de Riberville, & moi
„ dans quatre jours Mdlle. de
„ Bellemar. Après cela, je
„ pense que je n'ai plus rien à
„ vous dire. Adieu, oubliez-
„ moi pour jamais ".

A peine eus-je la force d'achever cette fatale Lettre. Sans Me. Ridassot, qui me soutint, je tombois à la renverse. Elle me conduisit dans un fauteuil, m'invitant à mépriser un scélerat, indigne de mon ressentiment. Cette adroite femme, au-lieu de prendre le ton compatissant qui auroit achevé de m'attendrir, me piqua d'honneur & de fermeté; elle me fit souvenir qu'en laissant entrevoir le chagrin dont j'étois dévorée, j'allois me perdre de réputation dans la Province, & faire triompher ma Rivale & son perfide Amant; que je ne pouvois mieux me venger d'une si noire perfidie, qu'en épousant Mr. de Riberville, sans qu'il parût de ma part aucune ré-

répugnance; qu'en tenant cette conduite, je me vengerois d'un ingrat, qui n'étoit devenu tel que parce qu'il s'étoit cru trop aimé, & que dès qu'il apprendroit que je l'aurois oublié, il reprendroit peut-être, mais trop tard, tout l'amour qu'il avoit ressenti; qu'alors je trouverois à chaque instant mille moyens de le punir de sa trahison, en le traitant avec toute l'indifférence & le mépris qu'il méritoit.

CE discours me fit une impression si favorable & prit un tel crédit sur mon esprit, que mes larmes s'arrêterent tout à coup. A la place de la douleur pressante dont j'avois été d'abord accablée, un vif ressentiment s'empara de mon ame. Ouï, m'écriai je, il n'est pas digne que je le regrette, & encore moins que je m'afflige de sa perfidie. Qu'il m'oublie, ou qu'il reprenne une si funeste flamme, je ne veux plus abso-

lument entendre parler de lui. Hélas! que ne ſuis-je telle que je devrois être! Je vous promets, chere Amie, que je trouverois de la douceur à me donner à un autre qu'à lui.

J'ACHEVOIS à peine ces paroles, qu'un domeſtique de mon Pere vint m'avertir qu'on alloit ſe mettre à table, & qu'on n'attendoit plus que moi. Je me paſſai un mouchoir ſur les yeux pour eſſuyer mes premières larmes, déterminée à conſommer le ſacrifice, de manière que mon Pere & ma fierté n'euſſent rien à me reprocher. Ma Gouvernante, comme ces Miniſtres des Autels, qui ſaiſiſſent toutes les idées pour conſoler une victime prête à être immolée, me conduiſit juſqu'à l'appartement de mon Pere, en me tenant les propos qu'elle crut propres à me tranquilliſer ſur l'avenir, & en m'aſſûrant qu'elle trouveroit bien les

les moyens de dérober à Mr. de Riberville & à tout le monde la funeſte connoiſſance de l'état où je me trouvois.

JE fus mariée à l'iſſue du ſouper. Je ſoutins la cérémonie avec une fermeté dont mon Pere me parut étonné. Après que tous ceux, qui étoient à cette cérémonie, m'eurent fait les complimens qu'on fait en pareil cas, il me prit par la main, me tira à l'écart, & m'embraſſa les larmes aux yeux. Vous venez de triompher de mes reſſentimens, ma Fille, me dit-il avec un air pénétré. Je ſuis au déſeſpoir de toutes les rigueurs que j'ai exercées envers vous; la maniére, dont vous venez de vous conduire, vous a rendu un Pere. Ne craignez rien pour les choſes que vous ſçavez; je vous aiderai à vous en tirer. Je ne vous en dis pas davantage pour le moment; à la premiére occaſion je vous inſtruirai de ce que j'aurai imaginé pour

vous mettre en repos & pour aſſûrer votre bonheur.

COMME je ne m'attendois qu'à de nouvelles duretés de la part de mon Pere, ce changement imprévû, que je regardai comme une grace particulière du Ciel, m'attendrit & me fit oublier, dès ce quart d'heure, tout ce que j'avois ſouffert de ſa part. Il falloit qu'il eût été touché à un grand excès, pour être deſcendu à de tels aveux: j'en reſtai pénétrée, & cette conſolation, qui vint à la traverſe des perfidies que je venois d'eſſuyer, ne contribua pas peu à ſoutenir mes premières réſolutions.

IL ne me reſtoit pour le moment qu'une inquiétude bien naturelle pour une fille qui ſçavoit qu'elle n'étoit pas ce qu'elle devoit être. J'appréhendois le moment fatal où j'allois me trouver ſeule avec Mr. de Riberville; mais par une ſuite de conſolation, il ne ſe trouva pas con-

connoiſſeur, ou ſes fatigues paſſées me furent favorables. Quoi qu'il en ſoit, il parut le lendemain d'une ſatisfaction ſi parfaite, qu'elle me fit un honneur que je ne méritois pas. L'heureuſe manière dont je me tirai de ce pas délicat, me fut d'un heureux préſage pour l'important, que j'avois tant de raiſon de redouter.

ME. Ridaſſot, qui m'étoit reſtée, & à qui je fis part de toutes les choſes, fut de mon ſentiment, & eſpera qu'avec le ſecours que mon Pere m'avoit promis, je ne devois plus avoir aucune inquiétude ſur ce ſujet.

DEPUIS le moment que je fus mariée, ce Pere, qui juſque-là avoit été pour moi ſi rigoureux, comme vous en avez dû juger par les triſtes détails dans leſquels je ſuis entrée, ne paſſa point de jour ſans me marquer combien il étoit repentant des maux qu'il m'avoit faits. Il m'accabloit de préſens & de

nouvelles marques d'amitié. Celle, qui me toucha le plus, fut la promesse qu'il me fit d'engager mon Epoux, à la premiére occasion, de venir passer une couple de mois chez lui. Le projet étoit, quand il m'y auroit amenée, que je feignisse d'être malade, afin qu'ayant un prétexte de rester toujours au lit, je pusse cacher ma grossesse; qu'environ vers le tems que je devois accoucher, il feindroit d'avoir un procès à Paris, & que sous prétexte de le faire solliciter, il devoit engager Mr. de Riberville à l'accompagner à Paris pour lui procurer les Amis qu'il y avoit en grand nombre. Cet arrangement paroissoit si bien imaginé, que je commençois à me flatter que les choses tourneroient heureusement.

La satisfaction, que je ressentois d'avoir enfin retrouvé un Pere, & de me voir affranchie d'une crainte qui seule é-

toit

toit capable de m'accabler d'inquiétude & d'ennui, m'avoit si bien armée contre le souvenir de l'ingrat Boulignac, que jusque-là j'avois conservé assez de force & d'empire sur mon ame, pour rejetter son idée toutes les fois qu'elle se présentoit à mon esprit. Je commençois même à me flatter que le tems me feroit parvenir à l'oublier entiérement, lorsqu'un jour étant à la Messe, un Païsan me glissa dans la main, à la sortie de l'Eglise, un papier. Il n'y avoit dans ce moment que la Ridassot avec moi; Mr. de Riberville étoit resté derrière pour parler à son Curé. Mon premier mouvement fut de rendre la Lettre à celui qui venoit de me la remettre; mais la crainte d'être remarquée par un nombre de gens qui me suivoient, me retint. Cependant, sans aucune affectation, je cherchai des yeux l'inconnu qui avoit ôsé tenter ce projet; mais comme je ne

l'avois qu'entrevû, je ne pus le reconnoître, & je montai en carosse, fort inquiéte de cette avanture, & ne pouvant déviner ce qui pouvoit y avoir donné lieu.

A peine me vis-je en liberté, que j'ouvris ce billet; mais qu'elle fut ma surprise, en reconnoissant à l'écriture qu'il étoit de Boulignac! Traitre, m'écriai-je, en le jettant au feu, voilà le cas que je fais de ce qui vient de toi! Que ne puis-je exercer sur toi-même la plus terrible vengeance! Scélerat, il n'y a point de supplice dont tu ne sois digne, & que tu n'aye mérité.

PENDANT que ma fureur s'exhaloit par ces mots, Me. Ridassot lisoit cette Lettre funeste, qu'elle avoit trouvé le secret de préserver de la flamme. Si vous sçaviez, me dit-elle en me regardant mystérieusement, ce que ce papier contient, vous changeriez bien de

lan-

langage & reprendriez fans doute des fentimens plus doux. Quoi ! repris-je avec la même colère, vous feriez affez fimple pour être la duppe de cet homme, & pour croire de bonne foi les fourberies dont cette Lettre eft fûrement remplie? Penfez fur tout cela ce qu'il vous plaira, continua ma Gouvernante, en mettant le billet dans fa poche ; je trouve même que c'eft le meilleur parti que vous ayez à prendre. Vous devez n'être occupée que du foin de faire votre bonheur, & il y auroit trop d'imprudence de le troubler mal à propos.

CETTE réponfe imprudente piqua ma curiofité. Ou il falloit laiffer bruler ce funefte papier, lui dis-je avec une forte d'humeur, ou ne point me tenir dans l'incertitude fur ce qu'il contient. Voyons donc, ajoutai-je, de quels motifs le lâche fe fert pour juftifier fes perfides procedés. Me. Ridaffot,

fot, qui fentit alors combien fon indifcrétion avoit été grande, voulut par des détours tâcher de raccommoder la chofe; mais je ne me payai point d'aucune de fes défaites, j'infiftai avec tant de fermeté, qu'elle ne put, ou n'ôfa contefter plus longtems.

MAIS que devins-je à la lecture de cette fatale Lettre! O curiofité indifcrette & cruelle! Boulignac me marquoit que le jour que je lui avois écrit, fon Pere étoit arrivé; que par l'imprudence du Païfan ma première Lettre étoit tombée malheureufement entre fes mains, & que jugeant par-là de fes liaifons avec la Fille de fon Ennemi, il s'étoit porté contre lui aux plus violentes extrémités; qu'elles s'étoient terminées par le faire conduire dans un lieu, où l'on renfermoit les plus grands libertins; que fur le foir il s'y étoit tranfporté avec fon Oncle, encore plus furieux que le

le matin ; qu'après un torrent de reproches & d'injures, il avoit voulu l'obliger à m'écrire la Lettre la plus offenſante pour moi ; que ſur la proteſtation de perdre mille fois la vie, plûtôt que de me faire un tel outrage, il lui avoit mis la pointe de ſon épée ſur le cœur, en jurant avec fureur qu'il lui arracheroit la vie, s'il ôſoit lui réſiſter plus longtems ; que ſon Oncle, craignant que cette funeſte ſcène ne fût enſanglantée, l'avoit tant tourmenté pour qu'il donnât à ſon Pere la ſatisfaction qu'il exigeoit de lui, en lui promettant à l'oreille qu'il ſortiroit auſſitôt qu'il auroit obéi, & qu'alors il ſeroit le maître de ſe dédire à mes yeux de l'affront que la force l'avoit obligé de me faire, que cette eſperance l'avoit décidé, comptant que ſortant le même jour, il partiroit ſur le champ pour me rendre compte lui-même de cette fatale avanture, & me prouver,

en m'enlevant aux yeux mêmes de mon Pere & de son Rival, que rien n'étoit capable de le faire manquer à la fidélité qu'il m'avoit jureé, & qu'il me devoit.

Il terminoit sa Lettre par le désespoir auquel il s'étoit abandonné lorsqu'il avoit reconnu que les promesses, qui lui avoient été faites, étoient vaines; que la fureur avoit pensé le porter à s'arracher la vie; qu'après avoir passé la nuit dans les agitations les plus impétueuses, il s'étoit si fort échauffé le sang, qu'il en étoit tombé dangereusement malade; que son Oncle, craignant de le perdre, l'avoit fait transporter chez lui, sans en faire part à son Pere, où, depuis ce tems-là il avoit été vingt fois aux portes de la mort; qu'enfin les soins, qu'on avoit pris de ses jours, l'ayant rendu à la vie, ses premiers soins avoient été de se faire informer si j'étois mariée; qu'à cet-

cette funeste nouvelle il avoit fait une rechûte, dont il lui avoit été plus difficile de se tirer que de sa première maladie; qu'à peine s'étoit-il trouvé convalescent, qu'il avoit jugé qu'il lui étoit permis de justifier des malheurs, lesquels, ne m'étant point connus, avoient dû sans doute m'irriter contre lui; que dans la crainte de me compromettre & de risquer une Lettre si importante à son repos, il n'avoit voulu s'en reposer que sur lui-même; qu'il se trouveroit, à l'entrée de la nuit, dans l'avenue du Château sous le même déguisement, se flattant que j'aurois pitié de ses souffrances, & que du moins je lui enverrois Me. Ridassot, pour qu'il apprît s'il devoit esperer sa grace, ou s'abandonner au dernier désespoir.

Je vous avoüe que cette justification me saisit jusqu'au fond de l'ame. Moins je m'y étois attendue, & plus j'en fus frap-

pée.

pée. Prenez garde, Madame, me dit la Ridaſſot, de vous abandonner à vos réflexions avec trop d'excès; il eſt d'une conſéquence extrême pour votre repos, & pour la ſûreté de Boulignac, que rien n'éclatte ſur votre viſage. Songez que vous devez ménager Mr. votre Pere plus que jamais, & qu'après les bontés qu'il eſt à la veille d'avoir pour vous, tout ſeroit perdu, ſi vous vous mettiez dans le cas d'un funeſte changement. Si vous voulez m'en croire, vous ferez dire à votre malheureux Amant qu'il ſe retire, & qu'il ſe donne bien de garde de faire de nouvelles tentatives pour vous revoir; que dans la poſition critique où vous vous trouvez, la moindre imprudence de ſa part ſeroit capable de vous perdre auſſi-bien que lui, & que lorſque vous trouverez les momens favorables, il connoîtra que vous ne l'avez point oublié.

Ce

CE conſeil me parut ſi ſage, que je promis de m'y conformer. Me. Ridaſſot ſe chargeoit de l'affaire. Il ne nous fut pas poſſible d'en dire davantage ſur ce ſujet. J'entrevis de ma fenêtre Mr. de Riberville qui montoit, & un moment après, mon Pere, qui revenoit de ſa terre. Quel que fût le trouble dont j'étois agitée, j'avois ſi bien ſenti combien il étoit important de le cacher, que je m'obſervai avec tant de ſoin, que ni l'un, ni l'autre ne s'en apperçut.

JAMAIS mon Pere ne m'avoit paru de ſi bonne humeur que ce jour-là; il fut d'une gayeté charmante pendant le dîner. Après que nous eûmes pris le caffé, il nous dit qu'il vouloit profiter du beau tems qu'il faiſoit pour aller à la Chaſſe. Mon Mari, qui n'étoit pas auſſi frais que lui, & qui n'aimoit point à ſe fatiguer, prit un Livre & vint ſe mettre à côté d'un métier où je

je travaillois. Il lisoit l'Histoire Romaine, & lorsqu'il rencontroit des traits qui méritoient d'être remarqués, il avoit la complaisance de me les rapporter. Il étoit presque nuit, & il venoit de me conter l'histoire d'une fourberie de Mondus, qui, ne pouvant réussir auprès de Pauline, qui étoit fort sage, avoit imaginé de gagner les Prêtres du Temple, lesquels firent accroire à cette femme vertueuse que le Dieu Anubis étoit devenu amoureux d'elle ; ce qui fit le bonheur de l'Amant, parce qu'ayant paru, au-lieu d'Anubis, dans l'appartement sacré, il remporta, sous ce devin personnage, une victoire que tous ses soins ne lui auroient jamais procurée. Nous en étions à la justice que l'Empereur Tibere rendit au Mari de Pauline sur les plaintes que lui fit sa femme, en faisant perdre la vie aux Prêtres, & en ordonnant la ruine du Temple, lorsqu'un

qu'un Valet de mon Pere entra, tout effrayé, où nous étions, en nous disant avec de grands cris, sans aucune préparation, que son Maître venoit d'être tué par Mr. de Boulignac au bout de l'avenue. Il se fit en moi une si furieuse révolution, en apprenant cette nouvelle imprévûe & terrible, que je ressentis dans le moment des douleurs si cruelles, que je ne pus m'empêcher de jetter les hauts cris. Mon Mari, qui ne douta point que ce ne fût l'imprudence de ce maraut de Valet, pour me servir de ces termes, qui m'eût réduite dans l'affreux état où il me voyoit, le chassa à coups de canne, en lui disant qu'il n'avoit pas l'ombre du bon sens, & que mon Pere n'avoit pû rencontrer Boulignac, qui étoit à Paris alors. Le Valet, qui souffrit aussi impatiemment le démenti que les mauvais traitemens, se retira, en persistant à assûrer que si son

ſon Maître n'avoit pas été tué par le Pere, il l'avoit été par le Fils. A quoi Mr. de Riberville ajouta que l'un étoit auſſi faux que l'autre, ſçachant de ſcience certaine que celui, qu'on citoit, étoit depuis plus d'un mois enfermé, vraiſemblablement à cauſe de ſon libertinage.

QUELS que fuſſent les maux que j'enduraſſe, je ne perdis pas un mot de ce funeſte colloque, dont le réſultat me fit comprendre que la nouvelle n'étoit que trop vraie. Cependant j'étois travaillée par de ſi cruelles convulſions, que j'étois bien éloignée de faire ſur ce ſujet les réflexions amères que je fis depuis. J'avois voulu ſortir pour me retirer précipitamment, ne dévinant que trop ce qui alloit arriver; mais à peine eus-je fait quatre pas, que je jettai un dernier cri, & tombai à la renverſe. Mon Mari, au déſeſpoir, accourut pour me

me ſecourir ; mais quelle fut la grandeur de ſa ſurpriſe, en entendant ſuccéder à mes cris ceux d'un malheureux enfant nouveau né! Il reſta dans l'attitude où il ſe trouvoit pour lors, me regardant avec des yeux immobiles, & comme un homme, tel que ceux qu'on nous peint en extaſe. Il fut heureux que la Ridaſſot fût accourue aux cris qu'elle m'avoit entendu faire ; il n'y a pas de doute que je ne fuſſe reſtée longtems ſans ſecours, car de mon côté, conſternée de honte & de confuſion, j'avois tourné la tête contre terre, & je reſpirois à peine, tremblante, craintive, incertaine, & croyant à tout moment que j'allois reſſentir des funeſtes effets du reſſentiment légitime de mon Mari. L'abord de cette chere femme tira Mr. de Riberville de ſa léthargie, Conduiſez Madame, lui dit-il, ſi vous le pouvez, dans ſon lit, & gouvernez-vous de ſorte

 que

que personne ne pénétre ce funeste accident. De mon côté je vais, sous prétexte de la fâcheuse nouvelle qu'on vient de m'apprendre, emmener mes gens; tâchez de profiter de cet intervalle pour qu'avant mon retour les choses soient arrangées de manière qu'il ne soit pas possible de soupçonner ce qui vient d'arriver.

Un discours, aussi modéré, me rendit certainement pour lors la vie; car j'étois à la veille de suffoquer, si j'étois restée plus longtems dans cette perplexité. Me. Ridassot, qui avoit eu beaucoup d'enfans, se tira, avec toute l'adresse imaginable, d'un embarras si pressant. Dès qu'elle m'eut mise en état de pouvoir me relever, elle prit une malheureuse Fille, que je venois de mettre au Monde, dans son tablier, & me donna le bras pour me conduire dans ma chambre à coucher, qui n'étoit pas éloignée. Lorsqu'el-

qu'elle m'eut aidée à me mettre dans mon lit, elle me fit avaler un verre de ratafiat, qui se trouva sous sa main, me dit de me tranquilliser, & sortit, après m'avoir enfermée à la clef. Comme elle s'étoit chargée de l'enfant, je jugeai bien de son dessein, & quoique je fusse agitée de mille soins à la fois, je ressentis une secrette satisfaction, en pensant que cette chere enfant alloit être à l'abri de tout ce qui pouvoit arriver.

JE ne rapporterai point de quelles réflexions funestes je me trouvai agitée lorsque je fus seule; elles sont aisées à concevoir, j'y fus livrée pendant trois heures entières. Au bout de ce tems, la compatissante Ridassot reparut. Elle m'apprit qu'elle étoit sortie de la maison, sans être rencontrée de personne; qu'elle avoit été jusqu'à un quart de lieüe du Village, où elle avoit trouvé un Paysan, qui, pour un salaire honnête, avoit

attelé une petite charrette avec laquelle il l'avoit menée à une Ville, distante d'une lieuë; qu'après l'avoir bien payé, elle l'avoit renvoyé, sous prétexte qu'elle étoit du lieu; que lorsqu'elle s'étoit vûe en liberté, elle étoit entrée dans un Cabaret, où elle s'étoit informée d'une bonne Nourrice; que par un bonheur extrême elle en avoit trouvé une sur le champ, à laquelle elle avoit remis l'enfant pour en avoir soin, comme de sa petite fille, sous le nom de Mariane Furin; que l'argent, qu'elle avoit fait briller aux yeux de la bonne Paysanne & de son Mari, lui avoit attiré de fortes promesses de leur part qu'ils en auroient soin comme de leur propre enfant; qu'elle leur avoit payé six mois d'avance, selon le prix qu'ils y avoient mis eux-mêmes, afin de confirmer leur bonne volonté, en les assûrant qu'elle viendroit les voir quelquefois, & qu'elle seroit

roit exacte au payement, & à leur donner des douceurs, si elle s'appercevoit qu'ils fissent bien leur devoir envers le dépôt qu'elle leur confioit. La Ridassot termina ce détail consolant, en me rapportant qu'après avoir fait ces arrangemens, elle avoit fait marché pour un seconde voiture, qui l'avoit conduite jusqu'au Village voisin, distant d'une demi-lieüe, dont elle étoit revenue à pied, afin de dérober de manière sa marche, qu'il fût impossible à personne de la déviner.

JE loüai le Ciel de la maniére dont les choses étoient arrangées, & je fis des remercimens proportionnés au zèle de cette bonne femme. En effet sans elle, de quelle manière m'y serois-je prise? Il est certain que dans cette occasion je lui avois des obligations que je ne pouvois assez sentir, & que je n'ai jamais oubliées, comme

vous en jugerez par la suite de cette malheureuse histoire.

LORSQUE j'eus satisfait à ma juste reconnoissance, je voulus sçavoir des nouvelles de mon Pére & de mon Epoux; mais Me. Ridaffot me répondit avec fermeté que j'eusse à ne lui faire de semblables questions que lorsqu'elle m'en donneroit la permission, & sans faire attention à mes instances, prit les soins qu'exigeoit l'état où j'étois réduite, & pour me distraire des réflexions dans lesquelles elle me voyoit plongée, elle m'assûra que tout alloit bien, & qu'avant peu je verrois qu'elle ne m'en avoit pas imposé.

CEPENDANT mon Mari, qui ne vouloit point, par une conduite étrange envers moi, faire rien soupçonner qui pût découvrir le fatal secret, vint tous les jours me voir, se mettoit dans un fauteuil à côté de moi,

moi, & ne manquoit jamais, sur-tout lorsqu'il venoit accompagné de quelqu'un de ses gens, de me demander des nouvelles de ma santé, en feignant de me gronder sur l'entêtement qu'il me supposoit de ne vouloir point me servir de Médecins. Le quatrième jour, remarquant que j'étois plus abattue qu'à l'ordinaire, il me dit à l'oreille qu'il vouloit que je ne m'occupasse d'aucun chagrin; qu'à son égard son parti étoit pris; qu'il y avoit tant de gens qui valoient mieux que lui dans le même cas où il se trouvoit; qu'il n'y pensoit déjà plus; que la seule chose qu'il desiroit avec passion, étoit que j'eusse si bien arrangé les choses, qu'il ne pût jamais rien transpirer. Pénétrée de ses assûrances, je lui saisis une de ses mains, que je baisai, & que j'arrosai de mes larmes, en le suppliant de m'accorder un entretien où je pusse me jetter à ses genoux, & lui faire

un aveu ſincère de mon malheur. Je lui proteſtai que ſans la force ſupérieure il n'auroit jamais rien eu à me reprocher, ayant fait tout ce qui avoit dépendu de moi pour ne pas me mettre dans le cas de lui occaſionner un auſſi cruel affront. Il me répondit que j'étois folle, qu'il vouloit que je ne lui parlaſſe plus de cette affaire, à moins que ce ne fût pour ma propre ſatisfaction; qu'alors il écouteroit tout ce que je voudrois lui dire, en me donnant ſa parole qu'il ne s'en ſouviendroit jamais.

APRES de pareils procedés, ne devois-je pas être bien ſatiſfaite? Mr. de Riberville me tint exctement parole, & de mon côté je me promis bien que je ne lui donnerois jamais lieu de ſe plaindre de moi.

LORSQUE je fus entiérement relevée, on ne me cacha plus la triſte mort de mon Pere. En revenant de la Chaſſe, un de

de ſes chiens lui fit remaaquer, par un jappement continuel, qu'il y avoit quelqu'un de caché dans un buiſſon. Surpris de l'acharnement que cet animal marquoit de ce côté-là, il s'avança: c'étoit Boulignac, qui, comme il me l'avoit mandé dans ſa fatale Lettre, s'étoit rendu vers l'avenue, dans l'eſperance qu'il y auroit de mes nouvelles; mais ayant entrevû mon Pere, il crut qu'en ſe gliſſant dans ce taillis, il ſeroit à l'abri de tout ce qui pouvoit arriver. Il n'avoit garde de prévoir que les chiens découvriroient ſon azyle. A peine ſe fut-il apperçu que mon Pere venoit à lui, que craignant qu'il ne ſaiſît cette occaſion pour ſatisfaire ſa haine & ſe venger de l'affront qu'il en avoit reçu, il réſolut, puiſqu'il étoit ſans armes & qu'il ne pouvoit ſe défendre, de recourir à l'adreſſe, afin, s'il ſe pouvoit, de ſe tirer d'un auſſi mauvais pas. Il ne vit pas plûtôt

qu'il faisoit des recherches dans les broussailles où il étoit, qu'il mit ventre à terre, & se coula à quatre pieds, dans l'intention de l'éviter; mais malheureusement mon Pere l'ayant entrevû, sans le reconnoître, parce que Boulignac avoit le visage contre terre, & que son habit de Paysan le mettoit à l'abri du soupçon, il lui demanda ce qu'il faisoit là. Boulignac, au-lieu de répondre, se releva tout d'un coup, se jette sur son fusil, le lui arrache & sort du buisson. Mon Pere, le reconnoissant alors, jette un cri de fureur, tire son couteau de Chasse, & aveuglé par son transport, court sur son Ennemi & veut le percer. Boulignac, trop pressé, qui ne peut parer le coup qu'en se servant de ses armes, lâche un coup de fusil, jette son Ennemi à bas, & s'enfuit. Un valet, écarté, accourt au bruit, le voit fuir, & tire après, le jugeant l'assassin de son maître,

tre, & veut le suivre. L'ayant manqué, mais s'entendant appeller par mon Pere, il cesse sa poursuite pour le secourir. Son maître, sentant sa dernière heure, lui ordonne d'aller chez un Prêtre, & par sa propre confession on apprend le détail de cette funeste histoire.

LES Chirurgiens du Village, qu'on avoit fait aussi appeller, Mr. de Riberville, qui étoit survenu, n'ayant pas voulu qu'on transportât mon Pere sans qu'ils fussent arrivés, déclarerent, après avoir sondé sa blessure, qu'il n'avoit pas deux heures à vivre. Sur cela mon Pere, ayant entendu prononcer cet arrêt, voulut employer pour son salut les derniers momens qui lui restoient, il fit appeller des témoins, & par un acte autentique déclara que Bouliguac n'étoit point coupable de sa mort. Il chargea un de ses gens de porter ce témoi-

 gna-

gnage au Pere de celui qui venoit de lui arracher la vie, en lui faisant demander pardon de la haine qu'il avoit conservée jusque-là contre lui, & en l'assûrant qu'il mouroit son serviteur & son Ami. Le Curé, qui n'avoit exigé que la fin de la haine & le pardon des Ennemis, fut si attendri de ce beau procedé, aussi-bien que ceux qui se trouverent présens, qu'il assûra, après sa mort, qu'il ne doutoit point qu'une action aussi chrétienne ne lui méritât le pardon de ses fautes, & qu'il ne fût certainement sauvé.

Avant que de rendre le dernier soupir, ce cher Pere, que je pleurerai toute ma vie, fit appeller Mr. de Riberville, & lui parla avec beaucoup d'action. Je n'ai jamais sçû le secret de cet entretien; mais il y a bien de l'apparence qu'il fut question de ce qui me touchoit, car le domestique, qui m'en fit le rapport, m'assûra qu'il avoit

re-

remarqué qu'il joignoit souvent les mains, comme quand on demande grace, ou pardon avec beaucoup d'instance, ce qui me sembloit fort rélatif à l'affront qu'il avoit occasionné à son Gendre, en lui faisant épouser une femme grosse. Mais, malgré tout cela, je ne pouvois en parler que par conjecture, mon Mari ayant toujours gardé sur ce chapitre un profond secret.

JE passerai sous silence l'extrême douleur dont je fus pénetrée à ces funestes connoissances. Vous devez sentir, Mademoiselle, combien j'en dus être affligée. Six mois plûtôt j'aurois regardé peut-être cette mort comme la conservation de ma vie, ou du moins comme le commencement de ma tranquillité; mais depuis ce tems j'avois été comblée de tant de bontés de la part de mon Pere, que malgré tout ce qu'on put me dire pour

modérer mes regrets, je fus longtems sans pouvoir me calmer. J'avois oublié toutes les peines qu'il m'avoit fait essuyer; je n'étois occupée que du retour heureux qui m'avoit fait sentir la douceur d'avoir un Pere, je m'accusois en quelque sorte de sa perte, cette idée seule suffisoit pour entretenir ma douleur.

CEPENDANT les bonnes manières que Mr. de Riberville continuoit d'avoir pour moi, adoucirent peu à peu mes chagrins. J'eus une conférence avec lui sur ce qui s'étoit passé entre Bouligniac & moi, qui lui fit comprendre jusqu'à quel point j'étois sincère & franche. Il ne me paroit point que ces connoissances me fissent aucun tort dans son esprit, & à sa réserve qu'il exigea alors que je me défisse de la pauvre Me. Riaffot, il ne changea en rien les procedés qu'il avoit eus jusque-là à mon égard.

CET-

CETTE bonne femme, dont j'avois tant lieu de me loüer, fut extraordinairement sensible, en apprenant qu'il falloit me quitter; mais elle étoit si raisonnable, qu'elle fut la première à m'avoüer qu'elle s'y attendoit, & qu'elle ne pouvoit desapprouver mon Mari dans cette occasion. Afin qu'elle n'eût pas lieu de regretter les services qu'elle m'avoit rendus, outre les gages, qui lui furent payés largement, je lui fis un présent fort honnête. J'exigeai de sa part qu'elle me donneroit souvent de ses nouvelles, en lui promettant que je serois exacte à lui donner des miennes. Je ne sçavois ce qui pouvoit arriver, & j'étois bien aise de m'assûrer de l'azyle qu'elle choisiroit, afin que je pusse la retrouver, en cas de nécessité.

DÈS que je me trouvai seule avec mon Mari, je m'attachai, par une conduite la plus étudiée,

diée, à m'attirer son estime, dans la vûe de lui faire oublier, s'il étoit possible, les chagrins que j'avois dû lui occasionner; car quelle que fût sa dissimulation à mon égard, je m'appercevois tous les jours qu'il conservoit du ressentiment, & qu'il pâlissoit de tems en tems, lorsque je surprenois ses regards.

UNE nuit, qu'il me fut impossible de fermer l'œil, & que je repassois tristement les avantures cruelles de ma vie, je me trouvai tout d'un coup déchirée de douleurs si aiguës, que je fus obligée de me relever & d'appeller une Femme-de-Chambre qui couchoit dans une garderobe prochaine. A peine eus-je de la lumière, que j'ordonnai qu'on me fît du thé pour soulager la colique dont j'étois travaillée. Les fréquentes envies de vomir, qui me survinrent, m'étonnerent: je n'y avois jamais été sujette, elles me don-

donnérent des ſoupçons. A cela ſe joignirent les complaiſances que mon Mari avoit redoublées depuis quelques jours; toutes ces choſes m'allarmerent. Que vous dirai-je? je me crus empoiſonnée. Cette cruelle penſée ne m'eut pas plûtôt frappé l'imagination, que l'amour de la vie me fit ſonger aux moyens de me la conſerver, s'il étoit poſſible. Je me reſſouvins que j'avois un pot d'excellente thériaque de Veniſe, dont Me. Ridaſſot m'avoit fait préſent avant que de partir, m'aſſûrant qu'elle étoit un remède admirable contre tous les maux imprévûs. J'en pris en ſecret une doſe aſſez forte, & j'eus bientôt lieu de m'en applaudir. Non ſeulement je fus bientôt ſoulagée, mais même cet admirable antidote me déchargea d'une quantité d'eaux rouſſes qui me firent eſperer l'expulſion du venin. Cependant n'étant

pas

pas entiérement rassûrée sur les suites du péril que je venois de courir, je n'eus pas plûtôt fait recoucher ma Femme-de-Chambre, m'en défiant parce qu'elle me venoit de Mr. de Riberville, que je fus appeller un Laquais en qui j'avois reconnu beaucoup d'affection, & je le chargeai d'une Lettre pour porter à Me. Ridassot, qui demeuroit à dix lieuës de là, par laquelle je la priois de m'envoyer du contre-poison sur le champ, & de loüer une chaise dans laquelle elle se jetteroit pour se trouver la nuit suivante dans le grand chemin de la Croix rouge; lieu que je lui indiquois, où j'avois dessein de me rendre, comprenant bien qu'après ce qui venoit d'arriver, il n'y avoit pas de sûreté pour ma vie, & que si je voulois la conserver, je n'avois point de tems à perdre pour me mettre à couvert d'une récidive, dont, malgré tous mes soins,

ſoins, je ne pouvois me préſerver, puiſque j'ignorois les moyens qu'on avoit déjà employés.

J'AVOIS déterminé ma fuite pour la nuit du jour ſuivant, parce que j'étois ſûre que mon cruel Mari devoit aller à vingt lieuës de là pour le jugement d'un Procès qui lui étoit d'une grande conſéquence, aſſûrée par la réponſe que me fit Me. Ridaſſot que toutes les meſures étoient priſes, & qu'elle ſe trouveroit à point nommé au rendez-vous.

JE pris mes précautions, dès que Mr. de Riberville fut parti. Je ſçavois qu'il enfermoit ſon argent dans un Cabinet de la Chine, il ne me fut pas difficile d'en lever la ſerrure. Je trouvai vingt mille francs, je lui en laiſſai la moitié, & à la place je mis ce billet que j'avois tenu prêt, pour qu'il ne pût ſuppoſer de honteux prétextes à ma fuite.

LETTRE.

MONSIEUR,

„ EN vous épousant, je vous „ ai apporté cinquante mille „ francs d'argent comptant. „ J'en emporte dix pour tâ- „ cher, s'il se peut, de conser- „ ver des jours contre lesquels „ vous avez attenté malgré vo- „ tre parole d'honneur. Je „ vais me jetter dans un Cou- „ vent pour le reste de mes „ jours, sous un nom inconnu, „ où je prierai le Ciel qu'il „ vous pardonne votre crime, „ qui restera pour jamais ensé- „ veli dans le silence, si les „ confidens, que vous avez „ employés pour me faire pé- „ rir, vous gardent aussi bien „ leur fidélité que je vous gar- „ derai ce fatal secret".

APRES m'être satisfaite de ce côté, je fis un petit paquet de mes pierreries & d'autres bijoux qui m'appartenoient en propre, mon

mon Pere m'ayant fait présent de tous ceux de ma Mere; & de crainte de malheur, je les cousis entre les doublures des habits que j'avois sur le corps. Les malheurs rendent prévoyant, je pouvois être rencontrée par des voleurs, lesquels, en me les emportant avec mon argent, m'eussent laissée sans ressources. Toutes ces mesures prises, je soupai de meilleure heure qu'à l'ordinaire, supposant qu'ayant été malade, j'avois besoin de repos, & lorsque j'eus congédié tous mes gens & que je crus tout le monde endormi, je sortis de la maison, après en avoir emporté les clefs. Je passai par une porte du jardin, & gagnai le chemin de l'endroit où la chaise devoit venir me prendre. L'exacte Me. Ridassot m'y attendoit déjà depuis plus d'une heure. Je lui sautai au cou, sans lui rien dire, tant j'étois tremblante & saisie. Après m'avoir rassûrée, el-

elle me demanda quelle route je voulois prendre. Je lui nommai Paris, comme le lieu le plus convenable pour mes desseins secrets, & je lui en confiai les motifs. Nous fûmes obligées de faire un détour pour gagner un Bourg prochain, où nous prîmes la Poste, qui nous conduisit en quatre jours dans cette Capitale du Royaume.

J'AVOIS prévenu en chemin la fidèle Ridassot sur mes projets. Le point le plus important étoit de me défaire de mes pierreries ; j'en avois au moins pour cent mille francs, & c'étoit sur ce fond que tous mes arrangemens étoient faits. Me. Ridassot avoit un frere à Paris, qui étoit Valet-de-Chambre d'un des premiers Magistrats ; cette connoissance nous fut d'une grande utilité. Sa sœur lui ayant fait part de mon embarras sur mes bijoux, en me supposant un autre nom, il se chargea

gea de cette affaire. Comme il étoit fort connu, au bout de quatre jours il m'apporta quatre-vingt mille francs. Je fus si satisfaite de l'exactitude & de la fidélité de ce Garçon, que je lui fis présent de cent Louis, dont il me marqua beaucoup de reconnoissance.

IL me rendit encore un service qui ne m'importoit pas moins. Je fis placer cinquante mille-francs à l'Hôtel de Ville, dans le dessein d'en employer le revenu pour ma subsistance & pour l'éducation de ma Fille, que mon dessein étoit de faire passer pour ma Niéce. Cette affaire arrangée, je me fis faire des habits de deuil, & je me retirai dans un Couvent à quatre lieuës de Paris, sous un autre nom que le mien.

AVANT que de me séparer de ma fidèle Ridassot, je lui fis un présent de deux mille Ecus, & je la chargeai de deux choses. La première, de retirer au-

auprès d'elle ma Fille dès qu'elle seroit sévrée, & de m'en donner des nouvelles tous les mois. Pour la mettre en état de prendre avec plaisir le soin de son éducation, je lui assignai une pension de cinq cens francs, à condition que dès que l'enfant seroit en état d'être transporté, elle la retireroit auprès d'elle à Poissy, Ville où étoit le Couvent que j'avois choisi pour mon azyle, mon dessein étant que, dès que ma Fille auroit sept ans, de la faire entrer Pensionnaire, sous le nom de ma Niéce, dans la même Maison où j'étois. Je me faisois les plus douces idées à ce sujet.

LA seconde chose que j'exigeai de Me. Ridassot, fut de me mander exactement des nouvelles de Mr. de Riberville, en lui recommandant que quelque chose que Boulignac tentât pour en apprendre de moi, elle gardât un secret éternel sur le lieu de ma retraite, & qu'el-

qu'elle ne m'en parlât jamais dans ses Lettres, sous quelque prétexte que ce pût être.

APRES ces arrangemens, nous nous séparâmes. Trois mois après, elle me manda la mort de Mr. de Riberville. Quoiqu'il fût fort âgé, que je dusse m'y attendre, qu'il eût voulu m'ôter la vie, après m'avoir occasionné bien des chagrins, je le pleurai de bonne foi. Cependant comme par le même avis on me mandoit qu'il étoit d'une conséquence extrême que je parusse, Mr. de Riberville ayant publié, dès le lendemain de ma fuite, que j'étois allée en Province voir une de mes Tantes fort âgée & dont je devois recueillir la succession, & peu de tems après que mon retour étoit fort éloigné, parce que j'étois tombée malade, je fis loüer une chaise, & pris congé de l'Abbesse, sous

 pré-

prétexte de la mort d'un de mes Freres, en lui promettant qu'elle me reverroit dans peu, mon dessein étant de venir passer ma vie dans sa Maison, reconnoissante, comme je l'étois, de toutes les bontés qu'on y avoit eues pour moi. Cette respectable Dame m'assûra qu'elle desiroit avec ardeur que je persistasse dans d'aussi saintes résolutions, mon commerce lui étant si agréable, disoit-elle, qu'elle se trouveroit fort heureuse que l'exécution répondît au projet.

Les Collateraux de feu mon Epoux furent fort étonnés de mon arrivée; ils ne s'y attendoient pas. Quoique personne dans la Province n'eût pénétré les motifs de mon absence, il couroit des bruits sur ce sujet, qui leur avoient donné la douce esperance que je ne reparoîtrois jamais; mais quelle fut leur douleur à la lecture du

Teſtament de Mr. de Riberville ! Non ſeulement il parloit ſur mon compte dans les termes de conſidération les plus diſtingés, mais même il m'avantageoit de tout le bien que la coutume lui permettoit de me donner. La joüiſſance, ma vie durant, de tous ſes revenus étoit particuliérement denommée, & deshéritoit celui de ſes Collateraux qui ôſeroit m'inquiéter ſur les diſpoſitions de ſon Teſtament.

LE lendemain que je fus entrée en poſſeſſion, un Notaire de la Ville prochaine ſe fit annoncer, & demanda à me parler en ſecret. Il m'apprit que Mr. de Riberville, quelques jours après étré tombé malade, l'avoit chargé de me remettre un paquet de papiers dès que je ſerois arrivée, & qu'il avoit exigé avec ſerment qu'en cas qu'il n'entendît pas parler de moi au bout de dix ans, ce qui

ne prouveroit que trop que je ne serois plus en vie, il le jetteroit au feu, sans le décacheter. Ce Notaire ajouta qu'ayant été informé la veille de mon retour, il n'avoit rien eu de plus pressé que de s'acquitter des ordres d'un bienfaiteur, auquel il avoit toutes les obligations de ce qu'il étoit, & auquel il avoit toujours été attaché. Après avoir remercié cet honnête Tabellion avec beaucoup de politesse, je fus m'enfermer dans mon cabinet, où je ne pus lire une grande Lettre de feu mon Epoux, sans être attendrie jusqu'aux larmes. Elle contenoit un aveu sincère de l'attentat qu'il avoit commis envers moi, me priant avec les termes les plus touchans de le lui pardonner. Il m'assuroit qu'il n'avoit cessé depuis ce tems-là de s'en repentir & de verser des larmes. Il finissoit cette Lettre attendrissante par me di-

re

re que les billets, que je trouverois joints à sa Lettre, étoient payables au porteur pour la somme de vingt mille écus; que je ne me fisse aucun scrupule de les recevoir, cet argent ne venant point de son patrimoine, mais de ses épargnes, & qu'en me les donnant, il comptoit que je me servirois de cet argent pour marier ma Fille, en cas que je fusse assez heureuse pour l'avoir conservée.

Un repentir, si sincère, accompagné de procédés si bons & si généreux, me fit verser beaucoup de pleurs. Dès que mes affaires furent toutes terminées, je fis plusieurs fondations pour le repos de l'ame de Mr. de Riberville, & j'y employai tout le bien dont il m'avoit avantagée au préjudice de ses Collateraux. A l'égard de la jouïssance des revenus, je la leur abandonnai; ce qui les

combla tous d'étonnement & de joye, car elle montoit à plus de quinze mille livres de rente. Pour ce qui eſt des ſoixante mille francs en billets, qui m'avoient été donnés, je les plaçai ſur la tête de ma Fille en rentes perpétuelles, & tout ce qui me revint de mes repriſes, je le partageai entre des Parens de mon côté, les plus proches, me trouvant aſſez riche des revenus dont je joüiſſois, & ne voulant point priver mes vrais héritiers du bien qui devoit naturellement leur revenir.

TOUTES ces diſpoſitions faites, j'ordonnai les apprêts de mon départ. Mr. de Boulignac, qui avoit obtenu ſa grace ſur le propre témoignage que feu mon Pere avoit rendu en ſa faveur en mourant, me fit demander la permiſſion de me voir. Etonnée d'une pareille témérité, je lui fis dire que s'il étoit aſſez hardi pour ôſer

le

le tenter, que quoique femme, je le punirois d'une semblable indécence. J'appris, au bout de huit jours, qu'il avoit été si désesperé de ma réponse, qu'il s'étoit jetté dans un Couvent de Chartreux, où il demanda l'habit, en entrant. J'en soupirai malgré moi; mais j'en usai à l'égard de cette passion avec la dignité qui me convenoit.

AVANT que de quitter Me. Ridassot, je lui fis un nouveau présent de six mille francs, & lui réiterai les prières que je lui avois faites sur le sujet de ma Fille. Quelque envie que j'eusse de la voir, n'étant pas éloignée d'elle, je n'ôsai le tenter, dans la crainte que cette démarche ne fût sçue, & qu'on n'en tirât des conséquences desavantantageuses pour ma réputation.

TROIS mois après que je fus revenue à Poissi, où je fus reçue avec les transports de joye

les plus grands, décidée par mes malheurs & par ma propre expérience sur l'instabilité des choses de cette vie, je demandai à entrer au Noviciat. Au bout de l'année j'y fis ma profession, & depuis ce tems je ne suis occupée qu'à faire penitence des fautes dont j'ai parlé, & à prier le Ciel qu'il inspire à ma Fille une vocation assez parfaite pour qu'elle imite mon exemple. Elle est ici depuis un an; ce qui m'avoit d'abord consolée, mais le dégoût qu'elle montre déjà pour le Cloître, me fait prévoir que je ne suis pas encore à la fin de mes peines, & que je dois m'attendre à de nouvelles traverses. Hé bien, Mademoiselle, me dit Ste. Cecile, après avoir achevé cette histoire, pensez-vous à présent qu'il n'y a point d'infortunes au-dessus des vôtres? Quand il seroit absolument décidé que vous ne seriez jamais u-

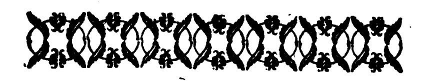
unie à ce que vous aimez, vous n'auriez pas du moins de reproche à vous faire. Vous n'avez manqué ni à l'honneur, ni à vos Parens, ni à vous-même; mais moi, j'ai manqué à tout à la fois. Malgré l'état que j'ai choisi, je ne joüirai jamais de la solide paix du cœur; il sera toujours déchiré de remords. J'ai à regretter mon honneur, la mort de mon Pere, celle de mon Epoux, dont je me trouve sans doute la seule cause, quoiqu'innocente. Il me reste une Fille que j'aime tendrement, qui me fera peut-être encore verser bien des larmes; voyez, après ce que vous avez entendu & ces dernierès réflexions, si quelque chose qui vous puisse arriver, vous pouvez etre aussi à plaindre que je le suis. Cette aimable Religieuse finit de cette manière ce long recit. Je convins que ses malheurs étoient aussi touchans que terribles; je l'as-

l'assûrai qu'ils m'avoient frappée au point qu'ils seroient toute ma vie présens à mon souvenir.

FIN

de la III. Partie.





AVERTISSEMENT.

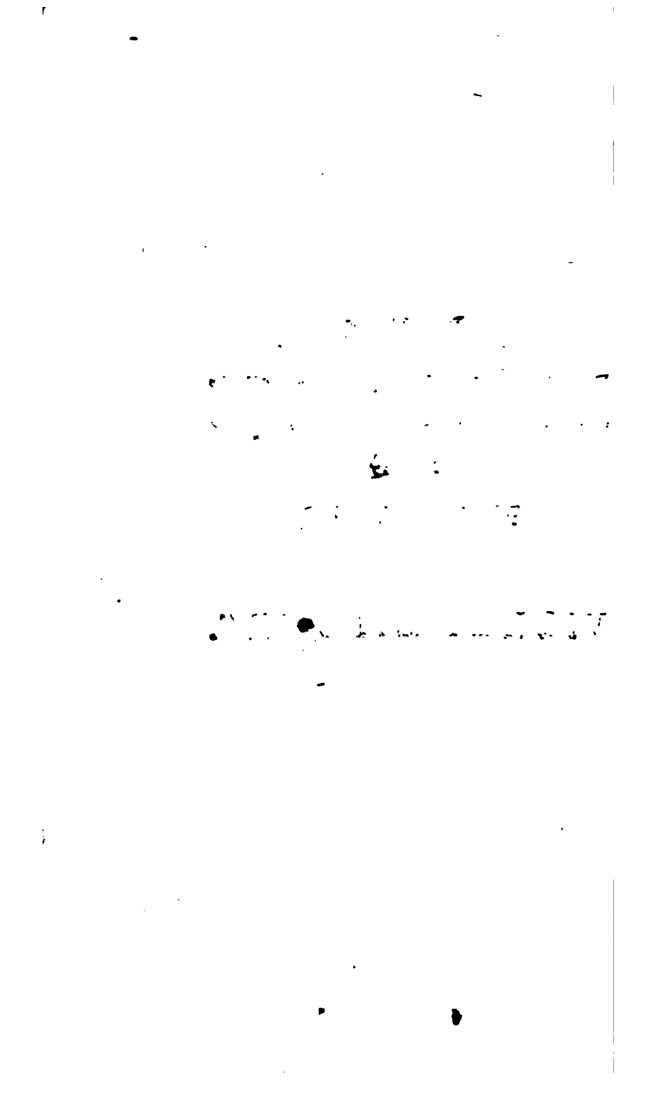
ANTOINE VAN DOLE, Libraire à l'Enseigne de HUGO GROTIUS, à la Haye, débitera tous les Lundis de chaque semaine une Feuille, qui a pour titre LE PAPILLON, ou LETTRES PARISIENNES; Ouvrage qui contiendra tout ce qui se passera d'intéressant, de plus agréable & de plus nouveau dans tous les Genres, in Octavo, imprimé sur du Papier fin: le Prix de la première Lettre 6. sols, & contient une Feuille & demie d'impression, un Titre Rouge & une belle Vignette. Les Lettres suivante, qui se donnerons toute le Lundi, & qui feront de feuille entière, par Ordinaire le Prix 3. sols. On les trouvera à *Breda*, chez van den Kieboom; à *Utrecht*, chez Kribber; à *Gouda*, chez A. Endenburg; à *Amsterdam*, chez

P.

P. Mortier, Bouſſiere, & Jean Joubert; à *Harlem*, chez van Lée; à *Rotterdam*, chez Jean Daniel Beman; à *Leyde*, chez C. Haak, & dans les autres Villes plus éloignées. Ceux, qui les ſouhaiteront, ſont priés de s'adreſſer à Meſſieurs les Directeurs des Poſtes. Le même Libraire débite le Portrait de Monſieur GUILLAUME VAN HAREN, Député de la Province de Friſe à l'Aſſemblée de L. H. P. LES ETATS GENERAUX DES PROVINCES-UNIES, gravé par Pierre Tanjée, avec une Ode à la loüange de ce Seigneur, par Mr. de Voltaire, in Plano; le Prix 18. ſols. On trouvera dans la Boûtique du dit *Antoine van Dole*, tout ce qui paroitra de Nouveaux, a un Prix Raiſonable.



LES MEMOIRES DE MADAME DE VILLENEMOURS.



LES MEMOIRES DE MADAME LA MARQUISE DE VILLENEMOURS,

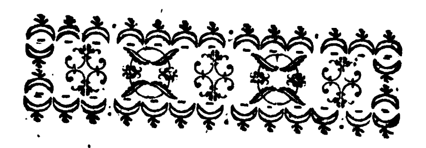
Ecrits par elle-même, & rédigés par Madame

DE MOUHY.

QUATRIEME PARTIE.



A LA HAYE,
Chez ANTOINE VAN DOLE,
Libr. à l'Enseigne de HUGO GROTIUS.
M. DCC. XLVII.



LES MEMOIRES DE MADAME LA MARQUISE DE VILLENEMOURS.

QUATRIEME ET DERNIÈRE PARTIE.

L'AMITIÉ, qui étoit entre Ste. Cecile & moi, devint encore plus étroite depuis la confidence que j'ai rendue dans la Partie précédente. Nous devinmes insépara-

bles.

bles. Elle m'affecta de son côté au point, que je desirai de ne la quitter jamais: je n'eus plus rien de caché pour elle, je lui confiois tout ce qui m'arrivoit. Dès qu'elle avoit un moment à elle, j'étois sûre de la voir arriver dans ma chambre, & nous trouvions une douceur extrême à nous entretenir mutuellement de nos peines, & nous ne nous quittions jamais qu'à regret.

PRES de trois semaines s'étoient déjà écoulées, sans que j'eusse reçu aucune nouvelle de mes Parens, lorsqu'un jour, à l'issue du dîner, on vint m'avertir de passer au Parloir. C'étoit encore de Firminville, mais sous ses propres habits, & aussi paré que s'il eût eu quelque grand dessein. Je fus surprise de le voir si ajusté & de l'air de satisfaction qui étoit répandu sur son visage; je me figurai d'abord qu'il étoit marié, & que m'ayant enfin oubliée, il

il avoit trouvé tant d'agrémens dans le changement de ſon état, qu'il ne pouvoit en contenir ſa ſatisfaction. Cette conjecture m'allarma, & me donna du dépit ; cependant trop fière pour lui laiſſer entrevoir ce que je ſouffrois, je lui demandai, avec le ton le plus tranquille qu'il me fut poſſible, ce qui pouvoit occaſionner une viſite à laquelle je ne devois pas m'attendre dans la ſituation où étoient les choſes la dernière fois que nous nous étions vûs. Un évenement, qui me rend à moi-même, s'écria-t-il avec tranſport. Le Ciel, moins cruel que vous envers moi, a permis que le mariage, auquel vous m'aviez ſi barbarement condamné, ſoit rompu & qu'il n'ait jamais lieu. Je laiſſai entrevoir tant d'étonnement à ce diſcours, que pour ne pas me tenir plus longtems dans l'incertitude, il me pria de l'écouter avec beau-

coup d'attention, & me parla en ces termes.

Le lendemain du jour que je crus vous avoir fait d'éternels adieux, après avoir paſſé la plus cruelle nuit du monde, je me rendis chez Mr. de Forcel pour l'aſſûrer, comme vous l'aviez exigé formellement, que j'étois prêt à me ſoumettre à ſes ordres. Il me parut transporté de ma condeſcendance, & dans la crainte que je ne fiſſe des réflexions, contraires à cette docilité apparente, il fit mettre les chevaux au caroſſe; & me conduiſit lui-même chez Me de Villenemours. Il ſuppoſa, en entrant, que je venois la preſſer de me rendre heureux, en ajoutant que ſi je ne m'étois pas expliqué avec impatience, le reſpect & ma timidité naturelle m'avoient retenu. Je fus fort heureux de trouver un tel interprête. Malgré ma ſoumiſſion à vos deſirs, Mdlle, il ne m'eſt

m'eût jamais été poſſible de diſſimuler juſqu'à ce point.

ME. de Villenemours répondit, en femme qui ſçait le monde, à tout ce qui fut dit dans cette occaſion. Comme Mr. de Forcel ne reſpiroit que la concluſion de ce mariage, il preſſa tant & ſe donna tant de ſoins pour en abréger les apprêts, qu'en huit jours je me trouvai à la veille de le voir conſommer, & par conſéquent de vous perdre pour jamais.

MR. votre Pere & Me. votre Mere, qui avoient été invités à cette fatale cérémonie, marquoient une gayeté qui me déſeſperoit. Plus j'en pénétrois la cauſe, & plus je ſouffrois de me voir l'inſtrument de la tyrannie qu'ils vouloient exercer envers vous; car je ne doutois pas que me croyant le motif ſecret de la réſiſtance que vous apportiez à épouſer Mr. de Trainelong, ils n'euſſent engagé Mr. de Forcel à me marier,

afin qu'ayant brisé par-là les nœuds qui nous lioient, ils fussent en droit de vous obliger à suivre mon exemple. Quelquefois je me reprochois ma soumission envers vous. Pourquoi, me disois-je, me sacrifier, tandis que ma divine maitresse refuse de se soumettre? Je fus vingt fois à la veille de tout rompre & de m'éloigner; mais j'étois observé de si près, qu'à peine avois-je le tems de la réflexion.

ME. de Villenemours, quelque prévenue qu'elle fût de mon empressement, commença à s'inquiéter de ma tiédeur pour elle après les empressemens qu'on m'avoit supposés. Mr. de Forcel, qui étoit toujours en garde, attribua encore ces inquiétudes à l'impatience que j'avois d'être heureux. Ce qu'on desire, on le croit aisément. Me. de Villenemours, qui étoit prévenue fortement en ma faveur, se laissa séduire, & re-

revint entiérement de quelques ſoupçons qu'elle avoit formés ſur l'embarras où je me trouvois toujours lorſque je paroiſſois à ſes yeux.

Au ſortir du ſoupé, nous paſſâmes à l'Egliſe. Je me ſentis glacé, en y entrant, & je me trouvai une grande émotion; cependant j'avançai juſqu'à l'Autel, mais à peine le Prêtre eut-il commencé les paroles de la célebration, que l'effort, que je me fis pour préſenter ma main à Me. de Villenemours, fut ſi grand, qu'il me cauſa une révolution ſubite. Je tombai aux pieds du Prêtre, ſans ſentiment.

En revenant de ma foibleſſe, je me trouvai dans mon lit, environné de tous ceux qui avoient été invités à cette malheureuſe cérémonie. Après que j'eus repris entiérement connoiſſance, & qu'on m'en eut fait compliment, on me

laissa seul, en m'invitant à me reposer.

JE fus surpris qu'on ne m'eût point parlé, ni de Me. de Villenemours, ni du moment où l'on retourneroit à l'Eglise pour achever la célébration de l'hymen. Verdun, ce Laquais de confiance que vous connoissez, me dit, après lui avoir fait part de mon embarras, que je me tranquillisasse, & qu'il ne doutoit pas que mon mariage ne fût rompu.

TRANSPORTÉ d'un tel discours, je lui ordonnai de m'apprendre ce qui étoit venu à sa connoissance à ce sujet. Il me dit qu'à peine je m'étois trouvé mal, que Me. de Villenemours, en se donnant des soins pour me faire revenir, avoit jetté tout à coup un grand cri, en disant qu'elle n'en pouvoit plus, & qu'on la conduisît dans son appartement. Tout le monde, étonné d'un évenement si singulier des deux parts, s'est par-

partagé; les uns ſont reſtés pour vous aider à vous tirer de votre évanoüiſſement; les autres ont pris, ſous les bras, la Dame que vous deviez épouſer, & l'ont emmenée dans ſa chambre.

POUR moi, quoiqu'occupé auprès de vous, je n'ai pas perdu un mot de tout ce qui s'eſt dit. Mr. de Courval, qui alloit & venoit, a rapporté que la cauſe de la rupture vient de cette marque que vous avez ſur l'eſtomac, que Me. de Villenemours a vûe dans le moment qu'elle vous a ôté votre cravatte pour vous donner de l'air, & qu'il lui avoit entendu dire qu'elle ne vous épouſeroit jamais.

MR. de Forcel, qui a paru fâché du rapport de Mr. ſon Neveu, a voulu ſortir pour débrouiller, prétendoit-il, ce myſtère; mais Mr. de Couval l'a retenu, en lui apprenant que Me. de Villenemours s'étoit

enfermée avec ſa Femme, & qu'elle avoit fait défendre la porte à tout le monde.

VOILA, continua Firminville, ce que me rapporta Verdun, dont je ne fus guères plus avancé. Je ne compris autre choſe à ſon diſcours, ſinon que mon mariage n'auroit pas lieu; ce qui, dans l'inquiétude dont j'étois dévoré à ce ſujet, ne ſervit pas peu à me tranquilliſer.

LE lendemain ſur les huit heures du matin, Me. de Villenemours me fit prier de paſſer dans ſon appartement. Je tremblai que l'intraitable Mr. de Forcel, pardonnez-moi, Mademoiſelle, ſi l'épithete m'échappe, n'eût renoüé l'affaire; je me rendis dans l'appartement de cette Dame avec une inquiétude difficile à définir. Dès qu'elle me vit, elle me demanda comment je me portois; & ſans me donner le tems de répondre, Voyez, Madame, continua-t-elle en parlant

lant à Me. votre Mere qui étoit assise sur son lit, comme il est changé. Le pauvre enfant a été sûrement agité des mêmes mouvemens que moi : c'est une chose prodigieuse que la nature ; comme elle s'explique ! Je regardois tout ce qu'on disoit à ce sujet, comme des réveries : j'en viens de faire une expérience bien surprenante. Après ce propos, qui me parut extraordinaire, & auquel je ne comprenois rien du tout, elle me dit assez familiérement d'approcher. Lorsque je fus près d'elle, Voyez, Madame, continua-t-elle en adressant toujours le discours à Me. de Courval, & en ouvrant entiérement ma chemise, cette marque n'est-elle pas bien voyante & bien reconnoissable ? C'est un soleil aussi bien dessiné qu'un Peintre pourroit le faire. Vous me surprenez, Madame. Quoi ! après l'avoir élevé, pour ainsi dire, sous vos yeux, vous

ne vous en êtes jamais apperçue? Cela n'eſt pas concevable.

Me votre Mere répondit à cela qu'elle n'y avoit jamais fait attention. C'eſt la première choſe que j'avois remarquée, pourſuivit Me. de Villenemours, lorſqu'il vint au Monde, & ma Femme-de-Chambre & deux vieux Domeſtiques que j'ai encore, qui l'ont vû naître comme moi, m'en ont parlé mille fois depuis. Me. de Villemours auroit raiſonné pendant deux heures ſur le même ton, que je n'y aurois aſſûrément rien compris; tous ſes propos étoient du Grec pour moi. Cependant, après avoir encore parlé pendant quelque tems ce langage obſcur, elle me demanda tout à coup de quels mouvemens j'avois été agité la première fois que j'avois paru devant elle. Pour moi, ajouta-t-elle, je fus émûe juſqu'au fond de l'ame, & ſi vous voulez

lez vous rappeller ce moment, vous devez vous ſouvenir que je vous examinai avec beaucoup d'attention, & que je marquai de l'embarras. Comme je ne concevois pas à quoi toutes ces queſtions devoient aboutir, je ne me preſſai point de parler, & elle ne ceſſa point de me queſtionner; mais ce qu'il y avoit d'admirable, c'eſt que c'étoit en pure perte. Elle me faiſoit queſtions ſur queſtions, & ne me donnoit jamais le tems de lui répondre.

CEPENDANT cette volubilité l'ayant enfin amenée juſqu'à me dire que je ne devois pas rougir de l'aimer, & que des obligations indiſpenſables m'y convioient, je commençai à m'allarmer, ſuppoſant qu'inſenſiblement le mariage alloit être remis ſur le tapis; mais Me. de Courval lui ayant jetté un coup d'œil, & lui ayant dit deux mots à l'oreille, Me. de Villenemours s'écria qu'elle n'y

pouvoit plus tenir, & que les mouvemens de la nature l'emportoient ſur tout le reſte. En achevant ces mots, elle me tendit les bras; Viens, mon cher Fils, viens, me dit-elle en m'embraſſant avec une tendreſſe infinie; viens rendre la joye à une Mere qui n'a ceſſé de te pleurer depuis que tu lui as été enlevé. Il y a trop longtems que nous ſommes ſéparés, pour que j'aye la cruauté de te cacher la joye que j'ai de t'avoir retrouvé.

JE n'eus pas beſoin dans ce moment d'un plus long commentaire pour comprendre qu'après avoir ignoré ſi longtems de qui je tenois le jour, le Ciel me faiſoit retrouver une tendre Mere tout à coup. La nature, , qui m'avoit ſans doute parlé mille fois, ſans que je l'euſſe entendue, s'expliqua pour lors ſans nuage; je me trouvai preſſé de mouvemens ſi rélatifs à l'amour filial, que mes careſſes

fes fe reffentirent d'un trouble fi flatteur. Je me jettai aux genoux de Me. de Villenemours, & par un filence éloquent... Ah! Firminville, interrompis-je, laiffez-moi refpirer! Je me trouve fi oppreffée de la joye qui vient de paffer dans mon cœur, que j'ai befoin d'un moment de repit pour la contenir. Jugez par-là à quel point je m'intéreffe aux merveilles que vous venez de m'annoncer, & fi je vous avois banni, ingrat, de mon cœur.

En effet, je penfai me trouver mal. Je fus émûe de tant de mouvemens à la fois, que j'eus befoin de prendre un moment l'air pour que la révolution, qui venoit de fe faire en moi, n'eût point de fuites fâcheufes; car combien de chofes agréables n'envifageois-je point à la fois? Combien le changement, qui arrivoit à l'état de mon Amant, n'en pouvoit-il pas apporter dans le mien?

Mais je ne fis ces réflexions qu'à la hâte, j'étois pressée de sçavoir tout ce que Firminville avoit encore à me dire; je lui en marquai mon impatience. Dès que nous fûmes remis sur nos siéges, il reprit ainsi son discours.

Apres nous être livrés quelques momens à d'aussi doux embrassemens, continua Firminville, Me. de Villenemours, que j'appellerai à présent du doux nom de Mere, voulut bien me faire son histoire, qui devenoit la mienne. Elle me dit qu'elle avoit été mariée à treize ans; qu'au désespoir, au bout de quelques années, de n'avoir point d'enfant, elle avoit fait tout ce qu'une jeune femme fait en pareil cas pour y parvenir: vœux, pelerinage, tout avoit été mis en usage pour obtenir du Ciel cette grace; rien n'avoit réussi. Deux ans s'étoient passés depuis, sans qu'elle eût lieu de se flatter qu'elle seroit jamais exau-

exaucée. Mr. de Villenemours, s'appercevant qu'elle devenoit de jour en jour plus mélancholique, qui en ignoroit la cause, & qui n'avoit garde de l'imaginer, ma Mere ne lui ayant jamais fait confidence de l'envie extrême qu'elle avoit de se voir un Fils, ne fut pas plûtôt parvenu à lui arracher son secret, qu'il la consola, en l'assûrant qu'étant garçon, il s'étoit fait tirer son horoscope, & qu'on lui avoit dit qu'il auroit un Fils, dont il pleureroit la perte pendant plusieurs années, mais que le soleil le lui feroit retrouver. Me. de Villenemours, qui avoit écouté d'abord ce discours avec beaucoup d'attention, ne douta point, par la chûte extraordinaire qui le terminoit, que son Mari ne se moquât d'elle, & elle en fut si piquée, que quelque chose qu'il ajoutât pour lui persuader qu'il lui avoit parlé le plus sérieusement du monde, elle persista

dans

dans son opinion, & le bouda pendant quelques jours.

CEPENDANT restant frappée de la prédiction, & voulant juger par elle-même si elle avoit quelque sorte de fondement, elle se fit informer sous main, par une Femme-de-Chambre qui lui étoit affidée, où elle pourroit se faire dire ce qu'on appelle vulgairement bonne fortune. Il ne manque point de gens dans une Ville, comme Paris, qui passent leur vie à tirer parti de la crédulité des autres. Etant informée qu'au fond d'un Faubourg il demeuroit une vieille femme à qui l'avenir étoit présent comme si elle l'eût eu devant les yeux, ma Mere profita d'une absence de son Mari, qui devoit être deux jours à la Cour, & se rendit dans un Fiacre chez la prétendue Sorcière. Après l'avoir payée d'avance, selon le loüable usage établi parmi ces fripons pour ne rien risquer, la vieil-

vieille, ayant jetté quelqu'un des cheveux de Me. de Villenemours dans le feu, & après les avoir examinés bruler avec beaucoup d'attention, l'aſſûra qu'elle deviendroit groſſe, avant qu'il fût peu, d'un Fils qui lui donneroit bien du chagrin innocemment; mais qu'après l'avoir cru mort, elle le reconnoîtroit au ſoleil, vers le milieu de la nuit.

POUR le coup ma Mere crut que cette femme ſe moquoit d'elle, ainſi qu'elle prétendoit que ſon Mari l'avoit fait. Elle ſortit, fort irritée, proteſtant qu'elle n'auroit jamais de pareilles curioſités.

CEPENDANT, au bout de trois mois, les prédictions commencerent à avoir lieu; ma Mere ſe trouva groſſe. Elle en eut tant de joye, qu'elle oublia tous les chagrins dont elle étoit menacée. Elle accoucha le plus heureuſement du monde d'un Fils, avec un ſigne repréſen-

ſentant parfaitement un ſoleil. Se ſouvenant alors qu'elle étoit menacée de le perdre, elle voulut qu'il fût nourri chez elle; elle fit ſon occupation la plus douce de le voir élever ſous ſes yeux. Plus cet enfant lui couta de ſoins, & plus il lui devint cher. Elle ne le perdoit preſque jamais de vûe, & la nuit il étoit enfermé ſous ſa clef: elle ſe flattoit qu'avec ces précautions elle ne tomberoit pas dans le cas dont elle avoit été menacée.

A meſure que cet enfant grandiſſoit, cette marque, qu'il avoit apportée en naiſſant, paroiſſoit de plus en plus. On en parla ſi ſouvent, que preſque tous ſes Amis eurent la curioſité de la voir; il n'y avoit perſonne qui ne prît le prétexte pour annoncer des choſes flatteuſes ſur la deſtinée de ce Fils précieux.

ENTRE tous les Parens, qui lui dirent les choſes les plus agréables à ce ſujet, le Comte

de

de Villenemours, Frere de ſon Epoux, fut celui qui examina l'enfant avec le plus d'attention. Ma Mere ne fut pas tout à fait perſuadée des complimens qu'il lui fit à cette occaſion. Mr. ſon Beau-frere n'étoit pas riche, il avoit pluſieurs Filles à marier, & il ne paroiſſoit pas naturel qu'il vît avec plaiſir un héritier à ſon Frere, après s'être flatté que n'en ayant point eu les premières années de ſon mariage, ſon bien reviendroit à ſes enfans; mais comme l'on eſt dans l'uſage de diſſimuler dans les familles, comme partout, ils vivoient les uns avec les autres dans une grande intelligence, quoique des deux parts ils ſçuſſent à peu près à quoi s'en tenir.

ENVIRON un an après la naiſſance du Fils de Me. de Villemours, le feu prit une nuit à ſa maiſon. Ma Mere n'eut rien de plus preſſé, lorſque ſon Mari vint l'enlever pour la préſer-

ver

ver des dangers inſéparables après un pareil accident, que de charger un de ſes gens d'aller ouvrir la porte de la chambre de la Nourrice, où étoit enfermé ſon Fils, avec ordre de le tranſporter dans une maiſon voiſine où elle s'alloit retirer. Mais quelle fut ſa douleur, en apprenant que la chambre étoit vuide, & qu'on jugeoit, par la fracture de la porte, que la Nourrice, effrayée au premier cri occaſionné par le feu, avoit recouru ſans doute à ce moyen pour s'échapper! Mr. de Villenemours, quelque occupé qu'il fût, raſſûra ma Mere, en lui faiſant entendre qu'elle auroit bientôt des nouvelles de ſon Fils, & que la Nourrice s'étoit peut-être retirée dans la premiere maiſon.

MA Mere, que rien n'étoit capable de calmer, fit faire des perquiſitions par toute la Ville, & les fit continuer pendant plus de trois mois; mais elles furent tou-

toutes inutiles: depuis ce tems elle ne put parvenir à en apprendre des nouvelles. Elle eut encore la douleur, au bout de quelques années, de perdre une Epoux qu'elle aimoit tendrement, & de souffrir de fort mauvais procedés de son Beaufrere à l'occasion de cette mort; car elle ne fut pas plûtôt arrivée, qu'il fit mettre en séquestre tous les biens de son Frere, & fit rendre un Arrêt, qui portoit que si son Neveu ne reparoissoit pas au bout de dix ans, ou qu'en se retrouvant, son état ne fût pas juridiquement constaté, lui & ses enfans entreroient en joüissance des biens de Mr. de Villenemours; & qu'en attendant, les revenus lui appartiendroient, sauf à en tenir compte au Fils de son Beaufrere, en cas qu'il se représentât avec les conditions stipulées par cet arrangement.

VOILA, Mademoiselle, poursuivit de Firminville, la confiden-

dence que ma Mere me fit, malgré les repréſentations de Me. de Courval, en me recommandant de tenir la choſe ſecrette juſqu'à ce qu'elle eût prouvé mon état. Elle me confia que pour y parvenir, elle venoit de dépêcher un Valet-de-Chambre, fort entendu, pour amener à Paris la Nourrice qui m'avoit élevé ſous le nom du Fils de Mr. de Courval, dont Me. votre Mere avoit donné l'adreſſe. Il étoit chargé en même tems de lever une copie de l'Arrêt qui avoit admis la ſuppoſition qui m'ôtoit mon état, afin qu'il ſervît à prouver le tems où elle s'étoit faite. D'un autre côté elle envoya un autre de ſes gens dans la Ville, où s'étoit retirée la Nourrice qui avoit élevé l'enfant qui avoit été enlevé la nuit que le feu avoit pris chez elle, parce que cette femme étant revenue le même jour, elle avoit déclaré que dans le tems que

tout

tout étoit en confusion dans la maison de Mr. de Villenemours, on avoit enfoncé la porte de la chambre où elle étoit enfermée, & qu'un homme, qui s'étoit dit envoyé de la part de Me. de Villenemours, avoit emporté l'enfant, en lui disant qu'elle se sauvât, si elle le pouvoit, ne voulant pas se charger d'elle, parce qu'ayant l'air trop effrayé, il craignoit de se mettre dans le risque d'être gagné par le feu. Une pareille déclaration, qu'on avoit revêtue de formalités, pouvoit servir dans le cas où nous nous trouvions, & ma Mere étoit bien aise qu'elle fût confirmée par le propre témoignage de celle qui l'avoit donnée.

ME. de Villenemours me tint encore environ une heure, en me témoignant toute la tendresse & toutes les bontés imaginables; mais succombant enfin à l'assoupissement, n'ayant pas cessé de s'agiter pendant toute

la nuit, & d'écrire, je la quittai, résolu de partir sur le champ pour vous faire part, charmante Courval, du changement heureux arrivé à ma fortune, qui vraisemblablement ne peut avoir que des suites favorables à mon amour, si vous daignez penser encore pour moi, comme vous avez bien voulu le faire de tout tems.

Nous n'eûmes qu'un entretien fort court sur toutes ces choses. Ce cher Amant, que j'aimois plus que jamais, m'avertit lui-même qu'il n'avoit pas un moment à perdre pour se retrouver au reveil de Me. de Villemours, non seulement pour qu'on ignorât la démarche que sa passion venoit de lui faire faire; mais encore pour que son absence ne précipitât pas une Mere si tendre dans de nouvelles inquiétudes. Je trouvai son attention si fort à sa place, que je le pressai de s'en aller. Il exigea que je lui don-

donnaſſe du moins ma main à baiſer, comme un témoignage de ma ſatisfaction. En vérité je ne pus lui refuſer une grace ſi legère, & il fut ſe jetter dans ſa chaiſe qui l'attendoit à la porte, transſporté, à ce qu'il me parut, d'eſperance d'amour & de plaiſir.

POUR moi, j'avoüerai de la meilleure foi du monde qu'il ne fut pas plûtôt éloigné, que je courus, en chantant, apprendre à mon Amie Ste. Cecile les bonnes nouvelles que je venois de recevoir. Elle me marqua ſincérement combien elle partageoit ma joye, & nous ne ceſſâmes, juſqu'à ce que la nuit nous obligeât de nous retirer, de nous entretenir bien agréablement ſur ce ſujet.

FIRMINVILLE, que j'appellerai bientôt Mr. de Villenemours, en attendant que je puiſſe lui donner un nom plus cher, m'avoit promis de m'envoyer ſon fidèle Verdun en Poſ-

te, dès qu'il auroit quelque chose d'interessant à me faire sçavoir, ayant exigé sa parole d'honneur qu'il n'y viendroit plus lui-même, ne voulant pas qu'il quittât une Mere, à laquelle il devoit faire sans cesse sa Cour, & étant bien aise d'ailleurs de ne pas me mettre dans le cas d'aigrir de plus en plus Mr. & Me. de Courval, qui continuoient à me bouder.

HUIT jours se passerent, sans que rien m'arrivât. Enfin je commençois à devenir d'une inquiétude extrême, & à trembler qu'il ne fût arrivé quelque inconvénient qui balançât l'espoir de Firminville, lorsqu'enfin nous entendîmes, Ste. Cecile & moi, en nous promenant sur une terrasse du jardin d'où l'on découvroit la Campagne, le bruit d'un foüet qui nous fit penser qu'il arrivoit un Courier. J'étois trop attentive pour m'y méprendre, je découvris bientôt, par le moyen d'une

ne lunette d'approche que j'avois empruntée exprès, un homme à cheval, en veſte rouge galonnée, précédé d'un Poſtillon. Ah! c'eſt Verdun, m'écriai-je dans mon premier raviſſement. Il va trop vîte pour ne pas m'apporter de bonnes nouvelles. En effet ce Garçon alloit à toutes jambes, il ſembloit qu'il dévinât l'impatience où j'étois de le voir arriver.

UN moment après, il parut, & me fit demander au Parloir. J'avois préparé la petite gratification que j'avois deſſein de lui faire, & en recevant ſon paquet, je lui mis deux Louïs dans la main, en lui diſant qu'il viendroit peut-être des momens où je ferois mieux les choſes. Je lui ordonnai, en attendant ma réponſe, de ſe repoſer & de boire une coup. Ste. Cecile m'attendoit à la porte. Nous fûmes nous enfermer dans ma chambre, où nous lûmes tranquillement la Lettre

que Firminville m'écrivoit; elle étoit conçue dans ces termes.

LETTRE.

„ Il vient d'arriver un évenement, Mademoiselle, aussi „ heureux que nous pouvions „ le desirer dans la circonstance critique où ma Mere, & „ moi nous nous trouvions; „ car enfin tout sembloit prouver; il est vrai, que je suis „ ce Fils qu'elle a tant pleuré, „ mais tous ces témoignages „ de Nourrices ne pouvoient „ tout au plus que servir de demi-preuves, & il en falloit „ de bien autentiques pour constater mon état. Le Ciel paroît se déclarer. Mr. de Villenemours, Beau-Frere de ma „ Mere, Frere de feu mon Pere, le même dont j'ai eu „ l'honneur de vous parler en „ vous contant l'Histoire de „ Me. de Villenemours, lequel „ étoit malade depuis quelques „ mois,

„ mois, eſt depuis deux jours
„ à l'extrémité. Dans le mo-
„ ment qu'il s'eſt vû en danger,
„ il a dépêché un de ſes gens
„ à ma Mere, en la faiſant
„ prier de ne pas perdre un
„ moment, pour ſe rendre chez
„ lui, ayant des choſes de la
„ dernière conſéquence à lui
„ remettre, qu'il ne pouvoit
„ confier à perſonne, & qui
„ importoient à ſon repos.
„ Vous jugez bien, Mademoi-
„ ſelle, qu'elle a volé ſur le
„ champ chez le mourant. Il
„ ſembloit qu'elle eût un ſecret
„ preſſentiment de ce qu'elle
„ alloit apprendre.

„ AU bout de trois heures,
„ elle eſt rentrée chez elle.
„ Son viſage annonçoit tout à
„ la fois la triſteſſe & la joye.
„ Lis cet acte, m'a-t-elle dit,
„ en me remettant un Papier;
„ vas, tu ne ſeras plus inquiet
„ ſur ton ſort. Voici des preu-
„ ves bien autentiques que tu
„ es mon Fils. Lis tout haut;

„ pour moi, je n'ai pas la force
„ de t'en dire davantage. Mon
„ ame est remplie de tant de
„ mouvemens à la fois, qu'à
„ peine ai-je la force de les
„ renfermer. Tout ce que je
„ puis t'assûrer, c'est que mon
„ Frere m'a fait pitié, son état
„ & son repentir m'ont atten-
„ drie jusqu'aux larmes, je n'en
„ puis encore revenir. Avant
„ que de faire la lecture du Pa-
„ pier qui venoit de m'être re-
„ mis, j'ai obligé Me. de Ville-
„ nemours à prendre un peu
„ d'eau de cinamome, qui est
„ sa liqueur favorite, pour ras-
„ sûrer ses sens. Lorsque j'ai
„ été tranquille du côté d'une
„ santé qui m'est si chere, j'ai
„ voulu lire l'acte en question.
„ Ma Mere, qui se trouvoit
„ mieux, m'a interrompu pour
„ m'apprendre que dès qu'elle
„ avoit paru, mon Oncle avoit
„ congédié tous ses Enfans qui
„ l'environnoient; qu'après s'ê-
„ tre trouvé seul avec elle, il
„ lui

„ lui avoit ſerré auſſi fortement
„ les mains que ſa foibleſſe le
„ lui avoit permis, en lui dé-
„ mandant ſi, après la répara-
„ tion du mal qu'il lui avoit
„ fait, il pouvoit compter qu'il
„ ſeroit pardonné: que la honte
„ du crime qu'il avoit voulu
„ commettre, l'avoit empêché
„ d'en dire davantage; qu'il avoit
„ tiré de deſſous ſon chevet
„ l'acte que j'avois dans les
„ mains, & qu'en le lui remet-
„ tant, il l'aſſûroit que cette
„ Piéce étoit en bonne forme,
„ & qu'il y avoit fait joindre
„ une inſtruction qu'il avoit ſi-
„ gnée de ſa main, par laquel-
„ le elle auroit des lumières
„ certaines ſur ce qu'il lui im-
„ portoit qu'elle ſçût abſolu-
„ ment; qu'il la ſupplioit, en
„ cas qu'après avoir pris com-
„ munication de ces Piéces im-
„ portantes, elle eût des re-
„ proches à lui faire, de ſe
„ ſouvenir qu'il étoit Frere
„ d'un Mari qu'elle avoit tou-

„ jours tendrement aimé, & „ qu'en cette conſidération il „ eſperoit qu'elle voudroit bien „ le ménager & ne le pas faire „ mourir en déſeſperé.

„ TOUCHÉE, continua Ma„ dame de Villenemours, de „ ces paroles & du ton péné„ tré dont elles ont été profe„ rées, j'ai proteſté à mon „ Beau-Frere que quelque of„ fenſe qu'il eût commiſe en„ vers moi, je la lui par„ donnois de bon cœur, & „ qu'il pouvoit compter ſur „ mon ſilence & ſur ma pa„ role.

„ CETTE réponſe ayant at„ tendri Mr. de Villenemours, „ il m'a invité à lire les Papiers „ qu'il venoit de me remettre, „ en m'aſſûrant qu'après les „ avoir conſultés avec des gens „ du métier, s'il manquoit quel„ que choſe dans l'éclairciſſe„ ment qu'il me donnoit, il „ étoit prêt à les rectifier, ſon „ honneur & ſon propre ſalut

„ é-

„ étant intéressés à me donner
„ sur cela toutes les satisfactions
„ que je pouvois raisonnable-
„ ment exiger de lui.

„ SENTANT par ce discours
„ la nécessité de me presser,
„ dans la crainte qu'une mort
„ trop prompte ne me jettât
„ dans quelque embarras sur
„ cette affaire inconnue, mais
„ que je soupçonnois, je suis
„ sortie, & j'ai passé tout de
„ suite chez mon Avocat. Nous
„ avons lû ensemble ces Pa-
„ piers. Juges, mon cher Fils,
„ poursuivit cette charmante
„ Mere en m'embrassant, de la
„ joye que j'ai ressentie en dé-
„ couvrant que cette déclara-
„ tion servoit à prouver ton
„ état. Après deux heures,
„ d'un mûr examen, Minutin
„ m'a protesté qu'il falloit que
„ ce fût un des des plus habi-
„ les de ses Confreres qui eût
„ dressé cet acte, qu'il consta-
„ toit parfaitement toutes les
„ choses, & que pourvû que

„ celui de la ſuppoſition, dont
„ je lui ai parlé, y fût joint,
„ il n'y avoit point de doute
„ que le Parlement ne pronon-
„ çât en notre faveur.

„ APRES ce préambule, ma
„ Mere m'a dit de lire la dé-
„ claration de ſon Beau-frere.
„ Elle commence par une pro-
„ teſtation, accompagnée d'un
„ ferment devant Dieu, que
„ tout ce qu'il va déclarer eſt
„ dans l'exacte vérité, & que
„ quoiqu'il ôte à ſes Enfans la
„ moitié du bien dont ils au-
„ roient dû hériter à ſa mort,
„ il ne regrette dans ce mo-
„ ment que de n'avoir pas plû-
„ tôt ſatisfait à ſa conſcience &
„ à ſon honneur, ſe flattant
„ que ſes Enfans ne lui en ſçau-
„ ront point mauvais gré,
„ puiſque ce qu'il leur ôte par
„ ſa préſente déclaration, ne
„ leur appartient pas, & qu'ils
„ n'en peuvent joüir qu'injuſ-
„ tement.

„ ENSUITE il déclare que
„ ſe

„ se voyant beaucoup d'Enfans
„ lorsque sa Belle-sœur mit un
„ Fils au Monde, après avoir été
„ plusieurs années sans devenir
„ grosse, il avoit été si touché
„ de voir évanoüir l'esperance
„ qu'il avoit conçue de voir
„ un jour passer tous les biens
„ de son Frere dans sa maison,
„ qu'il s'étoit mis dans l'esprit
„ de tenter jusqu'aux derniers
„ moyens pour rentrer dans ses
„ droits; qu'après avoir révé
„ pendant près d'une année, il
„ avoit enfin imaginé l'expé-
„ dient expliqué dans le détail
„ suivant.

„ QU'APRES avoir sondé
„ l'affection de Fabarel, son
„ premier Valet-de-Chambre
„ qui lui est attaché de tout
„ tems, & s'être assûré de son
„ secret & de sa fidélité, il lui
„ avoit confié son projet; que
„ Fabarel, connoissant qu'il
„ n'étoit question que d'enle-
„ ver un enfant, sans attenter
„ à sa vie, avoit promis de

 „ choi-

„ choiſir un moment favorable,
„ & de s'en emparer, mais
„ qu'après avoir remarqué l'im-
„ poſſibilité de venir à bout
„ de cette entrepriſe par le
„ ſoin avec lequel étoit gardé
„ cet enfant, il avoit imaginé
„ de mettre le feu dans la mai-
„ ſon, ne doutant pas que dans
„ le trouble, que cet accident
„ occaſionneroit, il ne trouvât
„ le moyen d'exécuter ſon deſ-
„ ſein.

„ QUE ce projet approuvé,
„ Fabarel, qui connoiſſoit les
„ êtres de la maiſon de Me. de
„ Villenemours, remarqua a-
„ vec ſoin où la Nourrice &
„ l'enfant couchoient; que pour
„ s'en aſſûrer par ſes propres
„ yeux & ne rien riſquer, il
„ demeura un ſoir fort tard a-
„ vec le Cuiſinier de la maiſon,
„ qu'il connoiſſoit particulié-
„ rement; qu'environ huit
„ jours après il prépara une
„ compoſition de matières com-
„ buſtibles, & qu'ayant allumé

„ une

„ une mêche & enfermé le tout
„ dans une petite boëte, il
„ trouva le secret, pendant
„ qu'il étoit chez Me. de Vil-
„ lenemours, de mettre cette
„ boëte dans un grenier au-def-
„ fus des Ecuries; que dès que
„ l'artifice avoit eu fait fon ef-
„ fet, & qu'il fut fûr qu'il ne
„ pouvoit s'éteindre aifément;
„ il avoit été le premier à crier
„ au feu, & que dès que les
„ portes avoient été ouvertes,
„ il s'étoit introduit fecrette-
„ ment, avoit enfoncé la porte
„ de la chambre où étoit enfer-
„ mé l'enfant, l'avoit envelop-
„ pé dans un fac qu'il avoit ca-
„ ché dans fa poche, & qu'il
„ s'étoit enfui par une porte de
„ derrière, fans être remarqué
„ de perfonne.

„ QU'APRES avoir averti
„ fon maître que fon deffein a-
„ voit réuffi, il avoit fait met-
„ tre les chevaux à une chaife
„ d'hazard, achetée dans cette
„ vûe, dans laquelle il s'étoit
„ jet-

„ jetté avec l'enfant; que pour
„ dérober sa marche, il avoit
„ d'abord tourné du côté de la
„ Champagne; qu'à Châlons il
„ avoit quitté la Poste, loüé
„ des chevaux, & avoit pris la
„ route de la Bourgogne; que
„ de Ville en Ville il avoit
„ changé de chevaux & de
„ Postillon; qu'enfin s'étant
„ trouvé à un quart de lieuë
„ d'un Village, il s'étoit arrê-
„ té, en disant au Postillon de
„ l'attendre dans le Bois; qu'ay-
„ ant, assûroit-il, à remettre
„ l'enfant à sa Mere, qui de-
„ meuroit à une portée de fusil, il
„ alloit revenir le joindre; qu'il
„ étoit sorti du Bois, & qu'ayant
„ remarqué de loin une fem-
„ me, dans le grand chemin,
„ sur son âne, il avoit abandon-
„ né l'enfant, comptant bien
„ que ses cris attireroient la
„ Païsanne, & qu'émûe de pi-
„ tié, elle s'en chargeroit sur
„ le champ.

„ QU'AYANT entrevû que

„ les

„ les choſes tournoient comme
„ il l'avoit prévû, il avoit ſuivi
„ de loin cette femme ; qu'il
„ ne l'avoit pas perdue de vûe,
„ juſqu'à ce qu'elle fût arrivée
„ dans ſa maiſon ; qu'il étoit
„ entré dans un Cabaret, où il
„ avoit paſſé la nuit, & que le
„ lendemain il s'étoit informé
„ adroitement du nom de cette
„ Païſanne, dans la vûe de l'é-
„ crire, afin de pouvoir rendre
„ un compte exact de ſa com-
„ miſſion à ſon maître, qui lui
„ avoit recommandé poſitive-
„ ment de prendre cette pré-
„ caution, dans la vûe de re-
„ trouver cet enfant ſi le cas
„ l'exigeoit, de pouvoir lui fai-
„ re du bien ſous quelque pré-
„ texte ſpécieux, s'il arrivoit
„ qu'on fut obligé de le laiſſer
„ dans l'ignorance de ſon ſort.

„ QU'APRÈS avoir appris que
„ cette femme s'appelloit Mag-
„ delaine le Teſſier, & le Village
„ la Ferriere, il avoit gagné la
„ Ville la plus prochaine, d'où
„ il

„ il avoit repris la Poste pour
„ Paris.

„ QUE six mois après, Fabarel ayant été renvoyé à la Ferriere pour découvrir ce qu'étoit devenu le Fils de Me. de Villenemours, il avoit été fort surpris, après avoir fait adroitement connoissance avec Magdelaine le Tessier, de le reconnoître, & d'apprendre de cette femme qu'elle le nourrissoit pour la Comtesse de Courval, dont elle le disoit Fils.

„ QUE dans la crainte d'être trompé par un rapport qui lui paroissoit si singulier, il étoit resté quelque tems chez cette femme, & qu'ayant trouvé le moment favorable, il avoit découvert l'estomac pour chercher la figure remarquable qu'il sçavoit que le Fils de Me. de Villenemours avoit sur la poitrine; que l'ayant rencontrée, il n'avoit point douté qu'il n'y eût

„ un

„ un myſtère ſur cette affaire,
„ & que Magdelaine le Teſſier
„ ne fît paſſer cet enfant pour
„ celui qui lui étoit peut-être
„ mort dans ſes mains; que lui
„ étant impoſſible d'approfon-
„ dir ce ſecret, il étoit revenu
„ rendre compte de cette dé-
„ couverte.

„ QUE lui Marquis de Vil-
„ lenemours, content du dou-
„ ble voile qui cachoit à jamais
„ la naiſſance de ſon Neveu, il
„ s'en étoit tenu à ces premiè-
„ res précautions; mais qu'au
„ bout de vingt ans ayant été in-
„ formé par occaſion du deſa-
„ veu que Mr. & Me. de Cour-
„ val avoient fait d'un Fils
„ qu'ils prétendoient leur avoir
„ été ſuppoſé par une Paiſanne
„ qui en avoit été Nourrice,
„ il avoit renvoyé Fabarel pour
„ lui rendre compte du verita-
„ ble état de cette affaire, &
„ de ce qu'étoit devenu cet en-
„ fant deſavoüé.

„ QUE depuis ce tems ayant
„ ap-

„ appris que Mr. de Forcel en
„ prenoit ſoin, il n'avoit plus
„ fait aucune démarche ſur ce
„ ſujet, n'en n'ayant plus d'in-
„ quiétude, & s'étant détermi-
„ né à garder un profond ſecret
„ ſur cette affaire.

„ Mais qu'à peine étoit-il
„ tombé malade, que les re-
„ mords ayant commencé à l'a-
„ giter, il avoit confié à ſon
„ Confeſſeur le trouble de ſa
„ conſcience; que ſur ſa déci-
„ ſion, il avoit envoyé cher-
„ cher le Sieur de *Puis-docte*
„ ſon Avocat, auquel il avoit
„ fait dreſſer le préſent acte,
„ pour être revêtu, par-devant
„ Notaire, de toutes les for-
„ malités requiſes pour lui don-
„ ner la validité convenable
„ dans une affaire d'un auſſi
„ grande importance que celle
„ dont il s'agiſſoit.

„ Je n'ai que le tems, Ma-
„ demoiſelle, continuoit la Let-
„ tre de Firminville, de fermer
„ ce paquet; ma Mere me fait
„ de-

„ demander. Dès que j'aurai „ un moment à moi, je vous „ enverrai, par la Poste de de- „ main la copie de l'instruc- „ tion inserée à la suite de la „ déclaration de Mr. de Ville- „ nemours, avec celle des Piè- „ ces qui y sont attachées. Je „ me flatte que ces connoissan- „ ces vous intéresseront à mon „ égard: elles ne me sont pré- „ cieuses que parce qu'elles „ m'approchent un peu plus de „ vous, & que sans le bonheur „ de voir un jour mon amour „ agréé, tout le reste dans la „ vie m'est absolument indiffé- „ rent ".

APRES avoir réçu une Lettre si chere, & qui flattoit si fort mes sentimens secrets, j'écrivis quatre mots à mon Amant, par lesquels je lui faisois entrevoir que je partageois ses vûes, & qu'il me devenoit plus cher que jamais. Je congédiai Verdun avec ma Lettre, & je vins retrouver Ste. Cecile, avec laquel-

quelle je relûs les nouvelles que je venois de recevoir, en faisant d'agréables réflexions sur le suites d'une reconnoissance qui nous paroissoit tenir du prodige, & qui en effet pouvoit bien être appellée de ce nom.

Le lendemain sur le soir Mr. de Folbrac vint se présenter, dans l'esperance qu'il pourroit me voir; mais j'avois pris de si bonnes mesures, qu'il ne put parvenir à me faire aller au Parloir, quoique l'Abbesse même semblât vouloir lui donner cette satisfaction, ayant sans doute des raisons pour le ménager, ou craignant peut-être qu'il ne se portât à des extrémités contre sa Maison, dont on sçavoit qu'il n'étoit que trop capable.

J'étois trop occupée des nouvelles que j'attendois de Firminville, pour que la mauvaise humeur de ce Duc me fît impression. Hélas! si j'avois prévû ce qui en devoit résulter bien-

bientôt, je me fusse sans doute conduite avec moins de fierté; mais qui se seroit imaginé qu'un homme de cette qualité fût capable de pareils excès? Je ne veux pas anticiper un fait, qui m'a couté trop de larmes pour ne pas être détaillé avec tout le soin qu'il mérite

MON Amant fut exact. Le jour suivant à huit heures, le Facteur m'apporta deux Lettres, l'une de ma Mere, & l'autre de Firminville. Mon premier mouvement fut d'ouvrir celle de mon Amant; mais la raison l'emporta sur mon amour. J'avois tant de raisons d'être inquiétée du silence que ma Famille gardoit depuis quelque tems à mon égard, & d'ailleurs je devois avoir tant d'impatience d'apprendre si Mr. de Trainelong étoit congédié, que quelle que fût mon impatience, je commençai par celle de Me. de Courval; elle ne contenoit que ces quatre mots.

LET-

LETTRE.

„ VOTRE Pere eſt fâché, „ Mademoiſelle, de votre peu „ de naturel. Vous ne lui „ avez pas fait la moindre ex- „ cuſe ſur votre réſiſtance à ſes „ ordres; cela n'eſt pas bien, „ & ſent l'entêtement. Vous „ auriez pû l'appaiſer par des „ excuſes & des careſſes, ou „ du moins me gagner pour ob- „ tenir votre grace. Je ſuis „ fâchée de mon côté, je ne „ vous aurois point écrit, ſans „ l'obligation où je me trouve „ de vous ordonner de ne point „ recevoir Mr. de Folbrac, s'il „ lui prend fantaiſie d'aller „ vous voir. Nous avons été „ avertis qu'il eſt allé à Meaux, „ & comme il a pû découvrir „ ou vous êtes, il nous a paru „ prudent de vous prévenir ".

JE jugeai, par le ſtyle de cette Lettre, que ma Mere étoit encore en colère, & je me pro-

promis bien, dès le même jour, de réparer ma faute, que je n'avois commise que dans la crainte de les irriter. J'ouvris ensuite le paquet de Firminville, il contenoit ce qui suit.

LETTRE.

„ LES fers sont au feu, charmante de Courval; on vient „ d'indiquer pour Lundi prochain une assemblée de Parens pour mettre sur le tapis „ mon affaire. En attendant, „ on vient de dépêcher un Exprès à Ville-maison, ou cette Nourrice, appellée Magdelaine le Tessier, dénommée dans la déclaration de „ Mr. de Villenemours, est actuellement, Me. de Courval nous ayant appris qu'elle „ l'avoit fait évader, dans la „ crainte qu'elle ne fût punie „ de m'avoir substitué à feu „ Mr. votre Frere; mais Me. „ de Courval ne veut point

„ qu'elle paroiſſe ſans un ſauf-
„ conduit, qu'on va lui faire
„ obtenir, afin qu'elle ne riſ-
„ que rien en ſe repréſen-
„ tant ".

„ J'AI eu l'honneur de vous
„ promettre dans ma précéden-
„ te une copie de l'inſtruction de
„ Mr. de Villenemours pour fa-
„ ciliter le ſuccès de ſon affaire.
„ Comme elle eſt fort longue,
„ & qu'à peine ai-je le tems d'é-
„ crire, en voici le précis.

„ FABAREL, ce Valet-de-
„ Chambre, dénommé dans la
„ déclaration de Mr. de Ville-
„ nemours, eſt actuellement
„ pourvû d'une charge d'Huiſ-
„ ſier à Melun, ayant deman-
„ dé ſon congé, peu de tems
„ après m'avoir enlevé à ma
„ Mere, pour ſe marier avec
„ une fille de cette Ville. On
„ doit le faire aſſigner pour lui
„ faire dépoſer de la vérité des
„ faits, & lui ſignifier copie de
„ la Déclaration ſignée & é-
„ crite de ſa main.

„ CET-

„ CETTE déclaration con-
„ tient les mêmes faits portés
„ dans celle de son maître. Mr.
„ de Villenemours prie instam-
„ ment ma Mere & moi de par-
„ donner à Fabarel, n'ayant
„ fait qu'exécuter ses ordres,
„ & de le mettre, s'il se peut,
„ à couvert des suites d'une af-
„ faire criminelle où sa vie
„ pourroit courir quelque dan-
„ ger.

„ VOILA, Mademoiselle, les
„ Piéces qui vont justifier mon
„ état. Je ne serois pas entré
„ dans un si grand détail, sans
„ l'ordre exprès que vous m'en
„ avez donné.

„ J'ATTENDS avec beau-
„ coup d'impatience votre re-
„ tour; je me flatte qu'il est
„ prochain. Mr. votre On-
„ cle, qui me conserve tou-
„ jours la même amitié, m'a
„ demandé, en badinant ce
„ matin, si je songeois toujours
„ à devenir son Neveu. Vous
„ devez vous imaginer, aima-

„ ble de Courval, que je n'ai
„ pas laiſſé échapper une occa-
„ ſion ſi favorable. Je lui ai
„ avöué naturellement que quel-
„ que joye que m'ait procurée
„ le bonheur de retrouver une
„ Mere ſi digne de ma tendreſ-
„ ſe & de mes reſpects, il ne
„ ſeroit pas parfait, ſi je me
„ voyois ſans eſperance de ce
„ côté. Il m'a répondu, en
„ reprenant ſon ſérieux, qu'a-
„ près l'avoir emporté ſur tant
„ d'obſtacles, il ne doutoit pas
„ qu'à la fin je ne parvinſſe à
„ ce point, en me proteſtant
„ qu'il ne me nuiroit jamais;
„ mais il a ajouté que je devois
„ bien me donner de garde de
„ laiſſer entrevoir ce projet,
„ ſur-tout devant Mr. & Me. de
„ Courval, qui ſont indignés
„ contre vous, & qui d'ailleurs
„ ſe trouvent fort embarraſſés
„ des engagemens qu'ils ont
„ pris avec le Préſident de Trai-
„ nelong, lequel prétend que
„ le mariage ſe faſſe, & qui a

„ eu

„ eu aſſez peu de délicateſſe
„ pour dire qu'il ne s'agiſſoit
„ que de vous ordonner de lui
„ donner la main; qu'après ce-
„ la, il faiſoit ſon affaire de
„ votre conſentement, & que
„ dans ce mariage il pouvoit
„ bien s'en paſſer ".

LE reſte de cette Lettre étoit rempli de douceurs & d'aſſûrances d'une fidélité éternelle, avec des prières de lui donner tous les jours de mes nouvelles.

PENDANT près de trois ſemaines que je reſtai encore au Couvent, je reçus journellement des nouvelles de mon Amant. Il me rendoit compte de la manière dont les choſes s'étoient paſſées dans l'aſſemblée de Parens, tenue pour aſſûrer ſon état; que comme c'étoit tous de fort honnêtes gens, & qu'ils reconnurent parfaitement la validité des faits, il n'y eut aucune conteſtation; ce qui abrégea les procédures, Firminvil-

le ayant été reconnu tout d'une voix pour Mr. de Villemours, dont acte fut dressé, qu'ils signerent tous. Ce consentement général fit d'autant plus de plaisir à Me. de Villenemours, que ne se trouvant point de Partie contestante l'état de son Fils, cette affaire ne fut pas portée au criminel; ce qui tranquillisa Fabarel & la Nourrice, qui, depuis qu'ils étoient arrivés, étoient agités de craintes & d'inquiétudes assez légitimes.

DEUX jours après que Mr. de Villenemours m'eut dépêché Verdun pour me faire part de cet heureux dénoüement, Ste. Cecile entra précipitamment dans ma chambre, en m'apprenant qu'elle venoit de voir, de la terrasse où elle se promenoit, un carosse à six chevaux, & qu'elle avoit reconnu les livrées de mon Pere. Je vais vous perdre, chere Amie, me dit-elle, en me serrant dans ses bras, & en me mouillant de ses larmes, un se-

ſecret preſſentiment me l'annonce, j'en vais mourir de chagrin. Je fus ſi attendrie de tout ce que cette aimable Religieuſe exprima à ce ſujet, que je ne pus retenir mes pleurs. Je l'aſſûrai que je ne l'oublierois jamais, que quoi qu'il m'arrivât, elle ne devoit pas douter de la conſtance de mon amitié. Je lui promis de lui donner de mes nouvelles le plus ſouvent qu'il me feroit poſſible, & de venir la voir autant que je le pourrois. Toutes ces aſſûrances ne la calmerent point: elle me dit, en rougiſſant, qu'il y auroit eu un moyen bien plus ſimple pour nous rapprocher. Je lui demandai avec vivacité ce qu'elle imaginoit pour y parvenir; mais concevant qu'elle n'auroit pas le tems de me l'expliquer, & qu'elle avoit ſur cela bien des choſes à me confier qui lui étoient paſſées par l'eſprit, il fut convenu que ſi je ne partois point, nous nous en entre-

tiendrions après le départ des personnes qui venoient me voir, & que si j'étois obligée de les suivre, elle me les écriroit à Paris.

LES conjectures de la pauvre Ste. Cecile ne furent que trop vrayes; c'étoit Mr. & Me. de Courval eux-mêmes qui venoient me chercher. Nous n'eûmes aucun lieu d'en douter, en apprenant de la Tourrière qu'ils étoient montés dans le Parloir de l'Abbesse, & qu'ils avoient fait demander en même tems leur Parente. Nous jugeâmes qu'ils alloient avertir Madame l'Abbesse qu'ils m'emmenoient, & faire leurs adieux à la Mere Benigne. Effectivement un moment après, on me fit avertir de donner mes ordres pour plier ma toilette. Lorsque je passai au Parloir, où l'on m'avoit fait appeller, mon Pere me dit sans préambule de faire mes adieux, & qu'il n'avoit pas un moment à perdre pour retourner à Paris.

STE. Cecile, qui m'attendoit à la porte du Parloir, se jetta à mon coup en fondant en larmes, & me pria, dès que je serois arrivée, de lui donner de mes nouvelles. Je n'eus que le tems de le lui promettre; car toutes les Religieuses & les Pensionnaires vinrent me conduire jusqu'à la clôture, en enviant peut-être dans le fond de leur cœur le bonheur que j'avois de rentrer dans le Monde. Mon Pere, qui m'attendoit à la porte, leur fit une réverence, en me présentant la main avec bonté pour monter en carosse. Ma Mere s'y étoit déjà rendue, & dès que je fus placée, l'ordre fut donné de retourner à Paris.

JE m'attendois, après la Lettre que Me. de Courval m'avoit écrite, à essuyer une mercuriale de mon Pere. Cette expectative m'avoit rendu fort sérieuse; mais quoiqu'ils fussent quelque tems l'un & l'autre sans

me parler, je jugeai, à leur bonne humeur, que j'en ferois quitte à bon marché. Mon Pere m'examina deux ou trois fois à la dérobée avec beaucoup d'attention, & puis parla à l'oreille de Me. de Courval. Quelque bas qu'il le fît, j'entendis qu'il lui disoit: Elle est embellie à ne pas la reconnoître. Je ne pus m'empêcher de rougir; ce qui fit comprendre à Mr. de Courval que je l'avois entendu, & il en soûrit. Il est vrai que le grand air m'avoit donné un peu d'embonpoint; au-lieu d'être hâlée, j'étois blanchie à un point, qu'il se trouvoit peu de femmes qui pussent m'être comparées sur cet article, & cela ne contribue pas peu à apprécier un visage, quand il est formé de traits d'une certaine façon.

A peine avions-nous fait cinq lieuës, que Me. de Courval fit remarquer à mon Pere une chaise avec deux Postillons, qui sembloit venir au-devant de nous.

nous. C'eſt le Duc de Folbrac, reprit-il. En partant, il m'a prévenu qu'il pourroit bien nous faire cette galanterie. Je lui en ſçais bien bon gré, continua ma Mere; c'eſt une preuve de ſon impatience, & aſſûrément elle ne doit pas déplaire de la part d'un homme de ſon rang.

ON doit imaginer quelle fut ma ſurpriſe, en entendant ces choſes. Je ne ſçavois ſi veillois réellement. Il paroiſſoit, par ce qui venoit d'être dit, que depuis mon abſence mes Parens, qui avoient paru ſi oppoſés à ce Duc, étoient en liaiſon avec lui, & bien changés à ſon égard. Que vouloit dire un conſtraſte auſſi prodigieux? je m'y perdois; mais je n'étois pas encore à la fin de mon étonnement. La chaiſe, ſe trouvant à la portée du caroſſe, s'arrêta; mon Pere avoit tiré le cordon, notre équipage en fit autant. Monſieur de Folbrac, qui étoit déjà deſcendu de ſa voiture, monta

dans la nôtre, en s'écriant que ſans le Roi, qui l'avoit retenu deux heures, il ſeroit arrivé avant que nous fuſſions partis du Pont-aux Dames. Puis s'arrêtant tout d'un coup, il m'examina avec une attention ſi fixe, que j'en baiſſai les yeux & que j'en rougis. Mon Dieu! qu'elle eſt embellie, s'écria-t-il! Nous n'avons pas une femme à la Cour qui ôſe lui diſputer la pomme. Elle eſt d'un éclat à faire mourir de dépit toutes celles qui ont des prétentions. Après cet éloge, il careſſa fort mon Pere, baiſa la main à ma Mere, & nous dit que le Roi étoit allé promener; qu'il devoit coucher dans une de ſes maiſons Royales; que cet arrangement étoit à miracle, puiſque par-là lui, qui parloit, pourroit paſſer trois jours avec nous, pendant leſquels il eſperoit avancer & prendre bien des arrangemens.

VOICI le lieu pour faire le por-

portrait de ce Courtisan, dont la venue imprévûe & les façons ne me disoient rien de bon. Il avoit environ quarante ans, étoit grand, & d'une figure noble; ses yeux petilloient d'esprit, & ils n'en imposoient point. Il avoit une fureur pour les femmes, qui avoit pensé lui faire bien des affaires; mais comme il avoit toujours trouvé le secret d'être en faveur, & qu'il étoit fort brave, il s'en étoit toujours tiré le plus heureusement du monde. Il étoit bien difficile de le connoître sans l'aimer. Il avoit une aménité dans le caractère qui vous prévenoit sur le champ en sa faveur. Ajoutez à cela que quand il avoit ses raisons pour vous gagner, il devenoit si complaisant & si doux, qu'on se trouvoit forcé de plier. Enfin il vous assujettissoit, il n'étoit pas possible de lui résister.

LORSQUE nous fûmes arrivés à Paris, mon Pere le con-

duisit dans son Cabinet, où ils resterent enfermés pendant longtems. Je ne pouvois concevoir quels étoient les motifs pressans qui avoient amené Mr. de Courval au point d'avoir des rélations si intimes avec un homme qui lui avoit tant déplu, & pour lequel on m'avoit mise si précipitamment dans le Couvent. Je ne puis trop le repeter; mais je ne fus pas longtems incertaine à ce sujet. A peine me trouvai-je seule avec Me. de Courval, qu'elle expliqua l'énigme. Je vous sçais bon gré, me dit-elle en soûriant, de ne point être curieuse. Je gagerois bien cependant que vous voudriez fort savoir à quel dessein nous vous avons retirée d'un Couvent, dont vous ne comptiez pas sortir aussi tôt. Je veux bien vous l'apprendre, c'est pour vous marier, non avec le Président de Trainelong, continua ma Mere, remarquant que ce mot m'avoit étonnée,

quoi-

quoiqu'il soit très riche, & que cet établissement vous eût procuré de grands avantages; vous allez passer dans les bras d'un Epoux fort au-dessus du Président. Pour ne pas vous tenir plus longtems en suspens, vous serez Duchesse, ma Fille, avant huit jours. Mr. de Folbrac, que nous craignions tant, s'est montré si honnête homme sur le chapitre de la passion qu'il a conçue pour vous, que votre Pere, enchanté d'une recherche qui nous fait tant d'honneur, & qui va mettre sa Famille en faveur, a répondu comme il le devoit; il a donné sa parole & a reçu la sienne. Jugez de ma satisfaction & de celle de tous nos Amis. Quand nous perdrions notre procès, ce qui n'arrivera certainement pas à présent, ne devrions-nous pas nous en loüer, puisqu'il nous a procuré un bonheur aussi grand que celui de vous marier si honorablement, & de nous allier

lier à tout ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume?

MA Mere étoit si affectée de ce mariage & des avantages qu'elle s'en promettoit, qu'elle ne fit pas attention au dépit que je ne pus m'empêcher de ressentir, qui devoit vraisemblablement se faire lire sur ma physionomie. Je compris dans le moment tous les tourmens auxquels j'allois être en proye, en cas que je voulusse résister aux volontés de ceux de qui je tenois le jour, comme j'en pris sur le champ la résolution, quelque chose qui en pût arriver. Quoi! après tant de preuves de la fidélité de Mr. de Villenemours, tant de traverses & de miracles operés pour nous rapprocher, je me serois laissée éblouir d'un vain titre pour me rendre malheureuse, & pour désesperer un Amant si passionné, & auquel j'avois juré tant de fois de n'être à personne, si la rigueur de sa destinée m'empê-

pêchoit d'être à lui! Non non, me dis je en moi-même, pendant que ma Mere continuoit à m'étaler les ſuites avantageuſes d'un mariage ſi brillant, je mourrai plûtôt, cher Amant, que de t'accabler d'un coup ſi ſenſible. Ne crains pas que rien puiſſe m'ébranler; je préfere d'être renfermée dans un Couvent pour le reſte de mes jours, je dois m'y attendre, & je ne m'en repentirai jamais.

UNE viſite, qui ſurvint heureuſement, retarda de quelques momens un entretien dont je ſentois & craignois tous les deſagremens. Après être reſtée quelque tems dans la chambre de ma Mere, pour ne point paroître incivile, je volai dans ma chambre, où, dès que je fus enfermée, j'écrivis ces quatre mots à Villenemours pour le tranquilliſer, en cas qu'il apprît, par d'autre que par moi, le nouveau mariage qui étoit ſur le tapis.

BILLET.

„ JE viens d'arriver à Paris,
„ Monſieur, où la première
„ choſe qui j'apprens, c'eſt
„ que le Duc de Folbrac m'a
„ demandée en mariage. Je
„ me preſſe de vous écrire
„ pour que vous n'en ſoyez
„ point inquiet. Vous connoiſ-
„ ſez mes ſentimens, ſoyez
„ tranquille, ils ne ſe démen-
„ tiront jamais".

J'ENVOYAI ce Billet par un Laquais de ma Mere, nommé du Four, qui s'étoit attaché à moi, & dont je connoiſſois la diſcrétion. Je lui donnai un Louïs pour l'engager à m'être fidèle: il partit comme un trait d'arbalete, & avant que la viſite, dont j'ai parlé, fût finie, il eut l'adreſſe de me gliſſer la réponſe de mon Amant, ſans que Me. de Courval, chez laquelle j'étois rentrée, pût s'en appercevoir. J'attendis un moment fa-

favorable pour l'ouvrir, & j'y trouvai ces mots.

LETTRE.

„ Je sçavois, charmante de „ Courval, le mariage en ques- „ tion. Mr. votre Oncle, chez „ lequel je loge encore, parce „ que mon appartement n'est „ pas prêt chez ma Mere, me „ l'a confié hier au soir. L'as- „ sûrance, que vous voulez „ bien me donner, me rend la „ vie; j'en vais faire usage pour „ tenter tous les moyens pos- „ sibles, afin d'empêcher ce „ terrible mariage. Si je suis „ assez malheureux pour qu'ils „ me manquent, j'en connois „ un qui est infaillible, & que „ je ne laisserai pas échapper".

La fin de cette Lettre m'inquiéta. J'en écrivis sur le champ une seconde, par laquelle je lui défendois toute voye de fait, prévoyant que ce dernier moyen, qu'il m'annonçoit infail-

faillible, ne pouvoit s'entendre que d'une querelle avec son Rival. J'exigeai qu'il me donnât sa parole d'honneur qu'il n'entreprendroit rien de semblable, lui renouvellant la mienne de n'être jamais à la personne en question.

DES que je me fus tranquillisée de ce côté, je descendis dans l'appartement de Me. de Courval, qui m'avoit fait appeller. Il venoit d'y arriver grand monde, & comme on soupçonnoit mon mariage avec le Duc de Folbrac, quoiqu'il ne fût point encore déclaré, beaucoup de gens, que la curiosité de me voir avoit sans doute attirés, étoient venus sous différens prétextes rendre visite à ma Mere. Elle ne haïssoit point la bonne compagnie, & elle me parut fort aise de toutes les politesses dont on la combloit. Pour moi, quoiqu'à mon arrivée on m'eût comblée d'éloges sur ma prétendue beauté, je restai fort sé-

férieuſe. Mr. de Folbrac m'en fit fort la guerre ; & je crois que j'y répondis fort mal.

SUR les neuf heures du ſoir, inſenſiblement tout le monde ſe retira. Mr. de Folbrac reſta encore une demi-heure, & la paſſa à ſe plaindre de l'indifférence que je lui marquois & à me dire les choſes les plus délicates ſur ſon amour & ſur les charmes qu'il me trouvoit. Il ne dut pas être content de moi, je me retranchai ſur les lieux communs de la politeſſe ordinaire, & ne lui répondis rien dont il pût s'applaudir.

A peine fut-il ſorti, que Mr. de Courval me demanda, en ſoûriant, ſi je trouvois Mr. de Folbrac plus à mon gré que Mr. de Trainelong. Ma Mere, ſans me donner le tems de répondre, repartit qu'elle m'avoit déjà prévenue, & que j'étois dans les ſentimens où je devois être ſur le mariage dont il étoit queſtion.

UNE timidité impardonnable, dont je ne fus pas la maitresse, m'empêcha de démentir Me. de Courval, & me fit garder le silence. Mon Pere, qui pensa que le titre de Duchesse m'avoit éblouïe, parut fort content, dans la confiance que j'étois consentante de ce prochain engagement. Une partie de la soirée se passa à vanter les alliances, les dignités & les biens du Mari qui m'étoit destiné. Je laissai tout dire, & je ne répondis rien qui pût faire soupçonner mon éloignement.

LE lendemain je fus excédée de Mr. Folbrac. Il se trouva à ma toilette, dîna au logis, & ne se retira que fort tard. Comme mon Pere lui avoit fait part de la reconnoissance qu'il me supposoit pour sa recherche, il ne fit qu'une legère attention à l'indifférence que je continuois à lui marquer. Il la prit peut-être pour une mar-

que de ma timidité, & peut-être de mon innocence; ces présomptions ne servirent qu'à le rendre plus amoureux que jamais.

PENDANT huit jours les choses resterent en cet état, le nieuvième Me. de Villenemours vint voir ma Mere, accompagnée de mon Amant. Mon mariage n'étoit plus un mystère, & elle en recevoit les complimens. Me. de Courval pensa que la visite de la Mere de mon Amant étoit rélative à ce Cérémonial, & en la voyant, elle lui tendit les bras, en l'assûrant que de tous ceux qui étoient venus la féliciter sur mon mariage, il n'y avoit pas de complimens qui lui fussent plus agréables que les siens. Mr. de Villemours, sans répondre à ce discours, lui dit qu'elle avoit à l'entretenir de choses de conséquence, & qu'elle lui conseilloit de faire dire à sa porte qu'elle ne voyoit personne. Ma Mere, sur-

pri-

prise d'une semblable précaution, lui demanda s'il étoit nécessaire de me faire retirer. La Mere de mon Amant repartit que j'étois trop intéressée au secret qu'elle venoit réveler, pour qu'il ne me fût pas confié. Après ces mots, elle s'assit à côté de Me. de Courval, & lorsque mon Pere, qui venoit de conduire un de ses Amis, fut rentré, elle parla en ces termes, en adressant la parole à ma Mere.

QUOIQU'IL y ait fort peu de tems, Madame, que j'aye l'honneur de vous connoître, l'ancienne amitié qui nous unit, Mr. de Forcel & moi, & les services que vous avez bien voulu me rendre en m'aidant à constater l'état de mon Fils, sans parler de toutes les obligations que je vous ai à cause de la bonne éducation que vous lui avez donnée, sont des motifs si forts pour vous aimer, & pour m'intéresser à tout ce qui

qui vous touche; qu'ils me font passer par-dessus les raisons de politique, de ménagement & de prudence, qui dans tout autre cas m'auroient forcée à garder un silence éternel sur des secrets qu'il est important que vous sçachiez, & qui seroient capables de me perdre, aussi bien que mon Fils, si je n'étois pas assûrée que vous en ferez un bon usage. Une seule réflexion vous va faire comprendre, Madame, à quoi je m'expose pour vous prouver mon amitié. Mr. de Folbrac est tout puissant à la Cour, vous le sçavez mieux que moi; concevez donc ce que je risque, en me brouillant avec lui. Il n'y a point de doute qu'il ne chercheroit les occasions de s'en ressentir, & en supposant qu'il ne le pût contre moi, il est à présumer que mon Fils, qui est dans le Service, le trouveroit à tous les quarts d'heure du jour dans son chemin. J'ai médité

ſur toutes ces conſidérations, mais quelque puiſſantes qu'elles m'ayent paru, je n'ai pas cru qu'elles duſſent l'emporter ſur ma reconnoiſſance & ſur mon amitié. Je ſuis fâchée qu'il ne m'ait pas été poſſible de vous prévenir plûtôt; mais je n'ai été informée que depuis trois jours des engagemens que vous avez pris avec ce Duc, & il m'a fallu tout ce tems pour me réſoudre à vous avertir que le brillant mariage que vous vous propoſéz, & qui vous a peut-être trop tôt ſéduite, ne peut que vous plonger dans un abyme de regrets & de chagrins. Vous en allez convenir, comme moi, lorſque je vous apprendrai que Mr. de Folbrac eſt marié depuis deux ans en ſecret avec Mdelle. de Salbandine, Fille d'un Maître des Requêtes, lequel eſt mort huit mois auparavant, & que Mr. de Folbrac a deux enfans de cet hymen clandeſtin.

UN

UN coup de foudre & la chûte de ce discours auroient été la même chose pour Me. de Courval. Elle en rougit de colère, & tomba dans une profonde rêverie. Mon Pere leva les yeux au ciel, se mordit les doigts, & quitta son siége pour se promener dans son appartement. Villenemours & moi nous nous entre-regardâmes à la dérobée, prévenu de réflexions, à coup sûr bien différentes de celles de mes Parens. Pour Me. de Villenemours, sans faire semblant d'avoir remarqué l'impression que son avis venoit de causer, elle continua sur le même ton, en détaillant avec beaucoup de soin l'avanture qui avoit donné lieu au mariage de Mr. de Folbrac, & en ajoutant qu'elle ne voudroit pas répondre, de l'humeur dont il étoit, qu'il n'eût trois ou quatre ménages à Paris, ou ailleurs, dans le goût de celui qu'elle venoit de détailler.

MA Mere, qui avoit fait ses ré-

réflexions, pendant que Me. de Villenemours achevoit ce propos, & qui se trouva sans doute piquée de la franchise d'un avis qui renversoit tant de belles espérances, répondit assez séchement qu'elle étoit surprise des inquiétudes qu'on venoit lui donner sur des sujets aussi peu importans, sur-tout à la veille d'un mariage déclaré, & dont elle avoit dejà reçu les complimens; que ce prétendu mariage avec la Demoiselle de Salbandine ressembloit sans doute à beaucoup d'autres que les gens de la qualité de Mr. de Folbrac contractoient tous les jours sans conséquence, où le Curé & le Notaire n'étoient point appellés; que si le Parlement étoit obligé de prononcer sur de semblables engagemens, il ne pourroit vaquer à d'autres affaires, puisque personne n'ignoroit que Paris étoit rempli de ces unions secrettes, qui finissoient toujours par quelques sommes d'ar-

d'argent; qu'en un mot Mr. de Folbrac n'étoit point homme à manquer à une Famille comme la ſienne, & qu'il ſe reſpectoit trop lui-même pour épouſer une Fille de condition au vû & au ſçû de tout Paris, tandis qu'il auroit des engagemens auſſi ſérieux qu'on ôſoit le prétendre.

ME. de Villenemours, ſurpriſe d'un ton auquel elle étoit ſi peu accoutumée, dans la confiance où elle étoit que ſon amitié alloit lui attirer les plus ſincères remercimens, répondit avec vivacité; & comme elle étoit fort vive, il lui échappa le nom de Provinciale, qui acheva d'irriter Me. de Courval, laquelle ne croyoit pas en avoir ni l'air, ni les façons, & qui, ayant toujours primé dans ſa Province, ſe croyoit à l'égal de tout ce qu'il y avoit de mieux à Paris dans ſon genre. La querelle s'échauffa. Mr. de Villenemours, qui conçut que

s'il ne trouvoit pas le moyen de réconcilier nos deux Meres, son amour n'avoit plus rien à esperer, voulut les adoucir & engager Mr. de Courval, qui n'avoit point encore parlé, à prendre ce parti. La réponse de mon Pere fut terrible. Que je ne vous voye jamais, Monsieur, lui dit-il froidement. Vous n'avez jamais mis le pied chez moi que pour y causer du trouble. Je conçois vos desseins, continua-t-il, en me lançant un regard terrible, vous avez de trop bonnes raisons pour que le mariage de ma Fille ne se fasse pas, pour que je ne sois pas sûr, que sans paroître ici, vous avez fait joüer les ressorts que Me. votre Mere vient de mettre en œuvre; mais ce sera fort inutilement, car quand celui-ci n'auroit pas lieu, elle seroit mariée avant quinze jours: & pour trancher le mot, elle ne sera jamais à vous.

Me. de Villenemours commen-

mençoit à répondre avec emportement à ce discours, lorsque mon Oncle entra, malgré l'ordre qui avoit été donné à la porte ; on ne crut point qu'il pût regarder l'Oncle du Maître de la maison. Les bras lui tomberent, en comprenant la rupture ; mais il ne se fut pas plûtôt mis au fait des motifs qui l'occasionnoient, qu'il prit le grand ton à son tour. Il traita Mr. & Me. de Courval du haut en bas, en leur reprochant leur ingratitude envers Me. de Villenemours, assûrant qu'elle n'avoit rien avancé qui ne fût exactement vrai, & qu'il étoit venu lui-même dans l'intention de donner cet avis, se trouvant trop intéressé dans cette affaire pour garder aucun ménagement avec personne. Il ajouta qu'il étoit fort scandalisé qu'on eût ôsé manquer à une Amie de la distinction de Me. de Villenemours, & que dès que la tête leur tournoit au point de ne garder au-

aucun ménagement avec leurs Amis & avec leurs Parens, il se retiroit pour jamais; que si tout Paris se moquoit d'eux, comme on s'y préparoit déjà, c'étoient leurs affaires; qu'ils étoient les maîtres de me perdre; qu'il me plaignoit, mais que ne pouvant l'empêcher, il s'en lavoit les mains.

En finissant ces mots, il présenta la main à Me. de Villenemours, dit à Mr. de Villenemours de passer devant lui, & ils se retirerent tous. J'aurois voulu pour toutes choses au monde qu'il m'eût été permis d'en faire autant. Ma Mere, qui étoit d'une humeur terrible, la passa sur moi; elle me rendit responsable de tout ce qui venoit d'arriver, me reprocha aigrement mes sentimens pour Villenemours, me défendit de jamais le voir, me faisant les plus terribles menaces, si j'ôsois entretenir aucun commerce avec lui, & m'étant échappé un seul

mot pour me justifier sur ce qu'elle m'accusoit d'être complice de cette scène, & d'avoir agi sous main pour qu'on lui donnât l'avis qui l'avoit révoltée, elle me donna un souflet, m'ordonna de me retirer dans ma chambre, & de ne paroître devant elle que quand elle me l'ordonneroit.

PEU accoutumée à de pareils traitemens, je rentrai dans mon appartement toute en larmes. Les réflexions desagréables, que j'y fis sur tout ce qui venoit de se passer, ne me consolerent pas ; je conçus qu'après une brouillerie aussi vive, mon amour ne devoit plus se flatter, & que tout ce qui pouvoit m'arriver de mieux, étoit d'être enfermée dans un Couvent, où le ressentiment de mes Parens me laisseroit longtems.

JE me rappellai dans ces tristes momens les malheurs de la vie de ma bonne Amie Ste. Cecile, & de quelle manière ils

s'étoient terminés. Hélas! je crains bien, me dis-je en moi-même, que tant de flatteuses esperances, conçues avec des fondemens si légitimes, n'aboutissent au même point. Cette idée augmenta ma douleur, & m'accabla des plus cruels chagrins.

CEPENDANT en songeant aux consolations que m'avoit données Ste. Cecile dans les tems où j'étois accablée de chagrin, je me rappellai que je lui avois promis de lui écrire dès que je serois arrivée. Je le fis, & en lui confiant les nouvelles peines auxquelles j'étois en proye, je sentis une sorte de soulagement, parce que j'étois bien sûre qu'elle les partageroit.

LE lendemain ma Mere me fit appeller dans son appartement; elle étoit encore au lit. Je l'abordai en tremblant. Si Mr. de Folbrac vient ce matin, me dit-elle, sans me parler de ce qui s'étoit passé la veille; ne lui

lui dites rien au moins qui ait rapport aux avis qu'on me donna hier, & recevez-le bien. Je ne répondis rien. Seriez vous aſſez innocente, continua-t-elle, pour vous ſouvenir de la vivacité que j'eus hier avec vous? Je vous en ſçaurois fort mauvais gré, ajouta-t-elle, en prenant un ton de bonté, parce que ce ſeroit une preuve que vous ne m'aimez pas comme vous le devez.

JE répondis que je ne m'en ſouvenois que pour regretter de l'avoir fâchée, & que je n'en avois pas eu l'intention. Ma Mere, ſur cette réponſe, me tendit la main, que je baiſai, & changea de diſcours. Mr. de Courval arriva un moment après, parla à l'oreille de ma Mere, & ſortit. Il me regarda avec aſſez de froideur; cependant en paſſant devant moi, il me dit qu'il ſe donnoit plus de peine pour moi que je ne le méritois.

Sur ce peu de mots, Me. de Courval me fit une grande remontrance, & me conseilla de ne point me brouiller avec un Pere si bon, en conservant des sentimens qui n'aboutiroient qu'à me rendre malheureuse. Comme je dévinai fort bien de quoi elle me vouloit parler, je ne voulus point m'engager dans une justification qui m'auroit peut-être menée trop loin.

Sur le midi Mr. de Folbrac se fit annoncer; ma Mere étoit à sa toilette, & je n'avois pas fait encore la mienne. Après les premiers complimens, il se récria sur mon négligé; il le trouva charmant, & en fit l'éloge. J'avoüerai de bonne foi que quoique le Duc ne m'eût pas plu, je ne fus pas fâchée des choses flatteuses qu'il me dit à ce sujet. L'amour propre n'est point délicat, tout ce qui le chatouille lui plait, le séduit, n'importe qui.

Mr. de Folbrac, après être res-

resté une heure avec nous, & nous avoir entretenues de tous ces jolis riens qui se passent dans le monde, qui ne deviennent intéressans que par la manière dont ils sont contés, nous quitta pour se rendre à Versailles pour deux jours. Il parut fâché de ne pas trouver mon Pere, auquel il avoit, disoit-il, bien des choses à dire. Il engagea ma Mere à la prier de venir le lendemain le voir à la Cour pour convenir de certains arrangemens nécessaires & prealables au bonheur de nous être attachés pour jamais.

Nous ne dînâmes qu'à trois heures. Mon Pere ne revint qu'à cette heure, & me parut de la plus mauvaise humeur du monde. A peine eut-on desservi, qu'il fut se renfermer dans le cabinet de ma Mere. Après y avoir resté deux heures, il passa dans ma chambre, me dit de m'habiller & de me tenir prête à partir pour aller cou-

cher à la Campagne, où il comptoit rester quelques jours.

IL fut heureux pour moi que Mr. de Courval eût l'esprit agité; sans cela, il se seroit apperçu, en entrant, du trouble que son abord imprévû m'avoit occasionné, & comme il étoit naturellement défiant, il eût reconnu le mystère. J'écrivois à mon Amant, quand il entra, auquel je faisois part de ce qui s'étoit passé depuis la rupture. La Lettre étoit encore sur la table, & je n'avois eu que le tems de tourner le papier. Je n'étois point sur mes gardes, parce qu'il n'étoit jamais arrivé que mon Pere fût venu dans ma chambre, & que je ne comptois pas sur cette visite imprévûe.

AVANT que de fermer ma Lettre, j'ajoutai la nouvelle du départ qu'on venoit de m'annoncer, en mandant à Mr. de Villenemours que j'ignorois en quels lieux on alloit me mener,

&

& que j'étois d'une inquiétude extrême ſur mon ſort. Du Four me promit qu'avant que je montaſſe en caroſſe, il m'apporteroit la réponſe; il ſe trompa pour cette fois, je ne l'eus que le lendemain.

A ſix heures le Préſident de Trainelong fut annoncé. Je fus ſurpriſe d'une pareille viſite; je ne comptois pas qu'après s'être vû préferer le Duc de Folbrac, il remît jamais les pieds à la maiſon; cependant il y fut reçu de manière, & me parut d'un air ſi content, que je ne ſçus qu'en penſer.

MA Mere me dit, après avoir entretenu Mr. de Trainelong, que le départ pour la Campagne étoit remis au lendemain, parce qu'il étoit trop tard. Un moment après, mon Peré rentra, & ſortit avec le Préſident; ce qui m'étonna de plus en plus. Sur les dix heures ils revinrent enſemble, & l'on ſervit le ſoupé. J'examinois

nois & j'écoutois avec le plus d'attention qu'il m'étoit possible; mais je n'entendis, ni ne remarquai rien qui me fournît aucune conjecture vraisemblable sur ce qui se tramoit.

LE lendemain à huit heures du matin, du Four me rapporta réponse à la Lettre que je lui avois donné à porter la veille. Je lui marquai mon étonnement sur ce retard; il me dit qu'ayant appris chez Me. de Villenemours que Mr. son Fils étoit à Versailles, il s'y étoit rendu sur le champ; qu'il n'avoit pû le joindre que fort tard, & qu'à son retour il m'avoit trouvé couchée. Je sçus bon gré à ce Valet de son intelligence. Je lui dis que j'étois fâchée que Mr. de Villenemours fût à la Cour, ayant encore à lui écrire. Il repartit qu'il étoit à Paris, & qu'il étoit revenu avec lui.

RAVIE que le hazard m'eût servie si à propos, j'ouvris la

Let-

Lettre, dans l'intention, dès que je l'aurois lûe, de faire ſçavoir à mon Amant les nouvelles liaiſons de mes Parens avec Mr. de Trainelong, & que je ne partois que de ce jour. Mr. de Villenemours me mandoit qu'il ne doutoit pas que l'avis de ſa Mere n'eût intrigué Mr. de Courval, lequel, ſelon les apparences, ne ſe preſſeroit point de conclure avec Mr. de Folbrac; qu'il avoit été exprès à Verſailles pour tâcher d'apprendre ce qu'on y diſoit de ſon mariage; qu'il avoit remarqué que ce Duc n'y étoit pas aimé, & qu'on plaignoit beaucoup celle qu'il épouſeroit, dans l'opinion où l'on étoit qu'il avoit déja contracté d'autres engagemens. Il finiſſoit ſa Lettre en me marquant qu'il quittoit tout pour revenir à Paris, afin de mettre quelqu'un à la ſuite du caroſſe dans lequel je monterois, pour être ſûr de l'endroit où l'on me condui-

duisoit, ne voulant rien risquer d'un côté qui lui étoit si important.

DES que j'eus répondu à cette Lettre, je dépêchai du Four, en lui recommandant la diligence. Malheureusement pour lui & pour moi, il entra dans ma chambre dans le tems que ma Mere venoit d'y monter pour me presser de descendre, ayant retardé exprès ma toilette pour donner le tems à ce Laquais de revenir. Ne croyant pas que Me. de Courval y fût, du Four se présenta avec la Lettre à la main. Ayant reconnu sa bevûe il voulut se retirer; mais ma Mere la lui arracha, en disant qu'elle étoit bien aise d'être éclaircie de ce mystère. En tenant ce discours, elle la décacheta, & elle y lut tout haut ces mots.

LETTRE

„ N'AVEZ aucune inquiétu-
„ de,

„ de, divine de Courval, sur
„ le compte de Mr. de Traine-
„ long; je serai à portée de
„ croiser tous les projets qu'on
„ pourroit former contre mon
„ bonheur. Pourvû que je
„ n'aye pas en tête le Duc,
„ j'espere tout; mais que dis-je?
„ la constance, que vous me pro-
„ mettez, ne suffit-elle pas seu-
„ le pour dissiper tous les nua-
„ ges dont notre amour est
„ traversé? "

VOUS êtes une fort jolie mignone, s'écria ma Mere, en me regardant avec un soûris amer. Vous observez avec la dernière exactitude mes ordres; mais descendons, ajouta-t-elle, nous en parlerons dans d'autres momens. Après ce discours, elle me fit passer devant elle; j'étois pâle & tremblante. Lorsque nous fûmes montées en carosse, elle fit appeller son Valet-de-Chambre, lui dit deux mots à l'oreille. Je jugeai, par l'ordre qu'il donna au pauvre du Four,

qui

qui attendoit à la portière, ce qu'il alloit devenir. Il fut congédié sur le champ. J'en fus fort touchée, il m'étoit très utile, & un fort bon Domestique; mais j'étois dans ce moment si accablée de ma propre douleur, que je n'y fis attention qu'un instant.

MON Pere & Mr. de Trainelong monterent avec nous en carosse. Je jugeai, par le chemin que nous prenions, que nous n'allions pas dans aucun des endroits que je m'étois d'abord figurés. Nous sortîmes par la porte St. Honoré. Je compris bientôt, par quelque discours de Mr. de Trainelong, que nous allions à une de ses terres en Normandie. Au bout de quatre heures, nous trouvâmes un relai. Je remarquai de loin un homme qui s'arrêtoit aussi; ce qui me fit juger qu'il nous suivoit par ordre de Mr. de Villenemours, comme il me l'avoit marqué; j'en sentis une secrette con-

consolation. Je ne fus pas long-tems sans me convaincre que je ne m'étois pas trompée. Comme j'étois sur le devant du carosse, mon Pere & ma Mere occupant le fond, je ne le perdis presque point de vûe, excepté quand nous entrâmes dans un Château, que je jugeai être celui du Président, à la livrée de ses Domestiques, qui se trouverent lorsque nous descendîmes de carosse.

IL me parut que nous étions attendus dans cette maison. Non seulement on nous servit un soupé superbe, mais même il s'y trouva une nombreuse compagnie. Trois jours se passerent à se promener & à faire bonne chere. Mr. de Trainelong étoit fort gai & tenoit ses propos ordinaires, & moi, fort consternée, ne pouvant déviner ce que ce voyage & ces apprêts signifioient, & me voyant sans espoir d'avoir aucune nouvelle de Mr. de Villenemours,

ma

ma Mere m'obſervant à vûe, & m'ayant fait coucher dans ſa chambre. Tant de précautions avoient un objet. Quelquefois je me perſuadois que Mr. & Me. de Courval, frappés de l'avis qu'on leur avoit donné ſur le compte de Mr. de Folbrac, avoient quitté le projet de ce mariage, & que dans la crainte de s'engager dans une mauvaiſe affaire avec ce Duc, qui pouvoit marquer du reſſentiment, ils avoient renoüé avec le Préſident de Trainelong les premiers engagemens, afin qu'étant à couvert par une auſſi forte protection que celle du Parlement, ils n'euſſent rien à craindre des ſuites de cette rupture. Mais quand je ſongeois qu'on ne m'avoit tenu aucun diſcours qui pût me prévenir ſur ce mariage, je ne ſçavois à quoi m'arrêter, & ces ſoupçons me paroiſſoient mal fondés. Il n'étoit pas naturel qu'on me fit épou-

ſer

ſer un homme, ſans du moins m'en avertir.

JE raiſonnois bien & mal tout à la fois, comme on en va bientôt juger. A l'iſſue du ſoupé, ma Mere propoſa une promenade. Il faiſoit la plus belle nuit du monde, & nous y demeurâmes juſqu'à deux heures après minuit. En reprenant le chemin de la maiſon, Mr. de Trainelong nous invita, en paſſant, d'aller faire une prière à ſa Chapelle. Nous y entrâmes, ſix perſonnes que nous étions. J'étois dans la bonne foi, & je n'avois garde de prévoir ce qui alloit arriver; mais je commençai à le ſoupçonner & à trembler lorſque j'entendis fermer la porte avec beaucoup de ſoin. Je me retournai au bruit des veroux, & j'entrevis un Laquais qui donnoit une clef au Préſident. Je devinai alors le myſtère; mais au-lieu de m'effrayer, je me recueillis en moi-même pour déterminer quel ſeroit le

par-

mais tandis qu'il s'emportoit pour le ramener, la porte fut achevée d'être enfoncée. Un homme masqué, suivi de quatre autres, tous l'épée à la main, accoururent à moi, & m'arracherent des bras de mon Pere. Je comptois que je devois ce secours à Villenemours, & je cherchois à le reconnoître aux flambeaux qu'on portoit devant moi, pendant qu'on m'enlevoit; mais quelle fut ma douleur, en entrant dans la cour, d'entendre, à la voix de celui qui ordonnoit qu'on fît avancer une chaise, de reconnoître que j'étois entre les bras de Mr. de Folbrac, & que je ne sortois d'un abyme que pour être replongée sur le champ dans un autre!

Le désespoir, que j'en ressentis, me fit jetter de nouveaux cris, & m'arma d'un courage dont je n'étois pas capable. La difficulté, qu'on eut à me porter dans la voiture, me don-

na

na un fatal secours. Mon Pere, qui avoit été retenu, aussi-bien que les Amis de Mr. de Trainelong, par deux gens de Mr. de Folbrac, qui gardoient la porte jusqu'à ce que la chaise fût partie selon l'ordre qui leur en avoit été donné, ayant forcé l'obstacle, accoururent & chargerent Mr. de Folbrac & les siens. Ce Duc fut obligé de me laisser pour se défendre, & pour conserver sa proye. Plusieurs de ses Domestiques, qui attendoient à la porte des ordres de cette part, n'entendirent pas plûtôt le cliquetis des épées, qu'ils accoururent pour prêter main forte à leur Maître. Malgré la valeur de mon Pere & celle de ses Amis, ils étoient tous prêts de succomber sous le nombre. Un Beau-Frere & un Neveu de Mr. de Trainelong avoient été portés sur le carreau ; j'avois été déjà reprise en fuyant, & deux hommes robustes m'em-

portoient dans la chaiſe, lorſque trois inconnus ſurvinrent au grand galop, en criant à mon Pere de tenir bon, & qu'il alloit être ſecouru. En effet le ſecours vint ſi à propos, & l'un de ces Cavaliers porta de ſi grands coups, que Mr. de Courval, n'ayant plus en tête que Mr. de Folbrac, profita ſi favorablement d'un retour ſi heureux, qu'il lui paſſa ſon épée au travers du corps, & l'étendit mort à ſes pieds.

LES gens du Duc ne virent pas plûtôt leur Maître hors de combat, qu'ils s'enfuirent tous, & laiſſerent mon Pere maître du champ-de-bataille. Mais quelle fut ſa ſurpriſe, en reconnoiſſant à qui il étoit redevable du bonheur d'être échappé au danger qu'il venoit de courir! Ah! Mr. de Villenemours, s'écria-t il, en le reconnoiſſant. Quoi! c'eſt à vous à qui je dois la vie & la conſervation de mon honneur? Je le vois bien,

le

le Ciel, qui a operé tant de miracles à votre égard, a permis celui-ci pour accomplir ses desseins; je n'ai garde de m'y opposer. Mon Amant, au-lieu de le remercier d'une grace si chere, lui dit de monter l'un de ses chevaux & de prendre la fuite, sans perdre un seul moment, n'étant pas douteux que les gens de feu Mr. de Folbrac ne revinssent bientôt accompagnés de main forte. Il ajouta que le mort étoit d'un rang & d'une qualité à intéresser toutes les Justices voisines; qu'on devoit s'attendre que la Cour même prendroit parti dans cette affaire, & que comme il seroit dénommé infailliblement, il étoit d'une importance extrême qu'il se mît promptement à couvert d'une Famille si puissante, en attendant qu'on pût solliciter sa grace. Il termina ce discours en lui donnant sa bourse, remplie de cent Louïs, en ajoutant que dès

qu'il ſçauroit l'azyle qu'il auroit choiſi, il lui en feroit toucher davántage, & lui manderoit le tour que cette affaire auroit pris.

MON Pere voulut d'abord inſiſter ſur la juſtice de ſa cauſe; mais Me. de Courval, qui étoit accourue avec le Préſident de Trainelong, le preſſa de ſuivre le conſeil de Mr. de Villenemours comme le plus ſage & le plus ſûr. Mr. de Trainelong, qui étoit competent ſur de pareilles matières, aſſûra Mr. de Courval qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, parce que s'il étoit arrêté, il ne répondoit pas de ce qui en arriveroit.

TANT d'inſtances décidèrent. Mon Pere nous embraſſa la larme à l'œil, & nous en répandîmes beaucoup, ma Mere & moi, avant que de partir. Il parla à l'oreille de Me. de Courval, & je ſçus bientôt que c'étoit en faveur de mon Amant,

it j en
mant, à qui il rend uſtice, convenant que ſans lui il eût ſuccombé ſous les coups multipliés des Raviſſeurs, & qu'il lui devoit abſolument la vie.

APRES ſon départ, Mr. de Trainelong nous aſſembla dans une ſalle, où l'on tint une eſpèce de conſeil ſur l'évenement qui venoit d'arriver. Il fut convenu que les Dames retourneroient à Paris dès la même nuit, & qu'elles garderoient un ſecret profond ſur cette affaire. Pour le Préſident, il prit le parti de faire dreſſer une plainte, qu'il nous fit ſigner à tous, par laquelle le fait étoit expliqué tel qu'il étoit arrivé, à la réſerve qu'il ne fut pas fait mention de la violence qu'on avoit voulu me faire, & qu'on ne nomma point Mr. de Villenemours, pour ne point être obligé d'entrer dans le détail des raiſons qui l'avoient fait trouver à point nommé chez Mr. de Trainelong. En

un mot les choses furent arrangées de manière, qu'en cas de procédures criminelles, le mort devoit avoir tort, si le crédit de sa Famille ne prévaloit pas sur l'équité.

NOUS trouvâmes notre carosse prêt à la sortie de cette délibération. Ma Mere, qui, depuis ce que Mr. de Courval lui avoit dit à l'occasion de Mr. de Villenemours, l'avoit traité avec toutes les marques d'affection possibles, l'invita d'y monter avec nous. Le Président de Trainelong, qui devoit être confondu, après ce que s'étoit passé, n'ayant plus rien à esperer du côté de son fol amour, ne laissa pas de dire encore des plaisanteries. Comme j'étois, Dieu merci, à l'abri de ce côté de toute inquiétude, elles m'amuserent un moment, & je lui fis mes adieux de bon cœur.

DES que la voiture commença à rouler, ma Mere demanda

da à Mr. de Villenemours par quel hazard heureux il s'étoit trouvé à point nommé pour nous rendre un ſervice auſſi ſignalé que celui dont mon Pere & nous lui étions tous redevables, en ajoutant qu'elle ſoupçonnoit bien qu'il nous avoit fait ſuivre, la dernière Lettre qu'il m'avoit écrite, qui étoit tombée entre ſes mains, comme il ne devoit pas l'ignorer, l'ayant préparée à cet évenement. Villenemours lui répondit qu'un de ſes gens, qui ne nous avoit pas perdus de vûe, lui ayant rapporté ſur le champ à Paris que nous étions deſcendus chez Mr. de Trainelong, il avoit pris la Poſte avec deux braves garçons, dont l'un lui appartenoit, bien réſolu que ſi l'on ſe portoit à quelque violence contre moi, de riſquer le tout pour le tout, afin de l'empêcher, ayant de violens ſoupçons ſur le chapitre de Mr. de Trainelong, dont la réputation

eſt d'être né fort peu délicat; qu'il avoit trouvé le moyen de faire introduire un de ſes gens dans le Château, qui lui avoit rendu compte de ce qui s'y paſſoit; qu'ayant été averti, quoique bien tard, qu'on enfonçoit une porte chez le Préſident, & qu'on avoit entendu jetter de grands cris, il étoit accouru pour apprendre lui-même ce qui pouvoit donner lieu à ces violences, dans la juſte crainte qu'elles ne ſe rapportaſſent à moi; mais que s'étant préſenté à la porte du Château pour y entrer, il l'avoit trouvé gardée par deux hommes; qu'il avoit fallu combattre pour s'en procurer l'entrée, ce qui lui avoit fait perdre un tems précieux; qu'après les avoir obligés à lâcher le pied, il avoit volé pour accourir à mon ſecours, ne doutant pas, par le bruit des épées qui parvint alors juſqu'à lui, qu'on ne ſe portât à des extrémités cruelles

les contre moi ; qu'ayant reconnu le péril que mon Pere couroit, il avoit fait ce qu'il devoit faire, en m'abandonnant à mes Raviſſeurs pour lui ſauver la vie, ſoupçonnant bien qu'on n'en vouloit point à la mienne & penſant que l'outrage qu'on me faiſoit, pouvoit ſe réparer lorſqu'il auroit tiré Mr. de Courval du pas dangereux où il ſe trouvoit.

MA Mere donna mille loüanges à cette préference qui lui avoit conſervé un Epoux, & qui prouvoit que l'amour ne l'emportoit pas chez lui ſur la raiſon. Si je l'avois ôſé, je ne lui aurois pas dit des choſes moins flatteuſes, mais la crainte que j'avois que ma Mere ne diſſimulât, à cauſe des raiſons qu'elle avoit de ménager un homme auquel elle avoit tant d'obligations, me retenoit. Villenemours y ſuppléa, il étoit trop bien accoutumé au langage de mes yeux, pour ne pas

comprendre que j'avois des raisons de garder le silence, & que je lui tenois bon compte de ce qu'il venoit de faire pour moi.

JE m'attendois, en arrivant à Paris, que nous allions descendre au logis; mais quelle fut ma surprise & ma joye lorsque j'entendis donner l'ordre par ma Mere d'aller chez Me. de Villenemours! Nos regards se rencontrerent, mon Amant & moi. Nous comprîmes que le divorce, qui étoit entre nos deux Meres, alloit finir, & nous ne nous trompâmes point. Me. de Courval voulut entrer, sans se faire annoncer. Me. de Villenemours venoit de se lever, elle pâlit en reconnoissant ma Mere, & son premier mouvement me parut de colère. Je viens reconnoître tous mes torts avec vous, Madame, s'écria ma Mere, dès qu'elle fut à portée d'être entendue; j'en sens toute l'injustice, & je viens vous prier de les oublier. Me.

de

de Villenemours, qui ne s'attendoit pas à une démarche aussi humble de la part de Me. de Courval, qu'elle sçavoit être fort haute, & qui sentit que plus elle lui coutoit, & plus elle devoit être sincère, ouvrit les bras & l'embrassa avec une véritable amitié, en ne pouvant s'empêcher de s'attendrir. Ma Mere, touchée de son côté que son excuse fût aussi bien reçue, ne feignit point d'en faire de nouvelles. Me. de Villenemours les interrompit, en l'assûrant qu'après la joye qu'elle avoit eue de retrouver un Fils qu'elle avoit pleuré tant d'années, elle ne pouvoit en gouter une plus agréable que celle qui venoit de lui être procurée.

APRES plusieurs protestations réciproques, qui furent le commencement d'une amitié tendre, & qui n'a jamais été interrompue depuis, ma Mere fit part à Me. de Villenemours de ce qui venoit de se passer à

la terre de Mr. de Trainelong. Pendant ce recit, Me. de Villenemours jetta vingt fois les yeux ſur ſon Fils, comme pour lui faire de tendres reproches des riſques auxquels il s'étoit expoſé. Lorſque l'hiſtoire fut finie, elle nous félicita d'être échappés à tant de dangers, & fit un reproche délicat à ma Mere d'avoir eu la complaiſance de prêter la main à un acte auſſi terrible que celui de ſacrifier une Fille qui l'aimoit ſi tendrement. Enſuite il fut queſtion des ſuites d'une affaire ſi grave. Quelque choſe que nous puſſions lui dire pour la raſſûrer ſur le chapitre de ſon Fils, elle trembloit qu'il ne fût compris dans cette affaire, & qu'on ne le traduiſît au Criminel. Dans ſon inquiétude mortelle elle ne voulut rien écouter qu'elle n'eût conſulté mon Oncle, en qui elle avoit une confiance extrême, & comme nous conçûmes qu'il n'y avoit que ce

moyen

moyen de la tranquillifer, nous fûmes les premières à l'inviter de le faire prier de paffer fur le champ chez elle; mais comme Mr. de Villenemours, qui craignit que Mr. de Forcel, étant fort vif, pour ne pas fe fervir d'un autre terme, ne dît quelque brufquerie à ma Mere contre laquelle il étoit irrité, & que cela n'occafionnât une nouvelle brouillerie, il fe chargea de l'aller chercher lui-même, voulant le prévenir fur le raccommodement de nos Meres, afin qu'il ne gâtât point les chofes qui de ce côté étoient dans le plus heureux train.

MR. de Forcel raffûra Me. de Villenemours fur fes craintes, lorfque nous lui eûmes protefté que fon Fils n'étoit point dénommé dans le Procès verbal que le Préfident de Trainelong avoit fait dreffer; mais il ne nous flatta point fur le danger que couroit mon Pere: non qu'il y eût rien, dans ce qu'il a-

avoit fait, de repréhensible, & qui ne fût dans le cas de la grace, mais parce qu'il nous repeta que le crédit des Folbrac étoit si puissant, qu'il n'étoit pas douteux, s'ils vouloient l'employer, que malgré le bon droit, cette affaire ne fût poussée à la dernière rigueur. Il ajouta que son Neveu n'avoit pû rien faire de mieux dans une circonstance aussi fâcheuse, que de prendre le large, & de se mettre dans le cas de se justifier de loin.

APRES nous avoir fait toucher au doigt & à l'œil ce qu'il venoit de nous dire, il conseilla à ma Mere d'aller à Versailles dès le même jour, afin d'être à portée de prendre les devans pour empêcher que les Ministres ne fussent prévenus. Il nous promit qu'il nous y accompagneroit, en faisant réflexion qu'il ne falloit pas que nous fissions aucune démarche, jusqu'à ce qu'il eût pris langue & sondé le

le terrain, afin qu'il pût nous guider avec plus de sûreté.

Nous nous abandonnâmes à sa conduite, sçachant que nous ne pouvions prendre un meilleur parti. Il nous quitta sur le champ, en nous promettant de venir nous prendre chez Me. de Villenemours, où nous dînâmes. Sur les trois heures il revint: il nous apprit que nous avoins trop attendu, que la mort de Mr. de Folbrac étoit publique, & qu'elle n'étoit pas rapportée à notre avantage. Comme nous n'avions pas un moment à perdre, nous nous rendîmes avec lui à Versailles, nous descendîmes chez le Ministre. Nous conçûmes au premier coup d'œil que mon Oncle n'avoit été que trop bien informé. Le Ministre nous dit que le Roi étoit déjà informé de cette affaire, que Mrs. de Folbrac demandoient vengeance de la mort de leur Parent,

&

& que Sa Majesté avoit renvoié cette affaire au Parlement. Nous eûmes beau vouloir expliquer la justice de la Cause de mon Pere, qui n'avoit tué le Duc qu'à son corps défendant, il nous congédia, en ajoutant qu'il ne pouvoit nous en dire davantage, & que nous étions à portée de discuter nós droits; mais que la fuite de Mr. de Courval faisoit fort contre lui.

QUELQUE désesperante que fût cette réponse, qui nous faisoit concevoir que le Roi étoit prévenu, nous l'attendîmes le lendemain à la sortie de la Messe, & nous nous jettâmes à ses pieds, en lui expliquant notre affaire. Sa Majesté daigna écouter ma Mere avec une bonté sans égale. Je ne vois point, répondit le Roi, que vous ayez tant à vous inquiéter, si les faits sont tels que vous les énoncez. Cependant je ne puis prononcer sur la grace que vous me demandez, qu'après l'instruction de

de cette affaire, que j'ai renvoyée aux Juges ordinaires: mais ſi les preuves ne ſont pas en faveur de votre Mari, n'y comptez pas; je ſerois le premier à ordonner ſa punition.

APRES ces mots, ce grand Monarque ſe retira. Il n'y avoit rien à repliquer. Cette réponſe ne pouvoit être plus judicieuſe. Nous conçûmes que nous n'avions plus autre choſe à faire que de retourner à Paris, & de ſolliciter nos Juges. Mr. de Forcel en connoiſſoit une partie, & nous en eſperâmes beaucoup.

PENDANT trois mois entiers nous fûmes à leur porte. Loin que tant de ſoins euſſent amélioré l'affaire, elle s'aggravoit tous les jours. Malheureuſement le Préſident de Trainelong, qui avoit balancé juſque-là le crédit de notre Partie, ſe tua, en ſe laiſſant tomber du haut de ſon eſcalier. Les dépoſitions des témoins, que Mrs. de

de Folbrac firent entendre, qui étoient tous gens attachés à cette Maiſon, l'emporterent ſur le Procès verbal, dreſſé par ordre du feu Préſident, qui n'étoit ſigné que par ſes Amis, leſquels pouvoient être les nôtres. Ils furent récuſés. Ajoutez à cela que les Juges prétendoient que Mr. de Courval vint ſe conſtituer prisonnier ; ce que nous n'eûmes garde de lui conſeiller, prévenues des riſques qu'il courroit, le vent du bureau n'étant point en ſa faveur. Enfin, pour abréger ce funeſte détail, l'Arrêt fut prononcé contre mon Pere. Il ne put être plus rigoureux, puiſqu'il fut à la mort & à la confiſcation de tous ſes biens.

ON ne meurt point de douleur, puiſque ma Mere & moi ſurvécumes à ce terrible Jugement. Mr. de Forcel, qui n'étoit jamais plus grand que dans l'adverſité, en fut conſterné; m is ne s'en intimida pas. Il re-

remua tant de reſſorts & dépenſa l'argent ſi à propos, qu'il obtint deux points importans. Le premier, de faire ſurſeoir l'Arrêt, & le ſecond d'obtenir la réviſion du Procès devant le Conſeil du Roi, en offrant de faire preuve, dans trois mois, des faits énoncés dans ſon Mémoire, par leſquels il prétendoit non ſeulement prouver que les Juges avoient été ſurpris; mais même que Mr. de Folbrac avoit voulu m'enlever, & s'étoit mis dans le cas, s'il eût été encore en vie, d'être pourſuivi pour crime de rapt. Le Roi, qui ſe fit lire cet Expoſé, & qui l'écouta avec beaucoup d'attention, en parut frappé. Il répondit que ſi les preuves étoient démontrées auſſi clairement que l'affaire, qu'il vouloit qu'on nous rendît juſtice: mais en attendant, il ordonna que l'Arrêt du Parlement auroit lieu.

MR. de Forcel fit part à mon Pe-

Pere de ce qu'il venoit d'operer en ſa faveur, & des moyens qu'il alloit employer pour le tirer, s'il ſe pouvoit, d'une auſſi cruelle affaire. Ma Mere & moi nous lui écrivîmes de notre côté pour le conſoler, ne doutant pas de ſa douleur. Nous avions reçu déjà deux Lettres de lui. Dans la première il mandoit à ma Mere qu'il s'étoit retiré en Angleterre, & dans la ſeconde, que Mr. de Villenemours lui avoit fait compter dix mille francs par un Banquier de Londres. Nous fûmes ſenſibles, comme nous le devions, à un ſi beau procedé; mais ce ne fut cependant encore rien en comparaiſon de tout ce que fit ce cher Amant dans les ſuites, pour nous prouver à quel point il nous étoit attaché.

TOUS les Amis de Me. de Villenemours ſçachant combien elle s'intéreſſoit à mon Pere, n'ayant point fait un ſecret des vûes qu'elle avoit de s'allier

dans

dans ma Famille, s'efforcerent à l'envi de lui procurer des lumières sur les violences déjà commises par feu Mr. de Folbrac, qui de la part d'un particulier eussent suffi pour le conduire sur un échaffaut. A mesure qu'elle apprenoit quelque chose, elle en faisoit part à Mr. de Forcel, lequel s'attachoit chaque jour à les démontrer par des preuves qui ne pussent être révoquées en doute, & qui servissent à rendre complet le corps de celles qui devoient justifier mon Pere de l'assassinat.

UN mois après ces enquêtes, Mr. de Courval écrivit à ma Mere qu'en attendant le résultat de son Procès, il souhaitoit qu'elle conclût mon mariage avec Mr. de Villenemours, n'ayant que ce moyen de reconnoître tant de services qu'il lui avoit rendus. Me. de Courval ne quittoit plus Me. de Villenemours depuis le raccommodement heureux dont j'ai parlé. El-

Elle lui fit part de l'empressement de son Mari, & de la consolation que ce mariage étoit capable de lui donner. Comme le desir étoit réciproque & que les deux Meres ne doutoient point que Mr. de Villenemours & moi ne les avoüassions avec bien de la joye, elles arrangerent les apprêts sans nous en faire part, se faisant un plaisir de nous procurer une surprise si agréable.

LEURS arrangemens faits, qui ne furent pas longs, parce que dans la situation où les choses étoient, l'éclat ne nous convenoit guères, Me. de Courval me fit part un jour des volontés de mon Pere & des mesures qu'elle avoit prises avec Me. de Villenemours, pour que les choses ne trainassent point en longueur. Mr. de Villenemours, qui ne s'attendoit pas à une nouvelle aussi agréable, n'ayant ôsé laisser entrevoir son impatience, dans la crainte de nous

nous desobliger, à cause de la mauvaise humeur où il étoit naturel que nous fussions dans la situation critique où nous nous trouvions, ne fut pas le maître de son transport, il se jetta aux pieds de ma Mere, puis à ceux de la sienne, & enfin aux miens, où il nous dit tout ce qui pouvoit faire concevoir son ravissement. Mais quelle fut sa surprise, aussi bien que celle de Me. de Courval & de Me. de Villenemours, lorsque me tournant de son côté, je lui dis qu'il devoit modérer sa joye & ses transports; que quoique mes sentimens fussent toujours les mêmes à son égard, & qu'ils ne changeroient jamais, il ne devoit pas compter que je fusse capable de préferer ma satisfaction personnelle à l'intérêt que je prenois en lui; que ma délicatesse étoit blessée par deux endroits, trop essentiels pour que je consentisse à unir mon sort avec le sien, tant que la

fortune n'apporteroit point de changement aux affaires de Mr. de Courval, puisque par-là je ruinerois la sienne, qui, d'aisée qu'elle étoit alors, deviendroit médiocre, la confiscation de nos biens me mettant hors d'état de lui faire aucun avantage; que d'ailleurs mon attachement pour mon Pere étoit trop tendre & trop respectueux, pour que je pusse m'occuper de ma satisfaction particulière, tandis qu'il étoit errant, fugitif & proscrit; qu'en un mot dans tout autre tems j'eusse fait mon bonheur d'un consentement que je ne disconvenois pas que je n'eusse desiré bien des fois; mais que dans celui où nous nous trouvions, il n'y falloit pas songer, & que quelque prévenue que je fusse en sa faveur, il ne devoit pas se flatter que je me déportasse de deux égards aussi importans.

MA réponse parut si sensée, qu'elle demeura sans replique. Je rendrai même cette justice à Mr.

Mr. de Villenemours, qu'au-lieu de s'en plaindre, il l'admira. Nos Meres se regarderent, & après s'être entretenues quelque tems à l'oreille, elles me comblerent d'éloges & de caresses. Cependant Me. de Courval me dit, en soûriant, qu'elle auroit dû s'attendre à ce refus, après en avoir tant essuyé de ma part. Je laissai tomber ce mot, qui, sans lui manquer de respect, ne me parut pas trop à sa place; il me sembloit que je ne me l'étois pas attiré.

LA conversation retomba sur nos chagrins ordinaires. Mr. de Forcel, qui survint fort à propos, la fit changer; il venoit nous apprendre qu'il sortoit de cher Me. de Salbandine, Mere de cette Demoiselle que feu Mr. de Folbrac avoit épousée, & qu'il avoit des preuves si autentiques de la réalité de ce mariage, qu'il ne doutoit pas qu'elles ne servissent beaucoup en notre faveur.

HUIT jours avant le tems que le Roi nous avoit marqué pour fournir des preuves en faveur de l'innocence de mon Pere, Mr. de Villenemours vint le matin nous voir avec un air de satisfaction qui nous prévenoit sur les bonnes nouvelles qu'il venoit nous annoncer. Effectivement elles ne pouvoient être meilleures. Tandis que mon Oncle s'étoit remué pour entasser preuves sur preuves contre la mémoire de feu Mr. de Folbrac, Mr. de Villenemours, sans en faire part à personne, s'étoit attaché à découvrir qui étoient ceux qui avoient accompagné le Duc le jour qu'il avoit été tué, & qu'il avoit voulu m'enlever. Il avoit été assez heureux pour découvrir, par le fidèle Verdun, & par du Four, qu'il avoit retiré lorsque ma Mere le fit congédier pour cette Lettre dont j'ai parlé en son lieu, qu'un de ceux qui s'étoient trouvés à cette fatale affai-

faire, étoit mécontent, parce qu'on l'avoit renvoyé en lui payant ses gages, & qu'il étoit sur le pavé. Verdun avoit fait sa connoissance, & en bûvant, il lui avoit insinué que s'il étoit homme à gagner cent Louïs, il savoit un moyen pour les lui faire avoir sur le champ. Ce Valet, nommé Turpin, qui étoit dans ce moment dans l'indigence, prêta l'oreille à ce propos, & répondit que pourvû qu'il ne risquât rien du côté de la Justice, il étoit garçon à tout entreprendre pour avoir de l'argent, étant au désespoir de l'état où il se trouvoit, ayant toujours vécu jusque-là commodément. Verdun, dans la crainte de manquer son coup, lui dit qu'il ignoroit par quel endroit il gagneroit cette somme, celui, qui lui avoit parlé, ne lui ayant point fait part de la nature des services qu'il vouloit qu'on lui rendît; mais que s'il vouloit venir le trouver le

lendemain le matin, il lui donneroit à déjeûner, & lui feroit parler à un Seigneur généreux qui lui en diroit davantage, & qui sûrement ne le renverroit pas mécontent.

CE Turpin, qui avoit été autrefois Soldat aux Gardes, & qui avoit toujours besoin d'argent, fut charmé de la douce esperance d'en gagner peut-être dès le jour suivant. Il donna sa parole, & il y fut très exact. Pour abréger un détail qui me meneroit trop loin, Verdun l'introduisit, après l'avoir fait amplement déjeûner, dans la chambre de son Maître, qui débuta par lui donner dix Louïs, en lui promettant de lui compter encore cent Louïs, s'il pouvoit lui amener un de ceux qui s'étoient trouvés à l'affaire où Mr. de Folbrac avoit été tué, & qu'il l'engageât à déposer avec lui de la vérité du fait, tel qu'il s'étoit passé, en ajoutant qu'il gratifieroit de la même

me

me somme le Camarade dont il étoit question.

TURPIN, qui n'étoit pas sot, sentit l'importance du service qu'on vouloit exiger de lui, & il voulut le faire acheter. Il exposa le tort qu'une pareille trahison lui feroit, aussi-bien qu'à son Camarade, non seulement dans la Famille de Mr. de Folbrac, qui pouvoit s'en ressentir; mais même chez tous les gens de qualité dont il étoit connu. Villenemours, qui comprit de son côté de quoi il s'agissoit, promit cinquante Louïs de plus, & tourna les épaules, comme ne voulant point en entendre davantage. Turpin, que les dix Louïs avoient déjà séduit, le prit au mot, & lui promit que le lendemain à la même heure il se trouveroit à son lever avec trois hommes, qui lui fourniroient de si bonnes preuves, qu'il ne regretteroit pas l'argent qu'il lui en couteroit, puisqu'elles servi-

roient à prouver clairement que Mr. de Folbrac ne s'étoit rendu à la terre de Mr. de Trainelong, que pour enlever la Demoiselle qu'il devoit épouser.

VILLENEMOURS, ravi d'être à la veille d'avoir de si bonnes preuves, se rendit sur le champ chez Mr. de Forcel, auquel il découvrit ce qui se passoit. Mon Oncle, comprenant de quelle conséquence il étoit de ne pas échapper des preuves si décisives, fut consulter un Président du Parlement fort habile, qui lui conseilla de faire cacher un Commissaire dans son appartement avec deux autres témoins & main forte, & de les mettre à portée de pouvoir dresser un Procès verbal du dire de Turpin & de ses Camarades. Ces mesures prises, Villenemours retourna chez lui, où il disposa de manière les choses, qu'elles eurent le succès qu'il s'en étoit promis.

UN de ceux, qui accompagnerent Turpin chez Mr. de Villenemours, qui étoit un des Valets-de-Chambre de confiance de feu Mr. de Folbrac, dépofa que fon Maître n'ayant point trouvé Mr. & Me. de Courval à Paris à fon retour de Verfailles, & ayant été informé qu'ils étoient allés à la Campagne, fans qu'on pût lui dire où, commença à foupçonner que ce départ myftérieux avoit quelque rapport à lui; mais que deux heures après il n'en put plus douter par le rapport qu'on lui fit que mon Pere avoit été deux heures enfermé avec Me. de Salbandine, & que celle-ci & fa Fille étoient inftruites du mariage qu'il préméditoit. Ne doutant pas alors qu'elles ne l'euffent trahi, en confiant à mon Pere le fecret de fes engagemens avec ces femmes, & qu'elles ne fuffent caufe de notre retraite, il fe rendit chez elles, & leur don-

na des preuves de son ressentiment, en les maltraitans & en mettant en piéces une partie de leurs meubles; mais tout cela ne le satisfaisant point encore, il voulut, à quelque prix que ce fût, découvrir l'azyle où nous nous étions retirés. Un homme entreprenant, & qui répand l'argent à pleines mains, échoüe rarement dans de pareils projets. Il apprit d'un Savetier, voisin de chéz nous, que l'ordre avoit été donné au Cocher d'aller à St. Germain pour y prendre un relai. Mr. de Folbrac dépêcha sur le champ celui même qui rapportoit l'histoire, qui apprit aisément ce que son Maître vouloit sçavoir. Dès la même nuit le Duc, étant assûré de son fait, monta à cheval, se fit accompagner de six de ses Domestiques, dont Turpin & les trois autres étoient du nombre, deux ayant été tués dans le combat, & il se rendit à la pointe du jour au Village,

I. dis-

distant du Château d'une portée de fusil, où il se cacha pendant la journée, ayant remis à la nuit prochaine l'exécution de son projet, qui étoit de m'enlever. Deux Louis, qui furent comptés au Concierge de Mr. de Trainelong, tinrent les portes ouvertes. On lui fit accroire qu'on vouloit nous surprendre par une serenade, ayant été mandé exprès de Paris. Le bon homme & sa Famille donnerent dans le panneau, & ils furent exacts à ouvrir les portes au premier signal.

LE même Camarade de Turpin, sous le même prétexte de la serenade, se glissa le premier pour reconnoître les lieux, en supposant qu'il étoit bien aise de choisir un endroit commode pour placer les Musiciens; mais ayant été bientôt frappé par les cris que je jettois, il courut en rendre compte à son Maître, lequel dans le moment y accourut, & fit enfoncer la

porte, comme je l'ai rapporté autre part.

LE reste de l'histoire portoit que Mr. de Folbrac, furieux de la résistance que Mr. de Courval & deux de ses Amis employoient pour l'empêcher de m'enlever, avoit ordonné à ses gens de tuer, à quelque prix que ce fût, ceux qui lui résistoient, & qu'il avoit fort juré contre ses Domestiques de ce qu'ils ne s'étoient point précautionnés d'armes à feu.

APRES que Turpin & ses Camarades eurent fait leur rapport à leur tour, Mr. de Villenemours leur proposa d'écrire leur déposition, & de la signer, en tirant sa bourse & en leur promettant qu'après cette formalité il alloit leur compter leur argent; mais un de ces Coquins s'écria qu'ils n'avoient point mis cette condition dans leur marché, & qu'ils n'étoient pas assez fous de fournir des cordes pour se

faire pendre (ce fut l'expression). Les trois autres en dirent autant, & sur ce que Mr. de Villenemours voulut prendre le ton, Turpin, qui étoit un scélerat achevé, comme les suites le firent connoître, enfonça son chapeau, en disant qu'on ne se moquoit pas d'honnêtes gens comme eux, qu'on leur comptât trois cens Louïs, pour lesquels il avoit porté la parole; sans quoi, ils n'étoient pas gens à en rester là, & qu'on verroit.

LES Commissaires, qui n'avoient pas perdu un mot de cette conference, jugeant par cette menace qu'il étoit tems de se montrer, parurent suivis de main forte. Le scélerat de Turpin, au-lieu de s'étonner, s'écria: A moi, Camarade, & mit l'épée à la main. Cette bravade servit à le faire prendre & le tenir de plus court que ses Camarades; ce qui lui fit

dire des exécrations, & proférer les juremens les plus horribles.

Nous conçûmes, ma Mere & moi, par le rapport que venoit de nous faire Mr. de Villenemours, que l'affaire de mon Pere se termineroit heureusement. Il est aisé d'imaginer que nous le remerciâmes avec les termes les plus reconnoissans. Ce service en effet fut d'une si grande importance, qu'il décida. Sur le rapport qui en fut fait au Roi, il ordonna que le Procès Criminel fût revû. Les nouveaux témoins ayant été entendus, l'Arrêt, qui condamnoit mon Pere, fut cassé, & en conséquence Mr. de Courval eut sa grace, la jouissance de ses biens lui fut rendue, & il en reçut les complimens de tout le monde.

La premiére chose que fit mon Pere, lorsqu'il fut arrivé, après avoir remercié le Roi,

les

les Ministres & les Juges, fut de donner un grand dîner à Me. de Villenemours & à Mr. son Fils, à Mr. de Forcel & à tous ceux qui s'étoient intéressés dans son affaire. Il se soucia fort peu d'inviter à ce repas ces Amis timides, qui ne sont propres à rien, & qui n'ont de chaleur pour vous qu'autant que la faveur & la fortune se montre favorable à votre égard. A peine le dessert fut-il servi, qu'il fit un long détail de toutes les obligations qu'il avoit à Mr. de Villenemours, en particularisant avec soin les services qu'il en avoit reçus. Il conclut l'éloge le plus flatteur, par lui dire que n'ayant rien dans le Monde qui lui fût plus cher que moi, il vouloit tâcher par ce présent de s'acquitter de sa reconnoissance, & en prononçant ces mots, il me prit la main & la lui présenta, en nous appellant l'un & l'autre ses en-

enfans, & en nous embrassant tendrement. Ma Mere, Me. de Villenemours, Mr. de Forcel & tous nos Amis se leverent, en firent autant, & nous souhaiterent tous les biens qu'on peut gouter dans cette vie. Un si charmant dessert augmenta la joye & la bonne humeur de tout le monde. Nous nous remîmes à table, & l'on but force santés aux futurs Epoux. Nous y répondîmes, Villenemours & moi, avec cette douce satisfaction qu'on ressent quand le cœur est véritablement satisfait.

LE lendemain nos Parens arrangerent tous les apprêts de notre mariage, pendant que nous nous livrions, Villenemours & moi, à la douceur d'un bonheur, agité jusque-là par de si longues traverses. Trois jours suffirent pour les terminer; nous signâmes le contract le quatrième. Il sembloit que

que tous les. Parens de mon Pere ſe fuſſent unis pour que le préſent, qu'on faiſoit de moi à Mr. de Villenemours, fût digne de la réconnoiſſance de Mr. de Courval. Mr. de Forcel m'aſſûra trente mille livres de rente ; un Couſin-germain, fort riche, & qui n'avoit point d'enfant, me legua tout ſon bien par donation après ſa mort ; mon Pere me donna de ſon vivant la moitié de ſes revenus, à condition que nous ne le quitterions jamais ; ma Mere ſe dépouilla dans ce moment de tous ſes diamans, qui montoient à plus de vingt mille écus ; Me. de Villenemours, pour convaincre de la joye qu'elle reſſentoit d'un hymen ſi heureux, nous donna tout ce qu'elle avoit, & ne ſe réserva que quatre mille livres de rente, aux mêmes conditions que mon Pere, & que nous lui entretiendrions un caroſſe.

LE

LE rêste de nos Parens & de nos vrais Amis nous firent des présens de nôces selon leurs richesses. Les uns donnerent des diamans, d'autres de la vaisselle d'argent, celui-là des tableaux de prix. Enfin je fus accablée de toutes sortes de biens ; mais ceux, qui me parurent les plus précieux, furent les assûrances que me donna Mr. de Villenemours d'une fidélité éternelle, la tendre amitié que me marquerent mon Pere & ma Mere, & la sincérité que je reconnus dans les procedés de nos Parens & de nos Amis.

COMME je ne devois être mariée que deux jours après, & que nous étions convenus de nous rendre à une jolie maison de Campagne à quatre lieuës de Meaux, que Mr. de Forcel nous avoit donnée, où devoit se faire la célebration du mariage, je priai cet aimable Oncle

cle de m'obtenir une grace de l'Evêque de Meaux, que je sçavois être à Paris & être le meilleur de ses Amis, en l'assûrant qu'elle étoit suffisante pour que je n'eusse plus rien à desirer. Dès le même jour il me rapporta un billet, que je serrai précieusement dans ma poche. Villenemours, qui étoit présent quand il me fut rendu, me marqua une curiosité infinie de sçavoir de quoi il étoit question. Je me fis un plaisir de l'inquiéter & d'éprouver son caractère dans cette occasion. Il n'y eut point d'instances qu'il ne me fît pour que je lui confiasse ce secret: je tins bon, il sollicita encore. J'affectai le ton d'une personne piquée, qui trouve mauvais qu'on ôse la presser, comme si elle se persuadoit qu'on voulût déjà faire valoir une autorité prochaine. Mon Amant, qui trembla que je ne le soupçonnasse d'une tyran-

rannie dont il n'étoit pas capable, se jetta à mes genoux, me demanda mille pardons, & me dit les choses les plus touchantes pour me faire perdre cette idée. Pour le coup je ne pus plus y tenir, je repris mon air ordinaire, & lui avoüai que le tout étoit pur badinage de ma part, dans la vûe de l'éprouver. Je voulus même, pour le lui prouver, lui confier le secret du billet qui l'avoit tant inquiété; mais il me répondit que pour me punir d'avoir ôsé douter de ses égards pour moi, il ne vouloit point le voir, & qu'il exigeoit à son tour que les choses en resteroient là.

Nous partîmes le lendemain pour nous rendre à la terre de mon Oncle, où devoit se faire notre mariage le jour suivant. Nous fûmes suivies de trois carosses, dans lesquels étoient tous nos Parens & tous nos bons Amis. Nous trouvâmes des Musi-

ſiciens, & des Comédiens même, que Mr. de Forcel avoit fait venir, les uns de Paris, les autres de Meaux, pour que rien ne manquât aux fêtes qu'il vouloit donner en faveur d'un ſi beau jour. Je commençai à gouter dès ce jour une joye pure. Mon Dieu, qu'on a le cœur ſatisfait lorſqu'on eſt près de ce qu'on aime, & qu'on eſt ſûre d'être aimée!

JE paſſai la plus agréable nuit du monde. Je ne rendrai point pour le coup compte de toutes les réflexions qui me vinrent dans l'eſprit; il en couteroit trop à un certain ſentiment que je ne juge pas devoir nommer, parce qu'il porteroit trop de lumière ſur ce que je trouve à propos de ne pas dire. Une fille qui aime, & qui doit être mariée en vingt-quatre heures, a bien des choſes à penſer.

J'AVOIS ordonné à une Femme-de-Chambre de m'éveiller à qua-

quatre heures du matin, & j'avois prié Mr. de Forcel, à qui j'avois confié mon projet, de vouloir bien être prêt pour la même heure. Il fut exact, & vint me prendre dans ma chambre. Nous montâmes en carosse, & nous prîmes le chemin de l'endroit que j'avois nommé.

JE ne pouvois m'empêcher de rire de tems en tems pendant le voyage, qui fut terminé au bout d'une heure. Mon Oncle, qui se douta de ce qui y donnoit lieu, en éclata. En effet, si Villenemours se fût éveillé une heure après, & qu'il eût appris que j'étois partie au point du jour avec un seul homme, sans sçavoir avec qui, qu'eût-il pensé, qu'auroit-il dit, qu'auroit il fait? Voilà ce qui occasionnoit nos ris.

MAIS c'est trop laisser en suspens un Lecteur impatient.

Dès

Dès que nous fûmes arrivés au Pont-aux-Dames, je fis demander Madame l'Abbesse. Il étoit à peine six heures. Elle fut fort surprise de nous voir si matin. Après les premiers complimens, je tirai un ordre de Mr. l'Evêque de Meaux de ma poche, & je le lui montrai. Elle en parut d'abord surprise; mais lorsque je lui eus dit quatre mots à ce sujet, elle se mit à soûrire, en disant qu'on étoit bien heureuse d'être de mes Amies, & que je ne ressemblois pas à ces gens qui les oublient dès qu'ils ne les voyent plus.

En achevant ces mots, elle tira le cordon d'une sonnette, & lorsqu'une Religieuse eut paru, elle la pria d'aller avertir Me. de Ste. Cecile qu'on la demandoit à son Parloir, en défendant qu'on lui dît que j'y étois. Cette chere Amie, en entrant, pensa se trouver mal, & eut à peine

ne la force de venir jusqu'à nous. Lorsqu'elle fut remise, les larmes lui vinrent aux yeux, & elle me serra étroitement le bout des doigts, que je lui avois passés au travers la grille. Elle m'avoit écrit à Paris que depuis mon absence, le Couvent lui étoit devenu insupportable, & que si je ne parvenois pas à l'en tirer, au moins pour quelque tems, elle y mourroit infailliblement. En effet, je la trouvai extraordinairement changée. Qu'on juge, après cela, du ravissement qu'elle ressentit, lorsque l'Abbesse lui montra la permission de l'Evêque, qui vouloit bien, à cause du mauvais état de sa santé, qu'elle fût passer un an avec Me. de Courval sa Parente; c'étoient les termes & le prétexte. Il fallut qu'elle se rassît pour respirer, tant elle étoit contente. Heureusement qu'un reproche délicat de la part de sa Supérieure fit un contras-

trafte qui l'empêcha de fe trop livrer à fa joye. Elle répondit en fille d'efprit, & pour ne point trop me faire attendre, parce que je lui avois fait comprendre qu'on ignoroit la démarche que je venois de faire, elle fe leva & fut mettre ordre aux apprêts de fon départ.

UNE heure après, elle me fit dire d'aller à la clôture la prendre. Elle me fauta au cou, dès qu'elle fut ouverte. Elle étoit fuivie de Junie, c'étoit le nom de fa Fille, qui paffoit pour fa Niéce. J'étois convenue de l'emmener avec fa Tante. Je la trouvai jolie comme un Ange. Effectivement plus difpofée pour le Monde que pour le Cloître, à peine eûmes-nous tourné le dos au Couvent, qu'il n'y eut pas de faillies qu'elle ne nous dît à ce fujet. La Tante avoit beau vouloir l'en empêcher, elle y revenoit toujours, & avec des plaifanteries fur le

chapitre de Mere celle-ci & de Mere celle-là, qui nous fit rire, on ne peut pas davantage. Pour mon Oncle, il s'en tenoit les côtés, & pendant tout le reste du voyage, il la garda sur ses genoux, & la caressa beaucoup.

A une portée de pistolet de la terre de Mr. de Forcel, qui étoit devenue la mienne, nous reconnûmes Villenemours, qui chassoit aux environs, en attendant que je fusse levée, & qu'il pût me voir; car il étoit encore dans la bonne foi. Je me fis un plaisir de lui faire une malice; je priai mon Oncle de s'asseoir dans le bas du carosse, afin qu'il ne pût être vû, & je m'étalai à côté de Ste. Cecile, après avoir fait dire au Cocher de passer devant la porte de la maison, comme s'il continuoit son chemin pour Paris, en cas que Mr. de Villenemours nous suivît. Je ne doutois pas que dès

dès qu'il entreverroit notre carosse, sa curiosité ne le fît avancer vers le chemin pour nous voir passer, comme cela étoit naturel. Il n'y manqua pas: à dix pas il montra de la surprise, mais ayant jetté apparemment les yeux sur la Religieuse & sur la petite fille, il crut sans doute s'être trompé, & reprit son état naturel. Lorsque le carosse fut à la veille de passer devant lui, je me tournai de son côté, & jettai les yeux sur lui d'une manière indifférente, comme quand la simple curiosité fait regarder un passant. Il ouvrit la bouche pour parler, frappé sans doute de ma vûe; mais le peu d'apparence qu'il y avoit que je fusse en campagne si matin, & sur-tout cette Religieuse & cette petite fille lui couperent encore la parole. Cependant intéressé par cette ressemblance avec moi, il doubla son pas, & suivit le carosse, en ne me per-

dant pas de vûe. Quelle que fût l'envie que j'avois de rire, je me mordis les lèvres, & je me retins; je voulois joüir de la surprise entière. Il m'est impossible de dépeindre l'attitude où il fut, lorsque le carosse passa. Il avoit le corps *placé* comme quand on veut courir, & resta dans sa place; ses bras étoient tendus, & son air sembloit vouloir dire; Ce n'est pas là votre chemin, arrêtez.

On me dira que la chose n'est point vraisemblable, qu'il devoit avoir reconnu d'abord le carosse & le Laquais qui étoit derrière: cela est vrai; mais il ne vit rien de tout cela. D'ailleurs Mr. de Forcel, qui aimoit ses chevaux, étoit venu en remise selon sa coutume. Mon coup d'œil avec cela fit sans doute le miracle. Quoi qu'il en soit, je serois bien bonne de vouloir garantir les faits que je rapportor-

porte ; n'y a-t-il pas dans la vie mille choſes qui ſont, & qui ne ſont pas vraiſemblables? Si je voulois le prouver, je ne finirois pas. J'ai des choſes plus importantes à dire, il en faut venir à la concluſion.

J'EUS pitié de l'inquiétude de Villenemours, & je la fis ceſſer. Je fis ſigne au Cocher de retourner, & cette conduite dévoila l'énigme. Villenemours ne fit qu'un ſaut pour s'accrocher à la portière, & me dit que j'étois bien cruelle de lui joüer tant de tours; qu'il avoit été fort heureux d'ignorer mon eſcapade, c'eſt ainſi qu'il nomma mon voyage; que ſans cela, il courroit peut-être actuellement les champs.

J'ENTRAI chez ma Mere, qui venoit de s'éveiller, pour la prévenir ſur l'arrivée de Ste. Cecile. Elle fut auſſi ſurpriſe que mon Amant l'avoit été, &

vies d'un bonheur auſſi parfait que celui dont je jouïs actuellement.

FIN

De la IV. & dernière Partie.



CA-

CATALOGUE DES LIVRES,

Publiés par

MR. LE CHEVALIER DE

MOUHY.

L'*Histoire*, ou les *Mémoires de Mr. le Marquis* de Fieux, in 12. 4 Parties.

La Païsanne parvenue, ou les *Mémoires de Madame la Marquise* L. V. in 12. 12. Parties.

Les *Mémoires du Comte* D. B. *avant son retour à Dieu, fondés sur l'expérience des Vanités du Monde*, in 12. 4 Parties.

Démêlé, survenu à la sortie de l'O-

l'Opera, entre le Païſan parv-nu *& la* Païſanne parvenu Brochure. in 12.

Les *Nouveaux Motifs de Converſion, à l'uſage des gens du Monde, avec des Stances Chrétiennes*, in 12. Brochure.

La *Vie de Chimene de* Spinelli, in 12. 4 Parties.

La *Mouche*, ou les *Avantures de Mr.* Bigand, in 12. 4 Tomes, 8. Parties.

Lamekis, ou les *Avantures extraordinaires d'un Egyptien dans la terre intérieure, avec la découverte de l'Iſle des Silphides*, in 12. 8. Parties.

Le *Maſque de Fer*, ou les *Avantures du Pere & du Fils*, in 12. 6 Parties.

Les *Mémoires de Madame la Marquiſe* de Villenemours, par Madame DE MOUHY, *in* 12.

Les *Mémoires d'une Fille de Qualité, qui ne s'eſt pas retirée du Monde*, in 12. 12. Parties.

Pa-

